Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17466 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 21 MARS 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Le cinéma Internet balbutie encore

■ Pages jaunes : un trésor caché

Demandez notre supplément

Lionel Jospin face aux échecs de la gauche

● Selon notre sondage Ipsos, les municipales sont une victoire de la droite pour 49 % des Français ● Pour une majorité d'entre eux, elles sont un échec des socialistes ● L'électorat populaire et les jeunes se sont massivement abstenus ● Le premier ministre veut des ministres ou des maires à temps plein

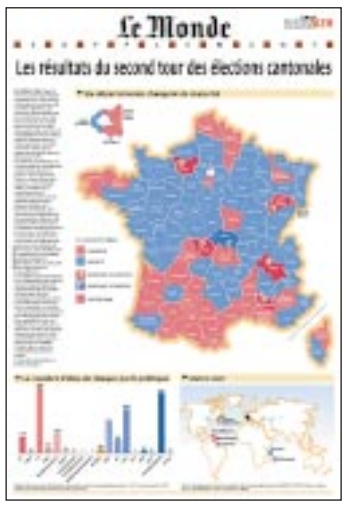

■ CAHIER SPÉCIAL

Tous les résultats des cantonales

LE MONDE publie les résultats complets et détaillés du second tour des élections cantonales et la carte des couleurs politiques des conseils généraux dont six ont changé de majorité.

POUR LES FRANÇAIS, les élections municipales ont été clairement une victoire de la droite (49 %), un échec pour les socialistes (47 %) et un succès pour les Verts (49 %). Tels sont les résultats d'un sondage Ipsos réalisé pour *Le Monde*, lundi 19 mars, au lendemain du second tour de scrutin. Jacques Chirac et Lionel Jospin, à leurs yeux, font match nul. Le gouvernement doit-il conduire une politique plus à gauche ? A cette question posée par Ipsos pour *Le Monde*, les électeurs communistes répondent « oui » à 71 %, les socialistes à 41 % et les Verts à 26 % seulement. Ce sondage confirme que les abstentions ont été plus nombreuses à gauche qu'à droite et qu'elles sont massives parmi les employés (35 %) et surtout les ouvriers (40 %), ainsi que chez les jeunes (53 % parmi les 18-24 ans, 39 % chez les 25-34 ans).

Lionel Jospin s'efforce donc de tirer au plus vite les leçons de l'échec de la gauche que les succès à Paris et à Lyon ne peuvent pas masquer. Les Français exigent des maires à temps plein ? Le premier ministre donne trois semaines aux membres de son gouvernement pour choisir entre la mairie et leur portefeuille ministériel. Tous, à l'exception de Louis Besson (Chambéry) et peut-être de Jean-Jack Queyranne (Communauté urbaine de Lyon), ont déjà choisi de rester au gouvernement. Ceux qui ont échoué aux municipales – Elisabeth Guigou, Jack Lang, Jean-Claude Gayssot, Dominique Voynet – ne seront pas sanctionnés. *« Prime aux vaincus ! »*, ont vivement regretté certains ministres-maires.

Lionel Jospin réunira ses ministres en séminaire le 31 mars pour tirer tous les enseignements de la défaite, notamment des abstentions et des mauvais reports de voix. Faut-il, dans la perspective de la présidentielle et des législatives, s'intéresser aux voix du centre ou à celles de la gauche de la gauche, ou les deux à la fois, et comment s'y prendre ?

► www.lemonde.fr/municipales

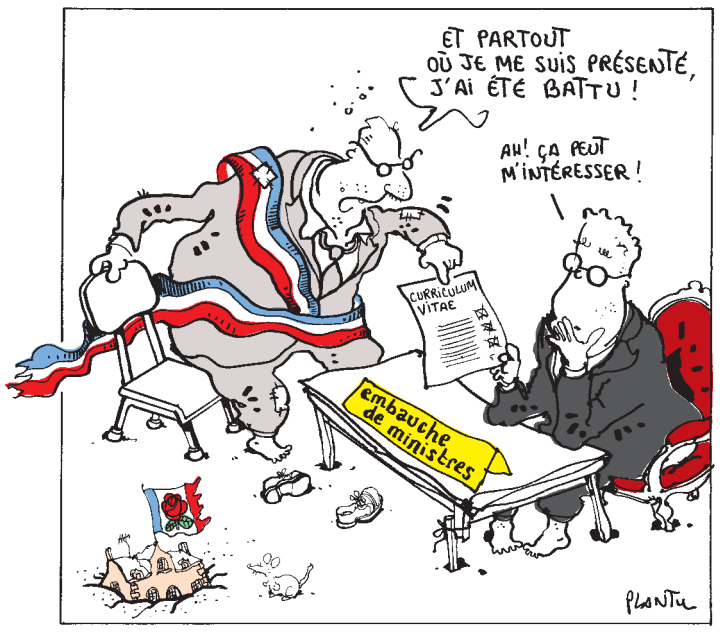

● Sondage : échec à gauche p. 6
● Ministres : la fin des cumuls p. 7
● Lyon : la nouvelle équipe p. 8
● Paris : les projets de Delanoë p. 9
● Le vote régionaliste p. 10
● Notre chronique télévision p. 38

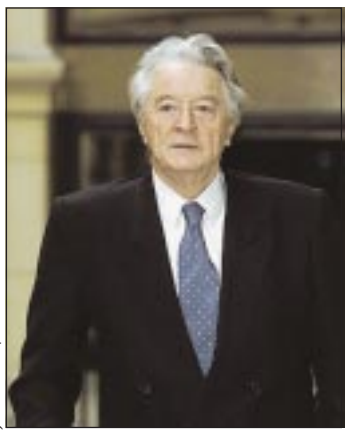

JACK GUEZ/AFP

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE ELF

M. Dumas à la peine

Dans le réquisitoire du procès Dumas, prononcé lundi 19 mars, le substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, a réclamé des peines très sévères : deux ans de prison ferme et 2,5 millions d'amende contre Roland Dumas ; trois ans de prison dont un avec sursis contre son ex-compagne, Christine Deviers-Joncour ; cinq ans d'emprisonnement contre Loïk Le Floch-Prigent et Alfred Sirven, anciens dirigeants du groupe Elf. Compte rendu d'audience et extraits du réquisitoire. p. 12

Bruxelles au chevet du téléphone mobile

PEUT-ON encore sauver la troisième génération de téléphonie mobile (UMTS) ? Erkki Liikanen, commissaire européen aux entreprises et à la société de l'information, dévoile, dans un entretien au *Monde*, les nouvelles propositions de la Commission pour sauver les télécommunications européennes du naufrage. M. Liikanen propose de confier davantage de pouvoirs à l'Union, notamment un droit de regard et de veto sur les décisions des Etats membres. A court terme, il propose d'allonger la durée des licences déjà attribuées, de permettre la construction en commun de réseaux par plusieurs opérateurs et d'autoriser, pour finir, la revente des fréquences.

Lire page 22
et notre éditorial page 19

Les artistes colombiens veulent entrer sans visa dans la « mère patrie » espagnole

MADRID
de notre correspondante

« Monsieur le président, nous voulons vous expliquer, avec le plus grand respect, qu'il nous paraît dépourvu de fondement que votre gouvernement exige de nous un visa pour pénétrer en Espagne, et, si cette décision est adoptée, nous ne reviendrons plus visiter la péninsule ibérique... » C'est par ces mots sans détour que commence la lettre ouverte, publiée dimanche 18 mars, dans le quotidien *El Pais*, et destinée au chef du gouvernement espagnol, le conservateur José Maria Aznar. Les signataires sont des intellectuels et artistes colombiens. Et non des moindres puisqu'il s'agit du sculpteur Fernando Botero, du Prix Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez et des écrivains Alvaro Mutis, Fernando Vallejo, Willian Ospina, Dario Jaramillo Agudelo, et de Hector Abad Faciolince. Tous abondamment publiés et reconnus en Espagne.

D'où vient ce mouvement d'humeur ? C'est, semble-t-il, la décision, jeudi à Bruxelles, d'imposer des visas aux ressortissants colombiens pour visiter les pays de la Communauté qui l'a motivé. L'Espagne s'est abstenue lors du vote, mais ne s'y est pas opposée. Elle devra donc, à compter d'avril, demander des visas aux Colombiens. Elle restait, jusqu'alors, l'un des seuls pays européens avec l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne à ne pas en exiger. Ce qui conduit les auteurs de la lettre ouverte à dire à M. Aznar qu'entre ses mains *« repose la décision d'unir ou de désunir les peuples hispano-américains. La mère patrie pourra se comporter comme telle envers nous et ne pas nous tourner le dos, dans un des moments les plus durs de notre histoire ou elle pourra se comporter aussi comme une "marâtre sans pitié" »*.

« On ne peut compter avec nous quand il s'agit de donner de l'importance à notre langue, pour ensuite nous écarter quand cela convient à l'Europe », expliquent-ils avant de conclure : *« Nous ne reviendrons pas tant que l'on nous soumettra à l'humiliation de présenter un permis pour pouvoir visiter ce que, jamais, nous n'avons considéré comme une terre étrangère. »*

Le gouvernement Aznar se serait bien passé de cette lettre, empêtré qu'il est depuis plusieurs semaines dans les contradictions de sa loi restrictive sur l'immigration. Face aux grèves de la faim, manifestations et marches de protestation – dont la dernière en date, précisément dimanche, à Madrid, pour réclamer un statut décent pour les sans-papiers, le gouvernement n'arrive pas à imposer sa solution. Surtout au moment où l'opposition socialiste va déposer un recours devant le Tribunal constitutionnel contre la loi incriminée.

Quant aux dernières initiatives gouvernementales, elles n'ont pas été couronnées de succès. Soucieux, justement, de préserver une certaine entente avec les pays latinos, le responsable du dossier immigration avait imaginé des charters, pour que les sans-papiers équatoriens, nombreux ici, régularisent leur situation à Quito... afin de revenir en Espagne. D'abord méfiants, les immigrés ont pris le gouvernement au mot : 24 000 d'entre eux se sont inscrits pour ce charter légal. Résultat, débordées et ayant fait un rapide calcul, les autorités espagnoles ont dû discrètement expliquer qu'elles renonçaient.

Marie-Claude Decamps

KARL LAGERFELD

MODE

Karl l'ambigu

On croit le connaître avec son costume et ses chemises noires, ses cheveux poudrés, son catogan, ses lunettes fumées, son éventail froufroutant. Mais Karl Lagerfeld *(photo)*, directeur artistique de Chanel, est un homme secret dont l'âge, la vie privée et la fortune restent dans le flou. Par ailleurs, pour les collections de l'automne-hiver 2001-2002, Paris confirme sa prédilection pour la diversité. p. 18 et p. 30-31

La Turquie acculée aux réformes

KEMAL DERVIS

AUX PRISES avec une grave crise financière, Ankara a annoncé, lundi 19 mars, un accord avec le FMI. Le nouveau ministre de l'économie, Kemal Dervis, a noué dans les milieux financiers internationaux des contacts précieux pour aider au redressement de son pays.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 321 - 7,50 F

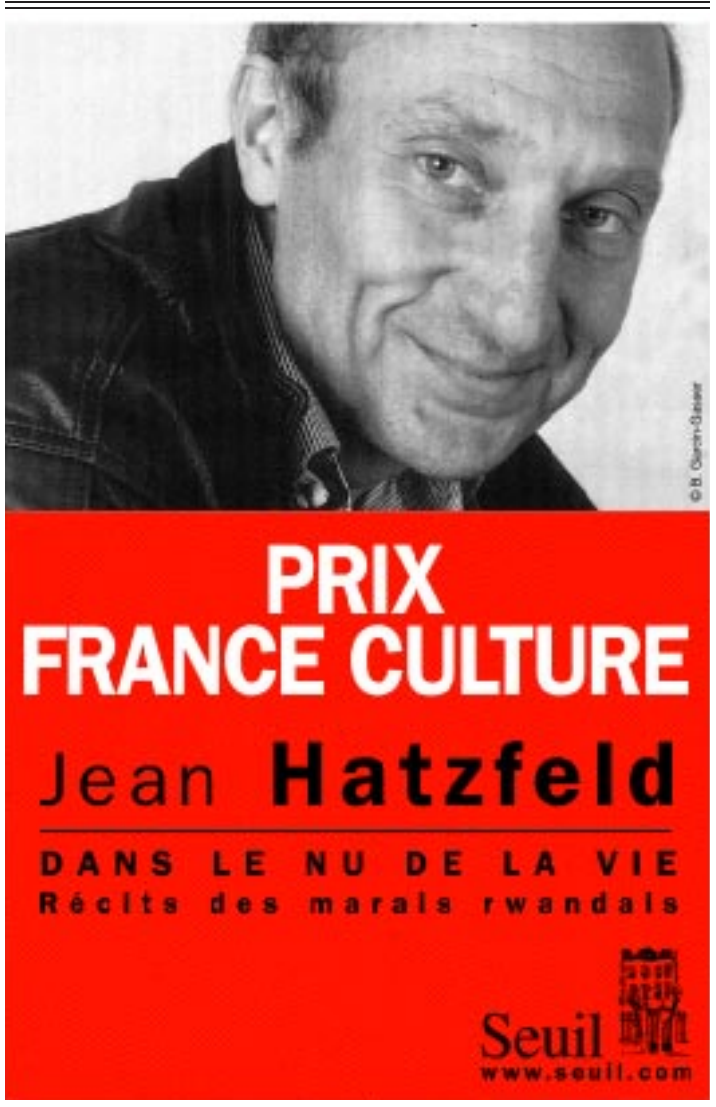

L'histoire d'amour des Américains et de Wall Street

SOUVENT les passions trop violentes se terminent mal. Celle des Américains pour les actions n'a cessé de grandir au cours des vingt dernières années. Deux décennies pour que Wall Street devienne, pour le meilleur et maintenant peut-être pour le pire, le moteur de l'économie américaine. *« La Bourse a changé la taille des maisons où nous vivons, la gamme des voitures que nous conduisons, comment nous prenons nos vacances... »*, explique Douglas R. Cliggott, stratège de la banque JP Morgan Chase, dans le *New York Times* du 18 mars. *« L'extra- ordinaire progression du patrimoine moyen des Américains nous a même permis de supporter ce qui, au regard des précédents historiques, serait considéré comme un endettement insupportable »*, ajoute-t-il.

Du chauffeur de taxi au dirigeant d'entreprise, les Américains ont été emportés par la fièvre des actions. Ils sont aujourd'hui plus de 70 millions à en détenir directement ou indirectement via des fonds de pension. Les performances de Wall Street ont modifié la façon dont ils gèrent leur épargne et préparent leur retraite. Les enfants du « baby-boom » ont fini par oublier que les cours pouvaient baisser. Les actions, placements à risques, sont devenues le moyen le plus commode et paradoxalement le moins dangereux de s'enrichir. La spéculation a pris le pas sur l'investissement. Les plus audacieux et les plus téméraires ont été récompensés et les plus prudents et expérimentés, attachés à la valeur réelle des entreprises cotées, ont été considérés comme dépassés. Les épargnants ont boudé les placements traditionnels, l'assurance-vie, les produits monétaires et même l'immobilier pour aller en Bourse et acheter, souvent à crédit, des parts de fonds investis en actions. En juin 1996, l'hebdomadaire *Business Week* décrivait cet engouement par ce titre en une : « America's love affair with stocks » (l'histoire d'amour de l'Amérique avec les actions). En 1999, les ménages américains consacraient 60 % de leur épargne à l'achat d'actions, le double du chiffre de 1982.

Comment le leur reprocher ? Entre juillet 1982, quand le Dow Jones se « traînait » à 777 points, son plus bas niveau depuis 1966, et son sommet historique de 11 722 points atteint en janvier 2000, l'indice a été multiplié par 15.

Eric Leser

Lire la suite page 19
et nos informations page 4

BERLIN FILM FESTIVAL/AP

CINÉMA

Spike Lee, colère noire

Avec *The Very Black Show*, Spike Lee montre comment les images ont été un moyen d'asservissement de la minorité noire aux Etats-Unis. Autres sorties : *Ali Zaoua, prince de la rue*, de Nabil Ayouch, *Nuages de mai*, de Nuri Bilge Ceylan, *Quills*, de Philip Kaufman. p. 34 à 37

International 2
France 6
Société 12
Régions 16
Carnet 17
Horizons 18
Entreprises 22
Communication 24
Tableau de bord 25
Aujourd'hui 29
Météorologie-Jeux 33
Culture 34
Guide culturel 37
Kiosque 38
Abonnements 38
Radio-Télévision 39

EUROPE **Aux prises avec une grave crise financière, le gouvernement d'Ankara a annoncé, lundi 19 mars, un accord de principe avec le Fonds monétaire international. Le FMI ne prévoit pas de nouveaux crédits mais devrait accélérer les versements du programme de plus de 6 milliards de dollars annoncé en novembre. Les mesures de restructuration envisagées par Ankara devraient être connues à la mi-avril. ● UN PROGRAMME pour l'Europe a également été présenté lundi dans ses grandes lignes. Fruit d'un compromis avec les nationalistes, il est très en-deçà des réformes qu'attend l'Union européenne pour examiner la candidature turque à l'adhésion. ● LES PARTENAIRES occidentaux de la Turquie demandent la mise en œuvre concrète de réformes rompant avec les pratiques politiques du pays. ● KEMAL DERVIS, nouveau ministre de l'économie, devra vaincre de vives résistances dans les partis.**

La Turquie est acculée par la crise à des réformes de fond

Ankara a obtenu lundi le soutien de principe du Fonds monétaire international mais devra mettre en œuvre des mesures de restructuration auxquelles les partis jusqu'ici rechignaient. Les mesures annoncées en vue d'une adhésion à l'UE sont très en-deçà des demandes européennes

ISTANBUL
de notre correspondante

Après un mois de flottement et d'incertitude quant à l'avenir, un coin du rideau a été levé lundi 19 mars en Turquie avec l'annonce, d'une part, d'un nouvel accord de principe avec le Fonds monétaire international (FMI) et la publication, d'autre part, du « programme national », c'est-à-dire le document très attendu sur les réformes que le gouvernement turc entend entreprendre en vue de l'adhésion à l'Union européenne.

Ces deux développements, positifs bien qu'insuffisants pour garantir à la Turquie des lendemains meilleurs, sont intervenus à la veille d'un test crucial pour les autorités turques : le 20 mars, la Turquie devait emprunter entre 2,5 et 3,5 milliards de dollars sur le marché domestique afin de pouvoir rembourser 3 milliards de dette interne le jour suivant. Alors qu'avant la crise financière le Trésor aurait pu emprunter sur une période de trois ans à des taux acceptables, la durée des bons qui seront vendus mardi ne sera que de 98 jours et les taux d'intérêt, directement liés au niveau de confiance accordé par les investisseurs au gouvernement, pourraient atteindre 200 %.

L'appui des institutions financières internationales telles que le FMI et la Banque mondiale est important pour permettre à la Turquie d'accéder aux capitaux étrangers qui l'aideront à surmonter la crise. *« Le Fonds ne veut pas d'autres crises en Turquie. Nous voulons un programme robuste et les bases d'un programme robuste se trouvent dans certains des accords que nous avons conclus aujourd'hui »*, a déclaré Michael Deppler, chef du département Europe au FMI. Le vice-président de la Banque mondiale, Nicholas Stern, qui a rencontré le premier ministre Bülent Ecevit lundi à Ankara, a également affirmé son désir d'aider la Turquie à surmonter la crise. La Banque mondiale prévoit de l'aider à restructurer son système bancaire, dont la faiblesse a causé les remous financiers des semaines écoulées.

L'accord préliminaire conclu avec le FMI, qui devrait être suivi par une lettre d'intention à la mi-avril et par un nouveau programme de stabilisation économique, ne prévoit pas de nouveaux crédits. Le Fonds avait déjà promis 4 milliards de dollars dans le cadre du programme initial, signé en décembre 1999, et ajouté 7,5 milliards en novembre 2000 pour permettre à la Turquie de surmonter une première crise dans le secteur bancaire.

Le Fonds pourrait cependant accélérer le déboursement de 6,25 milliards de dollars déjà annoncés. Son appui donne également à la Turquie la crédibilité dont elle a besoin pour approcher les pays du groupe des Sept avec l'espoir d'obtenir de nouveaux prêts. Une injection de capitaux est nécessaire pour permettre à la Turquie d'échapper à la spirale inflationniste que cause l'endettement interne à court terme à taux élevés.

Le nouveau ministre de l'économie, Kemal Dervis, a estimé qu'environ 13 milliards de dollars seraient nécessaires pour entreprendre d'urgence la restructuration du secteur bancaire, et notamment des banques publiques, dont les pertes font peser un fardeau insoutenable sur les finances de l'Etat.

LES PROMESSES NE SUFFISENT PLUS

Jusqu'à présent, les gouvernements étrangers n'ont été qu'à moitié convaincus par les promesses de réformes du gouvernement turc. La récente crise financière avait été déclenchée par une dispute entre le premier ministre Bülent Ecevit et le président Ahmet Necdet. Les signes de tension à la tête du pays, qui s'ajoutaient au retard dans la mise en œuvre du programme de réformes économiques et à des doutes sérieux sur la volonté de changement des autorités, avaient finalement eu raison de la confiance des investisseurs.

Le « programme national », préparé en vue de l'adhésion à l'Union européenne, permettra de mesurer la volonté de réforme du gouvernement. *« Notre programme national est un gigantesque projet de transformation*, a déclaré le vice-premier ministre Mesut Yilmaz, responsable des affaires européennes. *C'est une révision fondamentale de la structure politique, économique, sociale et administrative de la Turquie. »*

La rédaction du volet politique a donné lieu à des débats animés au sein de la coalition. La faction ultranationaliste et l'armée s'opposaient à octroyer aux Kurdes le droit à l'éducation et à la télévision dans leur langue. La formule retenue ne satisfera vraisemblablement pas entièrement les Européens, puisqu'elle donne simplement aux citoyens turcs, en termes vagues, le droit de s'exprimer dans la langue quotidienne de leur choix, pour autant qu'elle ne soit pas utilisée à des fins séparatistes.

Sur la peine de mort également, les autorités sont demeurées timides, se contentant de maintenir le gel des exécutions, qui dure depuis 1984, et renvoyant à l'Assemblée nationale la responsabilité d'une éventuelle abolition à moyen terme. Le programme prévoit cependant d'élargir la liberté d'expression, d'accorder des droits syndicaux plus étendus aux travailleurs et de réviser la Constitution et le code pénal.

Mais les promesses ne suffisent plus. C'est désormais la mise en application de ces réformes, économiques et politiques, qui fournira la preuve de l'engagement de la Turquie et déterminera le niveau de l'assistance internationale qu'elle peut espérer obtenir.

Nicole Pope

Kemal Dervis, nouvel homme fort de l'économie

ISTANBUL
de notre correspondante

D'emblée, le ton est différent, le langage direct, l'attitude ouverte : Kemal Dervis, le nouveau ministre turc de l'économie ne promet pas la lune. Il décrit, calmement et en termes sobres, une situation financière grave mais dont, affirme-t-il, la Turquie peut se sortir.

PORTRAIT
Le nouveau ministre de l'économie apporte une bouffée d'air frais dans la sphère politique

Vice-président de la Banque mondiale, responsable du programme de lutte contre la pauvreté, cet homme de cinquante-deux ans n'a pas hésité à quitter une institution où il a passé vingt ans de sa vie pour répondre à l'appel à l'aide de la mère patrie.

Parachuté par la crise au cœur du système politique, Kemal Dervis, qui a fait ses études à la London School of Economics avant d'obtenir un doctorat à Princeton, a immédiatement conquis les Turcs. Son franc-parler, son désir d'ouverture, ses efforts de concertation contrastent avec les pratiques des politiciens traditionnels, dont la carrière s'étend souvent sur plusieurs décennies. Pour convaincre les syndicats d'appuyer ses efforts, alors que le chômage ne cesse de croître et que la dévaluation de la livre pèse lourdement sur le budget des salariés, M. Dervis n'a pas hésité à engager le dialogue direct à la télévision, répondant avec calme et aisance à leurs questions parfois hostiles.

Aux yeux du premier ministre Bülent Ecevit, qui l'a invité à rejoindre son cabinet, les contacts que M. Dervis a noués dans les milieux financiers internationaux sont des atouts précieux. Le gouvernement espère bien que la réputation du ministre, connu pour son talent de gestionnaire et d'organisateur, convaincra les institutions multilatérales et les gouvernements étrangers de consentir de nouveaux crédits à la Turquie.

DES RISQUES D'ÉCHEC ÉLEVÉS

L'arrivée de M. Dervis au gouvernement ne fait pourtant pas que des heureux. Si Bülent Ecevit, qui est âgé de soixante-quinze ans et paraît de plus en plus fragile, ne se sent pas directement menacé par Dervis, qui était son conseiller dans les années 1970, les autres membres de la coalition ne partagent peut-être pas son enthousiasme pour le nouveau venu, d'autant plus que sa mission, qui prévoit une restructuration fondamentale du système bancaire et une accélération du programme de privatisations, risque de causer des changements profonds au sein du monde politique.

M. Dervis a pour l'instant choisi de rester à l'écart des partis, refusant l'invitation de M. Ecevit, qui lui offrait une place au sein de son Parti démocratique de gauche.

Personne ne met en doute les compétences du nouveau ministre sur le plan économique. Nul ne conçoit encore sa capacité à survivre dans la jungle politique turque et à éviter les pièges tendus par des collègues pas toujours bien intentionnés. Un de ses ancêtres, Halil Hamid Pacha, grand vizir de 1782 à 1785, avait payé un prix élevé pour sa politique réformiste : capturé par ses rivaux, il avait été décapité.

Ceux qui le connaissent de longue date affirment que Kemal Dervis est un homme prudent. Bien qu'il ait vécu à l'étranger pendant de longues années, il n'a jamais perdu contact avec son pays d'origine et a suivi les développements politiques de très près. Dans les années 1990, il avait été un des membres fondateurs du Mouvement pour la nouvelle démocratie, dirigé par l'homme d'affaires Cem Boyner, qui avait brièvement tenté d'insuffler un vent de libéralisme dans la politique turque avant de disparaître après un échec cuisant aux élections de 1995.

Il est trop tôt pour annoncer la naissance d'une nouvelle étoile au firmament politique turc : les risques d'échec demeurent élevés. Kemal Dervis ne parviendra peut-être pas à répondre aux attentes du public, mais son arrivée a d'ores et déjà apporté une bouffée d'air frais dans le monde asphyxié de la politique turque.

N. P.

VINCENT VAN GOGH
ARLES, VUE DES CHAMPS DE BLÉ
1888
DESSIN À LA PLUME DE ROSEAU ET SÉPIA
31,2 X 24,2 CM
ESTIMATION
$4.000.000 – 6.000.000

LA COLLECTION BERGGRUEN

EXPOSITION DU 21 AU 24 MARS

SÉLECTION DES VENTES IMPRESSIONNISTES, MODERNES ET CONTEMPORAINES DE MAI À NEW YORK

PHILLIPS, DE PURY & LUXEMBOURG
11, PLACE DES ÉTATS-UNIS
75116 PARIS
10-19H

INFORMATIONS
SIMON DE PURY
DANIELLA LUXEMBOURG
+41 22 906 80 00
+41 22 906 80 01 FAX

NEW YORK
HOWARD RUTKOWSKI
+1 212 570 4830
+1 212 570 2207 FAX

PARIS
MARIE-LAURE DE CAZOTTE
01 53 30 30 85
01 53 30 30 23 FAX

PHILLIPS
AUCTIONEERS

La « démocratie à la turque » a fait son temps

LES ANNONCES faites lundi à Ankara vont peut-être alléger un peu le lourd climat d'attente qui pèse en Turquie depuis le déclenchement de la crise monétaire et financière à la fin du mois dernier ; mais on est encore loin du but. Cette crise, la plupart des commentateurs en Turquie l'analysent non pas comme un accident de parcours économique, mais comme une crise de confiance profonde envers tout le système de gestion du pays, une crise de régime.

ANALYSE
Le « plus jeune pays d'Europe » s'ouvre comme jamais sur le monde

On cite volontiers des sondages effectués récemment qui ont montré que la moitié des personnes interrogées ne sauraient pas pour qui voter ou ne voteraient pas s'il y avait des élections demain, et qu'aucun parti ne recueille auprès de l'autre moitié les 10 % de suffrages nécessaires pour entrer au Parlement. *« Il y a une dichotomie totale entre la population et le système politique,* dit un chef d'entreprise ; *ce régime ne représente plus le peuple ; les gens ne croient plus à la "démocratie à la turque". »* Ils doutent surtout de la capacité de la classe politique à mettre en œuvre les changements que la crise rend urgents mais qui heurtent de front ses propres intérêts.

L'une des composantes de cette *« démocratie à la turque »* est une économie très largement étatiste qui a fait le lit des pratiques clientélistes des partis et de la corruption. Les trois partis membres de la coalition sont liés chacun à l'une des banques d'Etat et à de grandes entreprises publiques. S'attaquer à la racine du mal – restructurer le secteur bancaire, accélérer les privatisations, faire prévaloir la transparence – suppose de la part de ces partis des sacrifices considérables, et on a pu constater ces derniers temps à quel point ils y rechignent.

Le premier ministre, Bülent Ecevit, qui prétend être l'homme du changement historique en Turquie, s'est montré ces dernières semaines complètement dépassé par la situation. C'est lui qui a déclenché la tourmente financière, sans même apparemment s'en rendre compte, en faisant état publiquement d'une altercation qu'il venait d'avoir avec le président de la République. Après quoi il a multiplié les maladresses, notamment en disant tout le mal qu'il pensait du FMI, alors que la Turquie a plus besoin que jamais du soutien des institutions financières internationales.

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE

Il y a dans l'entourage de M. Ecevit à la fois des hommes de bonne volonté aux pouvoirs limités – comme le ministre de l'intérieur, qui s'est engagé dans la lutte contre la corruption –, des kémalistes arc-boutés dans une défense idéologique de l'Etat totalement anachronique et des profiteurs du système clientéliste. Le président, homme très populaire parce qu'au-dessus des partis, n'a quant à lui pas les moyens constitutionnels de gouverner.

Dans la situation d'extrême urgence que traverse aujourd'hui le pays, Kemal Dervis, appelé à la rescousse et qui s'est vu confier un super-ministère de l'économie, apparaît donc comme le messie : l'homme venu d'ailleurs, jamais mêlé au système politique et armé de la solide expérience de la Banque mondiale. Mais, comme le fait remarquer un économiste français d'Istanbul, *« il a des airs de "lonesome cowboy" »*. Certains commentateurs incrédules le voient déjà comme le futur bouc émissaire de responsables politiques qui feront tout pour lui interdire le succès d'une entreprise de modernisation qui les condamnerait. Mais c'est peut-être se montrer trop pessimiste : l'heure de vérité a sonné, la banqueroute menace, et on voit mal qui pourrait tirer profit d'un échec de M. Dervis.

L'idée que l'armée pourrait venir à s'en mêler directement, comme elle le fit à trois reprises dans le passé, apparaît aujourd'hui en Turquie comme une incongruité. Un signe que ce pays change en profondeur. Beaucoup le présentent comme *« le pays le plus jeune d'Europe »* et soulignent que, au-delà même de l'intelligentsia stambouliote et des milieux d'affaires éclairés, à l'heure de la globalisation, il s'ouvre comme jamais sur le monde. Ils soulignent aussi que, dans son écrasante majorité, la population est aujourd'hui favorable à l'adhésion à l'Europe.

En dépit de l'immobilisme de la classe politique turque, en dépit du combat d'arrière-garde que mènent encore l'armée et les nationalistes, et que l'on peut mesurer par exemple à la timidité du programme pour l'Europe présenté lundi, ce sont autant de motifs de ne pas désespérer de la Turquie.

Claire Tréan

L'Union européenne et l'OTAN coordonnent leurs efforts pour soutenir la Macédoine

Skopje annonce une « opération finale » contre les rebelles albanais

L'Union européenne et l'OTAN, réunis, lundi 19 mars à Bruxelles, ont annoncé la coordination de leurs efforts militaires et civils pour éviter une guerre civile en Macédoine. L'Alliance atlantique enverra des renforts à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine. Des troupes supplémentaires ont été dépêchées à Tetovo. Skopje a annoncé le lancement d'une *« opération finale »* contre les rebelles albanais de l'UCK. *(Lire aussi page 21.)*

LA MACÉDOINE a envoyé des renforts, lundi 19 mars, près de sa frontière avec le Kosovo en vue de lancer une *« opération finale »* contre les rebelles albanais déployés dans les collines surplombant Tetovo (Nord). Pour leur part, l'OTAN et l'Union européenne ont uni pour la première fois leurs forces afin d'empêcher le pays de sombrer dans la guerre civile tout en écartant pour le moment toute intervention militaire. Washington ainsi que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan ont également et respectivement condamné *« les actes de violence des extrémistes albanais »*.

Redoutant un embrasement généralisé des Balkans, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont, pour la première fois, rencontré le secrétaire général de l'Alliance atlantique, George Robertson, pour arrêter une stratégie commune et se partager les rôles civil et militaire en présence du chef de la diplomatie macédonienne, Srdjan Kerim. L'UE a exprimé sa *« profonde préoccupation »* face à l'escalade de la violence en Macédoine, et renouvelé sa *« forte condamnation des tentatives des extrémistes ethniques albanais pour déstabiliser »* la Macédoine et la région, rapporte le bureau du *Monde* à Bruxelles. Les ministres ont réaffirmé leur attachement *« à la souveraineté et à l'intégrité territoriale »* de la Macédoine *« en tant qu'un seul Etat multiethnique »*. Javier Solana, haut représentant pour la politique extérieure de l'UE, est par ailleurs arrivé, lundi, à Skopje, afin de démontrer le soutien de l'Union européenne au gouvernement de la Macédoine.

« CERCLE VICIEUX »

La position de Bruxelles a, semble-t-il, satisfait le ministre macédonien. *« Nous travaillons ensemble pour sortir de ce cercle vicieux dans lequel les extrémistes essayent de nous entraîner »*, a-t-il dit en promettant *« de les isoler et de les neutraliser »*. Pour ce faire, des chars, des transports de troupes blindés et des renforts en hommes ont été dirigés vers Tetovo, la plus grande ville albanophone de Macédoine, où les troupes du ministère de l'intérieur pilonnent, depuis mercredi 13 mars, les positions des maquisards de l'Armée de libération nationale (UCK). *« Les forces de sécurité macédoniennes vont bientôt lancer une opération finale pour détruire les terroristes »*, a déclaré le porte-parole gouvernemental.

Le président russe, Vladimir Poutine, a pour sa part exhorté la communauté internationale à recourir à tous les moyens, y compris militaires si cela est nécessaire, pour arrêter la propagation de l'extrémisme albanais dans les Balkans. Son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, actuellement à Belgrade, essaiera de coordonner la position russe avec celle des dirigeants de la région puis avec celle des Occidentaux. Après la Yougoslavie, M. Ivanov compte se rendre en Macédoine et en Albanie pour des consultations.

A Bruxelles, la stratégie mise au point par l'UE et l'OTAN prévoit que l'OTAN s'occupe du volet militaire, qui consistera à couper les lignes de ravitaillement en armes et en munitions de la guérilla. *« L'objectif sera poursuivi avec une extrême vigueur »*, a dit M. Robertson, en précisant qu'il fallait isoler un *« nombre limité d'extrémistes »*. Il a toutefois exclu de modifier le mandat de la KFOR afin de lui permettre d'intervenir directement en Macédoine.

L'Union européenne, qui s'occupe de son côté du volet civil, a mis en garde les Kosovars tentés d'aider l'UCK et a salué la retenue dont l'Albanie fait preuve. Parallèlement, Bruxelles veut traiter le mal à la racine en améliorant le sort des Albanophones de Macédoine, par exemple en finançant la construction d'une université albanophone à Tetovo. L'UE incite ainsi la Macédoine à entamer un dialogue avec les dirigeants albanophones modérés, mais elle lui laisse le choix des instruments à mettre en œuvre.

Pour leur part, les rebelles de l'UCK ont appelé, dans un communiqué obtenu lundi par Reuters, tous les Albanais *« où qu'ils soient »* à contribuer financièrement à leurs opérations et ont annoncé la création d'un fonds à cet effet. – *(AFP, Reuters.)*

La « trahison » de la France n'a pas enflammé le pays

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

Des supporters du Club de Galatasaray agressés lors d'un match contre le PSG, le 13 mars à Paris : il ne manquait que cela pour ranimer les braises. En janvier, l'adoption par la France d'une loi reconnaissant le génocide arménien de 1915 avait provoqué une vague de protestations outragées en Turquie. L'émotion était toutefois en passe de retomber lorsque survint le match fatal. Le lendemain, les visages des Stambouliotes malmenés à Paris s'étalaient à la « une » de tous les quotidiens – preuves sanguinolentes de la haine aveugle que les Français (*« les Barbares »* titrait en grosses lettres rouges l'un de ces journaux) sont désormais supposés vouer aux Turcs.

Les manchettes de la presse turque ne font généralement pas dans la dentelle et celles-ci excédaient largement l'ampleur réelle du ressentiment populaire. La France a certes déçu, d'autant plus qu'elle était considérée par les Turcs comme leur plus solide alliée en Europe. Le mot de *« trahison »* revient très fréquemment dans leurs commentaires à propos de cette loi sur le génocide arménien, qu'ils interprètent comme une insigne faiblesse de l'exécutif français, à l'approche des élections municipales, face à une communauté arménienne très agissante. Mais, aux prises avec l'une des plus graves crises économiques qu'ils aient jamais connues, les Turcs ont ces temps-ci d'autres chats à fouetter. Ils ne semblent plus prêts non plus à s'enflammer sur un sujet qui n'est relié pour eux à aucune actualité concrète.

Les plus pro-européens des Turcs sont les plus affectés par cette « brouille »

« Rien à voir, déclare un journaliste, *avec la colère de 1998 contre l'Italie »*, quand Rome libérait Öcalan, chef du mouvement armé kurde (PKK) en guerre dans l'est du pays contre les forces turques. *« Rien à voir,* dit lui aussi un responsable du lycée Galatasaray d'Istanbul, *avec la vigueur des réactions contre la France que j'ai connues autrefois, par exemple lorsque Gaston Deferre avait inauguré à Marseille un monument commémoratif du génocide arménien.* » La bienveillance française envers une cause arménienne que l'Asala défendait par le terrorisme et dans laquelle les Turcs voyaient les prémices de revendications territoriales les ulcérait à l'époque unanimement.

Dans ce lycée Galatasaray – éminent établissement bilingue franco-turc conçu en 1868 par Victor Duruy et qui, depuis, forme toujours une assez large partie des élites du pays –, les élèves ont commenté avec une ironie narquoise la loi sur les événements de 1915, en se gaussant gentiment de la moindre ardeur des députés français à propos de la guerre d'Algérie. Ces jeunes gens, par ailleurs, ne sauraient soutenir un autre club de football que celui qui porte le même nom et arbore le même logo que leur lycée (d'où il est né) ; ils n'ont cependant réagi au pugilat de la semaine dernière sur le stade parisien qu'*« en déplorant le fanatisme d'où qu'il vienne »,* raconte encore le vice-recteur du lycée. *« D'ailleurs,* ajoute-t-il, *les Turcs en général ont beaucoup perdu de cette dignité blessée, de ce complexe obsidional, qui participaient autrefois du sentiment national ; ce pays s'est beaucoup ouvert. »*

Les réactions envers la France sont un indicateur du degré de conformisme des uns et des autres par rapport à l'idéologie kémaliste. Sur le sujet lui-même – le tabou des événements de 1915 –, personne n'est certes allé jusqu'à prendre le contre-pied de l'Histoire officielle qui récuse la version arménienne des faits et le terme de « génocide ». Pour l'avoir fait l'année dernière, le vieux militant des droits de l'homme Akin Birdal est poursuivi en justice et passible de six ans de prison pour *« diffamation de la nation turque »*. Mais des voix nombreuses se sont exprimées – dans la presse, dans les milieux d'affaires – pour qu'on délègue enfin cette question aux historiens et aux juristes.

A Ankara, siège des pouvoirs politiques, la réaction officielle a été virulente, avec annonce de mesures de rétorsion économiques. *« Vu la structure actuelle du pouvoir, le gouvernement ne pouvait pas faire moins »,* note un observateur en faisant allusion au contrôle que l'armée, gardienne du dogme ataturkiste, exerce sur les affaires publiques. Pour la même raison, c'est le secteur de l'armement français qui semble devoir pâtir le plus, avec l'exclusion pour un an d'Alcatel et de Thales d'appels d'offres du ministère de la défense.

Mais les représailles annoncées sont pour partie aussi déclamatoires : *« On a exclu les firmes françaises y compris de projets qui n'existaient pas »*, dit un Français d'Istanbul, en citant celui d'un pont autoroutier au-dessus du golfe d'Izmit, dont la réalisation était rien moins que décidée. Quant au mot d'ordre d'embargo sur les produits français, il risque d'être noyé dans la diminution globale des importations que la crise économique va imposer à la Turquie.

« Ce boycott est idiot », déclare pour sa part Ishak Alaton, qui dirige à Istanbul l'important groupe de construction Alarko et qui, d'une façon générale, n'a pas la langue dans sa poche. Pour lui, comme pour d'autres chefs d'entreprise et nombre d'intellectuels ou d'éditorialistes, les réactions officielles à la loi française sur le génocide sont l'un des symptômes de l'anachronisme du régime, de ses résistances au changement et au rapprochement avec l'Europe.

Il n'a pas manqué de bons serviteurs de l'Etat pour obtempérer, au moins en apparence, chacun à son niveau, au mot d'ordre de rétorsion envers la France. Par exemple, l'université d'Istanbul a annoncé qu'elle suspendait les programmes de coopération avec l'Institut français. Puis elle est revenue partiellement, quelques jours plus tard, sur cette décision... Certains intellectuels connus pour leur kémalisme pur et dur ont enfourché, en revanche, avec une réelle conviction la colère officielle.

Les plus pro-européens des Turcs sont les plus affectés par cette « brouille » avec la France. Ils s'inquiètent des intentions de l'Europe envers leur pays, notent amèrement que le sommet de Nice n'a même pas mentionné le nom de la Turquie dans ses conclusions ; ils craignent que l'Union européenne tout entière ne s'empare un jour de la polémique sur le génocide arménien comme prétexte pour masquer un inavouable refus de considérer la Turquie comme un pays candidat à l'adhésion.

C. T.

Lawrence Summers, secrétaire au Trésor de l'administration Clinton

« L'économie américaine est en très bon état, mais le schéma de la croissance mondiale est déséquilibré »

Dans une interview au *Monde*, l'ex-secrétaire au Trésor, Larry Summers, se veut rassurant sur l'avenir proche de l'économie américaine, à la veille de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed), dont les analyses anticipaient une baisse des taux. Il souligne, toutefois, les risques liés à l'imbrication des économies américaine et japonaise toutes deux en période de déflation. ***(Lire aussi page 19.)***

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Considéré comme l'un des meilleurs économistes américains, Lawrence Summers, dernier secrétaire au Trésor de l'administration Clinton, vient d'être nommé, à 46 ans, président de l'université Harvard. Fils de professeurs d'économie, neveu de deux prix Nobel d'économie, M. Summers a présidé au plus long cycle de croissance de l'histoire américaine, avec son prédecesseur Robert Rubin et le président de la Réserve fédérale américaine Alan Greenspan.

« Comment définiriez-vous l'état actuel de l'économie américaine ?

– A long terme, l'économie américaine est en très bon état. A court terme, elle est incontestablement confrontée aux défis du ralentissement. Cela reflète la réalité issue du processus de croissance : il y a des signes de surcapacité dans le secteur technologique, il y a eu des problèmes liés à une exubérance excessive dans les prévisions de rentabilité, le niveau des marchés et la distribution du crédit.

– Sommes-nous en phase de récession ?

– On ne peut être sûr de rien, mais à mon avis, l'expansion va se poursuivre.

– Lorsque vous dites *« à court terme »,* quels genres de délais avez-vous en tête ?

– C'est très difficile à juger avec précision. La politique qui a été menée avec succès au cours des huit dernières années a rendu l'économie beaucoup plus résistante : nous sommes revenus aux excédents budgétaires, la crédibilité de la politique monétaire a été renforcée, les institutions financières sont plus solides grâce aux bilans, et le développement des nouvelles technologies a favorisé la hausse de la productivité.

– Comment évaluez-vous les risques de contagion des difficultés économiques entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe ?

– Incontestablement, le schéma de la croissance mondiale est déséquilibré depuis maintenant quelques années, avec une croissance plus rapide des Etats-Unis. Nous avions espéré que le rythme de la

LAWRENCE SUMMERS

croissance mondiale serait tiré vers le haut plutôt que vers le bas, avec une croissance plus forte en Europe et au Japon, mais cela ne semble pas se réaliser. Il y a des signes d'un modèle de croissance en W au Japon, qui semble amorcer un nouveau mouvement vers le bas, et la situation en Europe, bien que plus satisfaisante, n'est pas non plus très motivante, compte tenu de la longueur de la période de croissance relativement lente. Entre le Japon et les Etats- Unis, il y a effectivement un effet de répercussion qui, en ce moment, n'est pas très favorable. Il est évident que ce qui se passe dans l'une de ces différentes régions du monde a tendance à se répéter dans les autres. Et, ces temps-ci, la plupart de ces échos ne sont pas très positifs.

– Est-il possible de se prémunir contre ces risques ?

– Il faut mener une politique résolue d'expansion. Au Japon, cela veut dire combattre la déflation plus agressivement ; en Europe, cela veut dire poursuivre les réformes structurelles et les transformations qui stimulent les investissements.

– A New York, la Bourse a accusé, ces derniers temps, de forts mouvements à la baisse. Comment jugez-vous les relations entre les marchés financiers et l'économie ?

– La Bourse est à la fois un reflet et un facteur de l'économie. Les conditions économiques ont incontestablement un impact sur ses performances, et en même temps, à travers les investissements et la consommation, la Bourse influe sur l'économie.

– Il y a donc un effet de richesse et, par conséquent, un effet de richesse négatif ?

– Tout à fait, mais ils sont très difficiles à mesurer.

– On souligne beaucoup l'importance du facteur psychologique dans la situation actuelle, et certains accusent le président Bush d'avoir contribué à miner la confiance des consommateurs en répétant depuis l'automne que l'économie allait mal. Quel est votre avis ?

– Il est évident que les commentaires des dirigeants ont un impact. Mais je ne crois pas qu'ils soient déterminants : à mon avis le facteur dominant provient du processus de distribution du crédit et de la surévaluation des marchés.

– Qu'est-ce qui peut déclencher la reprise ?

– La politique monétaire a clairement un rôle à jouer, de même que l'évolution des stocks et des capacités de production, l'obsolescence des équipements, tous ces facteurs entrent en ligne de compte.

– Les baisses d'impôts aussi ?

– Telles qu'elles sont actuellement proposées, et compte tenu du temps qu'elles mettront à exercer un effet sur les conditions du crédit, les baisses d'impôts n'auront probablement pas d'effet de stimulation substantiel.

– La nouvelle économie requiert-elle, de la part des pouvoirs publics, des politiques différentes, voire des instruments différents ?

– En réalité, les vertus traditionnelles acquièrent de plus en plus d'importance : maintenir la rigueur budgétaire, éviter l'écueil de l'inflation, promouvoir l'éducation, les sciences fondamentales, éviter que les inégalités ne se creusent, toutes ces questions deviennent plus importantes que jamais dans la nouvelle économie.

– Cette incertitude actuelle sur la croissance économique, les statistiques contradictoires que l'on publie d'un jour sur l'autre, cela vous surprend-il ?

– Je crois que c'est caractéristique des expansions économiques, il y a des périodes de décélération et il y a de l'incertitude. Regardez les longues expansions aux Etats- Unis : nous avons connu une période similaire en 1966, puis en 1986, puis au milieu des années 1990... En phase d'expansion, tous les quatre-cinq ans, on a tendance à se poser ce type de questions.

– Qu'est-ce qui distingue la situation actuelle de l'économie américaine des cycles économiques classiques ?

– Il y a des différences importantes entre les fluctuations cycliques d'aujourd'hui et les schémas traditionnels des fluctuations cycliques. Le schéma caractéristique d'après-guerre, cela a été : hausse des prix, inflation, inquiétude croissante sur l'inflation, coups de frein de la Fed, dérapage de l'économie. Le schéma des années antérieures, qui insistait davantage sur le cycle du crédit, est peut-être plus représentatif ; cela peut vouloir dire que nous sommes en train de nous diriger... vers le passé.

> Il faut mener une politique résolue d'expansion : combattre la déflation au Japon et poursuivre les réformes structurelles en Europe

– Il vous est arrivé d'établir une comparaison avec la situation au Japon de la fin des années 1980...

– Il y a en effet des points communs, mais aussi des différences. La santé du système financier américain, l'évaluation des actifs à leur valeur de marché et la meilleure disposition des autorités à intervenir rapidement constituent des différences très importantes. Il me semble donc que l'expérience japonaise est un avertissement, mais elle n'est pas inéluctable. »

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann

▶ www.lemonde.fr/eco-americaine

Le Japon déterminé à poursuivre ses réformes structurelles

WASHINGTON. En visite de travail à Washington où il a rencontré le président George W. Bush, le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, a appelé l'administration américaine à prendre *« les décisions macroéconomiques appropriées pour relancer la première économie mondiale »*, alors que la Réserve fédérale (Fed) se réunit, mardi 20 mars, pour décider ou non d'un assouplissement de sa politique monétaire. Il a insisté sur les *« différentes mesures »* prises par son gouvernement pour permettre à l'économie japonaise de renouer avec *« une croissance vraiment durable »*. La Banque du Japon a décidé, lundi, de revenir à une politique de taux zéro. Dans un communiqué conjoint, qualifiant l'alliance étroite entre les deux pays de fondement de la paix et de la stabilité dans la région Asie-Pacifique, M. Mori s'est dit déterminé *« à poursuivre des réformes structurelles et régulatoires pour revitaliser l'économie japonaise et renforcer le système financier, y compris en s'attachant à régler les problèmes de dettes des entreprises et des créances douteuses »*. – *(AFP.)*

Le président ivoirien a rencontré au Togo son principal opposant

LOMÉ. Le président ivoirien, Laurent Gbagbo, et l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, qui a été à plusieurs reprises interdit de se présenter à des élections, se sont déclarés favorables à *« l'apaisement »* et à la *« réconciliation »* à l'issue d'entretiens, dimanche et lundi 19 mars, dans la capitale togolaise, Lomé. Grâce à la médiation du président Eyadéma, le chef de l'Etat ivoirien et son principal opposant, qui séjourne depuis novembre à Paris, se sont rencontrés pour la première fois depuis cinq mois. A son retour à Abidjan, M. Gbagbo a cependant déclaré que *« l'Etat de Côte d'Ivoire n'a pas d'engagement à prendre avec un citoyen »*. De source togolaise, on indique que M. Ouattara a demandé la reconnaissance de ses pleins droits civiques et la libération d'une quarantaine de ses partisans emprisonnés. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **VATICAN : des négociations sont en cours avec la Fraternité internationale Saint Pie X,** installée à Ecône (Suisse), a confirmé le Vatican. Présidée par Mgr Bernard Fellay, évêque schismatique ordonné en 1988 par Mgr Lefebvre, la Fraternité regroupe les traditionalistes restés fidèles à l'évêque français dissident, mort en 1991. Interrogé dimanche 18 mars par l'agence italienne ANSA, Mg Camille Perl, secrétaire de la commission pontificale *Ecclesia Dei*, a précisé que des *« solutions juridiques »* sont étudiées pour dépasser le conflit entre Rome et Ecône.

■ **VIETNAM : une adepte de la secte bouddhiste Hoa Hao s'est immolée** par le feu, lundi 19 mars, lors d'une manifestation de son mouvement dans la province de Dong Thap (sud du Vietnam). Selon un communiqué de la secte publié aux Etats-Unis, cette femme de soixante-quinze ans a ainsi protesté contre l'arrestation d'un responsable d'une secte qui, reconnue par les autorités vietnamiennes, compte environ 200 000 membres. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : les autopsies des quatorze corps** des preneurs d'otages de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima en 1996 ont commencé lundi 19 mars, afin de déterminer s'ils n'ont pas été victimes d'exécutions sommaires. Le commando du mouvement révolutionnaire, Tupac Amaru, avait retenu 72 otages pendant 126 jours. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat a commencé,** lundi 19 mars, l'examen du projet de réforme du financement des campagnes électorales présenté par l'ex-rival de George W. Bush à la candidature républicaine pour la Maison Blanche, John McCain. Le projet vise à interdire les contributions non réglementées (*« soft money »*) recueillies auprès d'entreprises ou de syndicats. – *(AFP .)*

■ **KOSOVO : cinq Albanais du Kosovo,** soupçonnés d'être liés à l'attentat contre un autobus serbe le 16 février à Podujevo, ont été arrêtés, lundi 19 mars, dans les zones de Pristina et Podujevo (Nord), a annoncé la force multinationale de paix au Kosovo (KFOR). Cet attentat à la bombe avait provoqué la mort de onze civils serbes. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : après les refus en cascade** de Nicéphore Soglo, puis d'Adrien Houngebdji de se présenter au second tour face à l'actuel chef de l'Etat, Mathieu Kérékou, l'élection présidentielle au Bénin est dans l'incertitude. Arrivé quatrième au premier tour, le 4 mars, Bruno Amoussou devait annoncer, mardi, s'il était candidat au ballotage programmé jeudi. - *(AFP)*

■ **MAGHREB : le conseil des ministres des affaires étrangères** de l'Union du maghreb arabe (UMA), regroupant les cinq pays de l'Afrique du Nord, s'est ouvert le 19 mars à Alger. Le Maroc s'est fait représenter seulement par son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à cette réunion préparatoire à la tenue d'un sommet des chefs d'Etat. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le directeur des services responsables du sarcophage de Tchernobyl**, chape recouvrant les restes du réacteur No.4 de cette centrale, Valentine Koupny, a été récemment limogé pour *« fautes graves »,* a indiqué, lundi 19 mars, un porte-parole de la centrale. Le sarcophage, construit à la va-vite au lendemain de l'explosion, est aujourd'hui miné par de nombreuses fissures, menaçant de libérer ses quelque 160 tonnes de magma radioactif. – *(AFP.)*

Le père de la convertibilité appelé au secours de l'économie argentine

Avec Domingo Cavallo, le président de la Rua joue son va-tout pour tenter d'éviter l'explosion sociale

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Confronté à une crise politique et économique devenue explosive, le président Fernando de la Rua (radical) a annoncé la nomination à la tête de l'économie du père du miracle argentin, Domingo Cavallo, après la démission dans la nuit de lundi 19 à mardi 20 mars de l'éphémère ministre de l'économie, Ricardo Lopez Murphy.

La collaboration de M. Cavallo, ancien super-ministre de l'économie de l'ex-président péroniste Carlos Menem (1989-1999), est considérée comme la dernière chance du président de la Rua pour sortir le pays de la récession et éviter une explosion sociale en Argentine où, de façon inédite, tous les secteurs politiques ont rejeté les dernières mesures d'austérité, annoncées vendredi 16 mars, par Ricardo Lopez Murphy. Ce plan de sauvetage prévoyant des réductions de 4,5 milliards de dollars sur deux ans, des dépenses publiques et des coupes budgétaires touchant principalement l'éducation, a entraîné la démission de plusieurs ministres et une avalanche de protestations. Les étudiants occupent pacifiquement les principales universités de la capitale et ont coupé plusieurs artères du centre-ville, alors que les syndicats ont convoqué une grève générale pour le 21 mars.

ÉLARGIR LA PARITÉ

Bénéficiant du respect du Fonds monétaire international (FMI) et de celui des hommes d'affaires, M. Cavallo, cinquante-cinq ans, est invité à jouer un rôle qu'il connaît déjà, celui de « sauveur » de la patrie. Il y a dix ans, cet économiste libéral formé à Harvard, d'abord ministre des affaires étrangères (1989-1991) du gouvernement Menem, puis de l'économie (1991-1996) avait redressé un pays moribond en inventant le système de convertibilité, une parité fixe entre le dollar et le peso argentin qui avait permis de mettre fin à une inflation à quatre chiffres tout en redonnant confiance aux investisseurs étrangers. Surnommé *« le père du miracle argentin »*, M. Cavallo avait pourtant été limogé en juillet 1996 par le président Menem après avoir dénoncé devant le Congrès l'existence de *« mafias »* dans l'entourage du chef de l'état et une corruption généralisée au sein des institutions qui l'empêchait de mener à bien sa mission.

Malgré les succès macroéconomiques obtenus, M. Cavallo était devenu la bête noire des syndicats et de l'opposition qui l'accusaient d'être responsable d'un taux de chômage record et d'une dégradation sociale sans précédent, alors qu'apparaissaient déjà les premiers signes d'une récession qui n'a fait que s'approfondir. Tout en restant attaché à la parité, M. Cavallo s'est, au cours des derniers mois, déclaré partisan de l'élargir en proposant que le peso soit rattaché à un « panier de monnaies » comme l'euro et le yen.

Au cours des dernières semaines, son nom avait été souvent avancé pour prendre la présidence de la Banque centrale, un poste qu'il avait occupé au cours des derniers mois de la dictature militaire en 1982-1983. M. Cavallo est actuellement député du parti Action pour la République, qu'il a créé – la troisième force politique du pays.

Pour beaucoup d'analystes, la décision de faire appel à M. Cavallo sonne le glas de l'Alliance qui regroupe le parti radical de l'ancien président Raul Alfonsin (1983-1989) et le Front pour un pays solidaire (Frepaso) de Carlos « Chacho » Alvarez. L'unité de cette coalition hétérogène avait déjà été ébranlée en octobre, avec le départ fracassant de M. Alvarez qui avait renoncé à la vice-présidence de la nation.

Christine Legrand

Les 3 écoles de commerce
ACCÈS
BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE
ESSCA Angers/Paris 0811 811 881
IÉSEG Lille 03 20 54 58 92
ESDES Lyon 04 72 32 50 48
www.concours-acces.com
Clôture des inscriptions le 25 avril 2001
Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.
LE GUIDE DES MAIRES 2001
Biographies, photos, coordonnées...
490 frs ttc
Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

Formation linguistique
L'anglais à Oxford Bristol Cambridge Londres Dublin Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid
L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. OISE offre des écoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.
Informations et inscriptions
0825 00 10 70 www.oise.net
OISE

©VIDEO BRIEF S.r.l. 2001
BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTÉ.

La haut-commisaire de l'ONU pour les droits de l'homme annonce son départ

Mary Robinson dénonce l'impuissance du système

GENÈVE
de notre correspondant

La surprise est venue dès le premier jour à la commission des droits de l'homme de l'ONU, là où peut-être on ne l'attendait guère. Pour conclure sa traditionnelle allocution d'ouverture, lundi 19 mars, Mary Robinson a annoncé qu'elle rendrait son tablier à la fin de son mandat de quatre ans en septembre. Les raisons de cette démission ? L'ex-présidente irlandaise s'est contentée d'expliquer avec une pointe d'amertume qu'elle estimait *« pouvoir être plus utile en dehors des contraintes du système onusien »*.

Et d'énumérer en vrac le manque de ressources (à peine 2 % du budget général), les contrats temporaires – qui sont de règle dans ses services et limitent forcément les possibilités de travail suivi – mais aussi *« le contraste flagrant entre les belles paroles des gouvernements et la réalité sur le terrain. »* Ainsi, exemple parmi d'autres, coup sur coup, deux rapporteurs spéciaux sur la Birmanie, un Japonais et un Mauricien, ont renoncé à leur mission faute de soutien logistique pour la mener à bien.

« PROFOND DÉSARROI »

Certes, le constat n'est pas nouveau, mais qu'il vienne de la haut-commissaire en personne en dit long, à sa manière, sur l'impasse où s'enlisent les débats annuels. Mary Robinson n'a pas hésité à parler de son *« profond désarroi »* face à cette situation, admettant implicitement l'impuissance du système à mettre un terme, ou du moins à remédier, à des violations toujours plus répandues à travers le monde. Elle a mentionné au passage la Tchétchénie, le cas d'adolescentes impunément violées en Sierra Leone ou celui d'autres jeunes livrées à la prostitution en Thaïlande, sans oublier le sort des peuples indigènes ou des migrants clandestins.

Au cours de l'actuelle session, placée sous la présidence de l'Argentin Leandro Despouy, les discussions les plus attendues tourneront vraisemblablement autour de la Russie – déjà rappelée à l'ordre l'an dernier –, d'Israël et des Palestiniens, mais également de la Chine, l'Union européenne ayant décidé, lundi 19 mars, à Bruxelles, de voter en faveur d'une résolution proposée par les Etats-Unis, sans toutefois aller jusqu'à la co-parrainer.

En prenant ses fonctions en 1997, Mary Robinson nourrissait apparemment de grands espoirs pour faire avancer la cause des droits de l'homme. Selon son entourage, elle n'a jamais eu la langue dans sa poche face à des interlocuteurs souvent peu disposés à l'entendre, voire à l'écouter. Elle a persévéré, mais admet aujourd'hui que, compte tenu des exigences de la politique mondiale, les contraintes de son mandat ne lui permettent pas de relever les trop nombreux défis qu'il comporte. La haut-commissaire entend consacrer les mois qui lui restent à ce poste aux préparatifs de la conférence de Durban contre le racisme, prévue début septembre, afin d'en assurer le succès. Après quoi, elle va continuer à défendre les droits de l'homme, en reprenant sa profession d'avocate, *« ce que je sais faire le mieux »* assure-t-elle. Dans l'espoir peut-être de faire respecter des lois qui, dans nombre de pays, n'existent tout simplement pas.

Seule note surréaliste de cette première journée, après la matinale protestation silencieuse d'adeptes de Fa Lun Gong qui s'est déroulée sans incident devant le Palais des nations en dépit de l'interdit municipal, dans l'après-midi, d'autres manifestants ont pris possession du même lieu : une trentaine de fonctionnaires chinois à l'abri d'une tente arborant fièrement une banderole rouge aux idéogrammes sous-titrés *« China anti-cult Association »* tentant d'attirer l'attention de rares passants interloqués pour dénoncer le millier de participants du matin. Sous le regard vigilant des occupants de deux véhicules stationnés à proximité immédiate et portant plaques diplomatiques...

Jean-Claude Buhrer

Le président mozambicain fixe les limites du dialogue avec l'opposition

Joaquim Chissano se refuse à « changer les règles de la démocratie »

De passage à Paris pour assister à une rencontre de la francophonie, le chef de l'Etat mozambicain, Joaquim Chissano, se déclare hostile à un partage du pouvoir avec Afonso Dhlakama, le chef de l'opposition à Maputo, qui conteste les résultats des dernières élections. Au-delà de ses frontières, Joaquim Chissano désavoue le président zimbabwéen, Robert Mugabe, et veut croire à la paix au Congo-Kinshasa.

C'EST un ancien combattant marxiste, converti en pèlerin du dialogue, qui passe par Paris. Le président mozambicain, Joaquim Chissano, participait, mardi 20 mars, à la Sorbonne, à la cérémonie d'ouverture du colloque « Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation ». Ce rendez-vous pris par la francophonie avec le monde hispanophone et la communauté des pays lusophones que préside actuellement le chef de l'Etat mozambicain est pour ce dernier une amorce de *« coopération dans la dispersion »*, le rapprochement de zones géographiques séparées que la *« mondialisation négative »* – l'esclavage et le colonialisme – avait déjà réunies dans le passé. *« Une langue commune raccourcit les distances »*, constate cet homme polyglotte, la boucle rouge de la lutte antisida accrochée au revers de son costume. *« Mais la langue qu'on a en partage fonde-t-elle une même identité, des intérêts croisés ? »*

Depuis quatorze ans qu'il est au pouvoir, le successeur de Samora Machel a pratiqué le dialogue surtout avec Afonso Dhlakama, le chef rebelle de la Renamo (Résistance nationale du Mozambique). Pour mettre fin à dix-sept années d'une guerre civile terrifiante, Joaquim Chissano a fait *« d'un ennemi armé un interlocuteur »*.

INONDATIONS

Au terme d'une opération de pacification réussie par les Nations unies, des élections ont eu lieu, en 1994. Or, réélu en 1999 avec 52 % des voix, le président mozambicain a vu sa légitimité contestée. Arguant d'une vaste fraude électorale, Afonso Dhlakama – *« mon opposant »*, dit Joaquim Chissano – a exigé des postes de gouverneur et, plus généralement, un partage du pouvoir. En novembre dernier, la contestation a fait une quarantaine de morts. *« Pour ne pas me reconnaître dans ma fonction, Dhlakama a refusé de me rencontrer à la présidence. Alors, je suis allé le voir. Après tout, je suis président partout, y compris à l'ombre d'un manguier »*, a déclaré M. Chissano.

La rencontre des deux hommes le 17 janvier à Maputo, longue de six heures, a abouti à un compromis : la reconnaissance du président par « son » opposant et une concertation sur les revendications de l'opposition, dont les conclusions doivent être prochainement rendues publiques. La marge de manœuvre est étroite. *« Dhlakama cherche un accord à deux, entre nous, un fait accompli qu'on imposerait ensuite aux institutions »*, affirme le président. Lequel se refuse à *« distribuer des postes de gouverneur »* dans les provinces du Nord, le fief de la Renamo, ou de *« faire des députés, qui sont les élus du peuple tout entier, des délégués de leurs circonscriptions »*. Pour Joaquim Chissano, *« on ne change pas comme cela les règles du jeu dans une démocratie, pas plus qu'on ne dirait au foot que trois corners égalent un penalty »*. Afonso Dhlakama s'affirmant démocrate, le chef de l'Etat veut le *« prendre au sérieux »*. Au demeurant, il croit que *« la population ne va pas le laisser faire la guerre »*.

Cependant, la poursuite du dialogue au Mozambique sera d'autant plus difficile que, deux années de suite, des crues catastrophiques ont emporté les fruits de la croissance. Certes, les inondations actuelles sont loin d'être aussi meurtrières et dévastatrices que celles de l'année dernière, qui avaient ramené le taux de croissance de 9 % à 3,8 %, mais il y a eu *« une centaine de morts »*, 90 000 sans-abri et beaucoup de dégâts au niveau des récoltes et des infrastructures.

Portant le regard au-delà des frontières de son pays, Joaquim Chissano désavoue à mots couverts la politique du président zimbabwéen, Robert Mugabe. *« Si le problème de la réforme agraire est réel, les méthodes qu'il a choisies pour le résoudre ne sont pas correctes. Elles ont engendré la violence »*, estime-t-il en prônant, pour solution, *« un dialogue suivi »*. Directement affectés par la crise au Zimbabwe, les pays voisins devraient servir d'honnêtes courtiers dans le conflit. Pour ce qui est du Congo-Kinshasa, la démocratisation du régime en place et le retrait des troupes étrangères *« sont liés, mais ne dépendent pas l'une de l'autre »*. Le président mozambicain, qui dit vouloir croire à la paix, affirme que *« le Rwanda et l'Ouganda sont prêts à reculer »*, et espère que *« l'ONU sera en place pour combler le vide »*. Il estime que *« le dialogue intercongolais devrait commencer sans tarder »*.

Stephen Smith

Washington n'a pas de « formule magique » pour le Proche-Orient

WASHINGTON
de notre correspondant

Avant de s'entretenir avec le président Bush, mardi 20 mars, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a rencontré, lundi, le gratin de la nouvelle administration républicaine, qu'il s'est efforcé de convaincre du bien fondé de sa ligne de fermeté. Ariel Sharon s'est entretenu en particulier avec le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, le directeur de la CIA, George Tenet, la conseillère pour les questions de sécurité, Condoleezza Rice, et avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell. Ce dernier avec le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, ont brossé le tableau d'une politique qui se présente comme l'enterrement de celle poursuivie par Bill Clinton : plus distante et moins pressée, très pro-israélienne mais tenant un certain compte de la réalité arabe et palestinienne.

Colin Powell, qui a appris le yiddish quand il était gamin dans le Bronx, n'a pas caché son soutien à l'Etat hébreu : *« Qu'il n'y ait aucun doute sur notre engagement envers Israël. Les Etats-Unis sont à ses côtés ! »*. S'il n'y a pas de*« formule magique »* pour résoudre un conflit qui doit l'être avant tout par les principaux protagonistes, les Etats-Unis n'ont pas non plus l'intention de s'en laver les mains : *« Nous resterons engagés* (...) *Nous sommes prêts à assister, non à insister. Seules les parties elles-mêmes peuvent déterminer le rythme, l'étendue et le contenu de la négociation »*.

POUR UNE LEVÉE DU BLOCUS

M. Fleischer a réaffirmé la préoccupation de la Maison Blanche devant la détérioration de la situation en territoire palestinien et appelé à la levée du blocus imposé par Israël : *« Le président pense que la pression économique devrait être assouplie dans le cadre d'une approche globale qui implique que les Palestiniens fassent un pas en direction de la réduction de la violence »*. Comme l'a ajouté un de ses conseillers, « W » ne veut pas que les Palestiniens perdent tout espoir. Et s'il souhaite que Yasser Arafat s'engage personnellement dans ce sens, il ne semble pas en faire un préalable, à la différence de M. Sharon. D'autant qu'il entend maintenir de bonnes relations avec les pays arabes modérés dont il a besoin pour sa croisade anti-Saddam Hussein.

George W. Bush partage le penchant pro-israélien et pro-Likoud de la droite chrétienne républicaine américaine. Il avait même rencontré M. Sharon en Israël lors de l'un de ses très rares voyages à l'étranger. Mais ses liens avec les milieux pétroliers et la priorité accordée au renversement du régime de Bagdad – ce que son père et le chef d'état-major de l'époque, le général Powell, n'avaient pu réaliser – semblent le conforter dans sa volonté de ne pas s'engager trop avant dans un conflit que son prédécesseur, malgré le temps et les efforts dépensés, n'était pas parvenu à résorber.

Pendant ce temps, les territoires palestiniens ont connu, lundi, un regain de tension avec la mort d'un colon, Baruch Cohen, 59 ans, qui a été tué lundi matin par des tirs de Palestiniens. Bethléem a été soumise aussitôt à un blocus total, les autorités israéliennes assurant que les tireurs y avaient trouvé refuge. Quelques heures avant l'attaque, des Palestiniens avaient tiré pour la première fois depuis l'occupation des territoires palestiniens en 1967 trois obus de mortier à partir de la bande de Gaza vers le territoire israélien, près du kibboutz Nahal Oz. Le corps d'un Israélien de 54 ans, tué par balle, a été également découvert près du kibboutz Manara, où il vivait, près de la frontière entre Israël et le Liban.

Patrice de Beer

► www.lemonde.fr/israel

La France critiquée dans la presse espagnole après un attentat de l'ETA

MADRID
de notre correspondante

Haro sur la France ! Au lendemain de l'attentat à la voiture piégée qui a coûté la vie, samedi 17 mars, à un policier catalan, la presse espagnole – qui a largement repris les déclarations du ministre de l'intérieur, Mariano Rajoy, selon lesquelles *« l'explosif utilisé provient sans doute du vol de dynamite opéré par l'ETA, le 8 mars près de Grenoble »*, se livre à une critique en règle des autorités françaises. En somme, l'organisation séparatiste basque tue mais la France est responsable. En grossissant à peine le trait, telle est la teneur de la plupart des commentaires.

Il est vrai, comme le constate M. Rajoy, avec une logique imparable, que si l'explosif ne vient pas de Grenoble, *« c'est qu'il a de fortes chances, de provenir du vol précédent, en Bretagne, en 1999 »*. Et c'est cette répétition des faits, ces deux vols presque identiques, sans que la France n'ait, en apparence, pris la moindre mesure, qui irrite le plus nos voisins. *« Les autorités françaises doivent comprendre, à présent, les reproches qu'a mérités l'inexplicable négligence de la surveillance des dépôts d'explosifs »*, écrit ainsi, lundi, le quotidien conservateur *ABC*.

« BASE D'OPÉRATIONS »

Dans un éditorial intitulé « L'ETA agit depuis la France », le journal ajoute: *« L'important, c'est qu'elles prennent note aussi de ce que la coopération avec l'Espagne est quelque chose de plus que de détenir des commandos. Il faut aussi couper les réseaux d'approvisionnement de l'ETA et démanteler les infrastructures qui permettent aux terroristes d'emmagasiner des voitures volées et d'en faire des machines à tuer, à transférer, en Espagne »*.

Tout aussi dur, l'éditorial du journal libéral *El Mundo*, qui affirme : *« La mort vient de France. »* Ce journal met en cause *« les rares contrôles opérés aux frontières »* et explique que, *« de nouveau, l'ETA utilise la France comme base d'opérations »*. Et *El Mundo*, stigmatisant *« l'incapacité »* de la police française qui fait que l'ETA va pouvoir disposer de *« trente autres voitures piégées »*, avance une solution radicale: *« Puisque la mort vient de France, c'est la France qui devrait mettre tous les moyens matériels et humains pour détenir les terroristes. »*

Quant au quotidien indépendant *La Razon*, il n'est pas en reste. Son directeur, Luis Maria Anson, estime qu'il faut *« exiger plus de la France »*. Réglant quelques comptes au passage avec Valéry Giscard d'Estaing, qui, *« cyniquement,* raconte M. Anson, *faisait couler le miel sur le roi et Adolfo Suarez* [ancien chef du gouvernement] », tout en maintenant le sanctuaire de l'ETA en France *« pour éviter que la France souffre du terrorisme etarra et affaiblir l'Espagne, qui frappait à la porte du Marché commun »*. Au terme de sa démonstration, le directeur de *La Razon,* passant outre la spécificité du Pays basque, partagé entre la France et l'Espagne, fait part d'une information inédite : *« En son temps, l'Espagne n'a pas voulu créer de sanctuaires de terroristes corses ou bretons dans notre pays. Elle aurait pu le faire, mais ne l'a pas fait. Il faut le rappeler aux Français. »* C'est désormais fait !

M.- C. D.

SONDAGE Un sondage d'Ipsos pour *Le Monde,* réalisé au lendemain du second tour des élections municipales, permet de tirer un premier bilan de ce scrutin. Pour un Français sur deux, les municipales sont *« une victoire de la droite »*, pour à peine un sur cinq *« une victoire de la gauche »*. ● LES VERTS sont considérés comme le principal parti qui sort renforcé de ce scrutin, alors que les communistes sont jugés

comme les grands perdants. A droite, c'est l'UDF qui sort plutôt renforcée des municipales. ● JACQUES CHIRAC est considéré comme *« plutôt gagnant »* (par 34 % contre 32 % à Lionel Jospin), en dépit de sa responsabilité dans la défaite de la droite à Paris. ● LIONEL JOSPIN va devoir arbitrer entre les communistes, qui souhaitent un coup de barre à gauche, et les Verts, satisfaits de l'équilibre actuel de sa politique.

Lionel Jospin est confronté aux attentes contradictoires de son électorat

Selon un sondage d'Ipsos pour « Le Monde », les Français jugent que le scrutin municipal est d'abord une « victoire de la droite », mais ils ne donnent pas d'avantage net à Jacques Chirac ni au premier ministre au terme de cette échéance électorale et un an avant la présidentielle

Les attentes contradictoires des communistes et des Verts à l'égard du gouvernement

▶ Jacques Chirac porte-t-il une responsabilité dans la défaite de la droite à Paris ?

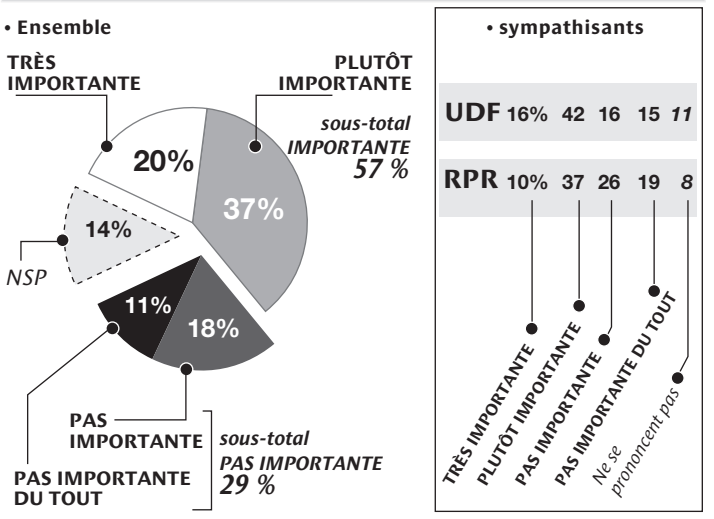

▶ Après ces élections, quelle doit être l'orientation de la politique du gouvernement ?

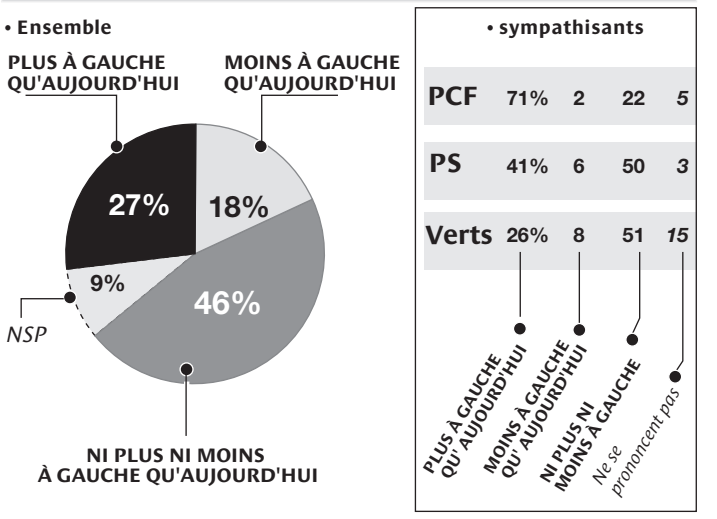

en % de personnes sondées

LES ÉLECTIONS municipales des 11 et 18 mars compliquent le jeu de Lionel Jospin et redonnent des atouts à Jacques Chirac, un an avant les échéances majeures, présidentielle et législatives, de 2002 : tel est le principal enseignement du sondage réalisé pour *Le Monde* par Ipsos, au lendemain du second tour du scrutin.

La gauche pouvait espérer – et le président de la République craindre – que la défaite annoncée de la droite à Paris porte un coup sévère à l'ancien maire de la capitale. Or le jugement porté par les personnes interrogées sur la responsabilité du chef de l'Etat dans la perte de son ancien fief reste modéré. Certes 57 % d'entre elles estiment que sa responsabilité est importante, mais 20 % seulement *« très importante »*, contre 29 % qui ne la jugent pas importante ; la gauche, sur ce point, ne l'accable guère plus que la droite et les Verts, en particulier, se montrent les plus indulgents puisque 19 % d'entre eux jugent sa responsabilité très importante dans cette défaite contre 30 %, autant que l'UDF, qui la jugent peu importante.

A l'évidence, la chute de Paris a été compensée et au-delà, dans l'esprit des Français, par les victoires enregistrées par les candidats de droite dans de nombreuses grandes villes de province jusque-là dirigées par la majorité plurielle. La moitié de l'ensemble des sondés (49 %) considèrent que les élections municipales se soldent par *« une victoire de la droite »*, contre 18 % seulement qui y voient *« une victoire de la gauche »* (*lire infographie ci-contre*). Le jugement est presque aussi tranché chez les électeurs de la gauche plurielle, puisque 23 % d'entre eux assurent que ce scrutin a conduit à une victoire de leur camp, contre 43 % pour qui la droite en est sortie gagnante et 24 % qui jugent qu'il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu. A l'inverse, deux électeurs sur trois (65 %) de la droite parlementaire saluent une victoire de leur camp, contre 10 % une défaite.

De même, le jugement porté sur le sort municipal des différentes familles politiques est sans ambiguïté. Le Parti communiste est perçu comme le grand perdant du scrutin : pour 76 % des sondés (et 73 % au sein de la gauche plurielle), le PCF a subi un échec. Le jugement est plus nuancé sur le sort des socialistes : 30 % des sondés (35 % des sympathisants du PS) estiment qu'il a connu un succès, contre 47 % (44 % des socialistes) un échec. A droite, c'est l'UDF, davantage que le RPR, qui est perçue comme la gagnante des municipales : 42 % des sondés jugent que le parti de François Bayrou a enregistré un succès, contre 27 % un échec ; la perte de Lyon a manifestement été contrebalancée par les victoires à Strasbourg, Rouen ou Blois notamment. L'avantage est moins net pour le RPR, crédité d'un succès par 41 % des sondés, mais d'un échec par 35 % ; l'on peut supposer que la perte du fief parisien pèse sur cette évaluation plus nuancée.

LES VERTS GRANDS GAGNANTS

Les grands gagnants des municipales, en terme d'opinion, sont les Verts, nouveaux venus dans le paysage et donc vierges de tout bilan et de toute critique : la moitié des Français (49 %) jugent leurs performances comme un succès. C'est particulièrement net au sein des sympathisants de la gauche plurielle (54 %), des urbains (56 % dans les villes de plus de 100 000 habitants), des catégories aisées (72 % chez les revenus supérieurs à 300 000 francs). En revanche, les plus jeunes électeurs (18-24 ans) expriment comme une frustration puisque 43 % d'entre eux jugent les scores des Verts plutôt comme un échec, contre 34 % qui y voient plutôt un succès, alors que les deux tiers des plus de 60 ans y voient un succès.

Au-delà de cette appréciation sur les performances des partis politiques, c'est pratiquement à un match nul entre Jacques Chirac et Lionel Jospin que concluent les Français au terme du scrutin municipal : 34 % (51 % à droite) estiment que le président de la République en sort renforcé, contre 32 % qui portent le même jugement sur le chef du gouvernement (43 % à gauche), tandis que 34 % ne les départagent pas ou ne se prononcent pas. Le fait que le chef de l'Etat devance, ne serait-ce que de 2 points, le premier ministre reste cependant significatif, compte tenu de la perte de son fief parisien.

Après ce scrutin, Lionel Jospin va devoir résoudre une équation difficile : sa majorité est, en effet, très morcellée sur les conséquences qu'il doit en tirer. Les sympathisants communistes réclament, massivement (71 %), une orientation *« plus à gauche qu'aujourd'hui »* de la politique du gouvernement. A l'inverse, 26 % seulement des Verts jugent souhaitable un tel coup de barre à gauche, contre 51 % des écologistes qui trouvent satisfaisant l'équilibre actuel de la politique du gouvernement. Entre les deux, les socialistes sont partagés : 41 % souhaitent une orientation plus à gauche, contre 50 % qui approuvent l'équilibre actuel. C'est désormais tout le débat pour M. Jospin et il aura manifestement du mal à satisfaire toutes les composantes de sa majorité.

Gérard Courtois

▶ Ce sondage peut être consulté en intégralité sur le site www.lemonde.fr

Gagnants et perdants des municipales

▶ Ces élections municipales sont plutôt :

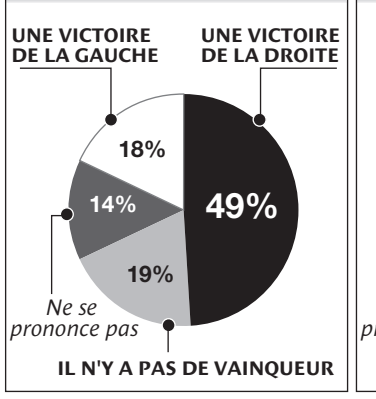

▶ Qui de J. Chirac ou de L. Jospin sort le plus renforcé politiquement?

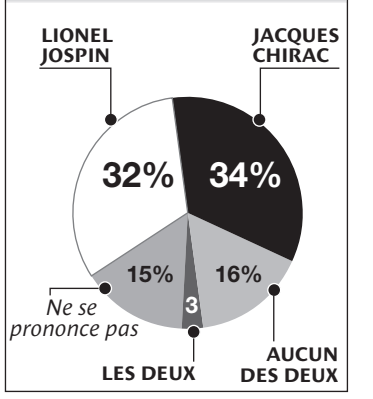

▶ Précisément, diriez-vous que ces élections sont plutôt un succès ou un échec pour :

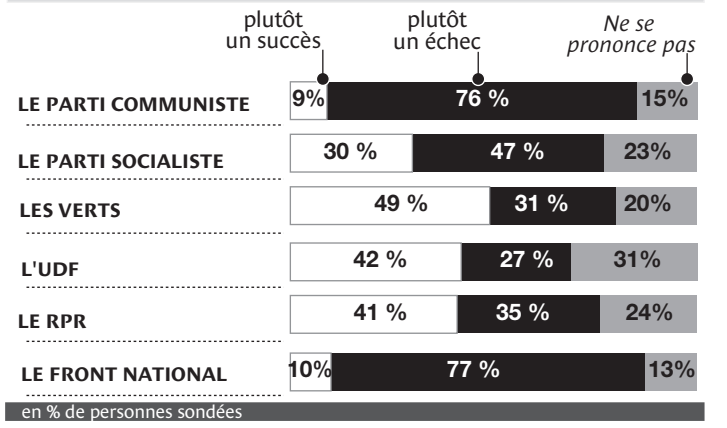

en % de personnes sondées

La gauche face à l'abstentionnisme de ses électeurs et à leurs nouvelles priorités

L'ANALYSE du scrutin municipal apporte deux enseignements supplémentaires importants pour le premier ministre et la majorité. Tout d'abord, le profil des abstentionnistes des 11 et 18 mars témoigne que la gauche peine – plus que la droite – à convaincre son électorat traditionnel. Ainsi, 37 % des sympathisants de la gauche plurielle n'ont pas participé au scrutin municipal, contre 28 % de ceux de la droite parlementaire ; cet abstentionnisme de gauche a même été légèrement plus marqué (+ 2 points) au second tour, ce qui, dans bien des cas de scrutins serrés, peut expliquer l'ampleur des échecs enregistrés dans les villes jusque-là dirigées par la gauche.

Les catégories sociales les plus populaires – majoritairement de gauche – se sont davantage abstenues (35 % chez les employés, 40 % chez les ouvriers, contre 32,7 % en moyenne), de même que les revenus les plus modestes (36 % pour les moins de 100 000 francs, contre 29 % chez les plus de 300 000 francs). L'abstentionnisme a touché particulièrement les plus jeunes : 53 % chez les moins de 25 ans et 39 % chez les 25-34 ans. C'est dire que la poche abstentionniste a tendance, depuis quelques années, à déborder la tranche d'âge la plus jeune et à gagner celle des jeunes actifs. Enfin, et ce n'est pas le moindre enseignement politique pour Lionel Jospin, une majorité de sympathisants des Verts (52 %) se sont abstenus lors du scrutin municipal ; cet électorat déterminant pour la majorité plurielle reste donc extrêmement volatile ou indécis, alors que celui du Parti communiste – en pleine érosion – est deux fois moins abstentionniste (26 %).

Deuxième enseignement : les critères locaux – bilan du maire sortant (jugé primordial ou important par 73 % des sondés), personnalité des têtes de listes (primordiale ou importante pour 69 % des sondés), ou usure de l'équipe municipale sortante (primordiale ou importante pour 49 % des sondés, particulièrement dans les villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants) – ont été déterminants dans le choix des électeurs aux municipales. Mais le contexte national a tout de même pesé de façon sensible sur les motivations des électeurs : l'opinion à l'égard de la politique du gouvernement a été un critère de choix *« primordial »* pour 16 % des personnes interrogées et *« important »* pour 23 %. Soit, au total, pour deux électeurs sur cinq.

Enfin, les priorités fixées par les électeurs aux nouveaux maires sont sans ambiguïté : l'enquête d'Ipsos confirme que la sécurité arrive très largement en tête des inquiétudes des Français ; 56 % la mettent en tête de leurs préoccupations, contre 35 % qui retiennent le niveau des impôts. Cette hiérarchie est presque aussi nette dans l'électorat de gauche : 50 % retiennent en priorité la sécurité, contre 31 % les impôts.

G. C.

INVITATION 2 PERSONNES
Entrée gratuite salon et conférences
22 - 23 - 24 - 25 mars 2001
Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot
10h à 19h - Nocturne Vendredi 23 jusqu'à 21 h
Salon de l'Immobilier de la Porte Maillot
Paris - Ile de France - Province
HABITER ou INVESTIR
Concrétisez vos projets immobiliers
IMMOBILIER NEUF
IMMOBILIER ANCIEN
MAISON INDIVIDUELLE
FINANCEMENTS
CONSEILS GRATUITS
DÉBATS PUBLICS
www.salonimmobilier.com
FNPC Ile de France
UNCMI Ile-de-France
CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
FNAIM Paris - Ile de France
Organisateur : Promo Expo Conseil - 17, rue de Saint-Senoch - 75017 Paris - tél +33 (0)1 42 27 67 44
Réf. LM - Salon autorisé par arrêté du Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris, le 31-7-92.

L'électorat populaire s'est le plus abstenu

▶ LES CRITÈRES DE CHOIX DE VOTE

Pour chacune des raisons suivantes, dites-moi si elle a joué, pour vous, un rôle primordial ou secondaire au moment de décider de votre vote ?

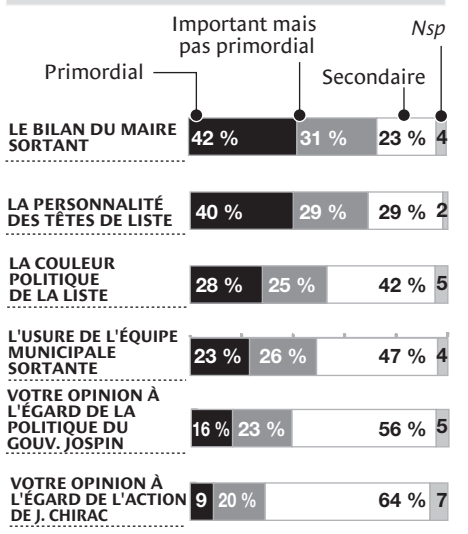

▶ LE PROFIL DES ABSTENTIONNISTES

ENSEMBLE ..... 32,7 %

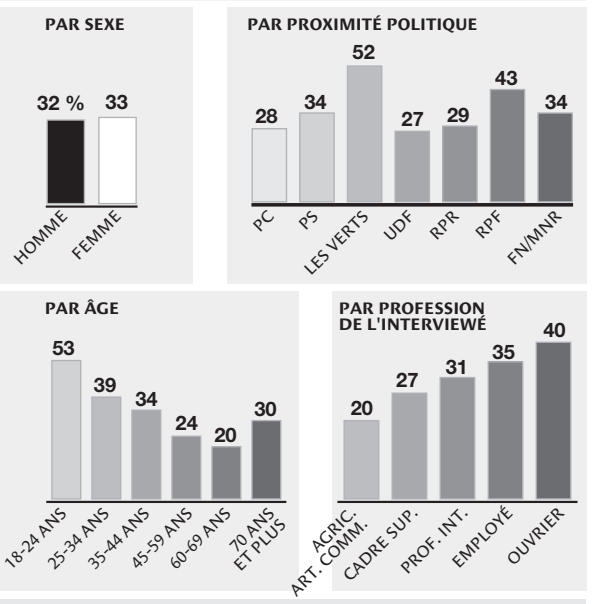

Sondage effectué par Ipsos, le 19 mars 2001, auprès de 826 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales. Etude réalisée par téléphone selon la méthode des quotas.

en % de personnes sondées

Lionel Jospin rétablit strictement la règle de non-cumul pour les ministres élus maires

Le gouvernement se réunira en « séminaire » le 31 mars pour tirer les leçons des élections

Après avoir annoncé, au soir du 18 mars, une réflexion sur les échecs subis par la gauche aux élections municipales, Lionel Jospin a fixé au 31 mars un « séminaire » du gouvernement consacré aux leçons à tirer des scrutins des 11 et 18 mars. Sans attendre, le premier ministre a fait savoir que les ministres élus maires à la fin de la semaine devront quitter le gouvernement, où l'ambiance souffre des revers enregistrés.

« IL Y A DES ÉCHECS auxquels il faudra réfléchir », avait seulement lâché Lionel Jospin au soir du 18 mars. Le 31 mars, il réunira donc le gouvernement en « séminaire ». Officiellement, il ne s'agira que de *« réexaminer les priorités gouvernementales »*. La thérapie de groupe n'est pas inscrite sur le programme. Elle a pourtant déjà commencé.

Dans l'équipe, on peste. On râle. Contre soi, un peu, Contre les autres, beaucoup. Contre M. Jospin, énormément, depuis, que Matignon a officiellement fait savoir, lundi 19 mars, que les nouveaux élus doivent, pour rester au gouvernement, renoncer à leurs mairies. *« On aurait dû le dire plus tôt. C'est une prime aux perdants ! »*, s'indignent les gagnants, furieux.

« J'espère que vous ne serez pas trop nombreux !», avait dit M. Jospin à Alain Richard quand le ministre de la défense lui avait annoncé sa décision de briguer la présidence du conseil général du Val-d'Oise. Il avait finalement cédé à Jean-Claude Gayssot, qui lui expliquait qu'il était la seule chance de prendre Béziers à la droite, et laissé Elisabeth Guigou dire, comme le ministre des transports, qu'elle se sentait de taille à être ministre et maire. Alors, dès le premier tour passé, M. Jospin s'est emporté. *« Je n'aurais pas dû les laisser y aller ! On vous dit toujours que vous allez gagner. Je me souviens qu'en 1993 le préfet de Haute-Garonne m'avait dit : "Au premier tour, je ne sais pas, mais au second tour, vous serez élu." Et j'ai perdu les législatives !»*

La seule condamnation du damné, c'est souvent d'avoir des semblables. *« On est un certain nombre à avoir assez mal vécu les sourires des kadors, le 11 mars, quand on a vu que c'était mal parti pour nous. Et notamment d'Alain Richard, qui venait nous expliquer comment il fallait gagner »*, lâche sans honte un battu, après la défaite du ministre de la défense dans le canton de Cergy-Nord. Le 14 mars, M. Gayssot a évoqué son échec devant son cabinet à l'aune de celui des autres : *« J'ai progressé de 8 points sur le score de la gauche aux dernières élections. Si tous les ministres avaient progressé comme moi, ça ne serait pas mal ! »* Dominique Voynet soulève quelques injustices: *« Pourquoi personne ne commente l'échec de Jean-Luc Mélenchon* [sur la liste de gauche] *à Massy ? » « Et Catherine Tasca à Elancourt ? »*, ajoute un autre.

Les poids légers ont gagné ; ils prennent leur revanche. Certains jouent les vertueux : dès sa victoire à Lormes, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul (PS), est venu remettre les clefs de sa mairie à Matignon, en plaidant pour le non-cumul. *« Tu risques de n'avoir qu'un gouvernement de technocrates »*, a tenté, sans trop d'espoir Roger-Gérard Schwarzenberg (PRG), qui a pris Villeneuve-Saint-Georges à la droite au premier tour. *« Franchement, Elisabeth Guigou, avec 36 %, elle devrait se poser des questions ! »*, tente même, isolé, un ministre gagnant. *« Sous la IVe, c'est un truc qui se faisait, et même sous Mitterrand »*, ajoute-t-il. Personne, évidemment, n'*« imaginait »* qu'un « poids lourd » comme Jack Lang perdrait la mairie de Blois.

Beaucoup ont leur idée sur les échecs des autres. *« C'est la victoire de la proximité*, dit Dominique Gillot, qui a remporté de justesse sa mairie d'Eragny. *Et* a contrario, *pour certains, la défaite de l'immodestie et de l'arrogance.* » Les « petits » se vengent avec élégance. *« On nous a tellement bassinés à chaque remaniement avec ces poids lourds... Ce n'est pas plus mal d'avoir eu cet avertissement »*, soupire une ministre qui s'estime *« poids léger »*. En accusant la droite d'avoir *« organisé »* dans leurs villes, *« le recyclage de l'extrême droite »*, Mme Guigou et M. Gayssot ont aussi scandalisé les plus jeunes ou les anti-mitterrandistes. *« C'est quand même incroyable de se plaindre de la chute du FN !*, lance Mme Voynet. *Jusqu'à preuve du contraire, c'est de notre faute si on est pas assez attractifs. »*

« Heureusement que Jean-Pierre Chevènement n'est plus au gouvernement, sinon on aurait eu droit, au séminaire, à l'"effet fièvre aphteuse" pour explique nos scores », soupire Guy Hascoët. Les communistes, en revanche, n'ont pas du tout apprécié que Laurent Fabius s'interroge sur l'intérêt de *« les soutenir indéfiniment à bout de bras »* (*Le Monde* du 17 mars). *« Ses propos , qu'il a évidemment tenus , sont méprisants »*, accuse Michel Duffour. *« Visiblement, M. Fabius, qui a une tendance assez forte au sermon, n'a pas retenu les leçons de 1993. De toute façon, je me demande avec qui il n'a pas de problème. Avec ses collègues socialistes, c'était déjà visible »*, ajoute-t-il.

« Quel crime avons-nous donc commis pour nous prendre une claque pareille ? Voilà la vraie question », dit M. Hascoët, élu sur la liste fusionnée de la gauche à Roubaix. *« Les électeurs ont dit : "carton jaune", L'arbitre a mis la main à la pochette »*, ajoute-t-il. En des termes plus policés, ce pourrait être le sujet du séminaire.

Ariane Chemin

Louis Besson va quitter le gouvernement

Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, va quitter *« sereinement »* le gouvernement pour rester maire de Chambéry, *« comme je l'avais promis aux électeurs »*, nous a-t-il indiqué. Dominique Gillot, maire d'Eragny et conseillère générale du Val-d'Oise, donnera sa réponse mercredi. Matignon a fait savoir, lundi 19 mars, que le premier ministre avait *« demandé à tous les membres du gouvernement, élus maires ou pouvant l'être, de renoncer à l'exercice de ces fonctions »* dans un *« délai de deux à trois semaines»*. La majorité des ministres concernés – Alain Richard, Michel Sapin, Roger-Gérard Schwartzenberg, Charles Josselin, Claude Bartolone, François Huwart, Marylise Lebranchu, Christian Pierret, Christian Paul et François Patriat – ont déjà fait savoir qu'ils choisiront « le modèle Pierret » : premier adjoint de leur ville. Dans le 18e arrondissement de Paris, Daniel Vaillant cèdera sa place à Annick Lepetit (PS).

Les Verts sont au centre des débats de la gauche plurielle

FRANÇOIS HOLLANDE a beau vouloir tirer *« de façon placide »* les leçons des élections municipales, le débat dans la majorité, après la poussée des Verts et l'effondrement du Parti communiste, n'en est pas moins vif. *« Ce serait une très mauvaise politique que de mettre en concurrence les composantes de la gauche plurielle »*, a souligné le premier secrétaire du PS, sur RTL, lundi 19 mars. Pas de concurrence donc, mais quelle nouvelle cohérence pour répondre à l'avertissement de l'électorat sur des thèmes dont M. Hollande a plusieurs fois égrené la liste : proximité, environnement, insécurité, administration, justice sociale ? La réponse est d'autant plus urgente que le premier secrétaire du PS a relevé combien les voix de l'extrême gauche, au premier tour avaient manqué à la gauche gouvernementale au second.

Chez les Verts, l'ambiance est à l'offensive. Réunis lundi en conseil exécutif, ils font partir mardi une lettre de Jean-Luc Bennahmias à M. Hollande et à Robert Hue pour *« tirer le bilan »* des élections. *« Il va bien falloir que l'on passe par la case passif, côté PS et côté PC »*, explique le secrétaire national, en soulignant que les Verts n'ont véritablement « fait perdre » le PS que dans deux villes, Epinay et Ozoir-la-Ferrière. Forts de leurs résultats, ils comptent aussi, à la faveur du débat sur le calendrier, relancer une nouvelle fois l'affaire de la proportionnelle. Et réunissent en séminaire, avant leur primaire pour la présidentielle, l'ensemble de leurs leaders – exécutif, députés français et européens, et maintenant maires. *« Le travail essentiel, c'est le contrat de mandature, pas l'augmentation du nombre de ministres »*, martèle M. Bennahmias.

Place du Colonel-Fabien, on broie... du Vert. Sonnée, abattue par ses résultats catastrophiques et par la perte de bastions historiques comme Argenteuil et Drancy, l'équipe de direction du Parti communiste ne retrouve de l'énergie que pour tirer à vue sur les Verts. Le parti de Mme Voynet est doublement coupable, d'avoir taillé des croupières au PCF, principalement en Ile–de-France et de demander, dès lundi 19 mars, un rééquilibrage en sa faveur des forces politiques. L'entourage de Robert Hue rappelle que les Verts ne dirigent que deux villes de plus de trente mille habitants contre encore vingt-neuf pour le PCF, plus deux par des ex-communistes. Favorable au *statu quo* au gouvernement, la direction du PCF entend dans le même temps poursuivre son entreprise de mutation interne qui doit déboucher sur la création d'un Nouveau Parti communiste (NPC) en octobre. Le maintien de ce cap devait être discuté au collège exécutif, mardi, et constitue l'ordre du jour du conseil national, les 31 mars et 1er avril.

Le secrétaire national du PCF a souhaité, mardi, que *« la gauche plurielle entende l'avertissement »* des électeurs et a invité le gouvernement *« à vite donner des réponses sur la question du pouvoir d'achat »*. *« La défense intransigeante des intérêts des catégories populaires a été abandonnée par le PCF »*, constate Jacques Nikonoff, membre du collège exécutif. Plus on s'éloigne de la place du Colonel-Fabien, plus l'analyse sur les responsables de la débacle électorale du PCF aux municipales diverge. Le ministre de l'équipement et des transport fait figure de principal accusé. *« Bravo Gayssot, il nous a fait perdre Drancy et Pantin et il n'a pas gagné à Béziers »*, explique un maire communiste, rescapé du 18 mars.

Du côté des autres alliés du PS, l'ambiance est plutôt morose. *« Le PC paye le prix de son alliance avec le PS et laisse le terrain libre à l'extrême gauche et aux Verts »*, analyse Jean-Yves Autexier au Mouvement des citoyens, craignant que la *« tentation ne soit immense d'additionner les voix sans tenir compte de la base sociale »*. Bref, la cible, là aussi, ce sont les Verts.

Alain Beuve-Méry et Béatrice Gurrey

François Bayrou est décidé à obtenir l'inversion du calendrier

Le président de l'UDF se dit « inébranlable »

À L'INSTAR du RPR, l'UDF a perdu sa « capitale », Lyon, mais engrangé plusieurs succès en province. Sept villes de plus de 30 000 habitants sont en effet tombées dans l'escarcelle centriste au second tour des élections municipales : Strasbourg, Rouen, Blois, La Seyne-sur-Mer et Saint-Brieuc. Dans la région parisienne, l'UDF, qui avait gagné dès le premier tour le fief communiste de Drancy, l'emporte à Epinay-sur-Seine, ainsi qu'à Villepinte.

Il n'en fallait pas plus pour que François Bayrou se félicite des résultats de ce scrutin, lestés par les défaites de Catherine Trautmann et Jack Lang. Le président de l'UDF qui mise, à titre personnel, sur la volonté de renouvellement des Français, ne manque pas de souligner que les élections municipales ont traduit ce souci. Il en veut pour preuve la jeunesse de certains candidats victorieux : Nicolas Perruchot, trente-quatre ans, « tombeur » du ministre de l'éducation nationale ; Jean-Christophe Lagarde, trente-quatre ans aussi, président des jeunes UDF et candidat victorieux à Drancy ; Fabienne Keller, quarante et un ans, qui a fait chuter l'ancienne ministre de la communication à Strasbourg.

M. Bayrou compte sur cette belle moisson pour faire oublier l'échec enregistré à Lyon, où son candidat, Michel Mercier, trésorier national de l'UDF, n'est pas parvenu, au premier tour, à creuser suffisamment l'écart avec Charles Millon. Le président de l'UDF, qui avait alors cherché en vain à convaincre M. Mercier de s'entendre avec l'ancien président du conseil régional, espère, en outre, que l'on ne retiendra que les pressions exercées en ce sens par Jacques Chirac sur le député RPR Jean-Michel Dubernard. Affirmant que *« l'Elysée est à l'origine de la perte »* de Paris et Lyon, Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, a ainsi indiqué à l'AFP que M. Chirac avait commis *« une erreur tactique fondamentale »*. *« Tant que Charles Millon n'a pas fait son* mea culpa*, il lui est difficile d'agréger l'électorat modéré »*, a dit M. Paillé. M. Bayrou indique de son côté qu'il est désormais convaincu de la pertinence de l'analyse de M. Mercier, qui avait refusé une telle alliance.

Dès le lendemain du scrutin, le président de l'UDF a dû intervenir sur un nouveau front : celui de l'inversion du calendrier électoral. Estimant, au vu des résultats des muncipales, que la gauche pourrait être en difficulté aux élections législatives, les chiraquiens ont déjà commencé à faire pression sur les députés UDF qui avaient voté pour l'inversion du calendrier électoral en première lecture (*Le Monde* du 20 mars). Les députés centristes proches du chef de l'Etat, qui attendent le retour en force de leur président, Philippe Douste-Blazy, confortablement élu à Toulouse, ont commencé, dès lundi, à donner de la voix. *« L'intérêt du pays, c'est-à-dire l'alternance en 2002, milite pour un maintien du calendrier électoral »* actuel, estime ainsi Renaud Dutreil (Aisne), qui a appelé ses vingt-cinq collègues favorables à l'inversion à s'abstenir.

Ils n'ont *« aucune raison de changer d'avis »*, a répondu M. Bayrou sur Europe 1, mardi matin. Le président de l'UDF, qui a rejeté par ailleurs l'*« usine à gaz »* de la fusion de l'opposition, se dit *« inébranlable »*. Il a réaffirmé que selon *« la logique absolue de la Ve République »*, l'élection présidentielle est *« l'élection où la France fait le choix de son avenir comme une commune choisit un maire »*. *« Laissons la tactique, les calculs de côté »*, a-t-il déclaré. Interrogé lundi sur LCI, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a également réaffirmé la nécessité d'inverser le calendrier électoral. Soulignant que les socialistes n'avaient fait que *« rallier »* une proposition qui émanait, à l'origine, de l'UDF, M. Hollande a démenti tout calcul électoral. *« C'est un problème institutionnel »*, a-t-il martelé, en se disant persuadé que si l'inversion n'était pas votée, il n'y aurait *« aucun péril »* pour la gauche, ni pour Lionel Jospin.

Jean-Baptiste de Montvalon

La proposition de loi revient à l'Assemblée nationale le 3 avril

Ça tire sur l'élastique. Le Sénat a utilisé trois semaines, du 16 janvier au 7 février, pour examiner – et rejeter – l'article unique de la proposition de loi organique fixant l'élection présidentielle avant les législatives de 2002. Le texte avait été adopté en première lecture par les députés, le 20 décembre 2000, par 300 voix contre 245 grâce à l'appoint de 25 voix UDF (*Le Monde* du 22 décembre 2000). Tout en maintenant le calendrier actuel, les sénateurs ont précisé que le second tour des législatives *« ne peut précéder de moins de 28 jours le premier tour de* [la] *présidentielle »*. La commission mixte paritaire (sept députés, sept sénateurs), qui a peu de chance d'aboutir, aura lieu le 29 mars. Les députés examineront le texte, en nouvelle lecture, mardi 3 avril, dans l'après-midi. Une nouvelle lecture au Sénat sera nécessaire avant le vote définitif de l'Assemblée. Le texte devra alors être adopté, à la tribune, par la majorité absolue de 289 voix.

Gérard Collomb, futur maire de Lyon, s'inspire de ses deux prédécesseurs

Le chef de file de la gauche plurielle veut conjuguer ambition internationale et proximité

Vainqueur des élections municipales à Lyon, Gérard Collomb, sénateur (PS) du Rhône, sera candidat au fauteuil de maire et à la présidence de la Communauté urbaine (Courly). Le programme qu'il a défendu pendant la campagne propose de conjuguer la politique d'*« internationalisation »* qui a été celle de Raymond Barre (app. UDF) et un retour à la proximité pratiquée par le prédécesseur de ce dernier, Michel Noir (RPR).

LYON
de notre correspondante

S'inspirant des réussites de ses deux prédécesseurs, Gérard Collomb veut à la fois poursuivre l'internationalisation de Lyon, engagée par Raymond Barre, et renouer avec ce qui fit le succès de Michel Noir : la proximité. Construire « *une grande métropole européenne, solidaire* », voilà l'ambition affichée par la gauche plurielle. Pour y parvenir, le futur maire de Lyon espère « *libérer les énergies* » dans tous les domaines. Son programme de 160 pages, largement diffusé auprès des Lyonnais, définit six priorités majeures.

● **Le développement économique** est la priorité des priorités, qui « *conditionne tout* ». M. Collomb a promis de faire baisser de moitié le chômage et de ne pas augmenter la pression fiscale. Il compte sur la manne de la taxe professionnelle pour faire face à la croissance inexorable des dépenses de fonctionnement de la ville et pour financer ses projets. Pour attirer les entreprises, il propose la création de plates-formes économiques, le développement d'une politique foncière incitative, l'émergence de réseaux, la réalisation de grands équipements. Parmi ceux-ci, le grand projet de M. Barre « Lyon Confluence » est jugé moins prioritaire que l'achèvement de la Part-Dieu, de la Cité internationale, de Gerland ou de Vaise.

● **L'enfant dans la cité** est un thème très symbolique. Mal géré par M. Barre, il avait été déclaré prioritaire par M. Noir. M. Collomb propose la création de mille places de crèches (100 millions de francs), la construction de six écoles nouvelles (100 millions de francs), ainsi que la réhabilitation des équipements existants, la définition d'un plan multimédia (100 millions de francs). Son équipe veut revenir sur le système de la semaine des quatre jours, instauré du temps de M. Noir, et renouer le dialogue avec les personnels.

● **Les transports** sont la priorité des Lyonnais. M. Collomb s'est engagé, sous la pression des écologistes, à boucler le périphérique avant dix ans, en construisant le tronçon ouest, gratuit et enterré. Jugeant ce pari impossible, la droite proposait un équipement à péage. Parallèlement, le chef de file socialiste a promis de développer l'offre de transports en commun en direction des communes des banlieues et de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry.

● **La culture** est le principal domaine dans lequel la gauche s'est différenciée de ses adversaires. Porté par Patrice Béghain, ancien directeur de la DRAC et conseiller de Catherine Tasca, le programme de la gauche se veut une réponse à la demande très forte des Lyonnais d'une action culturelle de proximité, diversifiée et moderne. Le mot d'ordre est de mettre fin à la dichotomie entre les institutions et la culture populaire. D'ici à la fin 2001, la gauche s'est engagée à dresser un recensement des besoins en matière de pratiques d'amateurs, à faciliter la mise à disposition de locaux de répétition et de diffusion. Construction de trois nouvelles bibliothèques pour favoriser l'accès au savoir, création d'une « maison de la mémoire » pour valoriser les différentes identités de l'agglomération, aide aux musiques actuelles, construction d'une cité de l'image et du cinéma : le programme est ambitieux.

● **La démocratie urbaine.** M. Collomb veut briser la « citadelle » de l'hôtel de ville en déconcentrant les services au plus près des citoyens, « *pour éviter qu'un changement de prise électrique ne soit géré du sommet, via mille formulaires* » ; en donnant un réel pouvoir aux élus d'arrondissement ; en multipliant les consultations de la population.

● **Rééquilibrage de l'agglomération.** M. Collomb n'en a jamais fait mystère, il sera candidat à la présidence de la Communauté urbaine. Pour séduire les maires de l'agglomération, il prône un rééquilibrage des relations pratiquées par la ville-centre à l'égard de sa périphérie, avec une priorité : la redynamisation de la première couronne de l'Est lyonnais, de Rillieux-la-Pape à Vénissieux.

Sophie Landrin

► www.lemonde.fr/lyon

Le chef de file socialiste souhaite s'entourer d'une équipe resserrée

Il brigue la présidence de la Communauté urbaine

LYON
de notre correspondante

Sans attendre le 25 mars, jour de l'élection du nouveau maire de Lyon par les conseillers municipaux, Gérard Collomb travaille à la constitution de son équipe. Entre des dizaines de coups de téléphone de félicitations des hiérarques socialistes et une visite de courtoisie d'une demi-heure à Raymond Barre, qui l'a incité à poursuivre dans la voie du « Grand Sud-Est européen », le futur maire de Lyon a œuvré, lundi 19 mars, à la constitution de son futur exécutif.

M. Collomb devrait opter pour une équipe resserrée, un peu sur le modèle du « G9 » mis en place, en son temps, par Michel Noir, en recentrant les responsabilités municipales autour de huit postes-clés. Compétences, appartenance politique, féminité, voilà les trois principes qui guident le sénateur socialiste du Rhône dans son choix des hommes. M. Collomb s'efforce de trouver un équilibre entre les quatre grandes familles présentes sur ses listes : socialistes, écologistes, radicaux de gauche et communistes.

Si 30 % des délégations devraient être attribuées à des femmes, le poste de premier adjoint devrait finalement revenir à un homme, le maire sortant socialiste du 8e arrondissement, Jean-Louis Touraine. Son concurrent, l'écologiste Gilles Buna, maire sortant du 1er, réélu avec la majorité la plus confortable, occuperait, quant à lui, le poste d'adjoint aux transports et à l'urbanisme. Pierre-Alain Muet, qui animait, auprès de Lionel Jospin, le Conseil d'analyse économique, a annoncé lundi sa démission de ses fonctions à Matignon ; il devrait renoncer à la mairie du 4e arrondissement pour occuper le poste d'adjoint à l'économie.

Pour la culture, c'est Patrice Beghain, ancien directeur régional de l'action culturelle (DRAC) et actuellement au cabinet de Catherine Tasca, qui aura en charge ce domaine dans lequel la gauche est très attendue. Les sports devraient revenir au radical de gauche Thierry Braillard, élu dans le 6e arrondissement. L'écologiste Etienne Tête, à l'origine de nombreux recours qui ont marqué les deux mandats précédents – notamment l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes en 1998 –, devrait s'occuper des marchés. La députée socialiste européenne Martine Roure sera chargée des affaires sociales.

Dans *Le Progrès*, le futur maire de Lyon a confirmé, mardi, sa candidature à la présidence de la Communauté urbaine (Courly), fauteuil que le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, visait également. La veille, Lionel Jospin avait réaffirmé son soutien à M. Collomb, rappelant qu'il souhaite que les ministres ne soient pas maires en même temps, a fortiori présidents de communauté urbaine. Les socialistes auront besoin de toutes leurs forces à la Courly, dont la configuration donne un léger avantage à la droite.

So. L.

Un agrégé de lettres classiques patient, obstiné et rusé

LYON
de notre correspondante

« *Vous n'y avez pas cru, hein ?* » Vingt-quatre heures après sa victoire, Gérard Collomb, un brin narquois, interroge ses visiteurs. Ses adversaires ont longtemps raillé la ténacité du plus ancien élu du conseil municipal. Depuis le 18 mars, les mêmes s'inclinent devant sa persévérance. Après trois tentatives infructueuses, en 1983, 1989 et 1995, l'éternel candidat socialiste est enfin parvenu, à cinquante-quatre ans, à concrétiser l'ambition qui le gouverne depuis bientôt vingt ans : devenir maire de Lyon.

PORTRAIT
L'éternel candidat concrétise, à 54 ans, l'ambition qui l'anime depuis vingt ans

D'autres auraient jeté l'éponge et conclu que la sociologie lyonnaise rendait vaine toute velléité socialiste à Lyon. Il a résisté, essuyant les échecs comme autant de leçons. Membre du courant de Pierre Mauroy au sein du PS, il est arrivé à Lyon, en 1974, comme délégué régional, après s'être présenté aux élections législatives de 1973 dans la circonscription de Rillieux-Caluire. Cet agrégé de lettres classiques, fils d'ouvrier, né à Chalon-sur-Saône, décroche son premier mandat de conseiller municipal à trente ans, en 1977. Entre Charles Hernu à Villeurbanne et Jean Poperen à Meyzieu, les jeunes ont du mal à se faire une place. M. Collomb tente un « putsch », dont l'échec lui vaut d'être privé de toute responsabilité au sein du PS par le premier secrétaire d'alors, François Mitterrand. Quand, en 1981, M. Mauroy propose son nom pour un secrétariat d'Etat, Mitterrand s'y oppose.

Il ne lui reste donc que la conquête de Lyon. Après un premier essai face au maire en place, son homonyme Francisque Collomb (UDF), en 1983, il est humilié par Michel Noir (RPR), qui réussit le « grand chelem » en emportant les neuf arrondissements en 1989. Terrassée sur son propre terrain, la gauche hésite à passer dans le camp du vainqueur. Face au « grand » qui attirait inexorablement les couches populaires, M. Collomb mange son pain noir. Battu aux législatives de 1988, il n'est plus que conseiller municipal et membre de l'entourage de M. Mauroy, devenu premier secrétaire du PS.

Cependant, empêtré dans ses histoires familiales et judiciaires, M. Noir ne peut postuler à un nouveau mandat en 1995. M. Collomb invente alors la gauche plurielle, qui fera les belles heures de Lionel Jospin, en passant un accord avec Gilles Buna, chef de file des Verts lyonnais. Il emporte ainsi trois arrondissements face à Raymond Barre (app. UDF). Alors que le législateur a réservé au maire d'arrondissement un rôle consultatif, M. Collomb va faire de sa mairie du 9e le laboratoire de sa conquête de Lyon.

Il se place en partenaire responsable de M. Barre, affronté à une majorité hétéroclite. Rusés complices, ils travaillent ensemble à redynamiser les arrondissements qui accusent du retard par rapport au reste de la ville. Dans l'ancien quartier de l'industrie, il attire la fine fleur de la « nouvelle économie ». Bruno Bonnell, le patron d'Infogrames, devient l'ambassadeur du 9e. En même temps, M. Collomb parvient, grâce à un groupe de travail associant police, justice, élus, et associations, à pacifier la Duchère. Ses adversaires ont beau clamer qu'il n'est pour rien dans ce bilan flatteur, il gagne ses galons de gestionnaire moderne.

Au Parti socialiste, il se débarrasse de ses rivaux, Jean-Louis Touraine, maire du 8e, et Jean-Jack Queyranne, ancien maire de Bron, devenu ministre, qui hésite trop longtemps. Plus personne n'ose contester le chef de file des socialistes lyonnais. Face à une droite déchirée, l'éternel opposant comprend qu'il tient une chance historique. Le 25 mars, le plus ancien élu du conseil municipal accédera enfin au fauteuil de maire.

So. L.

LA PAUVRETE AFFECTE LA MOITIE DE LA POPULATION MONDIALE,

Y COMPRIS CARLA BRUNI ET OMAR SHARIF

Aujourd'hui près d'un quart de la population mondiale vit dans la pauvreté absolue. Pourtant nous disposons des ressources et des connaissances suffisantes pour créer un monde sans pauvreté en moins d'une génération. N'est-ce pas choquant ?

Dans le cadre de la campagne du PNUD "Faire équipe pour vaincre la pauvreté", Carla Bruni et Omar Sharif soutiennent des projets contre le SIDA. Avec 34 millions d'adultes et d'enfants porteurs du virus, le SIDA représente une des plus grandes menaces pour l'humanité. Parce qu'il se répand dans tous les secteurs de la société, ce fléau gêne considérablement les efforts pour réduire la pauvreté.

Le SIDA décime les parents et les soutiens de famille. Il affaiblit l'économie, déstabilise les structures familiales et fragilise les services publics déjà surchargés. Non seulement le SIDA est source de pauvreté, mais il diminue les chances de s'en sortir.

La bataille contre la pauvreté ne pourra pas être gagnée sans arrêter la propagation du SIDA, et le SIDA ne peut être vaincu tant que la pauvreté ne sera pas enrayée dans le monde. Pour savoir comment vous mêmes, votre entreprise ou votre organisation pouvez faire la différence, renseignez-vous auprès du PNUD et de l'ONUSIDA, ou connectez vous a www.undp.org/teams (site multilingue) ou à www.netaid.org (site en anglais).

Nous serons tous plus riches sans la pauvreté

undp PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PNUD, PALAIS DES NATIONS, CH-1211, GENÈVE 10, SUISSE.

La nouvelle majorité parisienne donne la priorité au cadre de vie

Bertrand Delanoë va mettre en route un audit des finances de la Ville

Futur maire de Paris après la victoire de la gauche, le 18 mars, Bertrand Delanoë a confirmé, lundi 19 mars, sur TF 1, qu'il allait mettre en route un *« audit public »* des finances et de l'économie de la Ville. Ses conclusions devront être rendues en septembre. M. Delanoë va, d'autre part, quitter son fauteuil de sénateur de Paris.

LES DOUZE CHAPITRES du « Contrat pour l'alternance » des socialistes parisiens ont fait l'objet, dans la nuit du 11 au 12 mars, après le premier tour, d'une discussion serrée entre les partenaires de la gauche plurielle. L'essentiel des propositions socialistes a été adopté, après précisions et amendements apportés par les Verts, notamment sur les transports et l'urbanisme. Dès l'annonce de la victoire, le 18 mars, le futur maire de Paris a rappelé qu'il s'était engagé à *« renouveler la culture démocratique »* et avait promis *« un changement profond dans la gestion municipale »*.

Cet engagement passera par un geste symbolique. M. Delanoë a redit sur TF1, lundi 19 mars, qu'il lancera dès le début de la mandature, un *« audit public »*, économique et financier, de la collectivité parisienne, incluant sociétés d'économie mixte, organismes HLM et propriétés privées de la Ville. Le périmètre financier de la capitale avoisine les 60 milliards de francs, pour un budget annuel de 33 milliards. L'audit sera réalisé par un organisme indépendant, recruté sur appel d'offres, *« non pour régler des comptes*, a précisé le futur maire, *mais pour mieux gérer l'avenir, moins gaspiller. »* Les premières conclusions seront rendues en septembre, en vue de la préparation du budget 2002. Parallèlement sera créée une *« commission d'évaluation des politiques budgétaires »*, associant aussi des experts indépendants.

La nouvelle équipe va devoir d'abord s'atteler au budget 2001, qui doit être prêt le 15 avril.

● **Démocratie locale.** Des conseils de quartier, dotés de moyens budgétaires, seront instaurés. Les mairies devront autoriser l'intervention des habitants et des associations dans les conseils d'arrondissement et organiser des *« forums associatifs thématiques »*. Pour l'attribution des logements sociaux et des places de crèche, des commissions locales associeront habitants, associations et directeurs d'établissement. Le futur maire s'est aussi engagé à faire entrer l'opposition dans toutes les commissions d'appels d'offres de la Ville.

●**Urbanisme et espaces verts.** La gauche souhaite mettre à l'étude de cinq grands projets : les Jardins d'Eole sur les 4 hectares de friches ferroviaires situées cour du Maroc, dans le 18e arrondissement ; la requalification des berges de la Seine ; un grand parc dans le quartier des Batignolles ; le réaménagement des bois de Vincennes et de Boulogne ; la création d'un jardin dans la ZAC Paris-Rive gauche. Les Verts ont obtenu la création d'un « réseau vert » de rues réservées aux piétons, cyclistes, rollers et transports collectifs et de *« quartiers verts »* libérés du trafic de transit et du stationnement de surface. Priorité sera donnée à la requalification urbaine des quartiers de la couronne parisienne, qui regroupent 40 000 logements sociaux appartenant à la Ville, et au réaménagement des portes de Paris.

● **Logement.** Le « programme commun » de la gauche s'en tient à la promesse vague d'une *« relance de la production de logements sociaux »*. Lors du débat qui l'avait opposé à Philippe Séguin, le 28 février, M. Delanoë avait chiffré les besoins à *« trois mille à cinq mille logements nouveaux par an »*, au lieu d'à peine deux mille actuellement. Le futur maire s'est engagé, pour les six années de la mandature, à consacrer à l'ensemble du volet logement de son programme – acquisitions foncières et immobilières comprises – 2,6 milliards de francs, sur une enveloppe totale de 12,4 milliards pour les mesures nouvelles. La gauche s'engage à *« éradiquer »*, en six ans, l'insalubrité dans les 1 200 immeubles concernés et à créer un observatoire des copropriétés dégradées.

● **Circulation et transports.** Un *« nouveau partage de l'espace public »* devra diminuer fortement la place de l'automobile : suppression progressive des axes rouges, mise en site propre des bus, création du tramway sur les Maréchaux. Ce dernier point a fait l'objet d'âpres discussions avec les Verts, qui ont obtenu *« la perspective de réaliser la boucle complète »* ainsi que la mise à l'étude de l'implantation de plusieurs lignes de tramway.

● **Enfance et éducation.** Création, en six ans, de 2 000 places de crèche supplémentaires et de 2 500 places pour d'autres modes de garde ; création de 60 classes de maternelles pour améliorer l'accueil des moins de trois ans ; programmation de six nouveaux collèges.

● **Environnement.** La lutte contre le bruit, l'adoption d'un plan municipal pour la gestion de l'eau, l'éradication du saturnisme dans l'habitat sont les trois mesures essentielles. L'utilisation des véhicules électriques sera encouragée : mise en place de navettes de quartier, gratuité du stationnement dans les parkings de la Ville, conversion progressive des véhicules municipaux aux énergies propres.

● **Emploi et développement.** Sur pression des Verts, la nouvelle majorité s'engage à réaliser, au cours de l'année 2001-2002 un audit sur les politiques sociales dans la capitale. Un « fonds Ville de Paris » pour l'aide au maintien dans leurs logements des personnes en difficulté financière sera créé, ainsi que plusieurs « maisons du développement économique et de l'emploi », chargées, notamment, de promouvoir la création de régies de quartier. Le « Contrat pour l'alternance » prévoit, ailleurs, l'embauche de 1 000 contractuels, dont 500 en 2001, affectés à des missions de prévention et de proximité, plus 1 000 emplois-jeunes (500 en 2001) pour la surveillance des sorties d'école, que les Verts souhaiteraient pérenniser.

● **Culture.** Création d'une « carte Paris-culture », ouvrant droit, sous conditions, à des tarifs réduits ou à la gratuité ; développement du réseau des bibliothèques-médiathèques ; valorisation de la rue comme espace culturel ; création d'une nouvelle génération d'équipements ; relance, avec l'Etat et la région, du projet d'auditorium dans le parc de la Villette.

Christine Garin

▶ www.lemonde.fr/paris

L'élection de Patrick Balkany à Levallois est contestée devant le tribunal administratif

Le préfet des Hauts-de-Seine rappelle que l'ancien maire a été jugé par la Cour des comptes « comptable de fait des deniers de la commune », situation qui le rend inéligible selon le code électoral

SON ADVERSAIRE dans la campagne électorale, le maire sortant Olivier de Chazeaux (RPR), avait prévenu : Patrick Balkany (div. d.) – qui devrait à la ville de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) au moins 3,7 millions de francs – ne serait pas éligible. Mais, pour avoir très souvent attaqué celui à qui il avait ravi la ville en 1995, M. de Chazeaux n'a pas été entendu des électeurs et, dimanche 18 au soir, M. Balkany, accompagné de sa femme et colistière, savourait sa victoire. Avec 42,88 % des suffrages, contre 34,38 % pour M. de Chazeaux et 22,74 % pour la candidate de la gauche unie, Elisabeth Gourevitch (PS), il venait de retrouver son fauteuil de maire.

Pour combien de temps ? Le préfet des Hauts-de-Seine a saisi, lundi 19 mars, le tribunal administratif pour contester l'élection de M. Balkany. La préfecture explique dans un communiqué que *« la Cour des comptes a jugé M. Balkany "comptable de fait des deniers de la commune" »*. Or, *« en application de l'article L-231 du code électoral "ne peuvent être élus conseillers municipaux* (...) *les comptables des deniers communaux". Les comptables de fait sont assimilés à des comptables des deniers publics et à ce titre ils sont inéligibles, selon la jurisprudence du Conseil d'Etat »*.

Les origines de l'affaire remontent aux années 1986-1995, période pendant laquelle M. Balkany avait utilisé à son domicile deux employés municipaux. Condamné par la justice pénale – pour la période de 1992 à 1995 – à quinze mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et près de 800 000 francs d'amendes – soumis, plus tard, à un redressement fiscal – l'ex et nouveau maire de Levallois pensait en avoir fini avec ce dossier.

DÉJÀ UN RECOURS

A tort, car la cour régionale des comptes, saisie par M. de Chazeaux, l'a condamné, en octobre dernier, toujours pour cette même affaire, à payer 3,7 millions de francs de dommages et intérêts à la ville de Levallois. Le préfet, qui n'avait pas la possibilité de contester la candidature de M. Balkany, celui-ci étant toujours inscrit sur les listes électorales, se retourne aujourd'hui, comme la loi l'y oblige, devant le tribunal administratif pour constater l'inéligibilité.

Furieux, M. Balkany, explique qu'il a posé un recours contre la décision de la Cour des comptes devant le Conseil d'Etat. Il conteste la forme, car l'arrêt ne lui a, dit-il, *« jamais été notifié »*, comme le fond. *« J'ai déjà été jugé et j'ai déjà payé pour cette affaire »*, plaide-t-il, en ajoutant : *« On essaie de m'appliquer la double peine, c'est de l'acharnement thérapeutique. »*

Si le juge administratif confirme son inéligibilité, il compte se retourner, là encore, devant le Conseil d'Etat. Une procédure qui risque de prendre du temps et de le laisser à la tête de la mairie pendant de longs mois. Si, d'aventure, son inéligibilité devait être confirmée, il laisse entendre qu'il a l'intention de céder son fauteuil à sa femme Isabelle, qui, dimanche 18 mars, a perdu son siège de conseillère générale.

Christiane Chombeau

Jean-Marie Le Guen (PS) n'est « pas demandeur » d'un siège au Sénat

FUTUR maire de Paris, Bertrand Delanoë devrait s'appliquer la règle de non-cumul qu'il va exiger de ses collaborateurs et renoncer, dès le 26 mars, au mandat de sénateur qu'il exerce depuis septembre 1995. Qui le remplacera au Palais du Luxembourg ? M. Delanoë ayant depuis longtemps annoncé qu'il ne cumulerait pas, la préparation de sa succession est déjà largement commencée.

Jean-Marie Le Guen (PS), député de la 9e circonscription (13e arrondissement), espérait remplacer M. Delanoë. Aux élections sénatoriales de 1995, la liste PS-PCF-MDC avait obtenu quatre élus socialistes – Claude Estier, Michel Charzat, Bertrand Delanoë et Danièle Pourtaud – et une élue communiste, Nicole Borvo. Arrivaient ensuite sur la liste, Tony Dreyfus (PS), Jean-Yves Autexier (MDC), puis M. Le Guen (PS). Michel Charzat a donné sa démission du Sénat, en décembre 1999, après avoir été élu député dans la 21e circonscription (20e arrondissement). M. Dreyfus, qui aurait dû lui succéder, a lui-même été élu député dans la 5e circonscription (10e arrondissement) en 1997. C'est donc M. Autexier qui a succédé à M. Charzat.

M. Le Guen est le suivant de liste, mais *« toute personne ayant la qualité de remplaçant d'un député ou d'un sénateur perd cette qualité si elle est élue député »*, indique le code électoral. Il faudrait donc que M. Le Guen se démette de son mandat de député, acquis en 1997, avant que M. Delanoë ne quitte le Sénat. L'ancien premier secrétaire fédéral du PS, mis en examen dans l'affaire de la MNEF, retrouverait ainsi la qualité de suppléant sénatorial. La décision en incomberait au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. *« La question n'est pas totalement résolue, mais mon choix personnel est de rester député »*, indique toutefois M. Le Guen, qui estime que le problème est plus politique que juridique. *« Je ne suis pas demandeur »*, insiste-t-il.

Le suivant sur la liste sénatoriale est Jean-Yves Mano, conseiller de Paris réélu dans le 16e arrondissement, le 18 mars, à qui M. Delanoë pourrait confier une délégation d'adjoint au logement dans son futur exécutif municipal.

Lætitia Van Eeckhout

Aujourd'hui, ING Direct est heureux de fêter son premier anniversaire aves ses 75 000 clients.

UN JOUR À MARQUER D'UNE PIERRE ORANGE.

ÉPARGNE ORANGE
DISPONIBLE ET SANS FRAIS

5,30%
D'INTÉRÊT BRUT*

• Leader mondial des services bancaires à distance
• 75 000 clients en France
• Membre de l'association française des banques (AFB)
• Groupe ING, 1er groupe financier hollandais

0 810 120 000
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT
8h-19h : 0,45F/mn. - 19h-8h : 0,23F/mn.
Précisez le code média : 06695
www.ingdirect.fr

*5,30% taux nominal annuel brut à partir du 16/03/2001, soit un taux nominal annuel net de 3,98 % après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Epargne disponible à tout moment. Premier dépôt minimum de 100 F. Epargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droits néerlandais. Siège social : Strawinskylaan 2631 1077 ZZ Amsterdam (Pays-Bas). Registre du commerce d'Amsterdam numéro 275/1996. Succursale en France : Immeuble le Périgrès - 201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 33 (0) 1 53 99 57 00 - 341 529 095 RCS Créteil - Code APE 651 C

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Les régionalistes n'ont pas percé aux municipales et aux cantonales

Les mouvements basques et bretons enregistrent de modestes progrès par rapport aux précédents scrutins. Par contre, l'Union du peuple alsacien et la Ligue savoisienne ne réalisent pas les scores escomptés

LES SCRUTINS municipaux et cantonaux constituaient une bonne occasion de vérifier si l'exemple corse et le processus de Matignon, avaient ou non profité aux diverses formations régionalistes. Au soir du second tour, si on constate une petite amélioration du nombre des élus de l'Union démocratique bretonne (UDB) et une légère poussée en voix des partis basques dans les Pyrénées-Atlantiques, ceux qu'on désigne parfois sous le vocable de « nationalistes régionaux » demeurent loin des scores de certains de leurs homologues européens, comme en Ecosse, où le Parti national écossais a raflé 30 % des suffrages aux élections de 1999 au Parlement semi-autonome d'Edimbourg. Ceux qui sont élus le doivent généralement à leur inscription sur d'autres listes.

Tel est le cas en Bretagne, région en plein renouveau « celtique » mais ébranlée par l'attentat du McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), le 19 avril 2000. Les autonomistes de l'Union démocratique bretonne (UDB) partaient à la bataille municipale forts de 71 élus (communes rurales et urbaines confondues). Dimanche 18 mars, l'UDB en compte 88, dont 43 dans des villes de plus de 5 000 habitants (contre 36 en 1995) – souvent intégrés dans les listes de la gauche plurielle.

L'une des fiertés de l'UDB, au premier tour, était la présence de plusieurs listes autonomes dans des villes comme Vannes, Saint-Nazaire, Guingamp, Lannion, Redon et, avec les Verts, à Ploufragan – contre une seule à Paimpol en 1995. Au second, Guingamp est restée la seule où une liste UDB a pu se maintenir et avoir un élu. Aux cantonales, les résultats gravitent autour de 4,2 % en *« Bretagne administrative »*, ainsi que les autonomistes appellent la région, *« amputée »* selon eux du département de la Loire-Atlantique (3,7 % des voix). Au total, 12 des quelque 50 candidats présentés par l'UDB aux cantonales ont recueilli plus de 5 % des suffrages, mais aucun n'a franchi la barre du second tour.

MARQUER SON APPARTENANCE

Certains des meilleurs résultats régionalistes sont observables dans les zones urbaines plutôt que dans les secteurs ruraux. Ainsi, c'est à Rezé (plus de 35 000 habitants), une commune de l'agglomération nantaise, que l'UDB fait son meilleur score aux cantonales en Loire-Atlantique (6,6 %). Est-ce le signe que le suffrage régionaliste n'émane plus nécessairement de la Bretagne dite « bretonnante » où il était traditionnellement enraciné ? Certains « nouveaux Bretons » cherchent assurément, par un vote régionaliste, à marquer leur appartenance à une société locale dont ils ne sont pas nécessairement originaires.

Cette tendance est également à l'œuvre dans le Pays basque, où les nationalistes ont pris, à l'occasion de ces scrutins, plus de poids dans le paysage politique. Dans les communes de plus de 3 500 habitants, les nationalistes sont ainsi passés de 11,2 % des suffrages en 1995 à 13,5 % cette année. Pour la première fois, ils emportent un siège au conseil général des Pyrénées-Atlantiques, avec l'élection de Jean-Michel Galant dans le canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry (44 % des suffrages). Le même jour, les vingt-sept membres de l'équipe Hiriburu Maita, liste d'ouverture associant des militants de gauche ou associatifs et des nationalistes, dont le futur maire, Alain Iriart, ont été élus à Saint-Pierre-d'Irube avec 55,3 % des voix. Des représentants de cette famille ont fait leur entrée dans des conseils municipaux, soit en alliance avec l'UDF et le RPR (Anglet, après Biarritz depuis 1991), soit à travers des listes autonomes (Bayonne).

En Alsace et en Savoie, le régionalisme fait bien plus grise mine. Ainsi dans le Bas-Rhin, aux cantonales, les scores de l'Union du peuple alsacien (UPA) tournent entre 2,66 et 4,36 % des voix. Robert Spieler, président du Mouvement régionaliste alsacien, et tenant d'une droite dure, qui avait obtenu 13,22 % des voix dans un canton de Strasbourg, a été éliminé dès le premier tour. Aux municipales, le seul candidat présent au second tour, Francis Waag, président de l'UPA, ne figure pas parmi les élus de sa liste « Schiltigheim-Ecologie ».

Avec une moyenne de 5,35 % en Haute-Savoie et de 5,2 % en Savoie, la Ligue savoisienne de Patrice Abeille – lui-même éliminé au premier tour dans le canton d'Annecy-Nord-Est avec 4,23 % des voix – reste à un niveau comparable à celui des régionales de 1998. Il se retrouve bien éloignée de son *« hypothèse haute »* : la barre des 10 %.

Nicolas Weill
(avec Michel Garicoix à Bayonne)

Droite et gauche se disputent les communautés urbaines

Leurs pouvoirs étendus avivent les ambitions des partis politiques

Les élections des présidents des structures intercommunales, qui doivent intervenir avant le 20 avril, font déjà l'objet de discussions au sein du PS. Dans le même temps, lundi 19 mars, l'Association des communautés de France s'est prononcée pour qu'à l'avenir ces élus soient désignés au suffrage universel.

AVANT même le troisième tour des élections municipales – l'élection des maires – les élections des présidents des quatorze communautés urbaines, des quatre-vingt-dix communautés d'agglomération et de près de 2 000 présidents de communautés de communes se préparent déjà. Les scrutins doivent intervenir avant le 20 avril. Lundi 19 mars, l'Association des communautés de France (ADCF), qui regroupe un millier de structures intercommunales, s'est prononcé pour une élection au suffrage universel direct de ces élus. Dans l'immédiat, le Parti socialiste devrait adresser, cette semaine, une circulaire à ses fédérations pour que les candidats socialistes à ces présidences de structures intercommunales soient désignés par les militants.

Mercredi 21 mars, les militants socialistes de Grenoble vont prendre les devants et désigner en même temps les candidats à la présidence du conseil général, conquis par la gauche, et à la présidence de la Communauté d'agglomération Alpes-Métropole : André Vallini, premier secrétaire de la fédération de l'Isère, pour l'Assemblée départementale ; Didier Migaud, maire de Seyssins, pour la communauté d'agglomération. A Lyon, la situation est plus complexe. Dès lundi, dans *le Progrès*, Gérard Collomb, le futur maire PS de la ville (*lire aussi page 8*), a fait acte de candidature à la Communauté urbaine (Courly). *« Il nous faut disposer de la force de la Communauté, de sa force démographique, culturelle, universitaire et économique »*, a-t-il plaidé.

M. Collomb est confronté à une double difficulté. En premier lieu, la Courly penche à droite, avec 80 conseillers de droite, un d'extrême droite et 74 élus de gauche. *« Sur le papier, la droite est majoritaire mais le poids démographique des villes dirigées par la gauche est très nettement supérieur »*, assure Bernard Soulage, le président du groupe socialiste au conseil régional. *« L'arithmétique est à droite, mais la démographie est à gauche »*, souligne-t-il, en n'excluant pas que Charles Millon brigue la succession de Raymond Barre à la Courly. L'autre difficulté pourrait venir de Jean-Jack Queyranne, réélu maire de Bron. La règle de Lionel Jospin sur le non-cumul ne s'applique pas aux présidences de structures intercommunales. Le ministre des relations avec le Parlement, qui a déjà fait connaître son souhait d'être candidat, pourrait confirmer son intention. M. Collomb, avantagé par son succès lyonnais, devrait trouver un arrangement avec M. Queyranne avant que les militants ne tranchent... pour une présidence qui est loin d'être acquise.

COMPÉTITION À BORDEAUX

Il en va différemment à la Communauté urbaine de Bordeaux. Avec sa victoire à Saint-Aubin-de-Médoc, la gauche plurielle est en passe d'avoir la majorité, même si la réélection de justesse de Noël Mamère à Bègles ne lui donne qu'une courte marge. Si Alain Juppé, pourtant réélu dès le premier tour à Bordeaux, risque de perdre cette présidence, la compétition s'annonce serrée à gauche. Alain Rousset, maire de Pessac et président du conseil régional d'Aquitaine, se mettrait volontiers sur les rangs, mais il risque de se heurter au chef de l'opposition socialiste au conseil municipal de Bordeaux, Gilles Savary. D'autres postulants pourraient aussi se manifester.

A la Communauté urbaine de Lille, Martine Aubry a accepté de laisser la présidence à Pierre Mauroy et de n'assurer qu'une vice-présidence, alors que le maire sortant cumulait les deux fonctions. M. Mauroy appliquait une règle qui, sans être écrite, est respectée dans la plupart des agglomérations, à gauche comme à droite, à savoir que c'est le maire de la ville-centre qui préside la structure intercommunale. Il en était ainsi à Strasbourg depuis Pierre Pflimlin. Catherine Trautmann cumulait les deux postes. Elle les avait laissés à Roland Ries après son entrée au gouvernement puis les lui avait repris à sa sortie. Ce cumul est sans doute une des raisons de son échec. Après un premier tour calamiteux, Mme Trautmann avait finalement annoncé que M. Ries retrouverait la présidence de la communauté... La future maire UDF, Fabienne Keller, avait, elle, annoncé qu'en cas de victoire, ce serait son second, le RPR Robert Grossmann, qui briguerait la présidence de la communauté.

Les résultats du 18 mars auront d'autres conséquences. A la Communauté d'agglomération rouennaise, la gauche devrait conserver la majorité, malgré la perte de Rouen au profit de l'UDF. En revanche, dans les Côtes-d'Armor, la défaite du PS à Saint-Brieuc va provoquer le basculement à droite de la structure intercommunale.

Michel Noblecourt

Jean Glavany s'impose en figure incontournable en Bigorre et brigue la communauté d'agglomération de Tarbes

TARBES
de notre correspondant

Dernier bastion communiste dans un fief du radicalisme, Tarbes a basculé à droite. On disait le maire sortant, Raymond Erraçarret (PCF), indéboulonnable : ce cacique communiste de soixante-seize ans, familièrement baptisé « Peppone », a été battu de 26 voix par Gérard Trémège (DL), président de la chambre de commerce et d'industrie, qui a réussi son pari après deux autres tentatives infructueuses en 1989, puis en 1995 où il s'était incliné en obtenant 49 % des voix.

L'échec de M. Erraçarret accentue la fin des communistes dans le département, puisque le PCF a également disparu du conseil général des Hautes-Pyrénées, où il avait encore deux représentants : le maire de Tarbes ne se représentait pas aux cantonales et sa remplaçante, Danielle Truc, a été éliminée dès le premier tour, tandis que Michel Barrouquère était battu dans le canton de Laloubère.

« C'est une victoire historique », affirme M. Trémège, qui avait été député entre 1986 et 1988. De nouveau élu en 1995, il avait dû céder son fauteuil au Palais-Bourbon, le Conseil constitutionnel ayant jugé ce mandat incompatible avec la fonction de président de l'Association française des chambres de commerce et d'industrie qu'il occupait alors. Un travail de fond accompli depuis trois ans sur le terrain et une union de la droite scellée dès le premier tour avec l'UDF Pierre Lagonelle, puis, entre les deux tours, avec Jean-François Calvo (RPR) et Andrée Toubrère, la présidente des Amis de Jacques Chirac.

Les socialistes ont fait entendre des dissonances, notamment en refusant d'intégrer Jean Glavany dans la liste de la gauche plurielle, où il ne réclamait pourtant que la sixième place afin de se porter candidat à la présidence de la communauté d'agglomération de Tarbes.

SEUL GRAND GAGNANT

Le ministre de l'agriculture et de la pêche explique la défaite de M. Erraçarret par *« le taux d'usure du maire »* et *« le manque de renouvellement d'une équipe municipale qui a perdu en proximité »*. Le ministre rappelle pourtant qu'il a *« mouillé sa chemise »* entre les deux tours pour assurer la victoire du maire sortant.

Elu conseiller municipal à Aureilhan, une ville de l'agglomération de Tarbes, Jean Glavany devrait néanmoins être élu, en avril, président de la structure intercommunale. La ville de Tarbes n'y disposant que de six délégués (sur vingt), elle ne peut pas empêcher M. Glavany de s'imposer à la tête du Grand Tarbes, où les autres communes sont socialistes. *« Je ne disputerai pas cette présidence à Jean Glavany, avec qui je veux travailler en harmonie et en bonne cohabitation »*, affirme M. Trémège. Le ministre de l'agriculture confirme cette *« volonté »* de travailler avec les nouveaux élus de droite.

M. Glavany ne devrait pas disputer la présidence du conseil général au radical de gauche François Fortassin, bien que, sur les vingt-cinq sièges tenus par la gauche, les socialistes en aient treize. Le ministre de l'agriculture est, finalement, le seul et grand gagnant de la gauche, et il s'impose comme la figure incontournable en Bigorre.

Sa stratégie s'est avérée payante, contrairement à celle des socialistes de la ville-centre, qui ont fait basculer Tarbes à droite. *« Ils ont une lourde responsabilité à assumer dans la tournure des événements »*, lance-t-il à l'intention de ses amis du PS.

Jean-Jacques Rollat

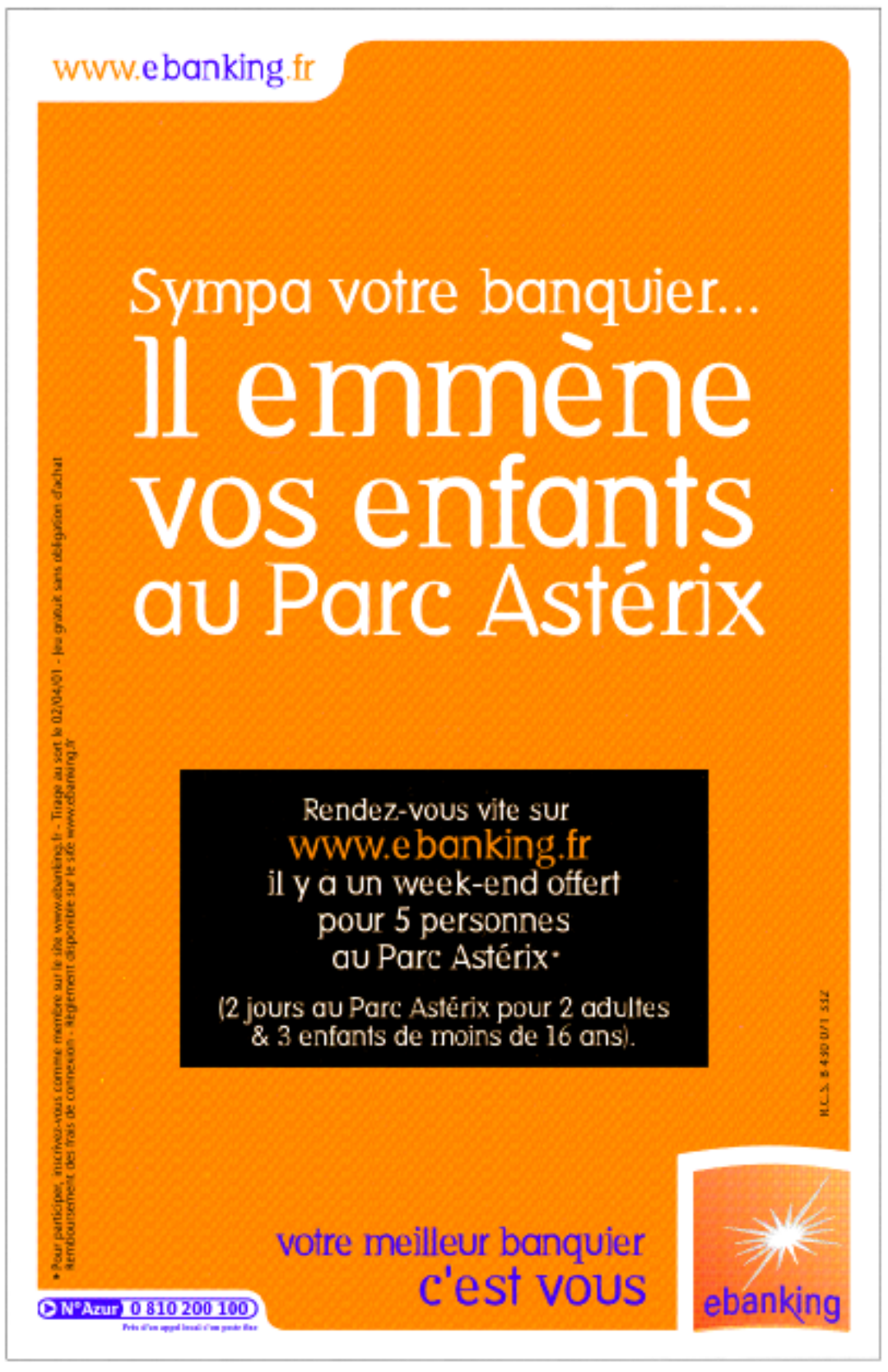

BACCALAUREAT
▶ Stages intensifs
Pour terminales S, ES et L, pré-rentrée, Noël, février, Pâques.
Stages de Première (français et maths)
▶ Terminales ES "pilotes"
Orientées HEC ou orientées Sciences Po
100% d'admis au bac
de 56 à 82% de mentions
PREPASUP
38, rue des Blancs Manteaux
75004 Paris 01 42 77 27 26
Enseignement secondaire privé www.prepasup.fr

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

ATTEINTE PORTEE A LA MARQUE VICTORIA'S SECRET

Par arrêt définitif du 20 Septembre 2000, la Cour d'Appel de Paris confirme le jugement rendu le 1er avril 1998 par le Tribunal de Grande Instance de Paris, notamment en ce qu'il a dit que la **société ROULLET FRANSAC** avait commis une faute au regard des dispositions de la loi du 10 Janvier 1991 sur la lutte contre l'alcoolisme en déposant le 13 mars 1996 la marque **VICTORIA'S SECRET** pour désigner des boissons alcoolisées, la condamnant à payer à la **société V SECRET CATALOGUE INC.** la somme de 100.000 F en réparation de son préjudice sur le fondement de l'article 1382 du Code Civil.

Infirme ledit jugement en ce qu'il a débouté la **société V SECRET CATALOGUE INC.** de ses demandes d'annulation de ladite marque , d'interdiction et de publication.

Statuant à nouveau de ces chefs, prononce la nullité de la marque susvisée.

Interdit à la **société ROULLET FRANSAC** de faire usage de ladite marque sous astreinte de 2.000 F par infraction constatée...

Ordonne cinq publications du dispositif de l'arrêt aux frais de la **société ROULLET FRANSAC** à concurrence de 20.000 F H.T. par insertion.

La condamne à payer à la **société V SECRET CATALOGUE** la somme de 20.000 F au titre de l'article 700 du N.C.P.C.

Pour extrait Me GG LAMOUREUX, Avocat à la Cour.

Les présidents de conseils généraux seront élus vendredi 23 mars

LES PRÉSIDENTS de conseils généraux sont élus le vendredi qui suit le second tour des élections cantonales, soit vendredi 23 mars. Si un minimum des deux tiers des conseillers généraux ne sont pas présents, la réunion est reportée de trois jours. Le président est élu, pour trois ans, à la majorité absolue des membres du conseil général. Si l'élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour, à la majorité relative, cette fois.

En cas d'égalité des voix, l'élection a lieu au bénéfice du plus âgé. Lors de cette même réunion, le conseil général fixe le nombre des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente – formation restreinte à laquelle le conseil peut déléguer une partie de ses compétences. Ces postes sont pourvus dans la foulée à la représentation proportionnelle.

Les maires, eux, sont élus par les conseils municipaux dans les mêmes conditions que les présidents de conseils généraux (majorité absolue aux deux premiers tours, majorité relative si un troisième tour s'avère nécessaire). Il incombe au maire sortant, même non réélu conseiller municipal, de convoquer le conseil municipal pour cette élection. La coutume veut qu'elle ait lieu lors de la réunion du conseil municipal qui a lieu au plus tôt le vendredi, au plus tard le dimanche suivant le tour où l'élection a été acquise. Le conseil élit également les adjoints, dont le nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif du conseil.

Le basculement de la Meurthe-et-Moselle à droite n'est pas acquis

En Ardèche, le PS n'est pas assuré de garder le conseil général

Sept conseils généraux de métropole, au total, devaient changer de majorité, au vu des résultats des élections cantonales (*Le Monde* du 20 mars). La Meurthe-et-Moselle et l'Ardèche restent cependant soumis aux choix que feront des élus non inscrits placés en position d'arbitres entre la droite et la gauche.

NANCY et AUBENAS
de nos correspondantes

Qui sera élu, vendredi 23 mars, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle ? Il est encore trop tôt pour faire un pronostic, car, au lendemain du second tour des élections cantonales, un conseiller général non inscrit a créé la surprise en annonçant – contre toute attente – qu'il briguerait le fauteuil occupé depuis trois ans par le socialiste Michel Dinet. Celui qui sème ainsi la perturbation dans le jeu politique des partis est Pierre Mersch, maire de Longuyon, réélu confortablement dès le premier tour, et conseiller général de ce canton.

Pierre Mersch, comme deux autres conseillers généraux, est ce qu'on appelle, en Meurthe-et-Moselle, un « électron libre ». Ces trois élus « sans étiquette » détenaient, dès dimanche soir, les clés de l'élection du président. Un scénario se profilait : on croyait alors que Gérard Husson (Arrancourt), le nouveau venu, Alain Gérard (Cirey-sur-Vezouze) et Pierre Mersch allaient faire le jeu de la droite et favoriser l'éviction de M. Dinet.

L'ancien président du conseil général, Jacques Baudot (UDF), annonçait d'ailleurs qu'il passait la main. Préférant se consacrer à son mandat de sénateur, renouvelable en septembre, M. Baudot « poussait » cependant son candidat, en vantant les qualités d'Henri Lemoine (div. d.), un « quadra » réélu maire de Pont-à-Mousson dès le premier tour. Dans les couloirs, on parlait aussi des espérances de Roger Gauthrot (div. d.), maire d'Heillecourt, conseiller général du canton de Jarville depuis 1998. La gauche ayant perdu trois cantons, Mont-Saint-Martin, vieux bastion communiste, Lunéville-Sud et Vandœuvre-Ouest, et la droite ayant laissé échapper Pompey, Briey et Toul, on retrouvait alors un équilibre parfait de vingt-et-un conseillers pour la gauche et de vingt-et-un élus pour la droite, le tout étant arbitré par les trois non inscrits.

C'était compter sans l'ambition tout-à-coup affichée de M. Mersch de devenir président du conseil général. *« La réalité politique d'aujourd'hui, c'est bien que rien ne puisse se faire sans nous »*, a-t-il affirmé lundi 19 mars, en annonçant cette candidature surprise. Cette initiative a créé une certaine confusion, voire de la perplexité, dans les états-majors de droite comme de gauche. Plus personne ne voulait commenter l'affaire, par crainte, sans doute, de froisser M. Mersch, devenu plus que jamais l'arbitre de l'élection du président.

Une situation comparable se retrouve en Ardèche. Sur trente-trois cantons, seize sont acquis à la gauche et treize à l'opposition. Depuis le second tour, la balle se trouve donc du côté des élus non inscrits, qui sont désormais au nombre de quatre. Ils détiennent la clé de l'éventuelle réélection du président du conseil général, le sénateur (PS) Michel Teston, désormais crédité d'une majorité relative.

Interrogé dimanche 18 mars, le député socialiste Pascal Terrasse, conseiller général de Bourg-Saint-Andéol, affichait une certaine confiance. *« Les trois conseillers généraux non-inscrits ont jusque-là* voté *régulièrement pour la majorité départementale,* se rassurait-il. *Deux d'entre eux sont actuellement présidents de commission et nous ont assuré de leur soutien. »* A droite, en revanche, Jacques Genest, co-président de l'Union pour l'Ardèche (UPA), espère que les non inscrits vont suivre le programme de l'opposition afin de constituer une nouvelle majorité. Il reste cependant prudent, et se dit *« trop respectueux de la démocratie pour prétendre que ces quatre voix [lui] sont d'ores et déjà acquises »*. Quant à Gabriel Comte, conseiller général du canton de Burzet et chef de file du groupe des non inscrits, il reconnaît être dans l'expectative et attendre les propositions qui lui seront faites. L'incertitude risque donc de persister jusqu'à la réunion, vendredi 23 mars, du nouveau conseil général.

Carole Dumas
et Monique Raux

■ **OUTRE-MER : plusieurs changements d'exécutifs** doivent intervenir dans les conseils généraux des départements et collectivités territoriales d'outre-mer. En Guadeloupe, le président sortant, Marcellin Lubeth (PPDG), a été battu dans son canton dès le premier tour, et, dans la nouvelle assemblée, la notion d'autonomie a pris le pas sur l'habituel clivage gauche-droite. En Guyane, les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) font leur entrée, pour la première fois au conseil général, avec un élu. A Mayotte, en revanche, c'est le MDC qui fait son entrée à l'assemblée avec deux élus. En Martinique, le Parti progressiste martiniquais (PPM) conserve sa place prépondérante, tandis que la droite renforce ses positions à la Réunion.

Devenus maires, des conseillers de Lionel Jospin quittent Matignon

DEUX CONSEILLERS de Lionel Jospin, Manuel Valls (communication) et Pierre-Alain Muet (économie), élus au second tour des élections municipales, quittent le cabinet du premier ministre, a annoncé lundi 19 mars, Matignon. M. Valls, futur maire d'Evry, est remplacé par Yves Colmou, actuellement conseiller spécial auprès du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant.

Pour sa part, M. Muet, tête de liste dans le 4e arrondissement de Lyon et futur adjoint aux finances du maire de la ville, Gérard Collomb, cède sa place à Jean Bensaïd, jusqu'ici conseiller technique chargé des questions fiscales. M. Muet était également la tête du Conseil d'analyse économique rattaché à Matignon.

Changement de gouvernement en Nouvelle-Calédonie

JEAN LÈQUES, maire (RPCR) de Nouméa, a annoncé, mardi 20 mars, qu'il démissionnait de son poste de président du gouvernement, bien qu'il ne soit pas touché par la loi sur le cumul des mandats. M. Lèques avait été élu le 28 mai 1999. Sa démission implique la formation d'un nouveau gouvernement. Celui-ci devrait être élu par le Congrès de Nouvelle-Calédonie le 3 avril.

Selon des sources proches des anti-indépendantistes, qui sont majoritaires au Congrès, le député (RPR) Pierre Frogier, numéro deux du parti dirigé par Jacques Lafleur, pourrait succéder à M. Lèques. Il a déjà abandonné sa mairie du Mont-Dore, pour ne pas être frappé par le cumul des mandats.

DÉPÊCHES

■ **VITROLLES : au lendemain de la réélection de la maire sortante** MNR, Catherine Mégret, de nouveaux incidents ont éclaté dans la nuit de lundi 19 mars, opposant des jeunes aux forces de l'ordre qui ont reçu des renforts de Marseille. Huit véhicules ont ainsi été incendiés et seize autres détériorés. Une maison de quartier a été également en partie incendiée.

■ **HÔPITAUX : la CGT a qualifié de *« décevante »* la nouvelle réunion** qui s'est tenue, lundi 19 mars, sur les 35 heures à l'hôpital. Le syndicat, premier dans le secteur hospitalier, s'est déclaré *« extrêmement déçu sur la méthode »* employée pour ces négociations et *« en profond désaccord sur le fond »* dans ce dossier *« qui manque d'ambition »*. Une nouvelle séance plénière de négociations est prévue d'ici la fin du mois.

■ **RETRAITES : le conseil d'administration de l'Agirc,** régime complémentaire des cadres, devait, mardi 20 mars, décider d'une augmentation de 1,5 % du point Agirc. Une revalorisation de 1,2 % était attendue au titre du rattrapage pour l'année 2000. Cette hausse fait suite à celle de 1,9 %, déjà entérinée par le conseil d'administration de l'Arrco (régime des salariés du privé). Par ailleurs, l'AGFF, nouvelle association qui remplace l'ASF pour financer les départs à soixante ans dans les régimes complémentaires, devait élire son président.

■ **CONJONCTURE : la production manufacturière** (production industrielle hors énergie et secteur agroalimentaire) en France a reculé de 0,3 % en janvier par rapport au mois de décembre 2000, selon les données publiées mardi 20 mars par l'Insee. En glissement annuel, elle a progressé de 3,2 %.

JUSTICE **Dans un long réquisitoire, prononcé lundi 19 mars devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le substitut Jean-Pierre Champrenault a réclamé des peines très sévères contre les principaux prévenus de l'affaire Dumas. ● CONTRE ROLAND DUMAS, ministre des affaires étrangères au moment des faits, il demande deux ans de prison ferme, 2,5 millions de francs d'amende. Il a accusé l'ancien président du Conseil constitutionnel d'avoir *« renoncé au devoir moral qu'imposait sa fonction »*. ● CINQ ANS d'emprisonnement ont été requis contre Loïk Le Floch-Prigent et Alfred Sirven, anciens dirigeants du groupe Elf. ● L'ANCIENNE COMPAGNE de M. Dumas, Christine Deviers-Joncour, décrite comme *« manipulée dans un monde d'hommes aguerris aux affaires »*, est visée par des réquisitions de trois ans de prison dont un avec sursis.**

Deux ans de prison ferme ont été requis contre Roland Dumas

Le substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, a sévèrement critiqué l'ancien président du Conseil constitutionnel, qu'il accuse d'avoir « renoncé au devoir moral qu'imposait sa fonction ». Il a, en outre, demandé cinq ans d'emprisonnement contre MM. Sirven et Le Floch-Prigent

LE SUBSTITUT du procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Champrenault, a requis, lundi 19 mars, deux ans de prison ferme contre Roland Dumas, poursuivi pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*. Il a également réclamé, à l'encontre de l'ancien président du Conseil constitutionnel, une amende de 2,5 millions de francs, assortie de cinq ans d'interdiction des droits civiques, civils et de famille, et de l'interdiction d'exercer toute fonction publique.

PROCÈS

Le représentant du ministère public a demandé cinq ans d'emprisonnement et 2,5 millions de francs d'amende – soit le maximum prévu par la loi – contre l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine Loïk Le Floch-Prigent et de son ancien bras droit, Alfred Sirven, tous deux poursuivis pour *« abus de biens sociaux »*. De même, il a réclamé trois ans de prison ferme et 2,5 millions de francs contre l'homme d'affaires Gilbert Miara et trois ans de prison dont un avec sursis et 1 million de francs d'amende contre Christine Deviers-Joncour, l'ancienne compagne de M. Dumas.

DES « AMBITIEUX DÉVOYÉS »

Une première salve, dès le début du réquisitoire, avait donné le ton. *« Ce procès, c'est pour moi le procès d'ambitieux dévoyés, d'arrivistes pressés, d'un politique fourvoyé et de cadres pressés »*, déclarait le substitut Champrenault. Au pilori donc, tout d'abord, les dirigeants *« ambitieux »* : Loïk Le Floch-Prigent, ex-PDG du groupe de 1989 à 1993, et Alfred Sirven, l'ancien directeur des « affaires générales », en fuite pendant quatre ans, rattrapé *in extremis* en plein procès dans son exil philippin, mais finalement resté muet, cloîtré dans sa cellule de la maison d'arrêt de la Santé. Tous deux sont accusés d'avoir utilisé leur entreprise *« à des fins personnelles »*.

Au pilori, toujours, les *« arrivistes »*, sans qui les premiers, selon le substitut, n'auraient pu mener à bien leurs ambitions : Christine Deviers-Joncour et Gilbert Miara, qui eurent *« la possibilité de gagner vite beaucoup d'argent »*. Au pilori encore : Roland Dumas, l'*« homme politique* [sur lequel ces derniers se sont appuyés], *qui aura malheureusement, un temps, renoncé à l'éthique, au devoir moral qu'imposait sa fonction, à l'honnêteté »*. Au pilori enfin, ces deux hauts cadres de l'entreprise, auteurs de *« négligences coupables »*, estime M. Champrenault, pour avoir prêté leurs signatures à des actes pénalement répréhensibles : Jean-Claude Vauchez, administrateur délégué de la filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI), et André Tarallo, mythique patron des filiales africaines. Neuf mois de prison avec sursis ont été requis contre le premier, le substitut se rapportant *« à l'appréciation du tribunal »* pour le second.

La démonstration, ensuite, s'est voulue pédagogique. Sur le détail de la procédure – controversée – du tentaculaire dossier Elf, sur la notion d'*« abus de biens sociaux »*, sur les mensonges qui ont émaillé l'instruction : *« Tout le monde a menti !* a estimé le substitut. *Mme Deviers-Joncour a menti. M. Miara a menti. M. Le Floch-Prigent a menti – un peu moins, parce qu'il a été moins entendu. Et même M. Sirven, pour le peu qu'il a dit, a menti, lorsqu'il nous a déclaré, le 7 février* [premier jour de sa comparution, après son arrestation] : *"Je suis là pour répondre à vos questions". »* Et de mettre le tribunal en garde, à propos de Roland Dumas : *« L'homme politique serait un nouveau Dreyfus permanent, forcément victime d'une erreur judiciaire ! On parle du pouvoir des juges. Ne vous laissez pas prendre ! Non, ce n'est pas le temps des juges, mais le temps de la loi, de la véritable égalité. C'est un heureux temps que ce temps-là : la fin de l'impunité ! »*

D'une voix calme, sans aspérités, le représentant du parquet a enfin abordé *« les éléments de preuve »* relatifs aux deux grands pans d'infractions poursuivies : le recrutement par Elf de Christine Deviers-Joncour, en 1989 – emploi considéré comme fictif, et assorti de nombreux avantages en nature jusqu'en 1993 ; les deux versements de 14 et 45 millions de francs, effectués en 1991 et 1992 sur les comptes suisses de Mme Deviers-Joncour et de M. Miara.

Pour M. Champrenault, la *« fictivité de l'emploi de Mme Deviers-Joncour est démontrée »* par ses mensonges, mais aussi par la réalité, puisqu'elle n'eut jamais ni bureau ni contacts au sein de l'entreprise. L'action de M. Dumas en faveur de cette embauche, a-t-il dit, a été *« décisive »*, selon les propos mêmes de Mme Deviers-Joncour. Pour le substitut, il se serait agi d'une contrepartie à la nomination de M. Le Floch-Prigent à la tête d'Elf, l'ancien ministre ayant, selon lui, œuvré en ce sens. La même thèse prévaut pour expliquer le versement des 14 millions de francs, destinés à l'achat par Mme Deviers-Joncour d'un somptueux appartement, rue de Lille à Paris : la fameuse *« clé en or »* pour *« abriter ses amours »* avec M. Dumas, comme l'aurait promis un jour M. Sirven. *« Il y a là comme une espèce de technique de la mafia à obliger les hommes de pouvoir »*, a observé M. Champrenault.

S'appuyant sur les déclarations, à la barre, de l'ancien directeur financier du groupe Elf (*Le Monde* du 16 mars), le magistrat a estimé que M. Le Floch-Prigent ne pouvait ignorer le versement de ces importantes commissions – la seconde, celle de 45 millions, étant liée selon lui au marché des frégates vendues, en 1991, par Thomson à Taïwan : le fruit de la mise en place d'un réseau parallèle de lobbying, dont la charge est venue s'imputer indûment sur la trésorerie d'Elf. Le substitut a rappelé qu'à l'issue de l'instruction, M. Dumas avait bénéficié d'un non-lieu quant à son éventuelle complicité sur le versement de cette seconde commission.

Puis M. Champrenault s'est arc-bouté sur la question du *« recel d'abus de biens »* reproché à l'ancien ministre : les fameuses bottines d'une valeur de 11 000 francs (ricanements dans la salle), le collage d'Ernest-Pignon-Ernest (60 000 francs), les statuettes antiques (150 000 francs), cadeaux offerts par Mme Deviers-Joncour. Et, surtout, la jouissance de l'appartement de la rue de Lille, où furent données, en présence de M. Dumas, nombre de réceptions et de soirées musicales.

« Roland Dumas avait immanquablement connaissance de l'origine frauduleuse des fonds » utilisés par Mme Deviers-Joncour, notamment pour l'achat de l'appartement, a estimé le substitut. Il en avait été informé par plusieurs personnes, dont un directeur du contre-espionnage, venu l'entretenir de rumeurs (*Le Monde* du 1er février). *« Vous aviez des projets de vie commune et vous vouliez doter Christine Deviers-Joncour, ainsi qu'avoir un lieu à votre mesure »*, a-t-il affirmé. *« Vous y avez sinon vécu, du moins passé de nombreux moments. »* Et encore : *« Vous avez reçu tous ces cadeaux, et vous n'avez pas posé de questions ? (...) Le tribunal examinera le crédit que l'on peut apporter* [à vos] *dénégations et justifications. »*

« CIRCONSTANCES ACCABLANTES »

A cet instant, M. Champrenault devint presque aphone, sans voix, après trois heures de réquisitoire, et l'on dut suspendre l'audience quelques instants. Sourires, dans les travées, aux lèvres des prévenus. Puis, de retour, M. Champrenault, d'une voix claire et forte, pour le final de ses réquisitions : Loïk Le Floch Prigent ? *« Il a trahi la mission qui lui a été confiée. »* Cinq ans. Alfred Sirven ? *«Il sera le directeur des affaires spéciales, la face cachée de M. Le Floch-Prigent. »* Cinq ans. Avec ce commentaire : *« Elf est devenue grâce à vous symbole d'affairisme, de clientélisme et de corruption. Ces faits sont d'une extrême gravité. »* Contre Alfred Sirven, M. Champrenault demande, en prime, une mesure de sûreté : le maintien en détention.

Et de continuer. Gilbert Miara, Christine Deviers-Joncour, Roland Dumas. A l'adresse du dernier, qui fut député, ministre et juge (constitutionnel), il lance : *« Vous avez réuni quelque part les trois pouvoirs* [législatif, exécutif, judiciaire] *qui assurent notre démocratie. Comment avez-vous pu prêter le serment du président du Conseil constitutionnel ? Ce sont autant de circonstances accablantes. »* Deux ans ferme. L'audience est levée. On cherche alors, au-delà des masques. Il n'y a plus guère de sourires sur les lèvres, dans les travées.

Jean-Michel Dumay

Dessin de Noëlle Herrenschmidt

► www.lemonde.fr/elf

L'Allemagne veut avoir accès au dossier

Une demande de constitution de partie civile dans l'affaire Elf, formée au nom de l'Etat allemand, est examinée par le parquet de Paris depuis le 19 mars. Introduite par les avocats français Paul Lombard et Olivier Baratelli, cette requête vise à permettre aux autorités germaniques d'accéder aux informations recueillies par les juges sur les investissements d'Elf-Aquitaine dans l'ancienne Allemagne de l'Est. La même démarche a été effectuée en Suisse et au Liechtenstein, où d'autres enquêtes sont en cours, indique l'hebdomadaire *L'Express*. Le gouvernement allemand invoque un *« préjudice »* lié au rachat, par le groupe pétrolier français, en 1992, de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol, pour lequel 1,3 milliard de francs de subventions publiques avait été octroyé. Quelque 300 millions de francs de *« commissions »* avaient été versés par Elf, dont l'essentiel fut partagé entre un intermédiaire allemand, Dieter Holzer, et l'ex-colonel des services secrets français, Pierre Lethier.

Elf veut être reconnue dans son statut de « victime »

BALAYANT dans tous ses recoins le dossier soumis à la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, Me Emmanuel Rosenfeld, avocat de TotalFinaElf, s'est insurgé, avant que le substitut Jean-Pierre Champrenault n'expose ses réquisitions, contre ceux des prévenus qui, tout au long des débats, n'ont eu de cesse de crier au *« tronçonnage »* et au *« découpage »* du dossier Elf, dont plusieurs volets sont encore à l'instruction. *« Il n'y a aucune volonté de restreindre le champ du débat,* a-t-il affirmé. *Qu'on cesse le travestissement d'un dossier de droit commun en affaire d'Etat ! »*

« L'indignation rhétorique est choquante », a-t-il déclaré, évoquant les *« déprédations d'Alfred Sirven, supérieures à 1 milliard de francs »*, consignées par ailleurs dans le dossier de l'affaire Elf. *« Faut-il cependant oublier et plaider par hypnose ? »*, a-t-il poursuivi, provoquant l'indignation de plusieurs avocats de la défense, qui n'entendaient pas qu'on évoquât ainsi cette autre procédure – dans laquelle plusieurs des prévenus sont également mis en examen. Me Olivier Metzner, avocat de Loïk Le Floch-Prigent, quitta même la salle, entraînant son client. Le temps de calmer les esprits, l'audience fut, une énième fois, suspendue.

Pour Me Rosenfeld, qui entendait faire pleinement reconnaître le statut de *« victime »* au groupe pétrolier, *« Elf a été cambriolée et peu importe d'essayer de savoir pourquoi on a cambriolé. » « Personne ne conteste que les sommes* [versées à Mme Deviers-Joncour] *aient été contraires à l'objet social du groupe »*, a-t-il dit.

Revenant sur l'explication de Mme Deviers-Joncour selon laquelle la deuxième commission qu'elle a perçue, *via* le compte suisse de Gilbert Miara, (45 millions de francs) serait à rapprocher d'un travail de lobbying qu'elle menait, pour le compte de M. Sirven, en marge de la vente par Thomson, en 1991, de frégates à Taïwan, l'avocat d'Elf a observé que le groupe pétrolier n'avait *« jamais été chargé par Thomson de la vente des frégates »*. Il a également ironisé sur les services prétendument rendus par l'ancienne compagne de Roland Dumas : *« On a payé 65 millions de francs parce que Mme Deviers-Joncour se souvient qu'on produit du pétrole en Arabie saoudite et pas en Slovaquie... »*

« LE BÉNÉFICE DE LA GRISAILLE »

Rejetant les dénégations de M. Le Floch-Prigent, Me Rosenfeld s'est dit *« frappé par la légèreté des réponses »* de l'ancien PDG d'Elf, qui a affirmé n'avoir pas été informé du versement des commissions litigieuses à Christine Deviers-Joncour et à Gilbert Miara. Selon lui, il est impossible que M. Le Floch-Prigent soit demeuré ignorant des motifs de ces versements.

« C'est toujours un désaveu pour un grand groupe de s'opposer à son président », a-t-il conclu, assurant ne glisser dans son propos *« aucune vindicte ». « Elf ne demande pas la condamnation,* a-t-il dit, *mais la réparation de son préjudice. »* En revanche, l'avocat s'est prononcé pour la condamnation de Mme Deviers-Joncour, accusée d'avoir, *« chaque jour, crucifié les quatre-vingt mille collaborateurs d'Elf par sa volubilité »*. Et celle de Gilbert Miara, *« qui a bien su jouer son rôle en demi-teinte »*. En revanche, il a laissé à Jean-Claude Vauchez *« le bénéfice de la grisaille »* et concédé à André Tarallo un *« rôle incident et marginal »*.

Restait Roland Dumas : *« Au-delà des bottines et des statuettes, ce n'est pas à la partie civile de fixer la frontière entre le licite et l'illicite »*, a affirmé Me Rosenfeld. *« La limite au-delà de laquelle on devient visiteur* [d'un appartement] *ou receleur. C'est une appréciation qualitative, subjective et morale. » « L'affaire Elf appartient au passé,* a-t-il ajouté. *TotalFinaElf s'intéresse à l'avenir, pas aux décombres. Le rapprochement des deux groupes a déjà opéré une catharsis. Mais la guérison totale interviendra quand il sera dit qu'il y a une victime et un coupable. »*

J.-M. D.

« Avez-vous pensé que l'argent d'Elf, c'était la cassette royale ? »

***VOICI** les principaux extraits du réquisitoire du substitut du procureur de la République.*

● **Sur Roland Dumas :**

« Votre qualité de juriste éminent, réputé, ne plaide absolument pas pour vous *(...)* Elu de la nation, avocat brillant, votre nom est lié à de grandes causes et vous avez prêté votre talent à un journal satirique *[Le Canard enchaîné]* qui dénonce les faits qui vous sont reprochés. L'histoire est cruelle qui vous voit dans cette situation que vous avez dénoncée.

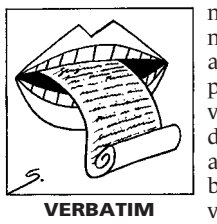

VERBATIM

» L'emploi *[de Mme Deviers-Joncour]*, l'appartement, les statuettes... N'avez-vous rien vu, M. Dumas ? Ou avez-vous pensé que l'argent d'Elf, c'était la cassette royale, que vous méritiez bien cela, avec ce que vous faisiez pour la France ?

» Vous, ancien député qui avez fait la loi, ancien ministre, ancien président du Conseil constitutionnel, vous avez réuni quelque part les trois pouvoirs qui assurent notre démocratie. Comment avez-vous pu prêter le serment de président de Conseil constitutionnel ! Ce sont autant de circonstances accablantes *(...)* Cependant, je n'oublierai pas votre âge, votre passé, votre passé professionnel, d'élu, de ministre, parce que tout n'est pas anéanti. »

● **Sur Loïk Le Floch-Prigent et Alfred Sirven :**

« *[Loïk Le Floch-Prigent]* a trahi la mission qui lui a été confiée. Certes, il a aussi œuvré pour le développement d'Elf-Aquitaine. Mais il a volontairement parasité cette entreprise. Il a organisé, avec Alfred Sirven, des structures parallèles en s'occupant de la partie noble. Alfred Sirven, dans un fauteuil de codirecteur, était à son entière disposition. Il était son chef de cabinet, *[sa]* face cachée *(...)* Ils se sont emparés d'Elf dans leur intérêt, au mieux de leurs intérêts. Ils l'ont appauvrie, ils l'ont ruinée sur le plan du prestige. Elf est devenue, grâce à vous, symbole d'affairisme, de clientélisme, de corruption. Ce sont des faits d'une extrême gravité. Pour ma part, je ne vois aucune espèce de circonstances atténuantes, excepté le fait que Loïk Le Floch-Prigent n'a jamais été condamné. »

● **Sur Christine Deviers-Joncour :**

« La peine ne doit pas vous écraser, mais elle doit être significative et ne pas vous permettre de vous enraciner dans une autojustification déplacée. Elle doit vous ramener à la réalité.

» Cessez de croire que vous avez fait un travail réel, que vous avez travaillé pour la France, quand vous avez profité de biens acquis frauduleusement ! Ce sont des sommes considérables. Ramenez un petit peu de mesure dans tout cela *(...)* Quand on a vos ressources, on ne fait pas bénéficier son fils du RMI et sa mère de l'aide ménagère gratuite ! C'est indécent.

» Je tiens compte que vous avez été incontestablement manipulée dans ce monde d'hommes aguerris aux affaires, que ceux que vous avez aimés vous ont abandonnée, trahie, que vous avez redonné *[à la justice]* une somme de 25 millions de francs. »

● **A propos de Gilbert Miara :**

« Difficile de trouver une personnalité plus fuyante. Il s'est révélé un homme utile à tous. Et utile à lui-même. »

● **Sur André Tarallo :**

« Il a déféré aux injonctions d'Alfred Sirven *[en signant un contrat d'embauche de Christine Deviers-Joncour]*. Il avait un devoir d'appréciation. »

● **Sur Jean-Claude Vauchez** :

« Il se présente comme un exécutant. Plus qu'André Tarallo, sa responsabilité est engagée. Il sait dès le départ la fictivité de l'emploi de Christine Deviers-Joncour. »

Au premier jour de son procès, Guy Georges nie les sept viols et meurtres qui lui sont reprochés

Il a raconté son enfance dans une famille nourricière de la région d'Angers

Le procès de Guy Georges, accusé de sept viols et assassinats commis entre 1991 et 1997, s'est ouvert, lundi 19 mars, devant la cour d'assises de Paris. Le premier jour d'audience a été consacré à l'étude de sa personnalité. Abandonné à la naissance par sa mère, Guy Georges, qui n'a jamais connu son père, a été élevé par une famille d'accueil dans la région d'Angers. Sa mère nourricière est venue témoigner.

GUY GEORGES est insaisissable. On attendait un homme au regard sombre et à l'allure inquiétante, c'est un jeune homme athlétique et souriant qui s'installe, lundi 19 mars, dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris. On l'imaginait froid, insensible, agressif, et, celui que toute la presse présente comme le *« tueur en série de l'Est parisien »*, apparaît calme, serein et posé. On le croyait sûr de lui, indestructible, mais, son comportement est celui d'une victime qui semble ne pas comprendre ce qu'on lui reproche.

PROCÈS

Pour l'accusation, Guy Georges est le responsable de sept viols suivis d'assassinats et de quatre autres agressions à l'encontre de jeunes femmes croisées au hasard de ses déambulations dans la nuit parisienne entre 1991 et 1997 (*Le Monde* du 20 mars). Dès l'ouverture des débats, à une question du président Yves Jacob sur sa responsabilité, l'accusé affirme qu'il n'a *« rien à voir »* avec les faits qui lui sont reprochés, alors qu'il avait passé des aveux circonstanciés après son arrestation, le 26 mars 1998. Il dit cela d'une voix douce où l'on devine la volonté de ne surtout pas choquer.

En face de lui, sur le banc des parties civiles, les nombreuses familles de victimes écoutent attentivement cet homme de trente-huit ans, vêtu d'un pantalon de survêtement et d'un tee-shirt vert, qui fixe les dorures du plafond de la salle d'audience. Elles tentent de croiser son regard quand il se décide enfin à baisser la tête pour regarder autour de lui. Mais, ses yeux pers provoquent une sensation étrange où se mêlent gêne et curiosité. Insaisissable Guy Georges, dont le timbre de voix est, lui aussi, étonnamment dérangeant : pas un mot plus haut que l'autre, aucun dérapage verbal. En de rares occasions, il est pris d'un léger bégaiement qui le fait paraître un peu plus fragile.

A n'en pas douter, Guy Georges a préparé son rendez-vous avec ses juges. Il sait que dans la salle, le public s'attend à voir un *« monstre »*, comme l'a qualifié l'une de ses victimes présumées. Alors, il prend le contre-pied. Apparemment débarrassé du fardeau de la culpabilité, il parle de lui, évoque dans tous ses détails le parcours chaotique d'un enfant abandonné à la naissance par une mère entraîneuse de bar, un enfant qui n'a jamais connu son père, un cuisinier noir américain.

« J'ai été élevé par une famille nourricière, les Morin, dans la région d'Angers », commence-t-il. De sa petite enfance, il se souvient de l'amour dont il a été entouré et de sa scolarité, *« pas très bonne »*. *« Vous n'aidiez pas beaucoup à la maison, vous étiez un peu paresseux »*, note le président Jacob. Guy Georges sourit : *« Je faisais un peu de travail, mais j'avais plus envie de m'amuser à l'orée du bois où je pouvais fumer en cachette. »* Le garçon, présenté par ses professeurs de l'époque, comme *« normalement intelligent »*, mais *« capricieux »*, *« buté »* et *« nerveux »*, se retrouve en 5e préprofessionnelle, avant de rejoindre un foyer d'accueil : quelque temps plus tôt, Jeanne Morin, sa mère nourricière, avait été contrainte de prévenir la Ddass après qu'il eut tenté d'étrangler Christiane, l'une de ses sœurs de lait. Guy Georges n'a que quatorze ans. Deux ans plus tôt, il avait déjà agressé violemment la sœur de la première, Roselyne, une adolescente handicapée. *« Il y avait de la tension*, explique-t-il. *Mais je n'ai pas agressé Christiane, on a eu une bagarre c'est tout. De toute façon on n'a jamais pu se voir, elle n'arrêtait pas de moucharder. »*

Après quelques semaines dans un foyer d'Angers, entrecoupées d'un séjour dans le service neurologique d'un hôpital, Guy Georges retrouve sa famille nourricière. Pas pour très longtemps. *« On m'a scolarisé au collège Californie d'Angers, mais j'y suis resté moins d'un mois. J'ai fait l'école buissonnière et j'ai été viré. Les éducateurs m'ont fait la morale, ils m'ont demandé ce que je voulais faire et moi j'ai répondu que je ne voulais pas faire grand-chose. »*

Il accepte, malgré tout, de suivre des formations, d'abord dans la restauration, chez un carreleur, puis chez un plâtrier. *« Mais ça ne me plaisait pas »*, admet-il. Pendant plusieurs années, il alterne de courtes périodes d'apprentissage et des séjours en foyers, ne revenant que de temps en temps chez les Morin. Il multiplie les fugues. *« A un moment, je me suis pris pour je ne sais quoi, alors je suis parti. »* Avec un copain rencontré au foyer, il veut tenter sa chance à Paris. *« On a volé des Mobylettes mais on s'est fait prendre à Tours en commettant un vol dans un magasin. »* Il est alors orienté au foyer La Marmitière, spécialisé dans l'accueil d'adolescents difficiles. *« Au début ça se passait bien, mais j'avais toujours mon envie de m'envoler, alors j'ai encore fait des fugues »*, poursuit-il. C'est à cette occasion qu'il sera incarcéré pour la première fois : *« J'avais agressé une femme pour lui piquer son argent, j'ai fait une semaine de prison. »*

A peine revenu à La Marmitière, il recommence. En utilisant un couteau cette fois. *« J'ai voulu la balafrer »*, reconnaît-il en parlant de sa victime. Pour cette nouvelle agression, il sera condamné à un an d'emprisonnement. A sa sortie, il rejoint un foyer pour jeunes adultes. *« J'en suis parti en faisant la caisse »*, dit-il, amusé, avant d'ajouter : *« Les foyers, c'est pas fait pour arranger les enfants, c'est l'apprentissage de la prison. » « Là, vous devenez majeur*, coupe le président Jacob. *Et vous avez déjà agressé quatre jeunes femmes. Mais jamais vous ne vous en êtes pris à un homme, pourquoi ? »* L'accusé hausse les épaules : *« Si je vous dis que j'ai agressé des hommes, vous n'allez pas me croire. »*

A chaque fois que le président lui rappelle les faits de violence commis alors qu'il n'était encore qu'un jeune garçon, Guy Georges arbore un large sourire, comme pour dire que tout cela n'est pas très grave, qu'il s'agit seulement des bêtises d'un adolescent meurtri qui se cherche. Quand Jeanne Morin, sa mère nourricière, vient témoigner à la barre du *« bon gamin »* qu'il a été, Guy Georges s'adresse directement à celle qu'il appelle *« Maman »* : *« On a dit des choses à la télé et dans les journaux sur moi, que je coupais la tête des oiseaux quand j'étais gosse.*

> A sa mère nourricière : « On a dit (...) que je coupais la tête des oiseaux quand j'étais gosse. Toi, tu sais que ça n'est pas vrai... »

Toi, tu sais que ça n'est pas vrai. Je voulais te dire : moi, je t'aime. » « Moi aussi, je t'aime, murmure Mme Morin, *mais aujourd'hui mon cœur se vide après ce que tu as fait. »*

Quand Christiane, sa sœur de lait, vient témoigner à son tour, Guy Georges est pour la première fois sur la défensive. Christiane, qui éclate en sanglots, se souvient très bien de l'agression dont elle a été victime adolescente. Elle en parle avec émotion et sa voix trahit la peur qui l'habite toujours. *« Quand il était en prison avant de passer en procès pour le viol de Nancy* [il sera condamné à dix ans de réclusion criminelle], *il a envoyé une lettre aux Morin pour leur dire que s'il prenait quinze ans, c'était de ma faute parce que j'avais raconté aux enquêteurs ce qu'il m'avait fait et que s'il me revoyait, il me mettrait sur un fauteuil roulant »*, explique-t-elle. L'accusé dément, mais sa sœur de lait montre à la cour la lettre accusatrice. La lecture intégrale qu'en fait le président Jacob confirme ses dires. Dans le box, Guy Georges se raidit. Après avoir bataillé tout au long de ce premier jour d'audience pour donner de lui une image acceptable, il comprend que son masque, parfois, se fendille.

Acacio Pereira

La cour pourrait entendre une victime de « faits étrangement similaires »

Nathalie David pourra-t-elle témoigner au procès de Guy Georges ? Laissée pour morte, le 16 novembre 1981, dans le sous-sol d'un immeuble parisien où elle avait été violée par un inconnu avant d'être grièvement blessée à la carotide, elle avait reconnu Guy Georges, en mars 1998, en regardant la télévision. En raison des règles de prescription, la jeune femme n'avait pas pu se constituer partie civile. Son dossier ayant été classé sans suite après une enquête sommaire, elle s'était vu allouer 800 000 francs de dommages et intérêts pour *« faute lourde du service public de la justice »* le 21 février.

Pour Me Alex Ursulet, conseil de l'accusé, l'absence de constitution de partie civile suffit à justifier que ce témoignage soit écarté. *« Elle n'a rien à dire sur la personnalité de Guy Georges et sur les faits qui lui sont reprochés »*, indique-t-il. Pour l'avocate générale, Evelyne Gosnave-Lesieur, Nathalie David a, au contraire, sa place dans ce procès car les faits dont elle a été victime *« sont étrangement similaires »* à ceux qui sont reprochés à l'accusé. La cour devrait décider lors d'une prochaine audience si elle accepte ou non d'entendre la jeune femme.

Quatre gardiens de la paix d'Albi mis en examen pour « viol par abus d'autorité »

Ils ont été placés sous contrôle judiciaire

QUATRE GARDIENS de la paix affectés à la sécurité publique d'Albi (Tarn) ont été mis en examen, jeudi 15 mars, pour *« viol par abus d'autorité »* dans le cadre de l'exercice de leur fonction. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer leur profession. Le parquet d'Albi, qui avait requis le placement en détention provisoire, a fait appel de la décision du juge de détention et des libertés. L'appel doit être examiné, début avril, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Toulouse (Haute-Garonne). L'enquête a été confiée à l'Inspection générale de la police nationale.

Ce dossier, qualifié de *« délicat »* par le parquet, a été ouvert à la suite de la plainte d'une jeune femme de dix-neuf ans. Hospitalisée au mois de janvier après une tentative de suicide, elle se serait confiée au personnel soignant, qui l'aurait incitée à porter plainte. Selon son récit, elle aurait rencontré certains des policiers au mois de septembre 1999, lors de leur intervention, à son domicile, en raison de menaces et de violences commises par le père de son fils de cinq mois. Quelques mois plus tard, fin 1999, les policiers en tenue seraient revenus et l'auraient conduite, à bord d'un véhicule de fonction, de son domicile au commissariat où les viols auraient été commis. Au mois de décembre 2000, des faits identiques se seraient reproduits.

La plaignante a, selon les psychologues qui l'ont rencontrée après sa tentative de suicide, une personnalité *« fragile, influençable et très sensible aux manifestations d'autorité »*. Selon le parquet, les policiers auraient exercé une contrainte morale à l'égard de cette jeune femme qui craignait de perdre la garde de son enfant. L'un des quatre suspects a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec la plaignante mais elle aurait, selon lui, été consentante. Les trois autres policiers démentent les faits qui leur sont reprochés.

Jacques Follorou

Rover 75 Sterling.
Son plus grand luxe, c'est d'être abordable.

Découvrez cette série limitée à 50 véhicules d'exception : boîte automatique 5 rapports, sellerie cuir, système de navigation écran couleur, toit ouvrant électrique, climatisation automatique droite/gauche, sièges avant chauffants à réglages électriques et siège conducteur avec mémorisation 3 positions, aide au stationnement, système audio Alpine avec chargeur 6 CD, rétroviseur intérieur photosensible, store pare-soleil électrique, jantes alliage 16", airbags conducteur, passager et latéraux, ABS avec répartiteur électronique de freinage, contrôle de traction électronique (ETC), antibrouillards, feux-phares chauffants, alarme volumétrique avec anti-démarrage, peinture métallisée (disponible en Zircon silver, Wedgewood blue, Royal blue, Moonstone green, Arden green et Raven black en fonction des stocks). Moteur 2.5 V6 24v - 177 ch (13 CV) - Consommations (directive 1999/94/CE) en 1/100 km : urbaine : 16,6 - extra urbaine : 8,0 - mixte : 11,2 Emissions CO_2 (g/km) : 268.

La série limitée Sterling habille aussi les Rover 25 et Rover 45.

Venez découvrir la gamme Rover lors des ROYAL DAYS (2) du 15 au 31 mars(1)

Pour connaître votre concessionnaire MG Rover le plus proche : www.rover.fr

A CLASS OF ITS OWN

En grève pour la première fois au niveau national, les sages-femmes exigent la revalorisation de leur métier

A la maternité Jean-Verdier de Bondy, elles témoignent de leur passion et de leurs inquiétudes

Une coordination nationale appelle les sages-femmes à une grève générale à partir du mardi 20 mars. Ce mouvement, le premier du genre, est destiné à obtenir une réévaluation statutaire et financière de la profession, ainsi qu'une augmentation des effectifs. A la maternité de l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (Seine-Saint-Denis), les sages-femmes racontent leur amour du métier et leur rythme de travail épuisant.

« NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, tout va bien. » Cette phrase, Cécile Boureau ne cesse de la répéter d'une voix douce et maternante. D'une salle de travail à l'autre, cette jeune

REPORTAGE

« C'est le plus beau métier du monde, mais il est épuisant nerveusement »

sage-femme de vingt-cinq ans surveille les monitorings, s'inquiète du bien-être et du moral de ses patientes et, entre deux gestes de réconforts, remplit les dossiers médicaux sur lesquels elle doit indiquer, heure par heure, dans quelles conditions se préparent les accouchements. A la maternité de l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy (Seine-Saint-Denis), 170 bébés naissent en moyenne chaque mois. Hormis les césariennes et les forceps – qui nécessitent obligatoirement la présence d'un médecin – toutes les mises au monde sont effectuées de A à Z par les sages-femmes. *« Chaque naissance est particulière »*, raconte Cécile Boureau qui, comme la plupart de ses collègues, a choisi ce métier pour sa dimension *« relationnelle »*. Et chaque garde de vingt-quatre heures reste imprévisible. Qu'il y ait cinq ou quinze accouchements, elles sont deux à gérer l'activité. *« Nous sommes dans le stress de l'urgence absolue. C'est le plus beau métier du monde mais c'est nerveusement épuisant »*, résume Valérie.

« Un accouchement, on sait qu'il a été normal deux heures après l'arrivée du bébé », insiste Michelle Hugue, surveillante-chef des vingt-trois sages-femmes de Jean-Verdier. Soutenues par les médecins et par leur chef de service, Michèle Uzan, toutes devaient être en grève, mardi 20 mars, pour réclamer une revalorisation de leurs salaires et une reconnaissance à bac + 4 de leur diplôme. Le métier est devenu *« très médicalisé, technicisé*, constatent les sages-femmes. *La pression médico-légale de notre profession est de plus en plus importante. »* Toutes dénoncent le décalage grandissant entre leur responsabilité médicale et le niveau de leur rémunération, qui s'échelonne entre 9 000 et 13 500 francs en fin de carrière. Consultations, suivis des grossesses pathologiques, salle de travail, suites de couches : à la maternité Jean-Verdier, les sages-femmes sont partout, travaillant en équipe avec les médecins obstétriciens, participant chaque jour aux staffs, dépassant régulièrement, et sans contrepartie, leurs horaires réglementaires.

« ALLEZ, ON LE POUSSE LE BÉBÉ ! »

Ce vendredi 16 mars, les cinq salles de travail sont occupées. Salle 2, une petite fille est sur le point de naître. *« Le cœur de votre bébé va bien, allez, c'est super ce que vous faites. Magnifique, c'est très beau, elle a plein de cheveux votre petite. »* La sage-femme réconforte la jeune mère au bord de l'épuisement. *« On a besoin de vous, vous faites cela comme une chef, ça y est, elle est là, détendez-vous. »* Tisem, 2,950 kg, est déposée sur le ventre de sa mère. Première rencontre, premier regard, premières caresses. Puis la sage-femme emmène le bébé pour lui donner ses premiers soins avant d'appeler son papa. Dans la salle d'à côté, une maman a demandé la péridurale. *« Vous allez bientôt être soulagée »*, rassure Catherine Théodore, sage-femme depuis vingt-six ans. L'anesthésiste fait l'injection, la mère se rallonge, apaisée. Catherine repart vers d'autres femmes, d'autres dossiers à mettre à jour, et d'autres appels téléphoniques de pères ou de sœurs qui veulent des nouvelles. *« Tu viens ! »*, crie une aide-soignante. La jeune femme sous péridurale va accoucher. *« Vous sentez ce qui se passe sans avoir mal, c'est l'idéal. Allez, on le pousse le bébé »*, encourage-t-elle. L'épisiotomie est inévitable. Logan pousse son premier cri dans les bras de sa mère.

« La salle de travail, c'est le top, notre métier est là. A chaque naissance, c'est toujours la même magie », s'émerveille Valérie, diplômée depuis six ans. *« Les peurs des femmes sont toujours les mêmes : peur de souffrir, peur que leur enfant n'aille pas bien. Il faut les materner, les soutenir, leur expliquer »*, ajoute-t-elle. *« Le métier que j'exerce aujourd'hui n'a rien à voir avec celui que j'ai appris*, constate Catherine Théodore. *La péridurale a modifié le travail d'accompagnement. Et puis, quand j'ai commencé, on gardait les femmes huit jours après l'accouchement, maintenant c'est trois. »*

Sage-femme depuis quinze ans, Gisèle Le Naour assure cette année les consultations. Elle reçoit ses patientes une fois par mois pour suivre l'évolution de leur grossesse. *« Il bouge bien votre bébé ? Vous n'avez pas de saignements ? Pas trop de contractions ? »* Elle questionne, rassure, ausculte, prescrit, consigne tout. A chaque fois qu'elle fait écouter le cœur du bébé, c'est toujours le même sourire qui illumine le visage des mères. *« Le col est bien, le bébé est en bonne position, normalement, il ne se retournera plus. »* La jeune patiente accueille toutes ces nouvelles avec un vrai bonheur. *« En consultation, nous avons une relation très forte avec les femmes. Elles me téléphonent souvent pendant leur grossesse – parce qu'elles ont l'impression que leur bébé bouge moins, parce qu'elles ont besoin de parler – mais aussi après, pour avoir des conseils »*, constate Gisèle Le Naour.

« PILIER » DE LA MATERNITÉ

Après trente ans de salle de travail qui l'ont *« épuisée »*, Antoinette Kaltenbach gère les suites de couches. Là aussi il faut conseiller, écouter, rassurer. Examens, soins, prescriptions, mise à jour des carnets de santé, le quotidien du suivi postnatal se partage entre *« paperasse »* et discussion avec les jeunes mères. Aider à l'allaitement pour les femmes qui le souhaitent, surmonter le baby-blues, favoriser le lien mère-enfant, s'enquérir des conditions de retour à domicile, *« les femmes ont souvent peur de mal faire »*, témoigne Antoinette. Sandrine, qui suit les grossesses pathologiques, passe ses journées à réconforter des femmes enceintes *« déprimées »* ou *« stressées »*. *« Un diabète, deux hypertensions, trois menaces d'accouchement prématuré, deux baisses du mouvement actif du bébé, une accidentée (une femme qui, en voulant dégivrer son réfrigérateur, s'est enfoncée un couteau dans le ventre) et un fœtus trop petit à sept mois et demi de grossesse »*, le suivi est autant médical que psychologique.

« Piliers » de la maternité, les sages-femmes de Jean-Verdier regrettent que leur profession soit *« peu connue »* et *« mal reconnue »*. *« Se retrouver désormais moins bien payées que les infirmières anesthésistes, c'est se moquer du monde »*, dénoncent-elles en rappelant qu'elles ont entre leurs mains *« la responsabilité de deux vies »*.

Sandrine Blanchard

Les règles d'attribution des postes de professeur des écoles sont réformées

Parents et élus seront mieux associés aux décisions

IL N'AURA FALLU que deux jours au candidat malheureux à la mairie de Blois pour endosser à nouveau ses habits de ministre de l'éducation. Jack Lang s'est associé, mardi 20 mars, à la présentation du rapport que vient de lui remettre son directeur des enseignements scolaires, Jean-Paul de Gaudemar, sur les modalités d'attribution des postes de professeur des écoles.

L'enjeu, il est vrai, a aussi une dimension politique. Chaque année, de janvier à mars, la distribution des postes détermine les ouvertures et les fermetures de classes. Ces annonces donnent lieu à de vives contestations de la part des enseignants et des parents d'élèves, soucieux de conserver « leur » classe. La préparation des rentrées 1998, 1999 et 2000 ayant été particulièrement dure, gel des emplois oblige, l'ancien ministre Claude Allègre s'était engagé à améliorer la transparence des décisions. Un groupe associant l'administration, les enseignants, les élus et les parents y a travaillé depuis septembre 2000.

Jusqu'alors essentiellement calculé en fonction des évolutions démographiques et du nombre d'élèves scolarisés (pondéré par la catégorie socioprofessionnelle des parents et le caractère plus ou moins rural de l'école), le nombre d'enseignants affectés dans les départements prendra désormais en compte de nouveaux critères comme le taux de chômage et de RMistes, la densité de population entre deux et seize ans, la proportion de population résidant en zone rurale ou en zone rurale isolée.

Au vu de ces nouveaux critères, il apparaît par exemple que les académies de Corse et de Reims cumulent des handicaps sociaux et territoriaux susceptibles de modifier leur dotation. De même, des villes moyennes qui ne bénéficient pas d'une attention particulière pourront obtenir davantage de moyens si les nouveaux critères identifient des zones difficiles. A contrario, des académies réputées rurales, telles que Clermont-Ferrand ou Limoges, n'affichent pas, au vu des nouveaux calculs, de difficultés sociales particulières. La crainte est donc grande dans certaines zones rurales de voir les postes *« glisser »* vers les quartiers urbains difficiles. *« Nous continuerons de tenir compte de la situation antérieure »*, rassure M. de Gaudemar.

« LIEUX DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE »

Dès cette année, les syndicats ont salué des progrès dans la transparence des informations fournies par le ministère (*Le Monde* du 16 février). Pour la rentrée 2002, des discussions aux niveaux national, académique et départemental devront se tenir entre les élus, les parents, les personnels et l'administration. Ces *« lieux de réflexion stratégique »* devront aborder l'ensemble des problèmes liés au premier degré : évolution du patrimoine scolaire, activités périscolaires, mouvements de population, sectorisation... La définition de la carte scolaire devra s'inscrire dans une perspective de trois ou quatre ans ; les communes y seront davantage associées.

Ces inflexions suffiront-elles à dédouaner l'éducation des accusations récurrentes, reprises dans le document remis au ministre (*« opacité »*, *« procédures trop comptables »*, *« manque de continuité et de dialogue »*) et à limiter la grogne ? La réponse dépend en grande partie des moyens distribués. Les 750 postes attribués cette année ont contribué à calmer les esprits.

Stéphanie Le Bars

Des salaires modestes, des effectifs insuffisants, mais des responsabilités accrues

MANQUANT de reconnaissance et exposées à des risques judiciaires, les sages-femmes constituent l'une des profession médicales les plus mal loties. Peu coutumières des arrêts de travail, elles ont pourtant décidé d'entamer, à partir de mardi 20 mars, une grève nationale reconductible, la première du genre. Les sages-femmes accueilleront les femmes enceintes dans les établissements hospitaliers, mais ce sont les médecins qui pratiqueront les accouchements. Sous l'égide d'une coordination nationale, les sages-femmes devaient manifester mardi à Paris, sous les fenêtres du ministère de la santé. Des cars étaient attendus de Rennes, de Lille et d'autres villes de province.

Soutenues par les gynécologues et obstétriciens, les 15 000 sages-femmes en activité réclament la revalorisation du statut médical de leur profession. Elles revendiquent *« un recrutement commun aux autres professions médicales afin d'accéder à un véritable cursus universitaire à la hauteur de leur compétence »*, souligne le site Internet de leur coordination (www.coordination-sf.com). Les sages-femmes souhaitent ainsi que la première de leurs quatre années d'études soit commune avec celle des étudiants en médecine et en dentaire.

La profession se mobilise aussi en faveur d'*« un réajustement important »* des rémunérations, ainsi que d'une égalité entre secteurs public et privé correspondant à une *« réelle responsabilité médico-légale, ainsi qu'au niveau bac + 4 exigé »*. Au motif que leurs quatre années d'études comprennent deux années de stage et non uniquement des cours, les sages-femmes se voient en effet dénier la reconnaissance d'un niveau bac + 4 pour leur diplôme.

Les grévistes veulent aussi obtenir *« une véritable augmentation des effectifs »*, pour répondre aux problèmes actuels : application des textes de 1998 redéfinissant les conditions de sécurité en néonatologie, augmentation des procédures judiciaires, diminution du nombre de gynécologues-obstétriciens (400 départs annuels pour 80 formés).

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

« Les effectifs de sages-femmes sont notoirement insuffisants », reconnaissait Bernard Kouchner, alors secrétaire d'Etat à la santé, en octobre 1998. Le ministre avait alors annoncé l'augmentation de 10 % du nombre de places à l'entrée des écoles de sages-femmes. Le compte n'y est pas, affirment aujourd'hui les sages-femmes. Selon elles, plusieurs phénomènes se conjuguent pour alourdir leur charge de travail : des petites maternités pratiquant moins de 300 accouchements par an ont été fermées, sans qu'aucune nouvelle grosse structure soit créée, alors que le nombre des naissances a augmenté (4 000 supplémentaires entre 1999 et 2000). Parallèlement s'est généralisée la tendance à faire sortir rapidement les femmes ayant accouché, souvent trois jours après la naissance de leur enfant.

Chevronnées ou jeunes professionnelles, les sages-femmes estiment que leurs conditions de travail se dégradent ainsi que, par conséquent, la qualité et la sécurité des soins dispensés aux femmes et aux enfants. Car leur mission, définie par le code de la santé publique, comprend aussi bien le suivi de la grossesse et la préparation à l'accouchement que les soins post-natals pour la mère et pour l'enfant. Elles sont ainsi habilitées à pratiquer des actes médicaux, y compris à réaliser des échographies, à décider d'un arrêt de travail et à prescrire des médicaments.

Enfin, les sages-femmes exigent *« la sortie immédiate de l'avenant à la Nomenclature gelé par l'arrêté du 1er août 2000 »*. Alors ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry avait en effet agréé les sanctions financières prises par la Caisse nationale d'assurance-maladie contre les professions de santé libérales, dont les sages-femmes, pour avoir dépassé l'objectif d'évolution des dépenses qui leur était fixé (*Le Monde* du 31 juillet). Or, protestent les sages-femmes, l'hôpital, pour rester dans le budget global qui lui est alloué, se décharge du suivi à domicile sur le secteur libéral, qui ne peut, de ce fait, respecter l'objectif financier assigné.

C'est une profession dans toutes ses composantes qui a décidé d'exprimer son profond malaise. Si des négociations ne s'ouvrent pas, préviennent les sages-femmes, la grève sera reconduite. Elles savent qu'elles peuvent compter sur le soutien de l'une de leurs collègues au nom célèbre, aujourd'hui retraitée. Mireille Jospin, mère du premier ministre, devait les rejoindre, mardi à l'issue de la manifestation parisienne.

Paul Benkimoun

Plus de 15 000 professionnels en activité

● **Effectifs.** Pour l'année 2000, 16 687 sages-femmes étaient inscrites au tableau du conseil national de leur ordre professionnel. Sur ce total, 15 027 sages-femmes sont effectivement en activité et se répartissent de la manière suivante :
– 8 403 sages-femmes en centre hospitalier ;
– 3 380 en clinique ;
– 642 en centre de protection maternelle et infantile ;
– 1 890 libérales ;
– 712 exerçant dans les DOM-TOM, tous secteurs confondus.
Depuis 1982, la profession n'est plus exclusivement réservée aux femmes. Elle compte actuellement 71 hommes.

● **Activité.** La France a compté 744 000 naissances en 1999. La surveillance du travail, c'est-à-dire de la phase où apparaissent les contractions précédant l'accouchement, est uniquement le fait des sages-femmes.
Elles réalisent 70 % des accouchements, les 30 % restant représentant des naissances effectuées dans le secteur privé, où un gynécologue accoucheur extrait l'enfant, et des césariennes.
Selon les données du ministère de l'emploi, en 1996, le nombre moyen d'accouchements pour l'ensemble des sages-femmes, quel que soit leur mode d'exercice, était de 55 par an. Dans le secteur hospitalier, la même année, il était de 62 accouchements par sage-femme en équivalent temps plein.

● **Salaires.** Dans le meilleur des cas, celui de la fonction publique, une sage-femme d'un centre hospitalier gagne en moyenne, sur la base de trente-neuf heures hebdomadaires, 9 357 francs en début de carrière et 14 500 francs en fin de carrière.

● **Diplôme.** Depuis 1988, année où les études ont été allongées d'un an, le diplôme de sage-femme est décerné après quatre années d'études. L'âge moyen au diplôme, qui était auparavant de 23 ans, est passé à 24,4 ans.

Tunnel du Mont-Blanc : M. Balladur se défend de toute négligence

MIS EN CAUSE au sujet de l'insécurité dans le tunnel du Mont-Blanc, Edouard Balladur, président de la Société du tunnel de 1968 à 1980, a rejeté, lundi 19 mars, dans un communiqué, toute responsabilité dans l'incendie qui a fait trente-neuf morts en mars 1999. Vendredi, le quotidien *Le Dauphiné libéré* avait fait mention d'une lettre de 1972 adressée par le préfet de Haute-Savoie à Edouard Balladur. Cette lettre dénonçait la dangerosité du tunnel du Mont-Blanc et demandait un plan d'intervention d'urgence.

Dans ce communiqué, Edouard Balladur rappelle que sa mission à la direction du tunnel du Mont-Blanc a pris fin dix-neuf ans avant l'incendie du 24 mars 1999. Il indique par ailleurs avoir *« saisi le ministre de l'équipement d'une demande tendant à ce que le représentant de l'Etat mette en œuvre un plan d'intervention complet en cas d'accident grave. C'est en réponse à cette initiative que le préfet de Haute-Savoie a demandé, par lettre du 4 décembre 1972, que se déroule un exercice grandeur nature. Il a eu lieu entre le 24 et le 25 mars 1973 »*.

Selon l'ancien premier ministre, toutes les recommandations adressées à la suite de cet exercice à la Société du tunnel du Mont-Blanc ont été mises à exécution dans les meilleurs délais. *« Il est donc inexact de prétendre que la société aurait tardivement réagi aux injonctions du préfet et n'aurait pas donné suite aux recommandations issues de l'exercice de 1973 »*, conclut-il.

DÉPÊCHES

■ **SECTES : le permis de construire demandé par l'Eglise universelle du royaume de Dieu (EURD)** pour transformer l'ancien music-hall La Scala en lieu de culte a été définitivement rejeté par le maire de Paris, Jean Tiberi, après un avis défavorable de la préfecture de police. Situé boulevard de Strasbourg, à Paris, la Scala avait été racheté en 1999 par la secte pentecôtiste d'origine brésilienne.

■ **MÉDECINE : la transplantation pulmonaire qui devait avoir lieu à l'hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine),** vendredi 16 mars, sur une jeune fille de 14 ans atteinte de mucoviscidose, n'a pu être réalisée. La malade est décédée avant l'intervention qui devait lui permettre de recevoir, de sa mère et de sa tante, deux lobes pulmonaires.

■ **SANTÉ : une fillette de quatre ans et demi est décédée**, lundi 19 mars, à l'hôpital de Béthune-Beuvry (Pas-de-Calais) d'une méningite à méningocoque. L'enfant fréquentait l'école maternelle Marmottan à Bruay-la-Buissière, où les parents d'élèves sont invités à faire administrer à leurs enfants une antibiothérapie.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par jugement en date du 7 septembre 2000 rendu contradictoirement le Tribunal correctionnel de CHARTRES à condamné **Monsieur Jacques BORREIL**, né le 3 octobre 1947 à SIDI BEL ABBES (ALGERIE) demeurant 10 bis avenue des gobelins 75005 PARIS à une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration - fraude fiscale, infraction prévue et réprimée par les articles 1741 (al;1,3,4) et 1750 du code général des impôts, le Tribunal a ordonné en outre la publication de la décision dans le journal le Figaro.

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
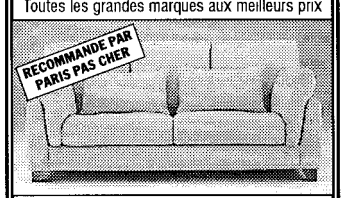

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

(Publicité)

suez
Suez est le nouveau nom de Suez Lyonnaise des Eaux, un leader mondial de l'énergie, l'eau, la propreté et la communication. Notre nouveau nom symbolise notre volonté de nous engager pour le développement durable. Voici notre carte. Vous apporter l'essentiel de la vie.
www.suez.fr

Jacques Chirac réconforte les éleveurs touchés par la fièvre aphteuse

Dans l'Orne, le président de la République a jugé que les mesures du gouvernement vont « dans le bon sens ». A Bruxelles, sans souhaiter la reprise de la vaccination, le ministre de l'agriculture a souhaité que des stocks de vaccin soient constitués. L'UE tirera les leçons de la crise avant toute évolution

SÉES (Orne)
de notre envoyée spéciale

Du baume au cœur. C'est ce qu'attendaient les éleveurs de l'Orne et de la Mayenne. C'est ce que Jacques Chirac leur a donné, sans sortir de son rôle de grand consolateur. Sa visite au lycée agricole de Sées, dans l'Orne, lundi 19 mars, se voulait un encouragement pour la jeunesse des deux départements, *« solidaires dans le drame »*, selon M. Chirac. L'épizootie est une nouvelle catastrophe pour l'Orne, département très rural. Il y a eu successivement la tempête de décembre 1999, la crise de l'ESB, puis la fièvre aphteuse. Sans oublier la pluie, qui ne cesse de tomber depuis six mois : mauvais pour les récoltes et le moral.

Il est 15 heures quand la *« réunion de travail »* présidée par Jacques Chirac commence. Autour de la table se retrouvent éleveurs, abatteurs, transformateurs, représentants de l'Etat et élus inquiets des conséquences de l'embargo imposé au « 53 » (la Mayenne) et au « 61 » (l'Orne) sur les animaux vivants, la viande, et les produits laitiers non pasteurisés.

Francis Leroyer, éleveur à La Baroche-Gondoin, en Mayenne, prend la parole. *« J'ai eu le premier cas en Europe continentale. Je n'en suis pas fier. Il me reste trois ans avant la retraite. Je vais être obligé de tout recommencer »*, raconte l'homme dont le troupeau a été abattu. Il parle de ses *« trois jours et trois nuits terribles, sans dormir »*. *« Vous avez des enfants ? »*, s'inquiète le président. Oui, mais ils ne reprendront pas sa ferme. L'orateur suivant est un éleveur de porc, qui parle de la fièvre comme d'une *« épée de Damoclès »*. M. Chirac : *« Et vous avez des enfants ? »*

« UN ACOMPTE »

Passé ces premiers témoignages, le ton monte brusquement. Le matin même, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a annoncé *« une première enveloppe d'urgence »* de 30 millions de francs. Le président de la chambre d'agriculture, Régis Chevallier, juge cette somme *« très insuffisante »*. Jean-Luc Duval, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et éleveur dans l'Orne, parle *« perte d'image et de marché »*. *« Il n'est pas question qu'on y perde financièrement »*, assure-t-il. La gorge nouée, le représentant d'un abattoir se demande ce qu'il va bien pouvoir faire de ses

stocks de 4 000 tonnes de viande. Un fabricant de fromages au lait cru ignore s'il pourra payer ses 150 salariés. Le président des négociants en bestiaux de l'Orne évoque un chiffre d'affaires à *« moins 90 % »*. Les élus reprennent le message. Jacques Chirac distribue la parole, appelant chacun par son prénom. *« Yves, Jean, Gérard »* font front contre les mesures annoncées, dont Jacques Chirac a dit, en ouvrant la réunion, qu'elles allaient *« dans le bon sens »*. Montant *« dérisoire »*, pour Gérard Burel, président (RPR) du conseil général de l'Orne, qui évalue la perte pour les deux départements à 250 millions de francs. Pour le député (RPR) Yves Deniaud, *« cela ne peut être qu'un acompte »*. Jean Arthuis, président (UDF) de l'autre assemblée départementale, lance : *« Nous attendons que le chargé de mission s'installe en Mayenne et nous jugerons son action au jour le jour. »*

« DROITS DANS LEURS BOTTES »

Pédiluves, rotoluves, vaccination : le président veut des précisions. Sur ce dernier point, les responsables syndicaux tiennent bon, face au souhait de beaucoup d'éleveurs de base de reprendre la vaccination. Pour Jean-Louis Belloche, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), la vaccination c'est *« vingt ans de travail par terre »*. La Confédération paysanne, représentée par Laurent Leray, est du même avis : *« Vacciner, c'est remettre en cause vingt ans d'acquis sanitaires. »* *« Il faut arrêter d'entretenir les éleveurs dans cette fausse solution »*, tonne Jean-Luc Duval. Jacques Chirac, décidément très consensuel, revient sur les mesures du gouvernement, en évoquant *« la gestion raisonnable et sérieuse par les pouvoirs publics de cette affaire »*.

Au terme de la réunion, il ne relaie qu'en sourdine les exigences de ses interlocuteurs, entre deux vibrants hommages aux agriculteurs, *« droits dans leurs bottes quand il y a de vrais problèmes »*. Les éleveurs *« boucliers »* ont droit à *« la considération et la solidarité nationales »*, martèle le président. *« Il y a des mesures à prendre pour éviter l'effondrement d'un système. Il faut aider ceux qui sont dans l'œil du cyclone »*, ajoutera-t-il. Pas seulement les éleveurs, mais toute la filière.

Enfin, M. Chirac a sans doute fait grand plaisir à ses hôtes en fustigeant ce *« monde marqué par l'image, trop souvent synonyme de désinformation »*. Contre *« l'inquiétude irrationnelle »*, le président de la République a appelé les Français à retrouver confiance dans le bœuf et l'agneau. Quant au plateau de fromages au lait cru qu'on lui a offert, le président n'a pas pu l'emmener avec lui. Pour cause de quarantaine.

Gaëlle Dupont

► www.lemonde.fr/epizootie

Une enveloppe d'urgence de 30 millions de francs

JEAN GLAVANY a détaillé lundi 19 mars les mesures administratives et financières arrêtées par le gouvernement en faveur des éleveurs de la Mayenne et de l'Orne (*Le Monde* du 20 mars). *« Les éleveurs de ces départements où il a fallu prendre des mesures draconiennes servent de boucliers à l'ensemble du territoire national, mais ils ne doivent pas devenir des boucs émissaires »*, a-t-il déclaré, ajoutant que *« dans cette crise de santé animale et non de santé publique, il était juste que la solidarité nationale joue à leur égard, étant donné leur détresse »*.

L'Etat abondera, pour environ 7 millions de francs, le fonds géré par la Fédération nationale des groupements de défense sanitaire. Le FNGDS apporte aux paysans touchés les ressources d'urgence nécessaires pour garder dans les exploitations les animaux qui ne peuvent sortir, en raison des mesures sanitaires de confinement. Le ministre a aussi annoncé la nomination d'un chargé de mission pour ces deux départements. Il s'agit de Jean-Louis Porry, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, qui fut notamment directeur de la société d'exploitation du marché de Rungis et était, jusqu'à ces derniers jours, attaché agricole à Pékin. Il devra établir rapidement un diagnostic et faciliter la recherche de *« solutions techniques et économiques adaptées »*.

Le dispositif de retrait-destruction (mis en place lors de la crise de l'ESB), sera transposé et appliqué – de manière prioritaire – dans l'Orne et la Mayenne. Cette mesure de dégagement du marché (très encombré actuellement par une offre surabondante face à une consommation en chute) sera étendue aussi aux jeunes veaux et aux porcelets, qui ne peuvent pas sortir des départements pour aller être engraissés ailleurs.

D'autres dispositions sont prévues, notamment pour soutenir les entreprises de stockage des viandes congelées. Jean Glavany a rappelé que, pour les animaux destinés à l'abattage, les viandes fraîches pouvaient être mises à la disposition des consommateurs des deux départements sans présenter aucun risque pour la santé humaine. En outre, si elles sont transformées, ces viandes peuvent être expédiées hors de la Mayenne et de l'Orne. Les difficultés des producteurs de lait (cru et biologique, notamment), très nombreux dans ces deux zones, seront *« prises en compte et compensées »*, a indiqué le ministre qui, tant que l'épidémie est circonscrite, n'envisage pas de relancer la vaccination, alors qu'un député de l'Eure (Hervé Morin, UDF) affirme qu'il faut s'y préparer.

Au total, une première enveloppe d'urgence *« qui pourra être complétée en fonction des diagnostics établis »* de 30 millions a été dégagée. Se pose notamment le problème de l'indemnisation des entreprises et des salariés de la filière (non seulement en Mayenne et dans l'Orne mais aussi en Ille-et-Vilaine) touchés par le chômage partiel, ce qu'ont souligné le Medef et la CFDT.

En dehors de la Grande-Bretagne, l'épizootie semble relativement contenue en Europe. La Belgique a levé lundi soir l'interdiction d'abattage et de transport d'ovins et de caprins, tout en maintenant la surveillance. Mais l'importation de chevaux, bovins, moutons, chèvres ou porcs vivants, en provenance de Grande-Bretagne ou de France, reste interdite. En dehors de l'Europe, l'Arabie saoudite semble de plus en plus touchée : on y dénombrerait plus de 400 cas.

François Grosrichard

Six exploitations restent sous séquestre

Sur les 5 000 prélèvements sanguins effectués depuis la fin février en France dans 224 lots d'animaux importés du Royaume-Uni ou ayant été en contact avec eux, près de 4 600 sérums ont été analysés par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments, a indiqué le ministère de l'agriculture, lundi 19 mars. Six exploitations de cinq départements (Cher, Mayenne, Oise, Seine-et-Marne, Rhône) restent placées sous séquestre, suite à des sérologies positives, et des périmètres de sécurité ont été établis qui devraient être levés un mois après élimination des animaux, vide sanitaire et désinfection. Les mesures concernant toutes les autres exploitations ont été supprimées.

Le ministère précise avoir enregistré 54 suspicions cliniques de fièvre aphteuse, une seule ayant été confirmée, en Mayenne. Plus de 40 000 bêtes (ovins britanniques et français et autres animaux entrés en contact) ont été abattues et détruites depuis le 27 février.

Pour la Grande-Bretagne, le coût de cette crise serait équivalent à 1,1 % du PIB

LONDRES
de notre correspondant

Alors que l'épizootie de fièvre aphteuse continue de se propager en Grande-Bretagne, où 348 cas ont été répertoriés à ce jour, le gouvernement a indiqué qu'il maintenait son projet d'abattage massif préventif de 300 000 moutons et porcs sains en dépit de la révolte des éleveurs. Face au manque de moyens financiers et humains à la hauteur de la tâche, l'armée a été mobilisée pour participer à la destruction des animaux, qui devrait intervenir dans les prochaines semaines.

« La politique d'abattage gouvernementale est essentielle pour tenter d'endiguer l'épizootie » : comme l'a indiqué le vétérinaire en chef du royaume, Jim Scudamore, lors d'une tournée d'explication, le 19 mars, dans le nord de l'Angleterre (durement touché par le fléau de la fièvre aphteuse), malgré les risques de conflit entre éleveurs et autorités, les autorités refusent de remettre à plus tard leur projet d'abattage sélectif. La destruction massive de bêtes concerne un rayon de 3 kilomètres autour des zones infectées du Cumbria, dans le nord-ouest de l'Angleterre, du Devon (sud-ouest) et de Dumfries et Galloway dans l'Ecosse voisine, où l'épizootie a été détectée il y a un mois.

LE GOUVERNEMENT SOUTENU PAR L'OPINION

Les opposants au plan d'abattage par précaution soulignent que l'incinération des animaux infectés abattus accuse déjà un retard considérable, provoquant de graves problèmes d'hygiène. Ils dénoncent pêle-mêle le manque de vétérinaires, d'experts en évaluation des compensations et de spécialistes de l'abattage, l'autoritarisme manifesté sur place par les émissaires du ministère de l'agriculture et l'insuffisance des moyens financiers octroyés à l'opération.

Malgré des cas isolés de résistance aux autorités, 80 % des éleveurs soutiennent la politique gouvernementale, indiquent les enquêtes d'opinion. S'il progresse dans les esprits, le recours à la vaccination – afin d'épargner des animaux ne montrant aucun signe d'infection – n'est pas officiellement à l'ordre du jour. Selon un sondage, c'est la maladie de la vache folle et non la fièvre aphteuse qui reste la première préoccupation des consommateurs de viande. Reste que les bûchers qui brûlent dans les campagnes pour tenter de détruire les carcasses mettent les nerfs de l'opinion à vif. L'image du pays à l'étranger a beaucoup souffert de cette catastrophe qui met en exergue les retards du Royaume-Uni sur le reste de l'Union européenne en matière sanitaire. Falsification de feuilles de route, détournements de subventions, trafic d'animaux non étiquetés : l'épizootie a aussi dévoilé d'embarrassantes pratiques illégales d'éleveurs en matière d'exportations qui mettent le lobby agricole sur la défensive.

La perspective d'élections est bien sûr dans tous les esprits. Epizootie ou pas, dans les sondages, l'avance des travaillistes sur les conservateurs est désormais de 27 points, soit le niveau le plus élevé depuis 1998. Mais les éleveurs se sentent pousser des ailes et savent se faire entendre. Leur combat pourrait faire perdre à Tony Blair quelques points précieux, et cela dans des zones où le New Labour avait fortement progressé en 1997, comme par exemple le Sud-Ouest ou le Shropshire et le Northampshire touchés au premier chef par la maladie.

Selon un rapport récemment publié, le coût pour l'économie britannique de cette catastrophe devrait s'élever à 9 milliards de livres, soit 1,1 % du PIB. Premier touché, le secteur agricole perdrait 60 millions de livres par semaine, soit la moitié du chiffre d'affaires hebdomadaire du secteur viande.

L'autre inquiétude concerne la crise du tourisme rural, une activité qui emploie 400 000 personnes. Le chiffre d'affaires des hôtels, restaurants, commerces et parcs de loisirs aurait chuté de 75 % par rapport à la même période de l'année dernière. Pour le Trésor, le manque à gagner se situerait à terme entre 2 et 3 milliards de livres, soit un cinquième de l'excédent budgétaire pour l'année fiscale 2000-2001.

« L'impact négatif est substantiel. Mais les effets peuvent être limités par des mesures budgétaires ou fiscales comme la baisse des taux d'intérêt ou les exonérations d'impôts dont pourraient bénéficier les éleveurs et l'industrie touristique », estime Michael Hughes, économiste en chef auprès de Barings Asset Management, pour qui cette crise pourrait coûter entre un quart et un demi-point de croissance à l'activité britannique.

Marc Roche

Les quinze ministres européens de l'agriculture repoussent toute décision sur la vaccination

BRUXELLES
de notre bureau européen

Il est urgent d'attendre : telle est en substance la conclusion des quinze ministres européens de l'agriculture, lundi 19 mars, au terme d'un débat sur la question de la vaccination contre la fièvre aphteuse. « Débat » est un grand mot, de même que celui de « consensus » employé par certains participants pour qualifier la décision de ne rien décider, si ce n'est, par défaut, celle de ne pas reprendre la vaccination : chacun a pris la parole, sans que quiconque commente le point de vue de l'intervenant précédent, et sans que la présidence suédoise de l'Union tire la moindre conclusion.

Les Quinze se sont bornés à faire part de leurs inquiétudes et du sentiment qu'ils devaient, dans une certaine mesure, se serrer les coudes au cœur de la tempête. David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs, et Margareta Winberg, ministre suédoise de l'agriculture, se sont félicités de cette unité de vues (la reprise de la vaccination doit être le *« dernier recours »)*, entre Conseil et Commission, ainsi résumée par un observateur des débats du Conseil : *« On gère la crise du mieux qu'on peut ; on attend qu'elle soit finie ; on dressera un bilan avec l'expérience acquise, et on décidera alors s'il faut reprendre la vaccination. »*

Mme Winberg a expliqué que vacciner aujourd'hui reviendrait à *« baisser les bras »* et Nick Brown, ministre britannique de l'agriculture, a estimé qu'il s'agirait d'une *« sorte de retraite »*. Néanmoins, à l'initiative des Pays-Bas, certains gouvernements, particulièrement soucieux de leur opinion publique, ont souhaité que la Commission leur confirme officiellement son point de vue selon lequel il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à reprendre la vaccination, interdite dans toute l'Union par la directive du 26 juin 1990.

C'est ce qui va être fait : David Byrne va adresser une lettre aux quinze gouvernements, en reprenant les arguments développés ces derniers jours par la Commission. Quant aux pays qui ne vaccinaient pas en 1990 (Royaume-Uni, Irlande et Danemark), ils ont souhaité que l'on s'interroge pour savoir si les raisons (essentiellement d'ordre économique) qui militaient à l'époque en faveur de l'arrêt de la vaccination sont toujours valables. Proposition intéressante, mais finalement diluée dans le consensus mou qui a servi d'épilogue à ce conseil, au cours duquel chaque pays a, peu ou prou, prêché pour sa paroisse.

Le Portugal a fait part de sa proposition pour l'arrêt de tout transfert d'animaux entre pays de l'UE (*Le Monde* daté 18-19 mars), les Pays-Bas ont demandé une intensification de la coopération entre les Quinze, et une meilleure coordination, par Bruxelles, des politiques nationales. La Belgique a abondé dans ce sens : vacciner au milieu de la crise n'est pas la bonne solution. Les Scandinaves sont contre la vaccination, notamment parce qu'ils ne sont pas affectés par la maladie et qu'ils ne voient pas pourquoi ils supporteraient les conséquences d'une fermeture des marchés d'exportation.

LA POSITION ALLEMANDE ÉVOLUE

Renate Kunast, ministre allemande de l'agriculture, s'est, elle aussi, prononcée contre la vaccination, mais ce qui a plus retenu l'attention de ses homologues, c'est la subtile évolution de la ministre Verte à propos de la crise de la vache folle : à l'évidence chapitrée par son collègue des finances, Hans Eichel, Mme Kunast a reconnu que le stockage (plutôt que la destruction) de la viande de bovins âgés de plus de trente mois *« va coûter très cher »*. Jean Glavany a noté avec intérêt cette évolution. S'agissant de la fièvre aphteuse, il a souhaité que la Commission *« confirme dès à présent »* que, en l'absence de nouveau foyer, les mesures partielles d'embargo imposées à la France seront levées le 26 mars.

La Commission ne s'est engagée à rien, renvoyant toute décision au Comité vétérinaire permanent (CVP). Le ministre français de l'agriculture a aussi demandé que l'UE prenne en charge les mesures préventives d'abattage mises en place par certains Etats (à commencer par la France), et a insisté sur la nécessité *« de prévoir au niveau communautaire la disponibilité suffisante en vaccins au cas où une vaccination serait nécessaire »*.

M. Glavany a, par ailleurs, noté que *« nos amis britanniques donnent le sentiment de courir un peu après l'épizootie, faute de l'avoir jugulée à temps »*... Propos sibyllins, moins peut-être si l'on songe à cette rumeur insistante dans les milieux européens selon laquelle Londres aurait attendu *« au moins un mois »* avant de rendre publics les premiers cas de fièvre.

Plusieurs vétérinaires européens insistent sur cette thèse et, lundi, au moins un ministre de l'agriculture se faisait l'écho d'un tel soupçon, soulignant qu'il était *« bizarre »* que les Britanniques aient soudainement annoncé plusieurs foyers à partir du 20 février. Calomnie antibritannique ? Impavide, Nick Brown s'est félicité qu'au cours de *« discussions très amicales »*, ses partenaires aient admis que l'épizootie a été *« importée »* au sein de l'UE et n'a donc pas *« commencé au Royaume-Uni »*. Pour le reste, M. Brown n'a guère de doutes : *« Le nombre de cas va continuer à augmenter »* au Royaume-Uni.

Laurent Zecchini

LeMonde Job: WMQ2103--0017-0 WAS LMQ2103-17 Op.: XX Rev.: 20-03-01 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:20,14, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0058 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Fernand Thévenet

Compagnon de la Libération

FERNAND THÉVENET, compagnon de la Libération, ancien administrateur des colonies, est mort, vendredi 16 mars, à Chambéry (Savoie), dans sa quatre vingt-onzième année.

Né le 18 avril 1910 à Clermont (Haute-Savoie), Fernand Thévenet, pupille de la Nation, sert comme chef de service dans l'administration coloniale à Lagos (Nigeria), quand il est mobilisé en septembre 1939. Il refuse l'armistice et rallie les Forces françaises libres (FFL) au Cameroun où il débarque, en août 1940, avec le futur maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque. Il participe ensuite, sous les ordres du futur général Dio, à la campagne du Gabon qui aboutit au ralliement du territoire à la France libre. En 1941, après avoir suivi les cours d'élève-officier à Brazzaville, il est affecté au Tchad et prend part, en décembre 1942 et janvier 1943, à la conquête du Fezzan italien.

En mai 1943, le lieutenant Thévenet va participer aux opérations de Tripolitaine et de Tunisie, pendant lesquelles il se distingue en se portant au secours de soldats français tombés dans les lignes adverses, avant d'appartenir au régiment de marche du Tchad (RMT) qui sera intégré à la 2e division blindée du général Leclerc. Avec cette unité, qui sera entraînée par les Britanniques, il débarque, le 4 août 1944, en Normandie et participe à tous les combats jusque dans les Vosges. A la tête de sa compagnie, il sera grièvement blessé, en novembre 1944, à Badonviller, près de Nancy, alors qu'il mène l'assaut devant des forces allemandes très supérieures en nombre et fortement retranchées.

Après quelques mois de convalescence, Fernand Thévenet va contribuer à la dernière bataille de son régiment qui le conduit, en mai 1945, jusqu'au « nid d'aigle », à Berchtesgaden, où Adolf Hitler s'est réfugié. Le lieutenant Thévenet est fait compagnon de la Libération, le 17 novembre 1945, au titre de son appartenance au 3e bataillon du RMT. Démobilisé, Fernard Thévenet, chef de bataillon (commandant) de réserve, devient administrateur-adjoint des colonies au Sénégal, puis administrateur au Congo-Brazzaville.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 , de la médaille coloniale et de la Presidential Unit Citation (PUC) américaine, Fernand Thévenet était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Adel Hussein

Un thuriféraire de l'islamisme politique

LE POLÉMISTE et écrivain égyptien Adel Hussein est mort jeudi 15 mars à l'hôpital d'Alexandrie des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-huit ans.

Le parcours de cet intellectuel réputé, passé du marxisme à l'islamisme au cours des années 1970, était exemplaire de l'évolution d'une partie des intellectuels égyptiens frappés de stupeur par la défaite de 1967 infligée par Israël et qui cherchèrent une voie alternative au marxisme dominant d'alors. Tout d'abord journaliste puis chercheur, Adel Hussein, dont le frère aîné Ahmed avait fondé le parti Jeune Egypte sous la monarchie, s'était notamment fait connaître par ses analyses sur l'économie et le nassérisme. Quelque temps après les débuts de la politique d'ouverture instaurée par Anouar El Sadate, il avait ainsi publié un ouvrage qui avait fait date et dont le titre, *L'Économie égyptienne de l'indépendance à la dépendance*, traduisait bien la volonté de l'auteur de porter la plume dans la plaie. Emprisonné sous Nasser, Adel Hussein allait d'ailleurs redécouvrir la prison avec son successeur.

Rompant avec la recherche universitaire et devenu un thuriféraire de l'islamisme politique, une évolution jugée opportuniste par certains, un an après la révolution iranienne, Adel Hussein allait s'affirmer par la suite comme l'un des opposants politiques les plus obstinés du régime égyptien. Sans craindre les outrances, il s'était illustré à la tête du Parti du travail devenu le refuge des islamistes interdits d'avoir leur propre formation tout comme aux commandes de l'hebdomadaire *Al-Chaab*, l'organe du parti où il collabora avec Magdi Hussein, son neveu, un autre opposant accoutumé à la répression égyptienne et au corset d'une loi sur la presse autorisant bien des excès.

Il y a un an, Adel Hussein avait lancé une campagne virulente contre le ministre de la culture, Farouk Hosni, à la suite de la réédition d'un ouvrage, jugé blasphématoire, de l'écrivain syrien Haidar Haidar, *Le Festin des algues*. Des manifestations violentes avaient opposé au Caire des étudiants de l'université islamique de al-Azhar aux forces de l'ordre. A la suite de cette campagne qui s'ajoutait à une offensive contre un autre ministre égyptien, Hassan Al-Alfi, la répression s'était abattue une nouvelle fois sans ménagement sur Adel Hussein. Le Parti du travail avait été interdit, de même que la publication du *Chaab*, en dépit de décisions contradictoires de la part des autorités.

Gilles Paris

John Phillips

Le fondateur de The Mamas And The Papas

LE CHANTEUR et compositeur John Phillips, fondateur du groupe The Mamas And The Papas, est mort d'une défaillance cardiaque, dans un hôpital de Los Angeles, à l'âge de soixante-cinq ans.

Fils d'un responsable de la marine américaine, John Phillips était entré à l'Académie navale mais avait rapidement abandonné ses études pour se consacrer à la musique.

S'il participe, à l'orée des années 1960, au renouveau du circuit folk new-yorkais, c'est en Californie qu'il connaîtra la gloire. Avec sa femme, Michelle Gillian, Dennis Doherty et Cass Elliott, John Phillips forme un quatuor, qui se fixe à Los Angeles et prend le nom de The Mamas And The Papas. Grâce à des succès comme *California Dreamin'*et *Monday Monday,* cette formation célébrée pour la séduisante douceur de ses harmonies vocales et un swing qui mêlait influence folk et gospel, deviendra l'un des symboles de la culture hippie et californienne.

Le groupe se séparera et se reformera à plusieurs reprises, mais la mort de « Mama » Cass Elliott, en 1974, mettra un terme définitif au groupe d'origine.

Compositeur talentueux, John Phillips aura aussi été l'auteur de quelques tubes en dehors de ce groupe mythique (*San Francisco* par Scott McKenzie, *Kokomo* par les Beach Boys), même s'il vivait surtout des rentes que lui rapportait la nostalgie pour les années 1960. Il venait de terminer un album avec deux des membres des Rolling Stones, Mick Jagger et Keith Richards.

Stéphane Davet

■ **LOUIS-LUCIEN BOISLAVILLE**, compositeur, est mort le 15 mars à l'hôpital Pierre Zobda-Quitman de Fort-de-France (Martinique), à la suite d'un malaise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. *« Loulou »* Boislaville était une figure centrale de la chanson et de la musique antillaise, ambassadeur d'un patrimoine mélodique et poétique qui dépassait le cadre de la Martinique, où il était né, à Fort-de-France, le 8 janvier 1919. Loulou Boislaville, à l'instar du clarinettiste Alexandre Stellio, était l'auteur de classiques, valses créoles, biguines, mazurkas, souvent repris par les musiciens de la nouvelle vague antillaise, tels que le chanteur Kali, le groupe Malavoi ou le pianiste de jazz Mario Canonge. Des chants de la nativité aux airs dansants à la célébration de l'île natale, le compositeur avait livré au folklore antillais quelques-uns de ses plus beaux thèmes : *Madinina*, *Désespoir*, *Ti Valse nou a*... Fondateur avec Misaine et Nestoret du Groupe folklorique martiniquais en 1966, qui deviendra le Grand Ballet de la Martinique, il composa également pour le carnaval, qu'il continuait de défendre avec passion.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et **Mme Manuel SALAZAR**
laissent à leurs petites-filles
Marion et Julie
la joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 15 mars 2001 à Paris.

31, rue Jean-Mermoz,
92340 Bourg-la-Reine.

Décès

Claire Rey Zimmermann
et ses enfants,
ont la profonde douleur de faire part à tous ceux qu'ils n'ont pas pu prévenir du décès de

André NISON,

survenu le 8 mars 2001.

Après un émouvant accompagnement de ses amis missionnaires oblats en l'église du Bon-Pasteur, à Paris-11e, il a été inhumé au cimetière Montmartre le 12 mars.

4, villa Montcalm,
75018 Paris.

Geneviève AUGIER

s'est éteinte le 2 février 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 février, à Carcassonne.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

De la part de sa fille,
Agnès Douvreleur,
6 *bis*, rue Carrière-Marlé,
92340 Bourg-la-Reine.

– La Maison de Poésie-Fondation Emile Blémont
s'associe à la peine de la famille de

Luc DECAUNES,

décédé le 13 mars 2001,

et rend hommage au poète inspiré,
à l'indépendance exemplaire.

11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 17 mars)

– Les familles Sarfati et Dumoulin
ont la douleur d'annoncer le décès de

Alice LÉVY,
née **REINGOLD** (1902-2001),

survenu le 15 mars.

Elle a été inhumée le 19 mars, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, avenue Michelet,
69, rue de la Ferme,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire,
21, rue de la Félicité,
75017 Paris.

– Mme Claire Dupas,
directrice de l'ENS de Cachan,
Mme Mireille Tadjeddine,
directrice du département de physique,
Les enseignants et le personnel,
Les élèves et anciens élèves du département de physique,
Et tous ses collègues de l'ENS de Cachan,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Gérard FORTUNATO,

décédé le 17 mars 2001, à l'âge de soixante et un ans.

Gérard Fortunato a créé le département de physique de l'ENSET, puis de l'Ecole normale supérieure de Cachan, et en a assuré la direction de 1966 à 1982 et de 1985 à 1997. Enseignant exceptionnel et opticien de grand talent, il a formé, au cours des trente dernières années, plusieurs centaines d'étudiants qui participent aujourd'hui à tous les domaines de la recherche et de l'enseignement en physique. Ses anciens élèves et collègues garderont le souvenir de sa gentillesse et de son écoute.

– M. et Mme Jacques Bahry,
ses neveu et nièce,
Les familles Guerdan, Klobuchar, Samples,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces des Etats-Unis,
Les familles Djevahirdjian, Sauret, Kenadjian, Patrimonio,
ses cousins et petits-cousins,
Aline et Antoine Elmayan-Capel,
ses proches jusqu'au bout,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Anna GUERDAN,

survenu le 16 mars 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« Elle n'est plus là où elle était,
mais elle est désormais toujours là
où je suis. »
Saint Augustin.

L'inhumation aura lieu le vendredi 23 mars, à 16 heures, au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt (point de rencontre à l'entrée du cimetière, avenue Pierre-Grenier).

Des dons peuvent être envoyés, en son nom, au Fonds arménien de France, BP 12, 75660 Paris Cedex 14.

6 *ter*, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Anne-Marie,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Huault et Durif,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel HUAULT,
ingénieur agronome, P. 56,

survenu le 18 mars 2001, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'un cancer.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 23 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Il sera inhumé le lendemain, au cimetière de Treignat (Allier).

Un registre de condoléances sera ouvert à l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Mouvement pour les villages d'enfants, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris, ou à Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, 75011 Paris.

46, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Yvonne Lebeau,
Bertrand, Monique, Victor Lebeau,
Marion, Benjamin, Sébastien Chiss,
Beca Rencus et ses enfants,
Anca Beral,
Sa famille,
Ses proches,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Marcel LEBEAU-LEIBOVICI,
chirurgien,
chevalier de la Légion d'honneur
pour faits de Résistance,

survenu le 18 mars 2001 à son domicile.

On se réunira pour la cérémonie d'adieu au cimetière du Montparnasse le mercredi 21 mars à 15 h 30, devant l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

87 *bis*, avenue de Wagram,
75017 Paris.

Jean-Manuel MATHIAS,

fils de

Georges MATHIAS (†),
président de tribunal administratif,

et de Simone Boisseau Deschouarts,

est décédé, à Vichy, à l'âge de quarante-huit ans.

Ayez une pensée pour lui dans votre souvenir.

Sa maman,
1, rue de Normandie,
03200 Vichy.

– François et Madeleine Prosper
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Christiane MONTÉCOT,
maître de conférences à Paris-XIII,
traductrice de l'albanais,

survenu à Paris, le 17 mars 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

87, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

– Le président de l'université Paris-XIII
a le regret d'annoncer le décès de

Mme Christiane MONTÉCOT,
maître de conférences en linguistique,

survenu le 17 mars 2001.

– La direction de l'UFR-IUP des Sciences de la Communication,
Les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et IATOSS,
Les étudiants qui l'ont connue,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Christiane MONTÉCOT,
née **PROSPER,**
maître de conférences en linguistique
à l'université Paris-XIII,

survenue le 17 mars 2001, à l'hôpital Georges-Pompidou.

– Paris. Garches. Copenhague.

Jørgen ULRICH,
écrivain,

est mort le 18 mars 2001.

– Arlette Pledge,
Peggy et Pierre Gatineau,
William Pledge et Murielle Kapp,
Matthieu et Johanna,
Pierre et Robert Pledge,
Ronald Pledge,
Toute la famille,
Ses amis et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Donald Lutèce PLEDGE,

survenu le 14 mars 2001, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 21 mars, à 15 heures, au cimetière Sud de Saint-Mandé (rue du Général-Archinard, Paris-12e.

30, rue Jeanne-d'Arc,
94160 Saint-Mandé.

Patrick, Gérard, Pascale, Michèle et Claude,
ses enfants,
Ses petits et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, du

Lt. colonel André RIBEIRO,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
officier du Mérite national,
croix de guerre 39-45
avec palmes et étoiles.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Martin, à Langres (Haute-Marne), le 24 mars 2001, à 14 h 30. Selon sa volonté, le défunt a été incinéré. Les fleurs et couronnes seront remplacées par des dons pour la Ligue contre le cancer.

– Mme Catherine Vertut,
son épouse,
Matthieu Vertut,
son fils,
Les familles Semere et Pujarniscle,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean VERTUT,

survenu le 5 mars 2001.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 13 mars, en l'église de Sermaise (Essonne).

Anniversaires de décès

– Le 21 mars 1998, ma fille chérie,

Claire ASSAYAG,

nous quittait prématurément, vaincue par la maladie après une longue souffrance.

Une pensée affectueuse ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue, ainsi que pour sa mère aimée,

Geneviève,

arrachée à notre affection par une chauffarde le 22 juillet 1996.

Elles nous manquent, infiniment.

Pierre Assayag,
99 *bis*, Grande Rue,
38700 La Tronche.

– Le 20 mars 1989,

France POUMIRAU

disparaissait.

Souvent nous pensons à elle.

« De vous, lointaine ils apprennent la vie
comme les soirs apprennent des planètes
à apprivoiser l'infini. »
Rainer Maria Rilke.

– Il y a cinq ans,

Claude BOURDET

nous quittait.

L'Association des amis de Claude Bourdet nous rappelle à son souvenir.

Offices religieux

– Le kaddish, à la mémoire de

Oscar SCHNEERSOHN,

sera récité le mercredi 21 mars 2001, à 18 h 45, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e.

Conférences

L'université Paris-VII - Denis-Diderot
propose une série de conférences
organisées dans le cadre
des **« Trente ans de l'université ».**

« Les débouchés de l'enseignement supérieur dans les évolutions actuelles », par Hugues Bertrand, le vendredi 23 mars, de 10 heures à 12 heures, UFR-GHSS grand amphi (rez-de-dalle), immeuble Montréal, 103, rue de Tolbiac, Paris-13e.

« Les concepts de la physique, contenus rationnels et constructions dans l'histoire », par Michel Paty, le lundi 2 avril, à 19 heures, amphi 24, 2, place Jussieu, Paris-5e.

« Les sources de la honte », par Vincent de Gauléjac, le mardi 24 avril, à 18 heures, amphi 24, 2, place Jussieu, Paris-5e.

« Histoire du monde, histoire de l'Afrique, histoire de France », par Catherine Coquery-Vidrovitch, le lundi 30 avril, à 18 heures, amphi 24, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Débats

Les rencontres et débats de la Société pour l'histoire des médias (SPHM).
La SPHM organise, avec le concours de l'Inathèque, le **samedi 24 mars 2001,** à 9 h 30, au petit auditorium de la BNF (entrée Est, site François-Mitterrand), une rencontre-débat sur le thème **« Histoire des médias, bilan et perspectives »,** autour des interventions de Jean-Noël Jeanneney, sur « Histoire de l'histoire des médias », et de Pierre Sorlin, sur « Histoire et archives télévisuelles en Europe ».
A l'issue du débat,
visite de l'Inathèque et de ses ressources.
Entrée libre.
Renseignements :
sphm@voila.fr ou 01-42-08-52-17.

Colloques

Colloque du Conservatoire européen
d'écriture audiovisuelle sur
« La création audiovisuelle et multimédia pour la jeunesse »,
lundi 26 mars, de 9 heures à 13 h 30.
Forum des images.
« Panorama de la fiction jeunesse
dans le monde »,
« L'enfant et la dramaturgie »,
« Convergence et création ».
Accès gratuit.
Programme et inscription : 01-44-07-91-00.

Communications diverses

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS,
mercredi 21 mars, à 20 h 30 :
« Entre le retour et l'exil »,
leçon de **Shmuel Trigano,**
professeur à l'université de
Nanterre-Paris-X,
PAF, 119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52.

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e,
jeudi 22 mars, à 20 h 30 :
« L'islam en Afrique noire »,
par M. Ousman Blondin-Diop,
ministre conseiller auprès de l'Unesco.
Tél. : 01-42-71-68-19.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mardi 20 mars sont publiés :

● **Economie :** un décret modifiant le décret du 2 novembre 1998 portant création d'une direction du personnel, de la modernisation et de l'administration au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

● **Intérieur :** un décret relatif aux centres et locaux de rétention administrative.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Depuis 1987, l'ex-prince de la jet set s'est lancé dans la photographie. Autoportrait d'un dandy tel qu'en lui-même.

Citizen Karl

Dandy, provocant, richissime, Karl Lagerfeld, directeur artistique de Chanel, est un homme secret, un faux dilettante qui pratique l'autodérision comme on se barricade. Age, vie privée, fortune restent dans le flou, comme ses arrangements avec le fisc révélés par l'affaire Méry. Portrait d'un ambigu

SUSHIS, champagne et soul music... Dans le vaste studio photo de Karl Lagerfeld, à Saint-Germain-des-Prés, où l'on baptise son nouveau parfum, le petit monde de la mode folâtre dans une vacuité babillante. Soudain, un mouvement de houle, une pâmoison plurielle. Sous le crépitement des flashs, voici le maître des lieux, tel qu'en lui-même la renommée l'a figé : costume et chemise noirs, cravate piquée d'une perle, cheveux poudrés, catogan, lunettes fumées, éventail froufroutant. Quelque part entre le petit marquis et le grand Mamamouchi, trois petits tours et s'en est allé : sulfureux, incongru, irremplaçable ?

Son nom, seul, suscite quolibet ou vitriol. Le dandy ne trouve grâce que sur papier glacé. Pourtant, le même, en tête-à-tête, tombe une partie du masque. Derrière la morgue de l'« odieux-visuel » qu'il s'ingénie à camper perce l'autodérision d'un lucide désenchanté. Introverti acharné à se rendre intéressant, mégalo insatisfait de lui, *« opportuniste »* n'ayant *« aucun sens moral »* mais torturé par une *« nature profonde très puritaine »*. Parce qu'il a choisi le rire comme *« rempart à l'autodestruction »*, il se moque de son débit en saccades inaudibles – *« ma mère me disait : "Pour les bêtises que tu sors, ne prend pas trop de temps" »* –, de son accent si imitable – *« il est bizarre dans toutes les langues, mais je ne peux pas dire que c'est l'accent allemand. Quand Francis Blanche faisait Papa Schulz, je ne me reconnaissais pas »*. Il s'esclaffe quand ses copines l'imitent et ne retrouve son sérieux que pour étaler sa culture, insondable.

Spontanément, le citoyen Karl aborde le sujet qui fâche : le fabuleux cadeau fiscal que lui aurait fait Bercy. *« Dominique Strauss-Kahn, je ne l'ai rencontré que deux fois. Je ne me suis pas occupé de cette affaire, j'avais donné ça à des avocats fiscalistes. Et, si l'on regarde bien, la droite avait été beaucoup plus agréable pour moi. Je ne suis pas français et ma position ne devait pas être si mauvaise puisque ça a duré quinze ans. »* La lettre de demande d'entremise à Bernadette Chirac ? : *« Mes avocats me l'ont soumise, je me suis contenté de la signer. »*

De son histoire, il fait une sorte de conte gothique, mal vérifiable outre-Rhin, ce pays natal où il se sent *« étranger »*. Selon son CV officiel, il serait né en septembre 1938, dans un domaine rural, à 75 kilomètres au nord de Hambourg, mais, selon de nombreux indices et témoignages, il se rajeunit. Ses parents, qui étaient âgés, *« pas tartes »*, intellectuels *« à mort »* et fous d'opéra, *« appartenaient à une culture qui est morte en 1933 »*. Son père, d'origine suédoise, a fait de l'import-export à Vladivostok jusqu'en 1917 avant d'aller brasser des affaires au Venezuela. Trois fois ruiné, il a refait fortune en important en Allemagne le procédé du lait condensé Gloria. Sa mère, elle aussi richissime, violoniste, fantasque, *« n'avait aucun sens pour élever des enfants »*. Précédé de loin par deux demi-sœurs, Karl est gâté comme un petit aristocrate.

Il fréquente peu l'école, guère plus le lycée, s'en tire par son *« bagout »*. Il se décrit comme un garçon oisif, solitaire, haïssant les autres enfants, recherchant la compagnie des adultes, toujours plongé dans des livres : Homère, Jules Verne et, surtout, la collection des *Simplicimus* ou les illustrations d'Aubrey Beardsley. Sa mémoire visuelle *« éléphantesque »* favorise une imprégnation-macération. *« Je n'ai aucune formation mais je suis né avec un crayon dans les mains* [étrangement puissantes]. *»*

« L'ambiance paysanne n'était pas mon trip mais, loin des bombardements et des horreurs, nous n'avons pas souffert de la guerre, je n'ai manqué de rien, j'avais six bicyclettes. » Pourtant, quand les alliés ont débarqué, sa famille *« en avait ras le bol des nazis »*. *« Nous avons hébergé des officiers anglais dans la propriété. Un jour, pour une garden party, le maréchal Montgomery s'est pointé, avec un superbe duffle coat. »*

Hambourg, ce n'était *« que la porte du monde »*. Karl a quinze ans (ou plus ?) lorsqu'il débarque à Paris où il s'astreint à trois heures de cours de français chaque soir. En 1954, il remporte le concours organisé par le Secrétariat international de la laine, avec le croquis d'un manteau. Dans la catégorie robe, le lauréat, de dix-sept ans, s'appelle Yves Saint Laurent. Deux surdoués, deux destins, un long copinage puis une rupture. Yves, proustien, mythifié, laissera son nom dans l'histoire de la mode, Karl, mercenaire inspiré, servira les grandes maisons. Lagerfeld pourrait être à Saint Laurent ce que Salieri fut à Mozart, murmure en confidence quelqu'un qui le connaît bien.

> « J'avais un compte chez les meilleures maisons, pour mes costumes et mes chaussures. A vingt et un ans, j'ai eu une petite Bentley. J'étais tellement con que je trouvais ça naturel »
>
> **Karl Lagerfeld**

Engagé comme assistant chez Balmain en 1955, Karl Lagerfeld « relève » les collections à la main, dévore les archives. En 1958, nommé directeur artistique chez Patou, il y approfondit sa connaissance des tissus et des techniques, s'initie au double apprêt et au toilé à l'ancienne au côté de Mme Alphonsine, première de Jean Patou dans les années 1920. C'est sur ces bases solides que se déploiera une créativité, une patte que personne ne lui conteste. *« Il est capable d'inventer le thème d'une collection complète en dix minutes »*, assure Gilles Dufour, qui fut pendant quinze ans son bras droit. *« Sa culture est encyclopédique, il peut vous dessiner cent ans de mode de tête*, renchérit François Lesage, roi des brodeurs de la place de Paris, *et c'est ce qui fonde son originalité. Il n'a jamais cédé aux tendances,* destroy *ou* grunge. »

Loin de son fils, M. Lagerfeld père ne lui a pas coupé les vivres. *« J'avais un compte chez les meilleures maisons, pour mes costumes et mes chaussures. A vingt et un ans, j'ai eu une petite Bentley. J'étais tellement con que je trouvais ça naturel. »* Pendant plus de dix ans, il fait la « java » toutes les nuits à Paris ou à Saint-Trop', de quoi se *« vacciner contre toute aigreur future »*. Il s'adonne aussi à l'haltérophilie. *« Avec ses cheveux frisés et son air de beau ténébreux on le prenait pour un gigolo »*, confie un ex-intime.

L'aventure Chanel commence en 1983. Engagé comme directeur artistique de la haute couture, du prêt-à-porter et des accessoires (on lui reprochera de gadgétiser les « C » entrecroisés), Karl Lagerfeld crée six collections par an et sait imposer sa révolution dans le style – tweed rose, galons et perles – de la maison créée par Coco. Au 29, rue Cambon, où rien n'a changé depuis que *« Mademoiselle »* s'asseyait dans l'escalier ceint de miroirs pour espionner les salons, comme dans les autres maisons qu'il a hantées (les sœurs Fendi, à Rome, ou Chloé), Karl Lagerfeld, à la fois paresseux et discipliné, prolixe et besogneux, aime travailler dans l'urgence. *« Je suis plutôt perfectionniste mais heureusement il y a la* dead line *des collections. »*

Dans les ateliers, sous les combles, les petites – comme les secondes – mains semblent prêtes à applaudir pour saluer la gentillesse du « maître ». Ce matin, Mme Jacqueline, première de l'atelier « tailleurs », vient de recevoir trois croquis annotés et rehaussés de couleurs. A partir de ces dessins, qu'elle doit interpréter, elle va « sortir » une toile. Après deux essayages, une première main confectionnera, en solo, le modèle que pourra s'offrir – pour 200 000 francs ou plus – l'une des deux cents clientes de la haute couture. Mme Christiane, la « première » de l'atelier « flou », qui a officié chez Dior et Givenchy, apprécie le styliste *« exigeant »* qui n'a pas *« le caractère hautain d'autres créateurs »*. Plus enthousiaste encore, Mme Anita travaille avec « M. Karl » depuis trente-cinq ans, chez Chloé puis pour la première griffe Lagerfeld de prêt-à-porter de luxe – qui a sombré mais qu'il relance depuis la Lagerfeld gallery. Elle voit approcher avec tristesse le jour où elle délaissera ses ciseaux et son « perroquet ». *« Avec M. Lagerfeld on travaille dur mais dans la bonne humeur et en musique, on rit beaucoup. Et lorsqu'une ouvrière a mal au dos, il est le premier à s'en rendre compte... »*

Ralph Tolédano, ancien directeur général de Lagerfeld SA, ou Pierre Bergé, mentor d'Yves Saint Laurent, préfèrent *« ne rien dire »* sur K. L. Jean-Paul Gaultier est *« pris par son défilé »*. D'autres confrères se défilent. Dans la mode, la méfiance semble l'emporter sur une jalousie endémique. Sous le sceau du secret, on vous glissera tout juste que le *« Roi-Soleil »* s'est trop entouré de *« porteurs de traîne »* et ne supporte pas qu'on lui « manque ». Tout en prétendant qu'il se contente de répondre, Karl ne résiste guère au plaisir d'un bon mot vachard. Sur Yves Saint Laurent qui *« n'a rien inventé depuis vingt ans »* ou sur *« cette pauvre Claudia* [Schiffer], *plus belle que jamais, qui fait maintenant la pub pour des nuisettes à 78 francs »*.

A l'opposé de Saint Laurent, qui fut couvé par Pierre Bergé, Lagerfeld incarne le pygmalion. Il n'a pas de muses mais « ses » créatures. Et d'abord, Inès de la Fressange – *« toute l'élégance française, on n'a pas fait mieux »*. Parce qu'il la trouvait *« rigolote »*, il en fit la mascotte de chez Chanel. *« J'étais la chouchoute, l'archipistonnée*, raconte Inès, en effeuillant subtilement les images de leur complicité chic. *Je nous revois lors d'une équipée aux States où l'on s'était échappé d'un souper pour Américaines embijoutées, moi en robe du soir, lui en smoking, errant dans la limousine de l'Oncle Picsou à la recherche de hot-dogs. »* Lorsqu'elle quittera Chanel en 1989, Karl dira sur elle quelques horreurs, Inès moquera son *« côté Kaiser »*. Aujourd'hui, elle note que *« la psychologie ou la spiritualité sont des choses qui lui sont totalement étrangères »* – lui-même avoue n'avoir *« ni opinions ni états d'âme »* –, mais préfère se souvenir de sa fragilité et de sa sensibilité : *« Sans ses lunettes, on retrouve le petit garçon. »*

Après l'ère Inès, la personnalisation s'est poursuivie avec Claudia Schiffer – son *« exact contraire, avec cette blondeur, cette santé qui me rappelaient BB »* – dont il a su faire un archétype. Depuis Los Angeles, Claudia livre son meilleur souvenir : *« Sept années durant nous avons travaillé ensemble. Karl est extrêmement cultivé, ouvert, généreux, doué d'un merveilleux sens de l'humour. Il est le meilleur mentor que l'on puisse souhaiter... »* L'« inventeur » des top model relativise : *« C'est mon métier de choisir des visages, des esprits justes. »*

L'HOMME qui a toujours aimé les femmes, en pur esthète, ne serait ni sensuel ni volage. Une grande passion qui a tragiquement pris fin en 1989 l'a laissé inguérissable. Depuis, ses proches ne lui connaissent plus de *« vie affective »*. Converti à l'ascèse, il se lève à l'aube pour lire et faire son courrier à la plume, voyage par obligation. Assez *« barbare »* pour ne boire que du Coca *light*, il néglige la bonne chère, n'a jamais fumé, ne boit pas – *« car je m'endors tout de suite »* –, reçoit parfois dans son hôtel XVIIIe de la rue de l'Université, mais sort le moins possible. Les soirées mondaines – où il garde ses *« antennes »* – sont devenues pour lui *« des supplices »*. *« Depuis l'affaire Méry, je suis un pestiféré. »* Pourtant, à la manière d'un Balzac, il reste fasciné par la fréquentation des grands noms : Liliane de Rothschild, Laure de Beauvau-Craon ou Caroline de Monaco, sa voisine de la principauté.

> « La psychologie ou la spiritualité sont des choses qui lui sont totalement étrangères »
>
> **Inès de la Fressange**

Sur sa fortune, M. Lagerfeld n'aime pas s'étendre. Il déclare que la vente de sa collection de mobilier et d'œuvres d'art du XVIIIe siècle a rapporté 250 millions de francs mais dit ne pas savoir ce qu'il en fera (peut-être éponger ses arriérés d'impôts ?). Pour lui, une page est tournée, arrachée, *« on n'a pas besoin de posséder pour aimer. D'ailleurs, je ne suis pas un vrai collectionneur, je crée des ambiances »*. Actuellement, il a opté pour le minimalisme *« avec des écrans partout »*. S'il a ses *« bonnes œuvres »*, il les garde secrètes et se méfie des fondations *« comme celle de cet horrible bonhomme qui piquait l'argent pour le cancer »*. Depuis 1987, l'ex-prince de la jet set s'est lancé dans la photographie. Equipé du matériel le plus sophistiqué, il tire le portrait de Jack Lang, Bernard Pivot, Caro de Monac' ou la Ciccio-lina, s'acharne à produire des albums pour *happy few*, publie des séries dans les grands magazines. *« Il joue sur son nom avec le culot de l'argent et s'impose en achetant des pages »*, s'indignent ses nombreux détracteurs qui l'accusent de plagier les grands.

Il a enfin une passion pour les livres, frisant l'hystérie. Naguère, il dévalisait les rayons de La Hune, aujourd'hui, il a ouvert sa propre librairie d'art, 7, rue de Lille, et créé sa maison d'édition. Cependant, beaucoup des quelque 230 000 livres de sa « légendaire » collection sont empilés dans des caisses depuis qu'il a vendu son manoir breton. *« Un jour, je les donnerai à une école ou à une université. »*

Qu'a fait de son talent ce faux dilettante qui n'a conservé aucun de ses dessins ? *« J'ai survécu à toutes les époques parce que j'ai fui l'anecdotique, mais je me suis sans doute sous-exploité »*, confie-t-il en raillant les stylistes qui *« font don de leur souffrance »*. Sexagénaire bon poids, l'extravagant M. K. cultive opiniâtrement son air léger, frivole, et dit se refuser à toute nostalgie. *Citizen* Karl a pourtant son *Rosebud* : les meubles de sa chambre d'enfant qu'il a pieusement conservés et où, certains soirs, il va nicher son ego et son spleen.

Robert Belleret

Rails rouillés envahis par l'herbe

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

ILS SE RESSEMBLAIENT tous, ces teufs-teufs des années 1920, avec leurs rames à l'air libre, leurs tentures rayées volant au vent, leur bringuebalement joyeux vers des baies balnéaires. Il n'en reste que des rails rouillés, des souvenirs effilochés, des cartes postales sépia. C'est dans un de ces tramways abolis que nous embarque le dernier ouvrage de Claude Simon, du côté de Collioure (ce pourrait être Pontaillac ou Lerici !). Sa mémoire du parcours devient la nôtre. Nous reconnaissons les crépis ocre, les feuillages remués. Miracle des livres : les passés de l'auteur et du lecteur s'échangent, comme par transfusion.

Un instant, le réel de l'actualité du jour pénètre par effraction la songerie intemporelle du roman (*Le Tramway,* Minuit). Des porte-parole politiques moulinent les résultats électoraux : oui mais Paris et Lyon, oui mais ailleurs et en voix, oui mais en sièges... Bientôt, la lecture reprend le dessus, et, avec elle, le défilement des wagons, l'idée de leur insouciance, de leur grincement. Quel son l'emportera, entre la rumeur des écrits jaillis du passé et celle des commentaires du présent dits « à chaud » ? Quelle importance relative prendront-ils ? Le choix s'offre entre la déclaration de X « depuis son QG de campagne » et l'hôpital où s'est aventurée la prose du *Tramway*, comme happée par un aiguillage inaperçu.

Plus tard, le toboggan de la lecture nous a conduit à Buchenwald, en 1944. Non loin des latrines du block 56 et du châlit où meurt le philosophe Maurice Halbwachs, Jorge Semprun dispute, avec d'autres déportés, du silence de Dieu – lequel n'en est pas à son premier mutisme devant l'horreur, une habitude chez Lui. *Le Mort qu'il faut* (Gallimard) esquisse les chances d'un salut par la pensée, tandis que les fantômes de la baraque courent lâcher la chiasse dont la plupart mourront. Nouvelle concurrence entre la jactance électorale de la radio et le chuchotement dantesque du livre. Oui mais Lyon et Paris, oui mais la province, et la démocratie de proximité, vous en faites quoi ?... Et Maurice Halbwachs qui ne répond plus ! L'agonie pince les nez, chez Claude Simon, elle éteint les regards chez Jorge Semprun, tandis que, dans la machine à moudre l'instant, ça y est, nous avons Y à l'antenne, parlez...

La lutte, en nous, des signaux intérieurs et extérieurs reste indécise. Lesquels auront marqué pour de bon l'écoulement de nos heures, le cours du siècle, entre les échos des municipales, ceux du Salon du livre, et le hasard des « nouveautés » empilées sur la table ? Le transistor a la même forme que les livres reçus. Leurs cubes s'emboîtent en désordre, on dirait les gratte-ciel de Manhattan. De quoi est fait l'air du temps ? A quoi tient le choix, par les consciences, de ce qui compte vraiment ?

La même herbe haute a recouvert les voies du tramway de Simon et celles des convois de l'Ettersberg décrits par Semprun. Du moins les livres ont-ils pris la chance de vaincre l'oubli, de reconstituer quelques traverses, tandis que les petites phrases radiophoniques sont parties en escarbilles.

C'était un 18 mars au soir, en l'an 2001. Un jour comme un autre pour se demander ce qui, de tout le capharnaüm de messages qui nous traversent, aura finalement importé – si la question en vaut la peine...

Entrée des artistes *par Jacek Wozniak*

Léon Tolstoï

L'histoire d'amour des Américains et de Wall Street

Suite de la première page

Toujours entre 1982 et le début de l'année 2000, le Nasdaq, emporté à la fin des années 1990 par la bulle Internet, a vu sa valeur multipliée par 30 ! La Bourse et la croissance économique se sont mutuellement entraînées. *« Entre 1995 et 1999, la hausse des actions a augmenté de 1% cent chaque année la croissance de l'économie américaine »*, affirme Stephen Roach, économiste en chef de la banque Morgan Stanley. Avec une valeur de leur patrimoine en constante augmentation (de plus de 14 % encore en 1999), les Américains ont épargné de moins en moins et consommé de plus en plus, souvent à crédit, alimentant l'activité et la hausse de la Bourse dans une spirale jugée alors vertueuse. La consommation a fini par représenter plus des deux tiers du produit intérieur brut des Etats-Unis.

Mais cette machine à produire de la prospérité est aujourd'hui sérieusement grippée. Plus de 4 600 milliards de dollars de richesse virtuelle sont partis en fumée au cours des douze derniers mois à Wall Street. Le Nasdaq, emblème de la nouvelle économie, a perdu plus de 60 % de sa valeur. Du côté des valeurs « traditionnelles », le Dow Jones a cédé plus de 15 % et le Standard and Poor's 500, indice plus représentatif, plus de 22 %. Pour la première fois depuis la création de la statistique, en 1952, le patrimoine des Américains a diminué l'an dernier de 2 %. La consommation a baissé de 0,2 % en février. Il pourrait s'agir d'une simple péripétie dont les marchés financiers sont coutumiers, à l'image du krach d'octobre 1987, spectaculaire, brutal et finalement... sans grandes conséquences sur l'économie américaine et mondiale.

LES CAUSES DU RALENTISSEMENT

Mais Wall Street a pris sans doute trop d'importance dans l'économie américaine pour qu'elle encaisse le choc sans dommages. Le risque semble considérable de voir s'enclencher une marche arrière de la consommation et de la croissance alimentant à son tour une nouvelle baisse de la Bourse... un cercle vicieux. Voyant aujourd'hui leur portefeuille fondre, leur retraite ou les études de leurs enfants en danger et conscients de la fin des années de l'argent facile, les ménages américains vont en toute logique consommer moins et épargner plus.

Mesurant le danger, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), avait indiqué en décembre qu'il interviendrait pour soutenir la Bourse si la baisse des cours mettait en danger la croissance. Peut-il encore le faire ? *« On attend trop des politiques monétaires »*, souligne Patrick Artus, responsable des études économiques de la Caisse des dépôts dans une étude récente. *« Il ne faut pas surestimer l'effet des baisses des taux courts étant donné les causes du ralentissement dans les différents pays. Il s'agit du dernier espoir auquel s'accrochent les marchés, mais est-il raisonnable ? Pourquoi la baisse des taux courts soutiendrait le Nasdaq alors qu'il y a révision à la baisse des résultats et des perspectives de croissance et que la demande pour les technologies dépend très peu des taux... »*, ajoute–t–il.

Une nouvelle baisse des taux, quelle que soit son ampleur, ne peut de toute façon restaurer l'insouciance et l'euphorie naïve qui régnaient il y a encore quelques mois à Wall Street. *« Toute l'augmentation de la richesse financière des ménages américains entre 1996 et le milieu de l'année 2000 a été effacée par la baisse de la Bourse à la fin de l'année dernière »*, souligne Antoine Brunet dans la lettre d'analyse des marchés du CCF du 16 mars.

L'économiste Robert Schiller, auteur l'an dernier d'un livre baptisé *Irrationnal Exuberance* (Exubérance irrationnelle) reprenant l'expression célèbre utilisée en décembre 1996 par M. Greenspan pour caractériser l'envolée de Wall Street, se montre aujourd'hui très pessimiste. Après deux décennies de hausse, il estime qu'il faudra des années de baisse pour purger les excès. Quand une bulle spéculative éclate, les conséquences en sont toujours profondes. Le Japon ne s'est pas encore remis de l'effondrement de la Bourse de Tokyo et de l'immobilier en 1989. Les actions nippones ont touché... la semaine dernière leur plus bas niveau depuis seize ans. La mémoire collective américaine porte toujours les traces de la grande dépression qui a suivi le krach de 1929. Après le « jeudi noir », les cours avaient continué à baisser pendant quatre ans.

Eric Leser

RECTIFICATIFS

Pierre Lellouche

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 15 mars, à propos du conflit entre la Mairie de Paris et Pierre Lellouche, celui-ci a déposé plainte avec constitution de partie civile, au début du mois de février, pour *« concussion »* auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, comme il en avait menacé Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris, qui lui réclamait le remboursement de sommes perçues du temps où il était chargé de mission à la Mairie de Paris.

La Mecque

A la suite de notre article intitulé « Un départ rocambolesque pour le pèlerinage de La Mecque » (*Le Monde* du 24 février), l'ambassade d'Arabie saoudite en France nous précise que les deux avions qui ont permis aux pèlerins musulmans bloqués en France de se joindre au grand pèlerinage de La Mecque, les 22 et 23 février, ont été affrétés en urgence par le Royaume d'Arabie saoudite, et non par l'agence Riyad Voyage, comme indiqué par erreur.

Proche-Orient

L'appel à *« la paix par la justice »* au Proche-Orient *(Le Monde* du 9 mars) était signé par dix-sept et non seize Prix Nobel, Arvid Carlsson étant Prix Nobel de médecine et non député européen. Piia-Noora Kauppi (et non Pila-Noora) fait par ailleurs partie des sept députés européens signataires.

Pêche pirate

C'est le vendredi 2 mars, et non le vendredi 1er mars, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* daté 4-5 mars, que la FAO a adopté le plan d'action contre la pêche pirate.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Une Europe des télécoms

LE téléphone mobile sera-t-il à l'Europe ce que le Minitel fut à la France ? Un succès technologique sans lendemain. Grisée par le succès national de son petit cube interactif dans les années 1980, la France est restée en retrait du réseau Internet dans les années 1990. Si elle tente aujourd'hui de rattraper son retard, ce ne sont ni ses industriels ni France-Télécom qui donnent le *la* sur les technologies du futur.

Malgré le succès du téléphone mobile de seconde génération, le GSM, les Européens sont peut-être, à leur tour, en train de rater la prochaine révolution technologique. L'Europe a mis en chantier le déploiement des réseaux UMTS, dits de troisième génération dans le désordre. Chacun de leur côté, les Etats-membres ont lancé une folle course aux licences dans une ambiance de spéculation boursière autour des groupes de télécommunications.

Les investissements nécessaires, d'importants sont devenus déraisonnables à cause de l'avidité des gouvernements qui croyaient avoir trouvé là un trésor inespéré pour résorber leur déficit budgétaire général. Ils ont laissé les opérateurs téléphoniques exsangues.

L'effondrement des cours de Bourse a réduit comme une peau de chagrin leur capacité financière, alors qu'ils devront débourser près de 2 000 milliards de francs au cours des cinq prochaines années pour construire les réseaux et s'acquitter du montant des licences.

Les industriels, Ericsson, Nokia, Siemens et Alcatel, ont aussi leur part de responsabilité dans ce qu'il faut appeler une débâcle. Trop confiants dans leur « avance » technologique lors de la génération précédente, ils avouent aujourd'hui leur incapacité à respecter les engagements techniques pris auprès des opérateurs.

Le Japon, lui, a avancé. Il s'apprête à inaugurer le premier réseau mondial d'Internet sur téléphone mobile, après avoir déjà prouvé, avec les services « iMode », basés sur l'actuel génération de téléphones portables, que la téléphonie mobile pouvait servir à autre chose qu'à transporter de la voix. Les industriels nippons – Panasonic, NEC ou Mitsubishi – sont en route pour acquérir une avance difficilement rattrapable. La Commission européenne, qui a assisté impuissante à la mise en place de l'UMTS dans chacun des Etats-membres déplorant le manque de cohérence, en est réduite maintenant à brandir l'arme de la guerre commerciale pour freiner le déferlement japonais. On se retrouve vingt ans en arrière quand la France avait tenté d'arrêter les magnétoscopes venus d'Asie à Poitiers, sans succès, et sans parvenir à réveiller l'industrie nationale.

Il est encore temps de construire une meilleure régulation des télécommunications parmi les Quinze qui assure la construction des réseaux d'avenir, qui permette aux opérateurs de regrouper leurs forces et qui mutualise les investissements.

Mais il faut, là aussi, plus d'Europe.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Faillite d'autorité

CETTE LÉGISLATURE va-t-elle se terminer dans l'impuissance et le gâchis ? Une agitation sociale se développe, qui atteint surtout les services d'utilité publique, dont l'ampleur peut contraindre l'Etat à user de ses dernières ressources d'autorité sans que l'on sache même s'il lui reste assez de force pour assurer sa mission primordiale de maintien de l'ordre et de la vie collective de la nation. Que fait le gouvernement ? Il délibère dans une sorte d'effarement et menace de se disloquer.

Pendant ce temps c'est le désordre. Les grèves menacent de se multiplier, de s'amplifier. Les syndicats non communistes sont, semble-t-il, débordés par les staliniens. L'arrêt des transports parisiens est suivi par l'arrêt des trains de banlieue. Les grandes lignes sont atteintes. Le gaz et l'électricité peuvent manquer. Les entreprises publiques ou nationalisées, comme toujours, sont les premières paralysées. Pourquoi ? Il n'est pas difficile de le comprendre. C'est que l'Etat, cet Etat devenu pléthorique et presque monstrueux, est faible, impuissant, dominé par les forces qu'il croyait siennes.

Qu'ont tenté les pouvoirs publics pour hâter l'adaptation indispensable des salaires et des prix ? Y a-t-il eu une action cohérente, ordonnée, efficace ? Voici qu'après tant de projets il serait question de revenir à l'échelle mobile, qui aboutit à l'inflation. La grève est un droit, mais une loi devait réglementer ce droit. Où est cette loi ? Elle a été ajournée comme tout le reste : réforme administrative, réforme fiscale.

Rémy Roure
(21 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le prix d'une justice libre, humaine, efficace

par Philippe Bilger

QUEL magistrat, même non syndiqué, pourrait prétendre se désintéresser de la récente manifestation du 9 mars devant l'hôtel Matignon ? Faut-il pour autant taire les interrogations, différer la réflexion et négliger les oppositions ? Le fait est que cette dernière massive protestation (environ mille magistrats) et les actions diverses qui l'ont précédée autorisent un questionnement de la part de ceux qui, tout aussi préoccupés par l'exigence de justice, souhaiteraient un autre regard sur la réalité judiciaire et, pour tout dire, d'autres réponses à la crise.

Il convient de se demander si, au-delà du militantisme syndical, les revendications ainsi exprimées dans la rue, en face de l'Etat – au propre et au figuré –, ont une quelconque utilité ou bien si, au contraire, elles n'entraînent pas l'effet pervers de banalisation d'une institution qu'on affirme, à juste titre, essentielle pour la démocratie.

L'humiliation, prévisible d'entrée, née du refus du premier ministre de recevoir les représentants des magistrats, ne pouvait-elle pas être évitée ? Ce mélange de révolte massive et d'obséquiosité collective, loin de renforcer le pouvoir et la légitimité du monde judiciaire, a donné des magistrats une image ordinaire (ils sont donc des fonctionnaires comme les autres alors que toute leur action, avait-on cru comprendre, visait à les distinguer...) et profondément dévastatrice pour leur crédit professionnel. De tous les moyens à notre disposition, nous avons choisi le plus dangereux pour l'institution et le plus négatif vis-à-vis du corps social.

Ces manifestations, au demeurant, peuvent apparaître surprenantes au-delà de leur objectif immédiat : protester contre la mise en œuvre insuffisamment préparée de la loi du 15 juin 2000. Elles surviennent dans une période où la magistrature s'est vu reconnaître ce qui lui avait cruellement manqué et qui constituait son infirmité fondamentale : la liberté de sa pratique judiciaire. Il est paradoxal que la révolte soit d'autant plus vive que l'essentiel est acquis.

Rien de pire que le mélange d'idéologie et d'abstraction qui, loin de l'univers où la loi va s'appliquer, vénère des principes au lieu de faciliter la politique pénale

Certes, il reste beaucoup à accomplir sur le plan des moyens, de l'organisation et du personnel, mais que pèsent ces manques face à la blessure institutionnelle qu'était l'asservissement de la magistrature par le pouvoir politique, parce que celui-ci la méprisait et que celle-là, en dehors d'exacerbations syndicales, acceptait son sort parfois indigne ?

Peut-être, alors, n'est-il pas absurde de considérer ces manifestations, moins comme le signe d'une justice diminuée que comme l'expression, au contraire, d'une magistrature qui n'en revient pas de sa puissance toute neuve, et qui ne sait comment la maîtriser et l'exploiter. Ce sont moins les soubresauts d'un corps défait que les poussées de fièvre d'une institution en pleine croissance. Celle-ci ne veut pas observer la réalité judiciaire telle qu'elle est aujourd'hui. Il y a une justice-spectacle, politico-médiatique si on préfère – vitrine ouverte à toutes les curiosités malsaines et un peu sadiques du citoyen –, où les puissants sont enfin traités comme les autres, voire plus durement que les autres. C'est l'expression la plus claire et la plus évidente du pouvoir judiciaire devenu indépendant, au point qu'on en est réduit, pour espérer une heureuse maîtrise de cette puissance qui à l'évidence en enivre certains, à compter sur la qualité personnelle des magistrats et le nécessaire contre-pouvoir des avocats.

A côté de cette justice-spectacle, il y a l'autre, infiniment plus importante, dont chacun affirme se soucier mais qui, en réalité, n'est pas appréhendée à sa vraie mesure. Cette justice au quotidien n'a jamais été affrontée à la problématique de la liberté mais à celle de l'efficacité.

On est effaré lorsqu'on entend cette antienne – qui réunit, sur ce plan, le ministre de la justice et le Syndicat de la magistrature – visant à dénoncer le « productivisme » au profit du qualitatif. Sait-on vraiment ce qu'attend le citoyen de la justice ? Au moment où l'institution judiciaire – précisément parce qu'elle retrouve du crédit – est de plus en plus saisie, peut-on offrir comme seul discours aux personnes qui attendent d'être fixées sur leur sort ou de recouvrer la plénitude de leurs droits, une critique du productivisme alors que celui-ci, qui n'est rien de plus que l'efficacité, pourrait surtout, avec la liberté politique acquise, restaurer le lien de confiance et d'estime de la justice avec la société ? Le magistrat, décidément, a du mal à concevoir qu'aux portes de l'univers où il travaille une multitude piétine, s'exaspère, désespère.

Pour autant, les magistrats sont en droit de dénoncer un alourdissement inutile et dangereux des conditions de leur mission. La loi du 15 juin 2000, avant sa promulgation, a été infiniment discutée. La représentation parlementaire ayant tranché, elle doit être appliquée tant que ses difficultés internes de fonctionnement n'auront pas été prises en compte par ceux mêmes qui l'ont votée.

Au-delà de ce texte, il me semble, toutefois, que les principes de l'activité législative, toutes tendances politiques confondues, méritent d'être examinés. Compliquer au lieu de simplifier, bureaucratiser au lieu d'alléger, déséquilibrer au lieu de concilier constituent sans doute des démarches intellectuelles qui, aussi respectables qu'elles soient, créent davantage de trouble que d'efficacité.

La magistrature devra admettre qu'il n'existe pas de puissance sans contrepartie, d'autorité véritable sans rançon : un contrôle professionnel strict

Plus gravement, la philosophie qui inspire les textes judiciaires est fortement hémiplégique. Une vision autoritaire de la justice élimine le souci des droits de l'homme, une vision naïvement généreuse abolit l'exigence de sécurité et la satisfaction de l'intérêt social. La loi du 15 juin 2000 s'est fondée sur l'impératif essentiel, voire exclusif, des libertés individuelles, sans le conjuguer avec la défense de l'intérêt social et les mécanismes rigoureux qu'elle implique. D'autres lois mettaient abusivement en évidence l'impératif contraire, celui de la sécurité. Rien de pire, donc, que le mélange d'idéologie et d'abstraction qui, loin de l'univers où la loi va s'appliquer, vénère des principes au lieu de faciliter la politique pénale.

Le Syndicat de la magistrature dénonçait mécaniquement le « productivisme », comme si une institution avait un autre choix que de répondre le mieux et le plus vite possible à l'intense questionnement citoyen qui la sollicite. En même temps, il soulignait valablement qu'il fallait replacer l'homme au centre du débat judiciaire.

Pour satisfaire cette exigence, contrairement à ce que le progressisme superficiel peut croire, il convient d'arrêter d'exalter un dispositif pénal plus obsédé par la liberté individuelle et les droits de la défense (l'homme-suspect) que par l'intérêt social et ses nécessités (le citoyen, l'homme-victime). A force de multiplier les formes et de rendre infiniment compliqués et contraignants les processus, on a étouffé le fond de la justice – sa compréhension, sa rigueur, son efficacité – sous trop de mécanismes bureaucratiques. L'humain meurt à petit feu sous le papier et il est miraculeux de voir parfois de véritables dialogues s'instaurer, quand tout semble être fait pour les interdire au nom d'une conception pénale bien intentionnée mais néfaste dans ses effets, parce qu'aveugle d'une partie de l'esprit.

C'est le mouvement inverse qui doit être mis en œuvre : simplifier, élaguer, desserrer les bandelettes qui empêchent la vie judiciaire de respirer. Pour que cet allégement des procédures n'entraîne pas une sorte de loi de la jungle, force sera d'instaurer lors de toutes les phases du procès pénal l'exigence d'un contradictoire absolu, le magistrat et l'avocat compensant l'un l'autre, dans leur antagonisme bénéfique, les éventuels abus de pouvoir du premier et les possibles dérives sulpiciennes du second.

De plus, la magistrature devra admettre qu'il n'existe pas de puissance sans contrepartie, d'autorité véritable sans rançon : un contrôle professionnel strict, de manière interne et sans discrimination – aucune instance judiciaire n'en sera exonérée – et une vigilance constante des citoyens, dont on favorisera le regard sur le travail des juges, constitueront sans doute de solides barrages au risque d'impérialisme qu'une législation moins formellement « entravante » pourrait faire naître.

La justice est devenue le creuset exemplaire où la société se juge elle-même. On peut parler d'états généraux. C'est une idée dont l'annonce, depuis longtemps, vient régulièrement panser les plaies. Ce ne sera pas suffisant. Il y aura beaucoup à faire dans les têtes, les textes et les pratiques pour une justice libre, humaine, efficace, inspirée par un humanisme vertébré.

Philippe Bilger *est avocat général près la cour d'appel de Paris.*

Madame Lebranchu, nous pouvons vous aider !

par Jacques Charlin et Annie Rollet

POUR la deuxième fois en quelques mois, la magistrature est descendue dans la rue, non pour voir comment se passent les vols à la tire ou se déclinent les incivilités, mais pour manifester son mécontentement à raison d'un surcroît de travail bien réel. A l'origine de cette surcharge, une loi du 15 juin 2000 – protectrice des libertés –, qui ne peut donc qu'être approuvée dans une démocratie.

Le citoyen justiciable constate tous les jours les lenteurs de la justice française, contraires aux principe d'une justice moderne. Le citoyen contribuable critique quotidiennement le poids des prélèvements sociaux, toujours très lourds dans notre pays, ainsi que vient de le rappeler l'Insee (45,5 % PIB en 2000).

Il existe des solutions qui, sans accroître les charges budgétaires, permettraient d'alléger la tâche des juges et de leurs greffes. Recentrons la justice sur ses missions essentielles : trancher des litiges. Chaque fois qu'un magistrat passe du temps à d'autres fonctions et joue les enregistreurs, les conseillers juridiques, les assistantes sociales, les conseils en placements, c'est de la justice gaspillée !

Rappelons que la France, comme beaucoup de pays, possède à côté du service public de la justice, un service public de l'authenticité, assumé notamment par des notaires. Pourquoi ne pas l'utiliser ? (L'acte authentique assure les mêmes services qu'une décision de justice définitive, les notaires, officiers publics, sont des magistrats du non-contentieux nommés et contrôlés par l'Etat.)

Quelques modifications de textes permettraient de supprimer du domaine judiciaire bon nombre d'activités dans lesquelles il n'y a pas de contentieux à résoudre.

Ainsi, certaines *« homologations »* d'actes déjà contrôlés par des notaires (changement de régimes matrimoniaux, partages impliquant des incapables ayant par ailleurs reçu l'accord d'un juge des tutelles) pourraient disparaître. Certains actes pourraient être confiés aux seuls officiers publics (en matière d'adoption, de divorces amiables, pacs, filiation, ventes publiques, etc.)

Une pareille réforme nécessite une nouvelle analyse de notre droit qui définisse : ce qui doit rester du domaine du seul juge ; ce qui – n'étant pas contentieux – doit recevoir le sceau de l'Etat par l'intermédiaire du notaire ; enfin, ce qui est du domaine strictement privé.

A cette mise à plat de notre droit, nous sommes prêts à participer.

Jacques Charlin *est président du Mouvement jeune notariat.*

Annie Rollet *en est vice-présidente.*

Redessiner la carte des Balkans

par Lord David Owen

AUJOURD'HUI au Kosovo, le mandat de l'OTAN et des Nations unies est en train de devenir impossible à remplir. Cela me rappelle le mandat des Britanniques en Palestine et la situation créée par le bombardement en 1946 du quartier général de l'armée installé à l'hôtel King-David de Jérusalem, qui a inexorablement conduit à l'indépendance du peuple juif de Palestine.

Les graves affrontements survenus aux frontières yougoslaves et macédoniennes du Kosovo devraient servir d'avertissement à l'OTAN. Ils font la démonstration que les Albanais du Kosovo ne sont pas prêts à accepter que ce territoire demeure au sein de la Yougoslavie. De même, leurs activistes associent à leur lutte pour l'indépendance les communautés albanaises au-delà des frontières du Kosovo. Or plus le contingent des forces soutenues par l'OTAN (KFOR) qui y est déployé est considéré comme un obstacle à l'indépendance, plus il y a de risques que ces troupes soient sur la ligne de tir.

L'heure est venue de reconsidérer la question du Kosovo, car il reste peu de perspectives de négociation. Le président des Etats-Unis, George W. Bush, devrait exiger un réexamen honnête, par les pays de l'OTAN, du bien-fondé d'un maintien par militaires interposés du Kosovo dans la Yougoslavie contre la volonté de plus de 90 % de ses habitants. Les Britanniques en ont fait l'expérience en Irlande du Nord : des forces venues aider les populations locales et accueillies avec enthousiasme peuvent vite être perçues comme des occupants et devenir la cible de nationalistes armés.

> On prétendra que toute modification de la carte actuelle reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore. J'estime cette crainte très exagérée. Ce réajustement représente le meilleur espoir d'assurer une paix durable dans la région

Il n'est pas crédible que les responsables politiques de l'OTAN continuent de déclamer leurs bonnes intentions et d'exalter les mérites des accords de Dayton. Il nous faut analyser la dépendance des sociétés que nous sommes en train de faire naître en maintenant un contrôle militaire sur la Serbie, ainsi que sur le Kosovo. Ces accords ont apporté la paix et constituaient, en 1995, la meilleure issue possible. Mais l'objectif doit être aujourd'hui d'assurer un avenir stable et durable pour les Balkans.

Au moment de l'accord de Rambouillet (février 1999), dans le soulagement général assuré par les trois exigences de l'OTAN – retour des réfugiés albanais du Kosovo, déploiement des troupes de l'OTAN, départ des forces serbes –, peu d'attention a été accordée par les pays de l'OTAN aux avantages substantiels obtenus par les Serbes. Le plus important a été, au moins pour la période intérimaire, l'acceptation de la souveraineté yougoslave, et le fait que le Kosovo serait administré par les Nations unies, et non pas par l'OTAN ou l'Union européenne. Les dispositions n'ont pas encore été prises en ce qui concerne les douaniers serbes et le petit nombre de soldats postés sur les frontières extérieures du Kosovo. La résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies suspend cependant l'indépendance du Kosovo à l'aval de la Russie et de la Chine, aval que ces dernières ne donneront pas sans le consentement formel de Belgrade.

Il faut à présent trouver une solution pour l'ensemble des Balkans, équivalent actuel du Congrès de Berlin de 1878, qui comporte des modifications de frontières sur lesquelles les principales puissances se seront préalablement entendues.

Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, s'est révélé un dirigeant compétent. Non seulement il a convaincu l'armée yougoslave récalcitrante d'accepter l'issue de l'élection de septembre 2000, mais il s'est également acquis son allégeance tout en sapant les fondements du pouvoir de Slobodan Milosevic. Il est quasiment certain aujourd'hui qu'il fera passer Milosevic en jugement à Belgrade et – M. Kostunica l'a promis lors du scrutin – ne l'enverra pas devant le tribunal pour crimes de guerre de La Haye.

Dans le cadre de ces transformations, l'armée yougoslave a été hier autorisée par l'OTAN à traiter avec les activistes albanais dans la zone démilitarisée autour du Kosovo. La prochaine étape sera pour l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord de faire explicitement savoir aux dirigeants musulmans albanais et aux Musulmans au sein du gouvernement de Bosnie-Herzégovine qu'en contrepartie de l'indépendance du Kosovo, une modification des frontières internationales de la Yougoslavie doit par ailleurs intervenir.

La redéfinition des frontières de la Bosnie-Herzégovine, établies en 1992 après la première guerre civile yougoslave, devra s'appuyer sur un référendum en Bosnie. Sarajevo manifeste de l'intérêt pour un retour au plan de 1993 de l'Union européenne en faveur de trois républiques, après le refus récent des Croates de Bosnie de coopérer au sein de la Fédération croato-musulmane. Une république musulmane inclurait Brcko et devrait également comprendre Srebrenica.

Il faut espérer que le Monténégro se maintiendra dans une fédération avec la Serbie, mais il semble que lui aussi persiste dans son désir d'indépendance. Si tel est le cas, il y aura lieu de l'informer que, dans le cadre d'un vaste accord sur les Balkans, une petite partie du territoire monténégrin devra être cédée afin de donner à la Serbie un accès à la mer par la baie de Kotor, où les autorités locales sont déjà à dominante serbe. L'accès des Serbes à cette partie de l'Adriatique devrait s'opérer par le transfert d'un territoire de la Republika Srpska, l'Etat serbe bosniaque.

La Macédoine est confrontée à un problème majeur avec sa minorité albanaise. Le dernier recensement évalue ce groupe ethnique à 23 % de la population, mais la plupart des observateurs l'estiment aux environs de 35 %, avec une tendance à la hausse. Tetovo, qui compte une importante population albanaise, aura bientôt son université en langue albanaise revendiquée avec force.

Il y a peu de place, sur le plan politique, pour un ajustement de frontière même le plus infime en Macédoine. Les aspirations à une Grande Albanie sont immenses et doivent être contenues avec fermeté si l'on veut stabiliser les Balkans. Les Grecs, heureusement, investissent en Macédoine, et l'Union européenne doit fournir davantage d'aide économique et politique, et peut-être même un appui militaire.

On prétendra que toute modification de la carte actuelle des Balkans reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore. J'estime cette crainte très exagérée. Les questions relatives au réajustement des frontières internationales ne sont pas nouvelles et menacent à l'arrière-plan depuis 1991. Ce réajustement représente le meilleur espoir d'assurer une paix durable dans la région.

__Lord Owen__, ancien secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a été l'envoyé de l'Union européenne pour la paix en Yougoslavie.

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)

© The Wall Street Journal Europe.

Bush arrive, l'Asie est perplexe

par Marc Menguy

DEPUIS l'accession de George W. Bush à la présidence, il était à prévoir que l'Asie s'interrogerait sur les nouvelles orientations de la politique américaine dans cette partie du monde. Les Etats-Unis ont en effet joué un rôle majeur, depuis des décennies, dans toutes les évolutions qui ont marqué le continent asiatique dans les domaines stratégique, politique et économique. En fait, Washington a toujours cherché à s'imposer à l'échelle de la région comme le garant de la stabilité et de la sécurité.

Au premier plan des préoccupations nouvelles, c'est sans nul doute la décision annoncée de préparer la mise en place du futur système de défense antimissile – avec des variantes régionales et de théâtre (le bouclier antimissile) – qui sollicite le plus fortement l'attention. Les déclarations du nouveau secrétaire d'Etat devant le Sénat, puis celles du secrétaire à la défense en Europe ont confirmé les appréhensions. L'envoi à Pékin d'une mission d'experts américains pour préparer les esprits aura permis d'imprimer à cette nouvelle ligne stratégique sa vraie dimension asiatique.

Les premières réactions, chinoises, japonaises, coréennes, singapouriennes et même australiennes ont marqué l'inquiétude ressentie de tous côtés, notamment chez les alliés asiatiques des Etats-Unis. Dans l'attente des premières « explications » avec la Chine ou d'éventuelles discussions, d'une rare complexité en matière de sécurité, dont la durée et l'issue sont plus qu'incertaines, l'Asie redoute d'être placée, contrainte et forcée, devant des choix angoissants entre la Chine et les Etats-Unis. On y anticipe les risques de retombées sur une coopération régionale qui fait elle-même l'objet d'un réexamen sérieux du côté chinois, au titre de la « solidarité asiatique ». Autant d'éléments de nature à jeter le trouble dans les esprits quant au maintien de la stabilité à laquelle était plus ou moins parvenue l'ancienne administration américaine. D'ores et déjà, les chefs de gouvernement et ministres de la région n'ont qu'un désir : se rendre à Washington – le Sud-Coréen Kim Dae-jung parmi les premiers.

> Tous les signes donnent à penser que la nouvelle administration américaine remet en question les acquis de l'ère Clinton

L'autre préoccupation majeure des pays d'Asie, de leurs gouvernements et des experts porte sur la quasi-certitude d'un ralentissement de l'économie américaine. Au cours des dernières décennies, et notamment pendant et après la crise asiatique de 1997-1998, l'Amérique a pratiquement entraîné dans son sillage toutes les économies du continent asiatique qu'elle a contribué à restaurer. Et chacun de s'interroger sur les conséquences prévisibles d'une contraction américaine, qui ne manquerait pas d'affecter les exportations vers les Etats-Unis, les investissements et les réformes plus ou moins engagées dans les domaines-clés des différents pays de la région.

Dans ce contexte et celui de la corruption ambiante, la situation en Asie du Sud-Est est jugée plus que préoccupante. A Singapour, on ne pense pas qu'elle puisse s'améliorer dans un proche avenir (dévolution du pouvoir et perspectives confuses aux Philippines et en Thaïlande, tension politique grave en Indonésie). D'où ce regard que les dirigeants de la cité-Etat entendent porter au-delà de cet environnement dégradé, en engageant sans attendre des négociations commerciales avec le Japon, les Etats-Unis et les pays de l'Alena. Ils sont soucieux de se ménager les éléments d'une nouvelle forme de coopération et de la doter d'une nouvelle dimension – sans doute encouragés par l'administration Bush.

En cette période d'incertitude et de transition, c'est bien sur la question cruciale des futurs équilibres en Asie et des moyens d'y parvenir que l'Asie s'interroge. Tous les signes donnent à penser que la nouvelle administration américaine remet en question les acquis de l'ère Clinton, ne serait-ce que dans les domaines de la sécurité et de la coopération régionale. Les relations avec la Chine, la question des deux Corées, la sécurité de Taïwan, le rôle du Japon, la situation en Asie du Sud-Est sont autant de points sensibles qui risquent bien d'empoisonner l'atmosphère.

Sans doute les Européens entendent-ils marquer leur intérêt pour ce grand jeu en perspective sur le continent asiatique. Il serait regrettable qu'ils n'y soient présents, comme les Japonais, que pour leur part du marché.

__Marc Menguy__, ancien ambassadeur, est président de Stratégies Asie Pacifique.

TÉLÉCOMMUNICATIONS **L'attribution des licences de téléphonie mobile dites de « troisième génération » (norme UMTS) s'est faite dans le plus grand désordre en Europe, faute de coordination entre les politiques des Etats membres. ● LE COMMISSAIRE EUROPÉEN à la société de l'information, le Finlandais Erkki Liikanen, affirme, dans un entretien au *Monde,* la volonté de la Commission de reprendre en main ce dossier. De nouvelles règles devaient être présentées, mardi 20 mars, avant le conseil européen de Stockholm. ● M. LIIKANEN s'inquiète de l'attitude du Japon, qui, très en pointe dans l'UMTS, bénéficie d'un marché protégé. *« La Commission sera très vigilante pour que les règles de libre-échange soient respectées »,* prévient-il. ● LA FINLANDE, sous l'impulsion du tout-puissant Nokia, vit avec une longueur d'avance l'ère du sans fil. *(Lire aussi notre éditorial page 19.)***

La Commission européenne tente de sauver la téléphonie mobile du désastre

Le Finlandais Erkki Liikanen, commissaire européen à la société de l'information,dénonce l'attitude des Etats membres lors de l'attribution des licences UMTS. Il propose d'assouplir les délais, d'allonger la durée d'exploitation, de mutualiser les investissements et de transférer de nouveaux pouvoirs à Bruxelles

« La Commission n'est-elle pas largement responsable des débuts chaotiques de la téléphonie mobile de nouvelle génération, en ayant laissé les Etats choisir le mode d'attribution des licences ?

– Nous avions proposé, dès le départ, la création d'une base légale pour que la Commission puisse coordonner le processus d'attribution de licences. Les Etats membres nous ont refusé ce pouvoir, arguant d'enjeux nationaux spécifiques, notamment dans le domaine de la défense. On en connaît aujourd'hui les conséquences : de formidables écarts payés dans chaque pays pour l'acquisition des licences *(voir graphique ci-contre).* Mais on ne doit pas seulement blâmer les Etats membres. Ce sont les opérateurs téléphoniques, et leurs actionnaires, qui ont fait monter le niveau des enchères à des niveaux extraordinaires.

– Dans d'autres pays, comme en France, ce sont les ministères des finances qui ont fixé la barre à de tels niveaux...

– J'ai, moi aussi, l'âme d'un ministre des finances, de part mon expérience ministérielle passée. Mais l'intérêt des caisses de l'Etat ne converge pas toujours avec l'intérêt de l'économie nationale. Dans ce cas, on risque de compromettre la croissance future et les recettes fiscales futures. Or, du fait des enchères et des décisions fiscales, la situation est aujourd'hui vraiment grave. Il est consternant que certains regrettent encore que le niveau des licences [dans leur pays] n'ait pas atteint celui de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.

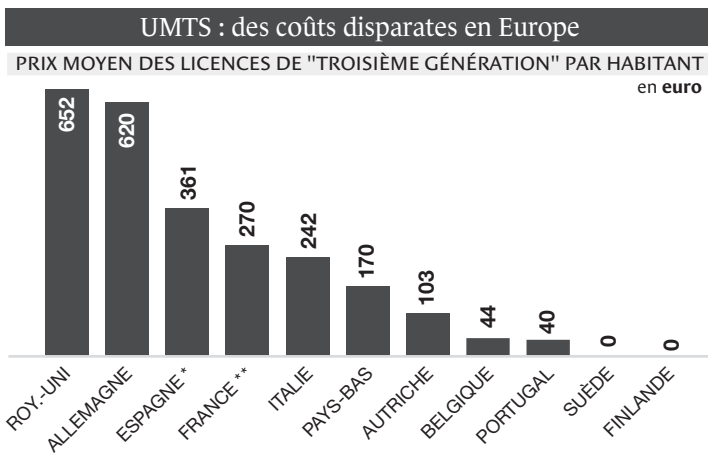

* En Espagne, l'instauration d'une taxe exceptionnelle a fait bondir le prix des licences de 13,3 à 361 euros par habitant.

** Le calcul prend comme base l'attribution de quatre licences et gomme les effets de l'inflation (puisque le paiement est échelonné sur quinze ans).

Source : Commission européenne

– La Commission n'a-t-elle pas contribué à la surenchère en fixant une date limite pour l'ouverture des réseaux UMTS et en n'excluant pas le recours aux enchères ?

– La date limite du 1er janvier 2002 ne concernait que l'attribution des licences, pas la date de mise en service. Quant aux enchères, elles peuvent être un moyen juste de départager les candidats, à la condition qu'ils connaissent au préalable les conditions d'attribution et de compétition dans tous les pays.

– La Commission peut-elle encore tenter de rectifier le tir ?

– Certainement. Nous avons, dès l'été 2000, mis sur la table une nouvelle base légale avec une proposition détaillée de directive. Le Parlement européen a voté, il y a deux semaines, cette proposition. La Commission relance ce processus pour le sommet européen de Stockholm, qui se tiendra à partir du vendredi 23 mars.

» Le nouveau cadre juridique proposé prévoit une procédure de dialogue et de consultation entre tous les régulateurs de l'Union, y compris dans les modalités d'attribution de licences, pour toutes les fréquences non militaires. Il propose aussi que la Commission puisse, à l'avenir, annuler les décisions des Etats membres ou des autorités de régulation nationales si leurs décisions allaient à l'encontre de l'intérêt du marché européen. Cela signifie que [ces] décisions devront être notifiées à la Commission. Nous proposons également d'autoriser la revente des licences sur un marché secondaire.

– Des mesures à court terme peuvent-elles encore sauver la procédure en cours ?

– Pour les licences qui restent disponibles [comme c'est le cas en France, faute de candidats], nous veillerons très scrupuleusement au fait que le principe de concurrence et de non-discrimination soit respecté pour les procédures d'enchères en deux étapes.

» Par ailleurs, nous souhaitons qu'une réflexion s'engage sur le partage des investissements, des infrastructures, des stations de base. Non seulement le citoyen européen n'a-t-il peut-être pas envie de voir les antennes se multiplier dans le paysage, mais il faut aussi tenter d'alléger le fardeau qui pèse sur les opérateurs.

» Enfin, nous allons examiner avec les Etats membres la possibilité de modifier le calendrier et la durée des licences.

– Ne craignez-vous pas que l'Europe, qui a occupé la première place mondiale avec le GSM, soit en train d'être distancée ?

– Chaque fois qu'il y a une discontinuité technologique, il y a un risque. En Europe, le succès du GSM est, d'une certaine manière, un handicap, comme le succès du Minitel a été, pour la France, un frein au développement d'Internet.

» En ce qui concerne les Etats-Unis, je ne suis pas tellement inquiet. Je reviens de la Silicon Valley et, une fois de plus, j'ai été frappé de constater leur retard pour appréhender un monde sans fil. Ils ont une approche très centrée autour de l'informatique : ils construisent certes des réseaux sans fil à haut débit, mais c'est toujours pour relier des ordinateurs au réseau. En Europe, la troisième génération de téléphonie sans fil va révolutionner l'usage du téléphone en l'ouvrant sur Internet et en multipliant les applications, les services disponibles à partir d'un petit terminal que l'on porte sur soi.

ERKKI LIIKANEN

– Le Japon constitue-t-il une menace plus sérieuse ?

– Oui, je suis beaucoup plus inquiet. Le succès de l'iMode, les services de données sur les portables, prouve que les Japonais ont une longueur d'avance dans l'Internet mobile. Le gouvernement a par ailleurs attribué gratuitement les licences de troisième génération. Alors qu'ils avaient raté le premier train de la téléphonie mobile, ils sont de retour. Le problème, c'est que NTT DoCoMo est encore en situation de monopole et que le marché japonais n'est pas ouvert aux industriels européens, alors que notre marché est ouvert. La Commission sera très vigilante pour que les règles du libre-échange soient respectées par tout le monde.

– Quelles sont les chances du succès de l'Europe pour la troisième génération ?

– Les conditions du succès de la seconde sont encore là. Les Européens ont, une nouvelle fois, naturellement opté pour un standard commun, sans que la Commission l'ait imposé, pour permettre le transfert d'appel d'un pays à l'autre, qui a déjà fait le succès du GSM. Ensuite, le marché européen est largement déréglementé. Or sans libéralisation, il n'y a pas de dynamisme, pas d'innovation. Je crois que le succès de la troisième génération de téléphonie mobile dépendra beaucoup du contenu, des services disponibles. Le citoyen se moque de connaître la technologie qui se trouve derrière. La Commission a déjà fait des propositions pour un programme de contenus numériques (e-content), centré sur le multilinguisme et le multiculturel. Car, dans un monde sans fil, les utilisateurs voudront avant tout un contenu local, contrairement à Internet où l'anglais domine largement. La Commission travaille notamment à la libéralisation des archives publiques et de l'information publique. »

Propos recueillis par Laurence Girard et Christophe Jakubyszyn

Téléphone de « troisième génération » : histoire d'un échec collectif

RÉCIT

La réalité a bousculé l'utopie. Le rêve s'est mué en feuilleton politico-financier

FÉVRIER 1992, Torremolinos. C'est dans cette station balnéaire de la Costa del Sol que l'acte de naissance de la téléphonie mobile du futur est signé. A l'époque, l'événement passe quasiment inaperçu. Mais la décision prise par les experts réunis à l'occasion de cette conférence mondiale des radiocommunications, un cénacle qui ne se donne rendez-vous que tous les quatre ans, est d'importance. Les représentants des différentes nations décident, en effet, de réserver une part du spectre hertzien à un service de téléphonie mobile de dimension planétaire. Le projet tient alors de l'utopie. L'idée est de faire fi de toutes les barrières technologiques et géographiques pour offrir au consommateur une continuité de service mobile dans le monde entier. Baptisé « IMT2000 », il bénéficie de l'aura de cette date mythique qui paraît encore lointaine. Tout, alors, tourne arbitrairement autour du chiffre 2000 : 2000 kbit/s pour le débit de transmission que doit offrir ce service, 2000 MHz pour la bande de fréquence réservée à ce futur réseau , 2000 pour la date d'ouverture.

Mars 2001. La réalité a quelque peu bousculé l'utopie. La gestation de cette téléphonie mobile du futur, dite de troisième génération, s'est transformée en un feuilleton politico-financier. L'ampleur des rebondissements est telle que c'est tout l'édifice des télécommunications qui vacille aujourd'hui sur ses bases. Grisés par l'euphorie des marchés, les opérateurs européens se sont lancés sans compter dans la course aux licences et aux réseaux. Ils devront consacrer, au cours des prochaines années, 1 000 milliards de francs pour s'acquitter auprès des gouvernements du paiement des licences, et autant pour la construction des réseaux. Des chiffres qui ont fait s'effondrer le cours des valeurs de télécommunications. France Télécom vaut 350 milliards de francs, contre 1 300 milliards il y a un an !

STANDARD EUROPÉEN

Ce séisme est d'autant plus spectaculaire que la téléphonie mobile a conquis, en quelques années, une place immense à l'échelle mondiale et compte plus de 700 millions d'abonnés. Qui se souvient qu'il n'y avait que 23 millions de possesseurs de téléphones portables dans le monde fin 1992 ? Et quasiment aucun abonné au téléphone mobile GSM... Même les plus optimistes n'imaginaient pas qu'un Français sur deux serait équipé aussi rapidement.

Cette croissance fulgurante a profondément modifié le paysage des télécommunications. Car le succès est venu d'Europe. La première génération de téléphonie mobile, analogique, était née aux Etats-Unis, pour le plus grand bonheur de l'industriel américain Motorola, qui a longtemps dominé ce marché. Un temps distancés, les ingénieurs européens ont préparé la riposte et ont propulsé, avec le GSM, la téléphonie mobile dans l'ère du numérique. Leur chance : la décision prise par l'Europe d'adopter unanimement ce standard pour permettre le transfert d'appel d'un pays à l'autre. Un choix suivi très vite dans d'autres régions du monde, notamment en Asie et en Australie. La taille du marché, mais aussi le processus de libéralisation des télécommunications, ont été les ingrédients d'un succès sans précédent. Les deux industriels nordiques, Nokia et Ericsson, ont su profiter pleinement de cette avance européenne.

Ces champions du mobile, emportés par la croissance exponentielle de leurs ventes, ne perdaient toutefois pas de vue la nécessité d'entretenir la flamme. Ils ne pouvaient donc que souscrire à la perspective d'oeuvrer à une troisième génération de téléphonie mobile, et rêvaient même d'imposer un standard non plus européen, mais mondial.

LA REVANCHE JAPONAISE

Or, le Japon, à l'écart de ces grandes manœuvres, rongeait son frein. Enfermés dans le carcan de choix technologiques propres à l'archipel, ses industriels avaient raté les deux vagues successives du téléphone mobile. NTT DoCoMo, l'opérateur historique japonais en quasi-position de monopole, décida de réagir. Il lança un appel d'offre pour concevoir avec les industriels cette troisième génération de téléphonie mobile , censée offrir aux consommateurs des services multimédia. Il a surtout l'idée d'associer Nokia et Ericsson à l'aventure. En retour, et au détriment des deux autres grands constructeurs européens, le français Alcatel et l'allemand Siemens, les deux groupes scandinaves proposent à l'Europe de se rallier au standard japonais, en décembre 1997.

Le lobbying d'Ericsson et de Nokia se poursuit alors à Bruxelles pour qu'un processus d'attribution des licences de nouvelle génération, baptisées « UMTS », soit lancé par les Quinze. Un an plus tard, la Commission européenne publie une directive fixant un calendrier avec une ouverture des réseaux au 1er janvier 2002, sans fixer les règles du jeu : les Etats membres ont fait savoir que la gestion du spectre hertzien faisait partie de leurs prérogatives. Enchères ou concours de beauté, nombre de licences : chaque pays européen n'en fait qu'à sa tête. Même le choix du standard est en théorie laissé à la discrétion des opérateurs. Une décision prise sous la pression de Madeleine Albright, qui, par le biais d'un échange de courrier très vif avec la Commission, accuse l'Europe de protectionnisme. Les Américains voit en effet d'un très mauvais oeil la constitution de cet axe nippo-européen et milite pour un standard alternatif.

En 2000 débute la course aux licences européennes. Le premier round espagnol, avec des licences quasi gratuites, se passe sans encombre. Mais en Grande-Bretagne, le Trésor opte pour les enchères. Les candidats se bousculent, les enchères s'enflamment et atteignent le montant exorbitant de 40 milliards d'euros ! La course folle se poursuit en Allemagne, où le ministère des finances empoche 50 milliards d'euros. La France revoit sa copie et fixe le prix des quatre licences à près de 20 milliards d'euros. Les opérateurs ploient sous la dette, les milieux financiers s'inquiètent, la bulle spéculative boursière n'en finit pas d'éclater. Pis, les équipementiers, qui ont tant vanté leur technologie, ne sont pas prêts. En France, deux candidats présumés, Bouygues Telecom et Suez, jettent l'éponge. L'Europe, tiraillée entre les intérêts contradictoires de ses trésors publics nationaux et de son industrie, va-t-elle perdre son avance dans la téléphonie mobile ? C'est aujourd'hui la question cruciale qui se pose à tous.

L. Gi.

Appel local : Cegetel défie France Télécom

Cegetel a annoncé, lundi 19 mars, le lancement, à partir du 1er mai, d'une offre de téléphonie locale pour tenter d'entamer le dernier bastion de France Télécom encore soumis à un monopole de fait. Le pôle télécommunications de Vivendi Universal proposera, via le « 7 », un tarif unique de 11 centimes par minute (mais la première minute est facturée 80 centimes) pour tous les appels dans un même département, contre 22 centimes en heure pleine pour France Télécom. L'abonné devra, dans un premier temps, composer un préfixe (3695) en plus des 10 chiffres du numéro, avant la présélection automatique attendue pour la fin de l'année. Olivier Huart, directeur général des activités fixes de Cegetel, a expliqué l'intérêt pour le local en soulignant que ce segment représente la moitié des appels des particuliers.

En Finlande, le monde sans fil existe déjà

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Le succès fulgurant du finlandais Nokia, numéro un mondial des téléphones portables, a transformé la Finlande en « Nokialand », sorte d'immense parc de loisirs entièrement dédié aux technologies sans fil.

Une canette de soda ? Il suffit de composer sur son téléphone portable quelques chiffres suivis du numéro du distributeur pour obtenir la boisson convoitée et être débité sur sa facture de téléphone. Une place de parking en ville ? Là encore, un simple numéro en arrivant et en repartant permet d'être facturé très précisément de la durée de stationnement. Un avion à prendre ? Là, le scénario concocté par Finnair, la compagnie aérienne finlandaise, prend des allures de science-fiction. Arrivé dans le périmètre de l'aéroport, un mini-message s'inscrit sur l'écran de votre portable pour vous indiquer la porte d'enregistrement de votre vol. Quelques minutes plus tard, grâce à une technologie développée par l'entreprise finlandaise SysOpen, les portes d'embarquement s'ouvrent automatiquement après avoir détecté en quelques millièmes de seconde la carte magnétique qui, en permanence dans votre portefeuille, vous identifie comme un passager ayant réservé dans ce vol.

Non seulement les Finlandais, entièrement convertis au monde sans fil, détiennent le record mondial du taux d'équipement (73 % ont un téléphone mobile), mais ils ont choisi de faire corps avec leur champion industriel national, qui détient sur son sol une part de marché de 90 % et représente plus de la moitié de la valeur de la Bourse d'Helsinki, en adoptant collectivement la nouvelle religion du sans-fil. Le fait que le commissaire européen responsable de la société de l'information, Erkki Liikanen, soit de nationalité finlandaise n'est d'ailleurs pas le fruit du hasard.

« Il ne s'agit pas simplement d'une Nokia story, avertit Kari Tilli, directeur à l'Agence nationale des technologies (Tekes). *La déréglementation des télécommunications dès les années 1980, le choix de la technologie GSM pour faciliter le transfert d'appel entre les pays nordiques et le soutien public aux technologies ont contribué à ce succès national. »* Conséquence, ce territoire de 5 millions d'habitants est devenu un terrain d'expérimentation pour une multitude de « jeunes pousses » qui ont fleuri sur le terreau de Nokia.

Pendant que le reste de l'Europe s'inquiète du moyen de rentabiliser les investissements faramineux de la nouvelle génération de téléphonie mobile, les industriels finlandais expérimentent de nouveaux services sur les réseaux GSM existants. Chez Sonera, l'opérateur historique, Timo Laaksonen, vice-président, explique que *« le téléphone est en train de devenir une télécommande universelle pour s'identifier, faire des choix, s'informer ».* Ainsi, pour le paiement des achats sur Internet, via un ordinateur, Sonera s'apprête à signer un accord européen avec Mastercard, qui fera du téléphone mobile un identifiant : la banque enverra sur le téléphone portable de l'internaute un code permettant de valider le paiement. Grâce à ces nouveaux services, Sonera affirme *« ne plus être un opérateur téléphonique mais un fournisseur de plate-forme pour les autres opérateurs européens ».*

L'artiste finlandais Stefan Lindfors, récemment rentré des Etats-Unis pour vivre l'aventure sans fil de son pays natal, a créé l'entreprise Firstmuse pour *« distribuer des idées auprès de millions de gens ».* Début mai, il promet le lancement d'une nouvelle façon de dialoguer avec son portable, basée sur l'intelligence artificielle et l'individualisation des contenus. De quoi renforcer le lien quasi intime qui unit déjà de nombreux abonnés à leur téléphone portable.

C. Ja.

► www.lemonde.fr/umts

BHP-Billiton : naissance d'un groupe minier géant

La nouvelle compagnie devient le numéro deux mondial derrière Alcoa

Issu de la fusion entre l'australien BHP et le britannique Billiton, BHP-Billiton devient la deuxième entreprise minière du monde derrière l'américain Alcoa. La nouvelle entité affichera une capitalisation boursière de 28 milliards de dollars et regroupe parmi les plus belles ressources de minerais, de métaux et d'énergie.

LONDRES
de notre correspondant à la City

La création de BHP-Billiton, issu de la fusion entre le groupe minier australien BHP et le groupe britannique Billiton, doit donner naissance à la deuxième entreprise minière du monde, derrière l'américain Alcoa. La nouvelle entité, qui affichera une capitalisation boursière de 28 milliards de dollars (31,25 milliards d'euros), regroupe parmi les plus belles ressources minières mondiales de minerai, de métaux et d'énergie.

« Une formule sensationnelle » : en mariant BHP à Billiton, le directeur général du groupe australien et futur patron du nouvel ensemble, Paul Anderson, réalise le « coup » de sa vie. Il répond à une triple logique. La fusion, annoncée le 19 mars, permet d'abord à BHP d'être coté à la Bourse de Londres où son nouveau partenaire, Billiton, a été introduit en 1997. Centre mondial des métaux grâce au London Metal Exchange, la City dispose du savoir-faire, des sources de financement et des réseaux nécessaires aux transactions minières.

Ensuite, sur le plan des ressources, les deux groupes sont complémentaires. Premier producteur privé de cuivre au monde, BHP dispose d'une palette allant du charbon à l'acier en passant par le diamant, le pétrole et le gaz tandis que Billiton est actif dans le chrome, le manganèse, l'aluminium et le nickel. De plus, les opérations du premier sont concentrées autour de l'Australie et du continent américain, alors que le second est fort dans le cône sud de l'Afrique. Enfin, cette fusion s'inscrit dans le vaste mouvement de consolidation que connaît actuellement l'industrie minière mondiale. *« Cette course à la taille est destinée à créer des économies d'échelle face aux concentrations de l'industrie manufacturière. Il s'agit aussi de diversifier les risques »*, observe un analyste du secteur. Pour des firmes extractives aux ambitions planétaires mais issues de pays moyens comme l'Australie, le Canada ou l'Afrique du Sud, une cotation à Londres est jugée essentielle pour pouvoir financer de futures acquisitions.

LE GRAND REDRESSEUR DE BHP

« Il faut poursuivre ses idées jusqu'au bout sans se préoccuper constamment de ce que pensent les gens de l'extérieur » : pour tenir le rôle de grand redresseur de BHP, l'Américain Paul Anderson, possédait un trait de caractère indispensable : la poigne. Supprimer d'un coup onze mille postes de travail dans un pays fortement syndicalisé, imposer une culture de management à l'américaine dans une société paternaliste, casser une hydre aux quatre-vingt-dix compagnies et renvoyer les trois quarts des directeurs, c'était aux yeux de cet ingénieur de formation passé par la Stanford Business une question de vie et de mort.

Ce pari, Paul Anderson l'a réussi en l'espace de deux ans. Victime d'une diversification tous azimuts, le conglomérat de Melbourne surnommé le « Gros Australian » s'est séparé depuis 1998 de 2 milliards de dollars d'actifs pour se recentrer sur son métier de départ, les ressources naturelles. Mais, dès le retour des profits en 2000, ce capitaine d'industrie se met à la recherche d'alliances minières.

Créé par le sud-africain Gencor pour réunir les métaux non précieux, Billiton était dangereusement isolé par rapport à la concurrence internationale. Le bâtisseur de Billiton, Brian Gilbertson, qui va devenir, dans un premier temps, vice-directeur général avant de succéder à Anderson après son départ à la retraite, fin 2002, l'a compris. Basé en Afrique du Sud, pays émergent politiquement risqué et aux coûts d'exploitation élevés, Billiton était avidement à la recherche d'opportunités d'expansion à l'étranger. Ce duo de choc a encore le temps de surprendre la City, qui a bien accueilli une fusion au montage simple basé sur le modèle de companies gardant des identités séparées.

La grande interrogation concerne la réaction de l'Anglo-American Corporation, riche en fonds propres et d'une abondante trésorie : actionnaire à hauteur de 7 % de Billiton, la compagnie de Johannesburg pourrait contrer l'offensive de l'australien. Mais occupée par la séparation avec sa cousine diamantaire, la De Beers, la société laisse planer le doute sur ses intentions.

Marc Roche

EADS va supprimer 3 000 emplois en France et en Allemagne

La société aéronautique européenne a présenté, lundi 19 mars, des résultats toujours négatifs, mais en légère amélioration. Elle compte surtout sur le carnet de commandes d'Airbus, qui représente cinq ans d'activités

EADS, LA SOCIÉTÉ issue, en l'an 2000, de la fusion du français Aerospatiale Matra, de l'allemand Dasa et de l'espagnol Casa va supprimer 3 000 emplois sur 89 000 actuellement. En partie attendue par les syndicats, cette restructuration a été confirmée, lundi 19 mars, lors de la présentation aux Pays-Bas des comptes 2000. La moitié de ces suppressions d'emplois toucheront l'activité défense : environ 950 emplois seront supprimés en France et 550 en Allemagne. Dès le 19 mars, dans l'après-midi, la direction d'Aerospatiale Matra Missiles a présenté la mise en œuvre d'un plan social concernant 600 personnes. Principaux sites menacés : les établissements de Bourges et de Chatillon.

Par ailleurs, selon les syndicats, la direction de la division Matra Systèmes et Informations (1 200 personnes) avait annoncé, en décembre 2000, la suppression de 200 emplois et l'externalisation de 700 autres postes. Enfin, dans la branche Espace, la consultation en cours des représentants du personnel de la division Lanceurs prévoit la suppression de 900 emplois sur trois ans, essentiellement aux Mureaux (Yvelines) et en Aquitaine.

A ces informations distillées au cours des dernières semaines est venue s'ajouter, mercredi 14 mars, l'annonce de 570 à 670 suppressions d'emplois au siège de l'entreprise. Depuis la fusion, ce siège est composé de trois établissements principaux : Paris, Munich et Madrid. 1 100 personnes y travaillent.

900 MILLIONS D'EUROS DE PERTES

Environ la moitié des emplois devraient disparaître, soit en raison de doublons existant entre les sociétés constitutives d'EADS, soit parce que certains postes vont être transférés dans les unités opérationnelles. *« Chaque pays va se voir affecté quelques directions. Par exemple, la communication et les finances doivent partir à Munich. Mais, comme on pouvait s'y attendre, les salariés français refusent de déménager en Allemagne »*, constate Jacques Debesse, délégué syndical central de la CFDT.

En raison de ces suppressions d'emplois, la direction d'EADS a annoncé que les frais de restructuration se monteraient à 152 millions d'euros. En 2000, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 24,21 milliards d'euros (158,6 milliards de francs), contre 22,55 milliards en 1999. Si le résultat opérationnel (hors amortissement de la survaleur) se monte à 1,4 milliard d'euros, EADS a dû afficher des pertes de 900 millions d'euros (contre 1,05 milliard en 1999). Cette perte s'explique en partie par l'échec du réseau de satellites de communication Globalstar mais surtout par une méthode de couverture des effets de change euro-dollars héritée d'Aerospatiale.

Alors que la division Avions de transport militaire présente un résultat opérationnel négatif (– 63 millions d'euros), tout comme la division Systèmes civils et de Défense (– 110 millions d'euros), les résultats d'EADS sont en grande partie liés aux bénéfices d'Airbus (1,41 milliard d'euros). A la fin de l'année 2000, le carnet de commandes d'Airbus comptait 1 626 avions, soit cinq années de production.

Frédéric Lemaître

Le gouvernement espagnol privatise Iberia

MADRID
de notre correspondante

Après plusieurs faux départs et une grève de dernière heure des 2 000 pilotes, qui exigeaient de renégocier leur convention collective, la compagnie aérienne espagnole Iberia va enfin être privatisée. Sa mise en Bourse est prévue pour le 3 avril prochain. Lundi 18 mars, la Société d'Etat des participations industrielles (SEPI) a mis en vente les 53,9 % du capital d'Iberia qu'elle détenait encore, soit 443 millions de titres environ : 50 % réservés aux particuliers, 25 % aux acheteurs institutionnels étrangers, 20 % aux institutionnels espagnols et 5 % au personnel d'Iberia.

Le prix de vente maximum sera fixé à l'issu de la souscription, le 27 mars, mais d'ores et déjà, il s'avère que le prix retenu (entre 1,7I et 2,14 euros pour les particuliers) est sensiblement inférieur à celui dont s'étaient acquitté les actionnaires et partenaires industriels, membres du « noyau dur » qui s'était formé en 1999. Parmi eux figurent British Airways (9 %), la chaîne de grande distribution El Corte Ingles (3 %), Logista, distributeur d'Altadis, la multinationale du tabac (6,7 %), Caja Madrid (10 %), Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, BBVA (7,3 %), la Confédération des caisses d'épargne (3 %) ou encore American Airlines, qui ne détient que 1 % de la compagnie espagnole, à laquelle elle est liée, ainsi qu'à British Airways, au sein de Oneworld.

MESURES DRASTIQUES

C'est sur le prix qu'une ultime passe d'armes a eu lieu, semble-t-il, entre les deux banques qui pilotent l'opération, le BSCH (Banco Central Santander Hispano) et Merril Lynch, et les membres du « noyau dur » qui espéraient un chiffre plus conforme à ceux de 1999. Les banques poussaient à un prix plus bas, dans le contexte boursier actuel, permettant ainsi d'attendre de rendre l'offre publique de vente (OPV) plus « attractive » pour les petits porteurs. Cette option a finalement prévalu, ce qui explique que les petits actionnaires disposeront de 24 % du capital de la compagnie privatisée.

Au total, Iberia est estimée à une valeur située entre 1,562 et 1,953 milliard d'euros, soit près de 40 % de moins que l'estimation effectuée en 1999. La compagnie espagnole n'en est pas moins très saine : après avoir accumulé les pertes jusqu'à il y a sept ans, Iberia a opéré, grâce à des mesures drastiques, un redressement spectaculaire qui lui permettait d'annoncer, lundi, un bénéfice net de 201 millions d'euros pour l'année 2000, soit une hausse de plus de 31 % par rapport à 1999. Ses bénéfices se sont multipliés par 9, depuis 1996. Par ailleurs son chiffre d'affaires, 4,30 milliards d'euros, est en hausse de 15 % par rapport à l'exercice précédent et son plan de développement pour les trois années à venir prévoit une croissance annuelle de 8,4 % du chiffre d'affaires. A titre de comparaison, le chiffre d'Air France est de 10,3 milliards d'euros et son bénéfice net de 354 millions d'euros.

Iberia, dont le président, Xabier de Irala, annonce également une augmentation de plus de 8 % par an de la demande des voyageurs d'ici 2003, ne manque pas d'atouts pour son entrée en Bourse : outre sa première place dans le transport entre l'Europe et l'Amérique latine, et sa deuxième place, sur les vols domestiques européens, la compagnie espagnole qui jusqu'en janvier 2000 était en pourparlers, avec Air Europa, la troisième compagnie locale, qu'elle comptait racheter, participe pour 18 %, à Amadeus, la grande centrale de réservations, à laquelle participent aussi Lufthansa et Air France.

En dépit des grèves ou des retards fréquents qui ont perturbé ses vols, Iberia a transporté 30 millions de voyageurs en 2000 sur près d'une centaine de destinations et 42 pays, à bord d'une flotte de 217 avions.

Marie-Claude Decamps

THALES

RÉSULTATS 2000

Forte progression des résultats opérationnels
Objectifs de croissance 2001 confirmés

Chiffre d'affaires
+25 %
Pôle Aéronautique +12 %
Pôle Défense +29 %
Pôle IT&S +27 %

Prises de commandes
+17 %

Résultat d'exploitation
+44 %

Résultat courant
+46 %

Accélération de la croissance des activités

Le chiffre d'affaires consolidé, à 8 580 M€, progresse de **25%** (+12% en 1999), grâce aux effets conjugués de l'élargissement du périmètre de consolidation, et de la hausse organique des ventes de +8%, un niveau jamais atteint au cours des dix dernières années.

Les prises de commandes s'élèvent à **9 269 M€,** soit **+17%.** Elles atteignent, pour la quatrième année consécutive, un ratio sur chiffre d'affaires ("book to bill") supérieur à 1.

A fin 2000, **le carnet de commandes, à 18 366 M€,** inscrit un record historique et correspond à plus de deux années de ventes.

Résultats opérationnels en forte hausse

La marge d'exploitation, à 561 M€ (+44%), représente **6,5% du chiffre d'affaires** (5,7% en 1999). Le seuil de 6% n'avait pas été franchi depuis six ans. A périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation croît de 23%, une progression trois fois plus rapide que celle des ventes.

Le résultat net, à 201 M€ (275 M€ en 1999), marque un retrait du fait de plus-values exceptionnelles enregistrées en 1999 (162 M€ sur la cession des titres CCF et Indra). Le bénéfice net par action ressort ainsi à 1,21 € (1,65 € en 1999).

Forte augmentation des investissements financiers

Les investissements financiers nets, particulièrement élevés, atteignent **2 337 M€** dont 2 165 M€ pour l'acquisition de la société britannique Racal. Ils conduisent à un **endettement net consolidé de 1 856 M€** en fin d'année, contre une trésorerie nette de 410 M€ à fin 1999.

Dividende

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende par action de 0,62 €, soit 0,93 € avoir fiscal inclus.

Denis Ranque, Président de Thales, confirme les perspectives 2001

Pour l'exercice en cours, l'évolution du chiffre d'affaires s'inscrira dans le prolongement de la croissance enregistrée en 2000.

Le résultat d'exploitation devrait connaître une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires.

L'évolution du résultat net tiendra compte de la comptabilisation, sur année pleine, des frais financiers et de l'amortissement du goodwill induits par l'acquisition de Racal.

Ces perspectives d'évolution ne tiennent pas compte des éventuels autres changements de périmètre qui interviendraient au cours de l'exercice 2001.

en millions d'euros	1999	2000	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	6 890	8 580	+ 25 %
Résultat d'exploitation	390	561	+ 44 %
Résultat courant avant impôt	265	387	+ 46 %
Plus-values hors exploitation	162	27	- 83 %
Résultat net	275	201	- 27 %

THOMSON-CSF est devenu THALES

62 000 collaborateurs dans le monde entier
Aéronautique, Défense, Technologies de l'Information & Services

En achetant True North, Interpublic devient le leader mondial de la publicité

Le groupe américain acquiert la maison mère de deux grands réseaux d'agences, Bozell et FCB Wordwide, pour 2,1 milliards de dollars. Publicis, ancien allié, toujours actionnaire de True North, n'a pas encore apporté ses titres et juge très basse l'offre proposée

NEW YORK
correspondance

Le géant américain Interpublic a acheté son confrère de Chicago, True North, pour 2,1 milliards de dollars (2,33 milliards d'euros) en actions, ce qui lui permet de s'octroyer la place de numéro un mondial de la publicité. Les deux groupes affichent ensemble un chiffre d'affaires de 7,2 milliards de dollars et des bénéfices de 1 milliard de dollars, coiffant sur le poteau leurs principaux concurrents, l'anglais WPP et l'américain Omnicom.

Cette acquisition, conclue pendant le week-end, s'est jouée quelques mois plus tôt, en novembre, lorsque FCB Worldwide, l'agence vedette du groupe True North a perdu le budget Chrysler – d'un montant de 1,5 milliard de dollars – au bénéfice d'Omnicom. Le constructeur automobile, qui était géré depuis vingt-six ans par FCB, apportait 140 millions de dollars par an à l'agence. Ce budget pesait pour 9 % de son chiffre d'affaires et 25 % de ses bénéfices. Sa perte a mis en lumière les faiblesses intrinsèques de True North. Face aux poids lourds, le groupe de Chicago n'a pas l'envergure internationale suffisante : 76 % de son chiffre d'affaires se cantonne à l'Amérique du Nord. Il est aussi trop dépendant de la publicité traditionnelle, qui représente 64 % de son volume d'affaires. Du coup, peu de temps après la débâcle Chrysler, David Bell, PDG de True North, a mis en vente le groupe.

ÉCARTER LES FRANÇAIS

Les candidats, comme Cordiant, WPP ou encore le français Havas se sont précipités. Les professionnels ont longtemps pensé que Havas remporterait la mise. *« Les Français ont la réputation de mieux payer que les autres »,* expliquait récemment James Dougherty, analyste de la société de Bourse Prudential Securities. Havas aurait d'ailleurs offert 45 dollars l'action pour True North, soit 5 dollars de plus qu'Interpublic. Pourquoi la direction de True North n'a-t-elle pas accepté cette manne ? David Bell s'est bien gardé d'en parler lors de la conférence de presse qui a suivi l'annonce officielle du rachat, lundi 19 mars.

Jusqu'à présent, True North n'a guère eu de chances avec les Français, et plus précisément avec Publicis, qui avait pris en 1988 une participation dans True North pour mener de concert la percée des deux groupes en Europe. Une décennie plus tard, la fusion ayant tourné court, Maurice Levy, PDG de Publicis, a essayé de reprendre l'ensemble des titres True North. A la grande colère de Bruce Mason, alors PDG de True North, qui n'avait plus qu'une seule envie, se débarrasser des Français. Pour mieux connaître la stratégie de son ennemi, il fit même fouiller les poubelles de la chambre d'hôtel de Maurice Levy, lors de l'un de ses séjours à Chicago... Aujourd'hui, la page Publicis est tournée. Bruce Mason a pris sa retraite. Le PDG de Publicis, très occupé par la reprise de Saatchi et Saatchi, a d'autres chats à fouetter. Malgré tout, Publicis possède toujours 9 % de True North. Ces actions seront sans doute âprement négociées dans les semaines à venir. Car les nouveaux propriétaires américains, fidèles à leur habitude, désirent se débarrasser de l'investisseur français mais lui offrent un prix très bas. Les directions d'Interpublic et True North jouent avec délice la carte américano-américaine. Tous les professionnels du secteur espèrent, avec Alexia Quadrani, analyste de la société de Bourse Bear Stearns, que l'action True North grimpera... après l'annonce de la vente. Pour l'heure, Publicis reste très attentiste et *« attend d'avoir de plus amples informations pour se prononcer ».*

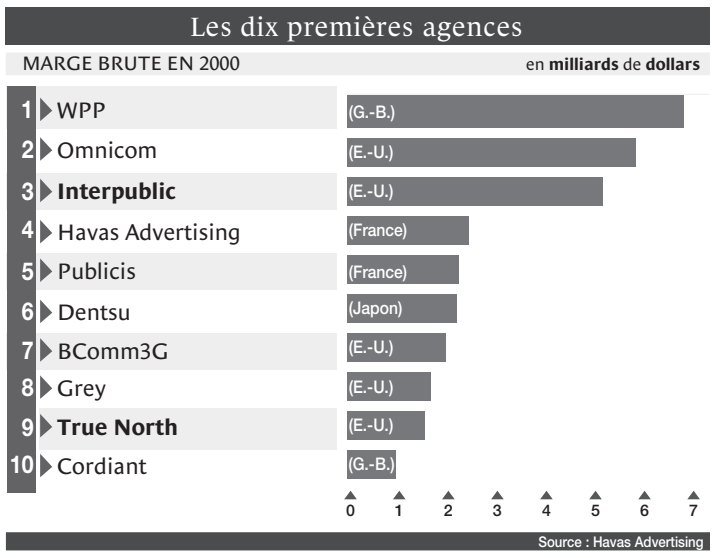

MULTIPLIER LES CLIENTS

David Bell, le patron de True North, devient *vice chairman* d'Interpublic. Il vante l'apport de la maison mère dans la corbeille de mariage. Ses poches pleines permettent d'acheter plus facilement de nouvelles agences. Sa plate-forme élargie de services marketing, relations publiques, achat d'espaces, promotion, communication digitale etc. ouvre de nouveaux horizons aux clients actuels de True North (Kimberly Clark, Philip Morris, Kraft Foods, Coors, Quaker Oats). De leur côté, les stratèges d'Interpublic ajoutent un troisième réseau à leur ensemble, copiant ainsi leurs pairs WPP et Omnicom. Jusqu'à présent, le géant se reposait sur le duo d'agences internationales Mc Cann Erickson et Lowe Lintas.

Ces compagnies jouent dans la cour des grandes marques avec General Motors, Coca-Cola, Microsoft, Unilever, Johnson & Johnson. Mais aux yeux des professionnels de Wall Street, cela ne suffit plus. Amateurs de gigantisme, les experts prônent le développement de plusieurs réseaux d'agences pour diviser les risques encourus. L'arrivée des marques True North dans la grande maison pourrait certes fâcher quelques vieux clients. Le groupe de télécommunications Verizon pourra-t-il ainsi souffrir la présence d'ATT Wireless dans une agence sœur ? Chez Interpublic, on croise les doigts.

Caroline Talbot

Le discours publicitaire face à la mondialisation

LA MONDIALISATION de l'économie implique-t-elle automatiquement un mouvement identique du discours publicitaire ? Selon leur degré d'internationalisation, les grands groupes apportent une réponse différente à cette question. Déjà connu de toute la planète, Coca-Cola a réalisé en France son dernier film publicitaire pour ce marché local. A l'inverse, les sociétés technologiques comme Lycos, Nokia ou Siemens ont encore besoin de se forger une image universelle.

« Il n'y a pas de vérité dans ce domaine : tout dépend de la maturité des marques. Pour atteindre une certaine notoriété, il faut commencer par communiquer de manière unique dans le monde entier », explique Eric Tong Cuong, associé de l'agence Euro RSCG BETC. Née en mai 2000 de la fusion entre deux banques, BNP-Paribas se situe dans la logique du nouvel entrant sur le marché mondial. *« Nous sommes loin d'avoir atteint le niveau de notoriété que nous visons à l'international »*, déclare Antoine Sire, directeur de la communication du groupe bancaire, qui vient de lancer une campagne dans la presse internationale sous la signature « BNP-Paribas, the Bank for a Changing World ». Cette communication, qui s'appuie aussi sur le parrainage d'événements sportifs mondiaux comme la Coupe Davis, n'empêche évidemment pas la banque d'adopter un discours de proximité sur les marchés où elle est déjà connue.

Confronté à la crise de la vache folle, mais aussi à la mise en cause de son image par José Bové, McDonald's accentue au contraire la francisation de ses campagnes de publicité. *« En fait, depuis notre implantation en France en 1985, nous avons toujours réalisé nos campagnes de publicité sur place »*, explique Jean-Pierre Petit, senior vice-president de McDonald's France. Certes, *« les films publicitaires de cette époque s'appuyaient sur le mythe américain, mais ils étaient réalisés en France par l'agence BDDP »*, concède Pierre Woreczek, vice-président marketing de la filiale française du groupe de restauration. *« Dans cette époque vouée à la mondialisation, personne ne peut penser qu'une marque emblématique comme McDonald's puisse avoir une démarche inverse »*, commente M. Petit.

LE GLOBAL OU LE LOCAL

Le choix dépend aussi du secteur dans lequel opèrent les annonceurs. Les publicités pour les articles de sport, l'automobile ou les téléphones portables s'adressent à des cibles de consommateurs homogènes, quels que soient les pays. *« Le marché de la téléphonie mobile est par essence international, de par ses acteurs mais aussi ses consommateurs »*, explique Arnaud Fauquet-Lemaître, directeur du marketing de Siemens France. La campagne diffusée actuellement par le fabricant de téléphones portables a ainsi été réalisée par l'agence hollandaise Wieden & Kennedy pour l'ensemble des pays d'Europe. Outre que *« les consommateurs auraient du mal à comprendre qu'une même marque se positionne différemment d'un pays à l'autre »*, cette approche s'explique aussi par des raisons économiques : *« Lancer une marque implique des économies d'échelle »*, poursuit M. Fauquet-Lemaître.

Autre secteur fervent de la communication mondiale, le luxe se situe dans une logique légèrement différente. *« Dans cet univers, les marques exposent leur vision du monde. Elles ne doivent pas tolérer d'être traitées différemment d'un pays à l'autre »*, déclare Nathalie Varagnat, coprésidente d'Euro RSCG Works, l'agence de Louis Vuitton. Cette règle dans les campagnes internationales prend en compte toutes les contraintes locales : ne pas photographier de modèle souriant à pleines dents pour ne pas choquer en Asie, ou éviter de montrer un personnage jouant avec la nourriture dans les pays musulmans.

Au-delà des explications stratégiques ou économiques, le choix entre le mondial et le local peut s'effectuer sur des considérations managériales. Selon Philip Purdon, président de l'agence TBWA/Paris, *« plus un groupe est étendu, plus il est difficile de faire respecter les directives qui viennent du centre. La communication étant l'aboutissement de tous les processus d'organisation de la marque, le fait d'adopter un discours mondial oblige toute la chaîne de décision à respecter la ligne directrice »*. A l'inverse, l'usage à outrance de ce procédé peut amener une démotivation des filiales qui se contentent de traduire les ordres venus du centre. De quoi expliquer ces *« mouvements de balancier des marques qui, régulièrement, centralisent puis décentralisent leur communication »*, relève Eric Tong Cuong.

Frédéric Roy

Les socialistes s'interrogent sur l'audiovisuel public

« FRANCE 2 ne sera pas privatisée tant que je serai aux affaires », a dit en substance le premier ministre, Lionel Jospin, à Marc Tessier, PDG de France Télévision, qu'il a reçu la semaine dernière. Cette déclaration devrait mettre une sourdine aux rumeurs sur l'avenir de cette chaîne. Elle répond aussi au PS, qui a récemment *« réaffirmé son attachement à un service public fort de l'audiovisuel »*.

Les socialistes, cependant, continuent de s'interroger sur la politique menée en matière d'audiovisuel. La commission des finances de l'Assemblée nationale devrait adopter, mercredi 28 mars, un rapport sur la mise en place du numérique terrestre et le service public, rédigé par Jean-Marie Le Guen, rapporteur (PS) du budget de la communication.

« La décision de lancer cette technique de diffusion à la fin 2002 ne peut être maintenue qu'à condition de réaliser auparavant tout un travail de préparation qui n'a pas été fait », estime M. Le Guen, qui réclame la création d'un comité de pilotage avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les pouvoirs publics. Le député PS s'inquiète de la viabilité économique du système, et notamment des conditions d'équipement des ménages. *« Les acheteurs de décodeurs, qui coûteront autour de 2 000 francs, ne permettront pas d'atteindre une part de marché suffisamment importante pour lancer le système. Il faut qu'un million de ménages minimum soient équipés pour qu'il atteigne son point d'équilibre. L'Etat ne prendra pas ce risque financier. Seules des chaînes privées ont intérêt à pré-acheter les décodeurs pour les louer ensuite. Le modèle payant est donc le moteur de la télévision numérique terrestre »*, explique le député.

Une autre difficulté de la mise en place de cette technologie est l'obligation faite aux opérateurs de ne pas posséder plus de 49 % du capital des chaînes. Cette obligation provoque la bouderie des télévisions privées. Les risques de montée en puissance de Bertelsmann dans M6 ont fait reculer ceux qui étaient disposés à supprimer cet article de la loi. Certains travaillent sur d'autres hypothèses, notamment celle de maintenir cette contrainte pour les grandes chaînes et de la supprimer pour les petites. La différence pourrait se faire selon le nombre de téléspectateurs.

En ce qui concerne le service public, M. Le Guen souhaite qu'il dispose de plus d'argent grâce à un autre financement que la redevance, qu'il soit plus cohérent, avec une meilleure définition de ses missions et que des réformes de structure soient faites. Il prône, par exemple, une fusion des rédactions de France 2, France 3 et La Cinquième en une seule entité.

Françoise Chirot

Une nouvelle génération de cybercafés participe à la vulgarisation d'Internet en France

AMBIANCE studieuse parmi les rangées d'ordinateurs en batterie. La clientèle, en majorité très jeune, regarde à peine les locaux aux teintes pastel de ce nouveau cybercafé géant, ouvert au public depuis lundi 19 mars à Paris : l'essentiel, pour l'heure, c'est de surfer. Tout juste s'enquiert-on des tarifs à l'entrée de Clicktown, le premier *« webcenter »* inauguré par la FNAC, au pied de la gare Saint-Lazare. Il en coûte 10 francs (1,52 euro) pour une durée de connexion variant entre vingt minutes et cinq heures, selon l'affluence. *« Moins il y aura de monde, plus on pourra surfer longtemps »*, explique Nicolas Cressens, le jeune responsable de cet espace réparti sur deux étages. Pour l'instant, le visiteur n'a rien à débourser, le temps pour les hôtes de procéder aux derniers réglages informatiques. L'étage supérieur, lui, restera quasiment inoccupé, tant que la climatisation ne fonctionnera pas.

Lancé dans le sillage du cybercafé du groupe EasyEverything (380 postes de connexion), ouvert le 19 janvier dans la capitale, Clicktown, avec ses 320 ordinateurs, se veut davantage un *« lieu de vie »* que son rival britannique. Mais tous deux participent à la vulgarisation d'Internet dans l'Hexagone. Avec un taux de pénétration de 18 % dans les foyers français, le Web tarde à se démocratiser par rapport aux pays voisins. L'ouverture de ces *« cyberfastfoods »*, accessibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pourrait, selon leurs dirigeants, contribuer à combler partiellement ce retard.

« Avec les initiatives d'EasyEverything et de la FNAC, on s'oriente vers un accès beaucoup plus large à Internet, car ce sont des lieux où les connexions restent économiquement abordables », se félicite Benoît Tabaka, le président de l'Association des internautes médiateurs (ADIM), dont l'objectif est de défendre les intérêts de ces adeptes du Web. Le prix d'achat d'un ordinateur dans une grande surface, rarement inférieur à 6 000 francs, ajouté à un abonnement à Internet et aux coûts des communications téléphoniques empêchent une partie de la population de se connecter, regrette-t-il. D'où, selon lui, l'intérêt de cette nouvelle génération de cybercafés.

D'AUTRES WEBCENTERS À VENIR

Beaucoup plus petits, les premiers établissements de ce genre, apparus il y a quatre à cinq ans en France, pratiquent des tarifs nettement plus élevés. Certains d'entre eux demandent jusqu'à 60 francs de l'heure, pour des connexions relativement lentes. Leurs successeurs, eux, fonctionnent à la fibre optique ou à l'HDSL, une technologie permettant la transmission de données à haut débit.

Avec la FNAC pour actionnaire majoritaire, Clicktown table sur une fréquentation quotidienne de 3 300 personnes par jour, indique son président, Amaury Eloy. Après deux mois de fonctionnement, l'établissement d'EasyEverything en reçoit environ 4 000 quotidiennement, à 75 % des 16-25 ans, et il couvre ses frais de fonctionnement, affirme son directeur du marketing, Julien Sausset. Cette filiale d'EasyGroup a prévu d'ouvrir deux autres cybercafés géants à Paris, le premier cette été dans le quartier latin, le second en 2002, il sera situé aux Champs-Elysées. Clicktown, lui, se donne un temps de réflexion, tout en envisageant de lancer un autre établissement l'an prochain, à Saint-Germain-des-Prés.

Antoine Jacob

EMPLOI

H. 36 ans, dipl. CFPJ, 10 ans d'exp. ds communication, relations publiques et relations presse acquises au sein d'une importante mutuelle. Anglais, italien, espagnol.

RESP. COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES

Disponible de suite
Pascal Bélardi :
01-43-45-44-58
et 06-13-80-23-50

J.H. 35 ans,
dipl. avocat
Sc-Po, spécialiste Vietnam
excellent négociateur,
étudie toutes offres
de poste au Vietnam
ou Asie du Sud-Est
06-82-42-81-83
fax : 02-40-79-03-07

F. 35 a., formation supérieure
10 ans exp.
dans communication
de recrutement
rech. poste
en cabinet
de recrutement

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Tél. : 01-44-82-06-41 (rép.)

ROLAND GARROS RECRUTE
HÔTESSES

Se présenter 27-28 Mars
De 10h à 18h au Club des Présidents
2 avenue Gordon Bennett
75016 PARIS - Métro Pte d'Auteuil
(Apporter CV + jolie photo).

Vice Président
Responsable des ventes et des opérations en Europe

Smarte Carte, Inc., une des sociétés leader dans le domaine des services aéroportuaires et des systèmes de chariots à bagage, recherche un Vice Président pour diriger l'équipe des ventes et des opérations en Europe. Le poste à pourvoir implique une résidence en Europe.

Le candidat devra justifier d'une expérience fructueuse en vente et en management couvrant dix années. Il possédera, de préférence, une expérience dans le secteur aéroportuaire ainsi qu'un diplôme en Management ou en Marketing. Parmi ses taches, il aura à assumer directement la responsabilité de la vente aux grands comptes et à guider les activités de l'équipe internationale. Il veillera à ce que l'exploitation des sites européens se fasse conformément aux normes déterminées par Smarte Carte et à la législation locale en vigueur.

Merci de faire parvenir CV et prétentions salariales à reissner@smartecarte.com

PAPETERIE FINANCIERE

UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS ET REGISTRES PARFAITEMENT ADAPTÉS À LA GESTION DES SOCIÉTÉS
Registres des mouvements ■ Fiches de comptes d'Actionnaires
Ordres de mouvements ■ Attestations d'inscription en compte

TOUS LES REGISTRES ET IMPRIMÉS CLASSIQUES
■ Registre de présence aux conseils ■ Registre de procès verbaux.
■ Tracés comptables sur stock et fabrication ■ Imprimés personnalisés sans frais
■ Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes
■ Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique à l'EURO

Notoriété et compétence à votre service
Le dossier spécimen vous sera adressé gracieusement sur simple demande

IMPRIMERIE PAPETERIE FINANCIERE
41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 78 - Fax : 01 40 13 90 08

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **BOEING : le Pentagone a proposé au constructeur aéronautique** un *« plan ambitieux »* pour le développement d'une version civile de son avion cargo militaire C-17, avec au besoin l'attribution de subventions, a révélé lundi 19 mars le *New York Times*.

● **INTEL : le numéro un mondial des microprocesseurs** a lancé lundi 19 mars la première puce d'un gigahertz (GHz) pour ordinateurs portables. Le nouveau processeur, de la gamme Pentium III, sera disponible sur plus de 20 modèles de portables, notamment Compaq, Dell, Fujitsu, Gateway, Hewlett-Packard, IBM et Sony.

● **KRAFT FOODS : la filiale agro-alimentaire du conglomérat Philip Morris,** veut s'introduire en Bourse très rapidement. Selon les documents remis aux autorités boursières américaines, Philip Morris veut ainsi lever 5 milliards de dollars. Il s'agirait de l'une des plus importantes introductions en Bourse aux Etats-Unis.

● **DEUTSCHE TELEKOM : des actionnaires de l'opérateur allemand** de téléphonie Deutsche Telekom (dt), qu'ils accusent d'avoir falsifié son portefeuille foncier, vont réclamer une compensation financière extrajudiciaire, affirme le *Financial Times Deutschland* de mardi.

● **SWISSCOM : l'assemblée générale des actionnaires de l'opérateur suisse** a approuvé lundi l'entrée de Vodafone dans le capital de Swisscom Mobile, la filiale de téléphonie mobile. L'opérateur britannique, n° 1 mondial du secteur, paiera 4,5 milliards de francs suisses (2,6 milliards d'euros) en échange de 25 % du capital.

● **DAEWOO : les responsables du conglomérat sud-coréen en déconfiture** ont annoncé lundi, la suppression, cette année, de 14 % de leurs emplois à l'étranger, soit 6 400 postes.

● **MÉTALLURGIE : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM, patronat) a signé le 15 mars avec les fédérations CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC** un accord de branche *« sur les contrats de travail de nature à favoriser l'accès à l'emploi industriel. »*

SERVICES

● **KIRCH : le groupe allemand de communication** prévoit d'introduire en Bourse, en 2002 ou 2003, KirchMedia, sa filiale qui rassemble ses activités de télévision en clair, a signalé Dieter Hahn, vice-président du groupe, dans un entretien au quotidien *Süddeutsche Zeitung*, paru mardi 20 mars. A l'origine, cette introduction était prévue en 2001, mais *« je n'ai pas le sentiment que cette année sera très bonne pour les marchés »*, a expliqué M. Hahn.

● **WHITBREAD : le groupe britannique de restauration et de loisirs** a annoncé mardi 20 mars la cession de ses 3 000 pubs au fonds d'investissement Morgan Grenfell Private Equity (MGPE), filiale de la Deutsche Bank, pour 1,625 milliard de livres (2,57 milliards d'euros).

FINANCE

● **ASSURANCE : le fonds de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurance-dommages** est actuellement en cours d'examen au Conseil d'Etat. Le texte définitif sera présenté prochainement avec le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF). Ce fonds est réservé aux personnes physiques.

● **MUTUELLES : les seize mutuelles membres du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances** (Gema) ont annoncé lundi 19 mars une hausse de 5,1 % du montant des cotisations d'assurance-dommages perçues en 2000, à 6,92 milliards d'euros, et de 25 % du chiffre d'affaires assurance-vie, à 4,12 milliards d'euros.

● **CGNU : le groupe britannique d'assurance** a annoncé mardi 20 mars l'acquisition auprès de la banque néerlandaise ABN Amro de l'assureur hongrois Magyar Elet es Nyugdijbiztosito Reszvenytarsasag (Mebit) pour 102 millions d'euros.

● **ABBEY NATIONAL : La banque britannique** a annoncé lundi la cession de ses services cartes de crédit à la banque indépendante spécialisée MBNA, également britannique, pour 289 millions de livres (481,6 millions d'euros).

EUROPE

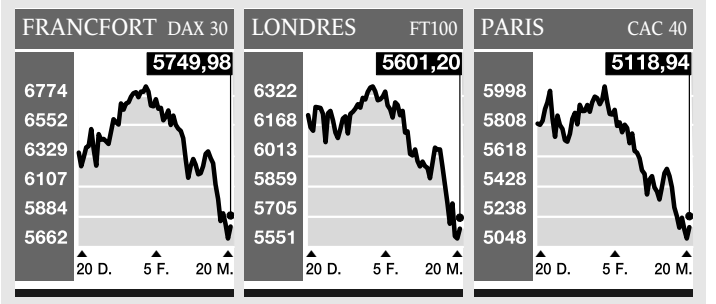

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4151,82	1,62	– 13
EUROPE	STOXX 50	3943,87	1,40	– 13,46
EUROPE	EURO STOXX 324	345,61	1,38	– 11,79
EUROPE	STOXX 653	317,44	1,03	– 11,77
PARIS	CAC 40	5118,94	1,39	– 13,63
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3503,53	1,27	– 12,90
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	552,34	0,86	– 13,37
BRUXELLES	BEL 20	2726,98	0,67	– 9,84
FRANCFORT	DAX 30	5749,98	1,64	– 10,63
LONDRES	FTSE 100	5601,20	0,89	– 9,98
MADRID	STOCK EXCHANGE	9339	0,95	2,52
MILAN	MIBTEL 30	37698,00	1,10	– 13,77
ZURICH	SPI	7079,90	0,64	– 12,97

AMÉRIQUES

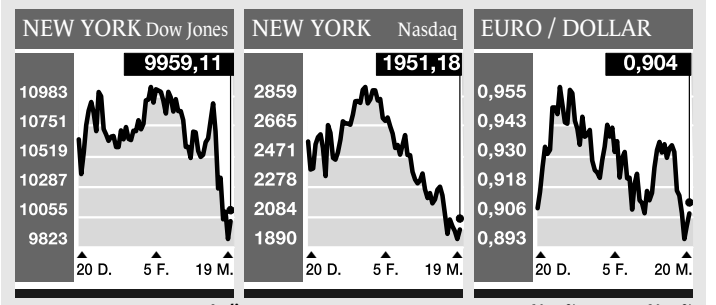

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 19/03	Var. % 16/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9959,11	1,38	– 7,67
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1170,81	1,76	– 11,32
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1951,18	3,19	– 21,02
TORONTO	TSE INDEX	7911,14	2,05	– 11,45
SAO PAULO	BOVESPA	14835,90	....	– 2,77
MEXICO	BOLSA	328,95	0,75	4,10
BUENOS AIRES	MERVAL	434,41	– 1,93	4,23
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,97	– 0,01	2,05
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7548,83	– 0,45	10,60

ASIE - PACIFIQUE

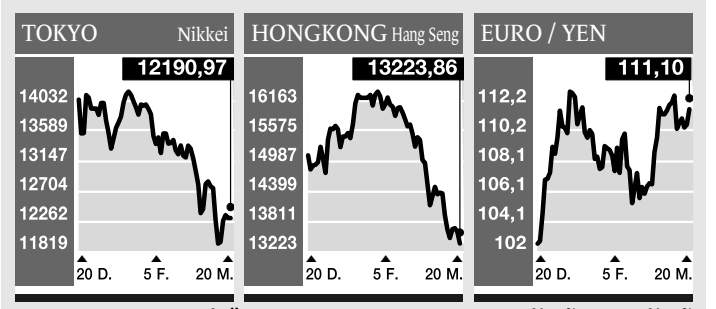

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 20/03	Var. % 19/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12190,97	– 0,34	– 11,57
HONGKONG	HANG SENG	13223,86	– 1,74	– 12,40
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1731,70	0,55	– 10,13
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,12	– 0,59	4,37
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3175,10	0,43	0,65
BANGKOK	SET	20,54	0,93	10,25
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3656,01	– 1,79	– 7,96
WELLINGTON	NZSE-40	2116,52	2,36	11,30

ÉCONOMIE

La Banque du Japon reprend sa politique de taux zéro

A l'ISSUE de son comité de politique monétaire, lundi 19 mars, la Banque du Japon a décidé de revenir à une politique de taux très faibles, soit un taux au jour le jour proche du zéro, menée de février 1999 à août 2000. La banque centrale a surpris la communauté financière en annonçant que cette politique allait être maintenue *« jusqu'à ce que l'indice des prix à la consommation hors produits périssables soit de manière stable à 0 % ou augmente en glissement annuel »*. Outre l'introduction de facto d'un objectif d'inflation, la Banque du Japon a indiqué qu'elle ne se basera plus sur le taux au jour le jour pour mener sa politique monétaire mais sur l'excédent de liquidités maintenu quotidiennement sur le marché, qu'elle a immédiatement porté de 4 000 à 5 000 milliards de yens (45,4 milliards d'euros).
Elle est en outre disposée à *« accroître ses prises en pension d'obligations gouvernementales à long terme au-delà du niveau actuel de 400 milliards de yens par mois, au cas où cela serait jugé nécessaire »*. Le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami, a indiqué n'avoir *« absolument pas l'intention »* de monétiser la dette du gouvernement, indiquant que les prises en pension d'obligations gouvernementales par la BoJ ne dépasserait pas 10 000 (90,9 milliards d'euros) à 11 000 milliards de yens.

■ **FRANCE : dans son bulletin mensuel du mois de mars, paru lundi, la Banque de France, estime que** *« les conditions monétaires pratiquées en France, comme dans la zone euro, sont compatibles avec un ample financement de l'économie et ne peuvent qu'être favorables à l'effort d'investissement qu'implique, dans plusieurs secteurs, le très haut niveau d'utilisation des capacités de production »*.

■ **ARGENTINE : le président argentin Fernando de la Rua a annoncé dans la nuit de lundi à mardi la démission du ministre de l'économie** Ricardo Lopez Murphy et annoncé que la responsabilité de ce secteur incombera à l'ex-ministre de Carlos Menem, Domingo Cavallo. Après avoir annoncé un plan d'austérité de 4,5 milliards de dollars d'économies à réaliser avant la fin 2002, Ricardo Lopez Murphy, en place depuis quinze jours seulement, a démissionné *« en voyant que les mesures qu'il proposait étaient rejetées »*, a déclaré Fernando de la Rua.

■ **BRÉSIL : la Banque centrale s'est portée lundi au secours du real** qui a connu en milieu de journée son plus bas niveau face au dollar depuis la mise en place du plan de soutien du real en juillet 1994. En milieu de journée, la devise brésilienne était tombée à 2,169 reals pour un dollar à l'achat et 2,171 à la vente. Selon les analystes, la forte hausse du dollar est la conséquence des inquiétudes face à la situation économique argentine après l'annonce par le gouvernement vendredi d'une réduction des dépenses publiques de 2 milliards de dollars.

■ **AMÉRIQUE LATINE : l'an 2000 a été bénéfique aux pays d'Amérique latine et de la Caraïbe, qui ont enregistré un rythme moyen de croissance de 4,2 %** de leur produit intérieur brut (PIB), mais 2001 devrait leur être moins favorable, avec une croissance estimée à 3,5 %, a indiqué lundi à Santiago la Banque interaméricaine de développement (BID). Le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis, principal partenaire des pays de la région, explique cette baisse prévisible de la croissance, selon le rapport annuel de la BID. Les entrées nettes de capitaux privés sont par ailleurs passées de 51 milliards de dollars en 1999 à 67 milliards de dollars en 2000. Ces flux de capitaux ont été inégalement répartis, le Brésil et le Mexique en ayant capté 70 % à eux seuls.

■ **TURQUIE : les ministres des finances du G7 ont exprimé lundi leur « satisfaction » pour le programme de réformes** adopté par Ankara, a annoncé le ministère italien des finances, actuel président du G7, dans un communiqué. *« Le programme vise avec justesse à atteindre une inflation basse et des finances publiques acceptables grâce à de saines politiques fiscales et monétaires soutenues par une vigoureuse accélération des réformes structurelles »*, indique le communiqué (*lire page 2*).

■ **THAÏLANDE : le gouvernement a révisé lundi sa prévision de croissance pour 2001 à la baisse**, de 4 %-4,5 % à 3,5 %-4 %, en estimant que le ralentissement de l'économie mondiale affecterait ses exportations. L'Office national du développement économique et social a ramené sa prévision de croissance des exportations – moteur de la reprise économique en Thaïlande – à 7 %-9 % au lieu de 9 %-11 %.

VALEUR DU JOUR

Genset perd ses chercheurs et cherche un partenaire

GENSET a connu un nouvel accès de faiblesse, lundi 19 mars. Le titre de la société française de biotechnologies, cotée sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris, a abandonné 17,96 % pour atteindre son plus bas historique à 14,53 euros. Les investisseurs ont réagi à l'annonce de la démission de cinq chercheurs de l'équipe de Bernard Bihain, le « père » de la protéine contre l'obésité, la Famoxin.
Ces départs, révélés par le quotidien économique *Les Echos* et confirmés par Genset, interviennent quelques semaines après le départ de M. Bihain lui-même. Le directeur de recherche entendait ainsi exprimer son désaveu à propos de la *« surmédiatisation »* qui avait entouré la découverte de la molécule vedette. Cette démission avait déjà fait perdre à l'action le tiers de sa valeur, à la fin de février.
Chez Genset, on réfute que ces départs en série puissent *« décapiter le développement scientifique de la Famoxin »*, comme le prédisent des sociétés de Bourse. *« Le programme Famoxin continue. Notre effort se porte désormais sur le développement du médicament. Nous avons recruté ces dernières semaines des spécialistes de ce secteur, pour débuter, comme prévu, les études cliniques de la molécule sur l'homme fin 2001 »*, a indiqué au *Monde* Jonathan Burnham, le directeur juridique de Genset.
Selon Genset, ces nouveaux

Action Genset

en **euro** à Paris

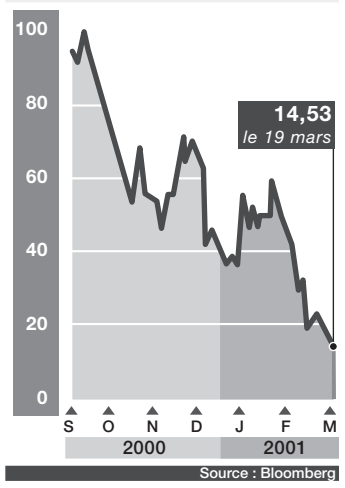

départs sont liés à des problèmes d'organisation et à la personne qui allait être désignée en remplacement de M. Bihain. *« Nous avons écouté leurs doléances et changé notre point de vue »*, précise M. Burnham, qui pense que l'affaire sera résolue d'ici à la fin du mois.
Genset doit maintenant trouver un partenaire pour transformer la découverte de la Famoxin en un succès thérapeutique. Plusieurs laboratoires seraient à ce jour sur les rangs, pour intégrer la Famoxin dans leur portefeuille de produits. Quelque 150 millions de personnes dans le monde souffrent d'obésité. La Famoxin, si elle fait bientôt la preuve de son efficacité sur l'homme, pourrait traiter une partie de ces malades, soit les 10 % d'obèses souffrant également de diabète.

Véronique Lorelle

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 était en hausse de 1,32 %, atteignant 5 115,27 points, dans les premiers échanges du mardi 20 mars. Lundi, l'indice vedette de la Bourse de Paris avait perdu 1,10 %, retombant à 5 048,60 points. L'indice du Nouveau Marché, représentatif des petites valeurs technologiques, avait perdu 2,49 %, à 1 881,74 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des plus grandes capitalisations allemandes, l'indice DAX gagnait 1,13 %, mardi matin, pour atteindre 5 721,46 points. Lundi, le Dax avait perdu 1,35 %, à 5 657,29 points. L'indice Nemax 50 des actions technologiques avait reculé de 1,38 %, à 1 592,10 points.

LONDRES

BAROMÈTRE des actions britanniques, l'indice Footsie progressait de 0,61 %, mardi matin, à 5 585,40 points. Lundi, le Footsie avait cédé 0,20 %, à 5 551,6 points. L'indice techMARK de la technologie avait abandonné 2,44 %, à 2 018,45 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise était fermée mardi 20 mars, jour férié au Japon. Lundi 19 mars, l'indice Nikkei avait cédé 0,34 %, retombant à 12 190,97 points. Le Nikkei avait d'abord, dans la matinée, atteint 12 544,68 points, à la faveur d'une reprise des valeurs technologiques. Les investisseurs ont ensuite pris leur bénéfice.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont rebondi, lundi 19 mars, à la veille de la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) et dans l'espoir qu'elle débouche sur une franche baisse des taux. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a bondi de 3,19 %, à 1 951,19 points. L'indice Dow Jones a gagné 1,38 %, à 9 959,11 points. Enfin, l'indice Standard & Poor's 500 a gagné 1,76 %, à 1 170,81 points. *« Maintenant que cette phase de déclin en 2001 a touché virtuellement toutes les actions et tous les secteurs,* (...) *le marché est dans une phase de maturité et une reprise pourrait être amorcée au printemps »*, a estimé Richard McCabe, le stratège de la banque américaine Merrill Lynch.

TAUX

LES TAUX d'intérêt en Europe étaient relativement stables en début de séance, mardi 20 mars. Evoluant mécaniquement à l'inverse du cours des titres, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans se maintenait à 4,82 %.

MONNAIES

LE YEN se reprenait un peu face au dollar, mardi matin, après la décision de la Banque du Japon de renouer avec sa politique de taux zéro. Le billet vert se négociait à 122,47 yens. De son côté, l'euro, qui avait reculé la veille jusqu'à 0,8988 dollar, repassait au-dessus du seuil de 0,90 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	19/03
COURONNE DANOISE	7,4643
COUR. NORVÉGIENNE	8,1230
COUR. SUÉDOISE	9,1373
COURONNE TCHÈQUE	34,5630
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7960
DOLLAR CANADIEN	1,4098
DOLLAR HONGKONG	7,0162
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1378
FORINT HONGROIS	266,5100
LEU ROUMAIN	24562
ZLOTY POLONAIS	3,7225

Cours de change croisés

20/03 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,81374	0,90420	0,13785	1,42835	0,58985
YEN	122,89000	.....	111,10000	16,93500	175,47000	72,46500
EURO	1,10595	0,90009	.....	0,15245	1,57965	0,65245
FRANC	7,25420	5,90495	6,55957	.....	10,36325	4,27995
LIVRE	0,70011	0,56990	0,63305	0,09650	.....	0,41305
FRANC SUISSE	1,69535	1,37990	1,53305	0,23365	2,42135	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/03	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,67	4,82	5,41
ALLEMAGNE	4,81	4,75	4,68	5,31
GDE-BRETAG.	6,44	5,42	4,63	4,41
ITALIE	4,81	4,70	5,12	5,80
JAPON	0,35	0,09	1,14	1,80
ÉTATS-UNIS	5,47	4,54	4,80	5,28
SUISSE	3	3,29	3,34	4,03
PAYS-BAS	4,76	4,70	4,85	5,36

Matières premières

En dollars	Cours 19/03	Var. % 16/03
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1747	+ 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1508	....
PLOMB 3 MOIS	512	+ 0,20
ETAIN 3 MOIS	5093	– 0,14
ZINC 3 MOIS	1026	....
NICKEL 3 MOIS	6030	+ 0,17
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,32	+ 0,35
PLATINE A TERME	150112,50	– 0,79
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	269	+ 0,09
MAIS (CHICAGO)	209,75	+ 0,36
SOJA TOURTEAU (CHG.)	150,10	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1005	– 2,24
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 20/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	15506	90,61	90,64
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 19/03	Var. % 16/03
BRENT (LONDRES)	24,81	....
WTI (NEW YORK)	0,26	+ 0,19
LIGHT SWEET CRUDE	26,16	– 1,91

Or

En euros	Cours 19/03	Var % 16/03
OR FIN KILO BARRE	9350	....
OR FIN LINGOT	9370	– 0,32
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,40	– 1,29
PIÈCE SUISSE 20 F	53,40	....
PIÈCE UNION LAT. 20	53,40	– 1,11
PIÈCE 10 DOLLARS US	175,25	– 2,64
PIÈCE 20 DOLLARS US	361,25	+ 0,28
PIÈCE 50 PESOS MEX.	345,25	– 0,50

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Billiton** s'est envolée de 13,7 %, à 330 pence, lundi 19 mars, après l'annonce de sa fusion avec le groupe minier australien, BHP (*lire page 23*). Cette alliance devrait déboucher sur la création du numéro deux mondial du secteur des minerais et matériaux, juste derrière Alcoa.
● Le titre de l'opérateur espagnol de télécommunications **Jazztel** a terminé en chute de 7,96 %, à 9,60 euros. Le *Wall Street Journal* a fait état d'un possible départ de son fondateur, Martin Varsavzky, qui détient plus de 19 % du capital.
● L'action de l'équipementier de télécoms **Marconi** a dégringolé de 7,14 %, à 364 pence. Le groupe britannique est victime d'un effet-Corning – le numéro un mondial de la fibre optique a revu à la baisse ses prévisions de résultats.
● L'action **Swatch** a progressé de 6,44 %, à 1 687 francs suisses, favorisée par la recommandation d'achat de la banque d'affaires UBS Warburg, à la suite des bons résultats affichés la semaine dernière, selon Reuters.
● Le titre **Syngenta** a chuté de 8,22 %, à 88,1 francs suisses. Le numéro un mondial de l'agrochimie a annoncé, lundi, un bénéfice net de 222 millions de dollars en 2000, en hausse de 16,8 %. Mais son chiffre d'affaires a reculé de 2,2 %, à 6,846 milliards de dollars.

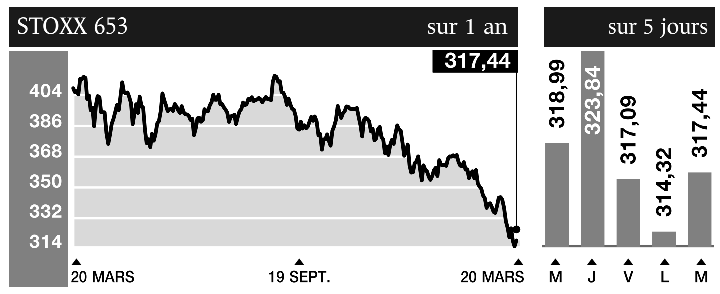

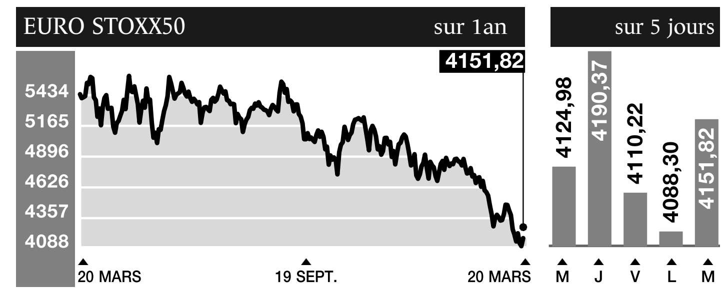

20/03 10 h 06 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
AUTOLIV SDR	SE	16,74	− 3,16
BASF AG	BE★	46,65	+ 0,54
BMW	DE★	34,55	− 1,43
CONTINENTAL AG	DE★	16,95	+ 0,30
DAIMLERCHRYSLER	DE★	51	+ 0,99
FIAT	IT★	24,45	+ 0,16
FIAT PRIV.	IT★	15,96	+ 1,01
MICHELIN	FR★	38,45	− 0,13
PEUGEOT	FR★	287,80	+ 1,05
PIRELLI SPA	IT★	3,54	+ 1,43
DR ING PORSCHE	DE★	3450	+ 0,58
RENAULT	FR★	54,35	+ 1,49
VALEO	FR★	52,40	+ 0,38
VOLKSWAGEN	DE★	54,95	+ 1,01
▶ DJ E STOXX AUTO P		228,50	+ 0,67

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ABBEY NATIONAL	GB	16,69	+ 0,10
ABN AMRO HOLDIN	NL★	21,46	+ 2,39
ALL & LEICS	GB	10,87	+ 0,29
ALLIED IRISH BA	GB	17,67	− 0,09
ALPHA BANK	GR	30,26	+ 0,40
B.P.SONDRIO	IT★	19,30	....
B.P.VERONA E S.	IT★	11,10	+ 0,18
BA HOLDING AG	AT★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	14,62	+ 0,55
BANK OF PIRAEUS	GR	13,14	− 0,90
BANKINTER R	ES★	37,68	+ 1,05
BARCLAYS PLC	GB	31,63	+ 1,07
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	62,90	+ 0,32
BBVA R	ES★	15,43	+ 1,18
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,85	− 0,71
BCA FIDEURAM	IT★	10,75	+ 2,38
BCA INTESA	IT★	4,25	+ 0,95
BCA LOMBARDA	IT★	10,83	+ 0,19
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,33	− 0,59
BCA P.MILANO	IT★	5,41	+ 0,37
B.P.EMILIA ROMA	IT★	36	....
B.P.NOVARA	IT★	7,33	− 0,81
B.P.LODI	IT★	11,61	+ 0,35
BCA ROMA	IT★	1,11	+ 0,91
BCO POPULAR ESP	ES★	38,40	+ 0,39
BCP R	PT★	4,99	....
BIPOP CARIRE	IT★	5,11	+ 1,59
BK OF SCOTLAND	GB	10,44	− 0,61
BNL	IT★	3,54	+ 1,72
BNP PARIBAS	FR★	90,10	+ 1,07
BSCH R	ES★	10,45	+ 1,16
CHRISTIANIA BK	NO	6,01	....
COMIT	IT★	6,19	+ 0,81
COMM.BANK OF GR	GR	49,88	....
COMMERZBANK	DE★	29,40	− 1,01
CREDIT LYONNAIS	FR★	39,32	+ 0,56
DANSKE BANK	DK	17,55	+ 0,77
DEUTSCHE BANK N	DE★	81,15	+ 2,85
DEXIA	BE★	170,90	+ 0,53
DNB HOLDING -A-	NO	5,16	+ 0,24
DRESDNER BANK N	DE★	45,15	+ 1,46
EFG EUROBK ERGA	GR	18,80	− 0,95
ERSTE BANK	AT★	57,75	+ 0,43
ESPIRITO SANTO	PT★	17,14	....
FOERENINGSSB A	SE	14,17	+ 1,17
HALIFAX GROUP	GB	10,51	− 1,05
HSBC HLDG	GB	13,19	+ 0,97
IKB	DE★	15,90	+ 0,63
KBC BANCASSURAN	BE★	43,78	+ 0,74
LLOYDS TSB	GB	9,82	+ 0,16
MONTE PASCHI SI	IT★	4	+ 1,01
NAT BANK GREECE	GR	37,96	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	96,40	− 0,10
NORDEA	SE	7,22	....
ROLO BANCA 1473	IT★	18,43	+ 0,99
ROYAL BK SCOTL	GB	23,94	+ 1,76
S-E-BANKEN -A-	SE	11,55	+ 1,44
SAN PAOLO IMI	IT★	14,40	+ 3,08
STANDARD CHARTE	GB	13,83	....
STE GENERAL-A-	FR★	63,95	+ 1,03
SV HANDBK -A-	SE	17,35	+ 0,96
SWEDISH MATCH	SE	4,56	− 0,71
UBS N	CH	158,10	+ 1,57
UNICREDITO ITAL	IT★	4,81	+ 1,26
UNIDANMARK -A-	DK	85,74	....
▶ DJ E STOXX BANK P		308,64	+ 1,31

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ACERALIA	ES★	13,88	+ 1,31
ACERINOX R	ES★	33,90	+ 0,15
ALUMINIUM GREEC	GR	41	+ 1,03
ANGLO AMERICAN	GB	65,99	− 0,60
ASSIDOMAEN AB	SE	22,11	....
BEKAERT	BE★	41,25	+ 1,60
BILLITON	GB	5,18	− 1,21
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	39,28	+ 0,46
BUNZL PLC	GB	6,98	− 0,23
CORUS GROUP	GB	1,02	+ 1,59
ELVAL	GR	4,18	+ 1,46
HOLMEN -B-	SE	30,10	− 0,90
ISPAT INTERNATI	NL★	3,05	+ 0,99
JOHNSON MATTHEY	GB	17,01	+ 1,52
MAYR-MELNHOF KA	AT★	51,25	+ 0,47
METSAE-SERLA -B	FI★	7,60	− 1,04
OUTOKUMPU	FI★	9,25	+ 2,21
PECHINEY-A-	FR★	49,26	− 0,98
RAUTARUUKKI K	FI★	4,35	....
RIO TINTO	GB	19,79	+ 3,32
SIDENOR	GR	3,70	....
SILVER & BARYTE	GR	27,88	+ 2,50
SMURFIT JEFFERS	GB	1,86	....
STORA ENSO -A-	FI★	11,90	....
STORA ENSO -R-	FI★	11,75	− 1,26
SVENSKA CELLULO	SE	24,19	+ 0,68
THYSSENKRUPP	DE★	16,90	+ 0,30
UNION MINIERE	BE★	43,20	....
UPM-KYMMENE COR	FI★	32,70	+ 0,15
USINOR	FR★	14,36	+ 0,07
VIOHALCO	GR	9,58	+ 0,84
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,34	− 0,98
WORMS N	FR★	18,60	− 0,53
▶ DJ E STOXX BASI P		175,62	− 0,19

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
AIR LIQUIDE	FR★	157,50	+ 1,22
AKZO NOBEL NV	NL★	49,35	+ 0,94
BASF AG	DE★	46,65	+ 0,54
BAYER AG	DE★	48,85	+ 0,93
BOC GROUP PLC	GB	15,69	− 2,08
CELANESE N	DE★	19,25	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,48	+ 1,15
CLARIANT N	CH	335,42	− 2,46
DEGUSSA-HUELS	DE★	37,60	....
DSM	NL★	41,79	− 0,05
EMS-CHEM HOLD A	CH	4754,46	+ 1,11
ICI	GB	7,34	+ 0,87
KEMIRA	FI★	6,20	− 0,80
KON. VOPAK NV	NL★	24	+ 0,63
LAPORTE	GB	11,08	....
LONZA GRP N	CH	638,92	− 0,30
NORSK HYDRO	NO	46,41	....
RHODIA	FR★	13,78	+ 1,47
SOLVAY	BE★	56,35	+ 0,27
SYNGENTA N	CH	58,29	+ 1,59
TESSENDERLO CHE	BE★	29,70	+ 0,68
▶ DJ E STOXX CHEM P		384,76	+ 0,67

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
D'IETEREN SA	BE★	192,90	+ 1,26
AZEO	FR★	75	....
GBL	BE★	289,60	+ 0,70
GEVAERT	BE★	34,50	− 1,43
INCHCAPE	GB	6,18	+ 1,04
KVAERNER -A-	NO	7,88	....
MYTILINEOS	GR	8	+ 1,01
UNAXIS HLDG N	CH	190,83	+ 0,69
ORKLA	NO	19,94	+ 1,25
SONAE SGPS	PT★	1,24	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ATLANTIC TELECO	GB	0,51	....
BRITISH TELECOM	GB	8,17	+ 2,80
CABLE & WIRELES	GB	7,39	+ 2,42
COLT TELECOM NE	GB	13,75	+ 4,85
DEUTSCHE TELEKO	DE★	26,20	+ 4,38
E.BISCOM	IT★	97,65	+ 2,04
EIRCOM	IR★	2,45	+ 4,70
ELISA COMMUNICA	IE	16,10	+ 0,94
ENERGIS	GB	5,15	+ 4,18
EQUANT NV	DE★	27	− 0,74
EUROPOLITAN HLD	SE	7,55	+ 2,22
FRANCE TELECOM	FR★	61,95	+ 2,91
HELLENIC TELE (	GR	15,34	+ 0,79
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,05	+ 5,74
KONINKLIJKE KPN	NL★	12,06	+ 2,64
KPNQWEST NV -C-	NL★	14,09	+ 5,07
LIBERTEL NV	NL★	9,80	+ 0,51
MANNESMANN N	DE★	92,75	+ 2,49
MOBILCOM	DE★	20,50	+ 3,02
PANAFON HELLENI	GR	6,44	+ 1,90
PT TELECOM SGPS	PT★	10,27	....
SONERA	FI★	10,68	+ 1,71
SWISSCOM N	CH	252,05	+ 0,91
T.I.M.	IT★	7,15	+ 1,13
TELE 1 EUROPE	SE	3,50	+ 3,90
TELE DANMARK -B	DK	37,24	+ 1,09
TELE2 -B-	SE	36,33	+ 3,11
TELECEL	PT★	11,95	....
TELECOM ITALIA	IT★	11,12	+ 0,63
TELECOM ITALIA	IT★	5,91	+ 1,03
TELIA	SE	6,35	+ 0,87
TISCALI	IT★	15,74	+ 1,75
VERSATEL TELECO	NL★	8,10	+ 5,33
VODAFONE GROUP	GB	3,29	+ 2,99
▶ DJ E STOXX TCOM P		599,25	+ 2,03

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ACCIONA	ES★	38,69	+ 1,12
ACS	ES★	29,69	+ 0,47
AGGREGATE IND	GB	1,21	....
AKTOR SA	GR	8,64	+ 1,65
AMEY	GB	6,20	+ 5,41
UPONOR -A-	FI★	16,11	....
AUREA R	ES★	18,83	− 0,69
ACESA R	ES★	10,89	− 1
BLUE CIRCLE IND	GB	7,41	....
BOUYGUES	FR★	40,90	+ 1,64
BPB	GB	4,02	− 0,39
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,44	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,15	+ 0,88
NOVAR	GB	2,64	− 0,60
CRH PLC	GB	27,57	....
CIMPOR R	PT★	30	....
COLAS	FR★	61,90	+ 0,32
GRUPO DRAGADOS	ES★	13,92	+ 0,87
FCC	ES★	21,54	+ 0,89
GRUPO FERROVIAL	ES★	18,06	− 0,11
HANSON PLC	GB	6,80	− 0,23
HEIDELBERGER ZE	DE★	58,50	− 2,09
HELL.TECHNODO.R	GR	6,76	+ 1,50
HERACLES GENL R	GR	14,16	− 0,28
HOCHTIEF ESSEN	DE★	25	+ 1,21
HOLDERBANK FINA	CH	1186,66	+ 0,05
IMERYS	FR★	115,60	+ 0,52
ITALCEMENTI	IT★	8,74	+ 0,58
LAFARGE	FR★	99	+ 0,25
MICHANIKI REG.	GR	3,88	+ 1,57
PILKINGTON PLC	GB	1,92	− 4,72
RMC GROUP PLC	GB	10,38	+ 2,51
SAINT GOBAIN	FR★	159,20	+ 0,70
SKANSKA -B-	SE	42,90	− 1,38
TAYLOR WOODROW	GB	3,18	+ 0,50
TECHNIP	FR★	156	− 1,76
TITAN CEMENT RE	GR	38,12	− 0,21
VINCI	FR★	67	− 0,30
WIENERB BAUSTOF	AT★	21,80	+ 1,30
▶ DJ E STOXX CNST P		228,23	+ 0,37

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ACCOR	FR★	43,89	+ 1,36
ADIDAS-SALOMON	DE★	59,50	− 3,72
AGFA-GEVAERT	BE★	20,22	− 1,37
AIR FRANCE	FR★	19,90	+ 1,07
AIRTOURS PLC	GB	4,50	− 0,70
ALITALIA	IT★	1,66	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,30	− 1,63
AUTOGRILL	IT★	11,42	+ 1,42
BANG & OLUFSEN	DK	35,23	+ 1,15
BASS	GB	10,47	− 0,15
BENETTON GROUP	IT★	1,78	− 0,56
BERKELEY GROUP	GB	12,43	− 1,01
BRITISH AIRWAYS	GB	5,23	+ 0,92
BULGARI	IT★	11,47	+ 1,50
CHRISTIAN DIOR	FR★	39,15	+ 2,65
CLUB MED.	FR★	74,80	− 0,07
COMPASS GROUP	GB	8,61	− 0,37
DT.LUFTHANSA N	DE★	21,60	+ 0,70
ELECTROLUX -B-	SE	15,05	− 3,85
EM.TV & MERCHAN	DE★	6,20	+ 2,31
EMI GROUP	GB	7,17	+ 0,67
EURO DISNEY	FR★	0,82	....
HERMES INTL	FR★	137,70	− 1,22
HILTON GROUP	GB	3,66	....
HDP	IT★	3,66	− 0,81
HUNTER DOUGLAS	NL★	28,90	+ 0,70
KLM	NL★	22,55	+ 1,58
LVMH	FR★	55,20	+ 2,99
MEDION	DE★	91,40	+ 8,17
MOULINEX	FR★	4,60	....
NH HOTELES	ES★	14,75	....
NXT	GB	5,69	+ 2,29
P & O PRINCESS	GB	4,72	....
PERSIMMON PLC	GB	5,02	− 0,32
PREUSSAG AG	DE★	37,10	− 0,13
RANK GROUP	GB	2,86	− 1,10
RICHEMONT UNITS	CH	2321,87	− 0,97
ROY.PHILIPS ELE	NL★	32,40	− 0,46
RYANAIR HLDGS	IE	9,65	....
SAIRGROUP N	CH	123,58	− 0,13
SAS DANMARK A/S	DK	11,92	+ 1,14
SEB	FR★	63,50	+ 1,93
SODEXHO ALLIANC	FR★	52,95	+ 1,83
TELE PIZZA	ES★	2,84	+ 1,07
THE SWATCH GRP	CH	1105,90	+ 0,65
THE SWATCH GRP	CH	226	+ 0,43
THOMSON MULTIME	PA	41,89	+ 3,92
J D WETHERSPOON	GB	5,94	+ 1,63
WILSON BOWDEN	GB	12,71	....
WM-DATA -B-	SE	4,02	+ 2,23
WOLFORD AG	AT★	18,10	− 1,15
WW/WW UK UNITS	IR★	1,22	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		133,27	+ 0,57

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ACTELION N	CH	377,75	+ 2,65
ALTANA AG	DE★	126	+ 1,61
ASTRAZENECA	GB	51,65	+ 0,93
AVENTIS	FR★	83,60	+ 2,20
BB BIOTECH	CH	682,56	+ 3,05
CELLTECH GROUP	GB	18,17	+ 2,05
ELAN CORP	IE	34,91	+ 0,58
ESSILOR INTL	FR★	326	− 0,61
FRESENIUS MED C	DE★	79,40	− 1,73
GAMBRO -A-	SE	7,33	− 1,47
GLAXOSMITHKLINE	GB	27,89	+ 1,74
H. LUNDBECK	DK	119,23	+ 2,89
NOVARTIS N	CH	1741,57	+ 0,87
NOVO-NORDISK -B	DK	221,05	+ 0,61
NYCOMED AMERSHA	GB	7,74	+ 1,46
ORION B	FI★	24,30	+ 0,83
OXFORD GLYCOSCI	GB	15,15	+ 0,32
PHONAK HLDG N	CH	3093,66	+ 0,74
QIAGEN NV	NL★	24	+ 5,26
ROCHE HOLDING	CH	9769,44	+ 0,07
ROCHE HOLDING G	CH	8307,28	+ 0,20
SANOFI SYNTHELA	FR★	59,40	+ 3,85
SCHERING AG	DE★	52,10	+ 0,68
SERONO -B-	CH	847,99	+ 0,31
SHIRE PHARMA GR	GB	16,58	− 2,34
SMITH & NEPHEW	GB	4,86	− 0,65
SSL INTL	GB	7,69	+ 1,26
SULZER AG 100N	CH	739,87	+ 0,26
SYNTHES-STRATEC	CH	591,38	− 0,22
UCB	BE★	35,15	+ 0,29
WILLIAM DEMANT	DK	34,70	− 1,89
WS ATKINS	GB	13,10	+ 0,73
ZELTIA	ES★	12,85	+ 1,82
NOVOZYMES -B-	DK	23,71	+ 0,57
GALEN HOLDINGS	GB	13,24	− 0,24
▶ DJ E STOXX HEAL		514,87	+ 1,90

(Publicité)

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
BG GROUP	GB	4,20	+ 0,76
BP AMOCO	GB	9,09	+ 0,18
CEPSA	ES★	11,60	+ 0,87
COFLEXIP	FR★	159	+ 2,58
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,65	....
ENI	IT★	7,12	+ 0,71
ENTERPRISE OIL	GB	8,49	− 10,25
HELLENIC PETROL	GR	9	+ 0,22
LASMO	GB	3,15	....
LATTICE GROUP	GB	2,07	− 1,52
OMV AG	AT★	84,91	− 0,68
PETROLEUM GEO-S	NO	10,09	....
REPSOL YPF	ES★	18,70	+ 1,47
ROYAL DUTCH CO	NL★	63,03	− 0,19
SAIPEM	IT★	6,79	+ 1,34
SHELL TRANSP	GB	8,88	+ 0,18
TOTAL FINA ELF	FR★	151	− 0,26
IHC CALAND	NL★	56	+ 0,54
▶ DJ E STOXX ENGY P		338,16	+ 0,01

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
3I GROUP	GB	17,63	+ 1,65
ALMANIJ	BE★	39,35	+ 2,15
ALPHA FINANCE	GR	40,08	....
AMVESCAP	GB	15,88	+ 0,20
BHW HOLDING AG	DE★	29,60	− 0,34
BPI R	PT★	3,33	....
BRITISH LAND CO	GB	7,45	+ 0,21
CANARY WHARF GR	GB	7,87	− 0,80
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,12	....
CATTLES ORD.	GB	4,64	− 1,35
CLOSE BROS GRP	GB	13,68	− 0,46
COBEPA	BE★	64	+ 0,79
CONSORS DISC-BR	DE★	24,95	+ 3,74
CORP FIN ALBA	ES★	23,13	+ 2,80
CS GROUP N	CH	194,09	+ 2,23
DEPFA-BANK	DE★	84	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	25	+ 3,95
DROTT -B-	SE	13,02	....
EURAFRANCE	FR★	69,90	− 0,14
FINAXA	FR★	117	....
FORTIS (B)	BE★	26,69	+ 1,33
FORTIS (NL)	NL★	26,65	+ 1,72
GECINA	FR★	101	− 1,66
GIMV	BE★	44,90	....
GREAT PORTLAND	GB	4,50	+ 1,80
HAMMERSON	GB	7,76	+ 0,62
ING GROEP	NL★	68,47	+ 1,89
LAND SECURITIES	GB	13,68	− 0,46
LIBERTY INTL	GB	8,68	+ 0,37
MAN GROUP	GB	11,70	+ 1,38
MARSCHOLLEK LAU	DE★	99,50	+ 6,65
MEDIOBANCA	IT★	10,80	+ 0,19
METROVACESA	ES★	19	− 0,78
MONTEDISON	IT★	2,36	+ 0,43
PERPETUAL PLC	GB	61,47	....
PROVIDENT FIN	GB	12,57	....
REALDANMARK	DK	68,33	....
RODAMCO CONT. E	NL★	44,55	− 0,45
RODAMCO NORTH A	NL★	44,40	− 0,11
SCHRODERS	GB	15,83	+ 0,91
SIMCO N	FR★	74,20	+ 0,27
SLOUGH ESTATES	GB	6,01	....
UNIBAIL	FR★	175,70	+ 0,40
VALLEHERMOSO	ES★	8,45	− 0,59
WCM BETEILIGUNG	DE★	19,30	− 0,52
▶ DJ E STOXX FINS P		258,31	+ 1,56

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ALLIED DOMECQ	GB	6,39	+ 1,26
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,58	− 1,24
BBAG OE BRAU-BE	AT★	42	....
BRAU-UNION	AT★	42,08	− 1,84
CADBURY SCHWEPP	GB	7,34	+ 1,99
CARLSBERG -B-	DK	47,16	+ 0,83
CARLSBERG AS -A	DK	44,48	....
COCA COLA HBC	GR	17,04	+ 0,83
DANISCO	DK	39,66	+ 1,02
DANONE	FR★	140,50	+ 1,01
DELTA HOLDINGS	GR	9,58	+ 1,48
DIAGEO	GB	10,95	+ 0,88
ELAIS OLEAGINOU	GR	22	+ 1,85
ERID.BEGH.SAY	FR★	93,20	+ 1,53
HEINEKEN HOLD.N	NL★	43,45	− 1,25
HELLENIC SUGAR	GR	13,22	− 0,75
KAMPS	DE★	14,25	+ 3,26
KERRY GRP-A-	GB	20,66	....
KONINKLIJKE NUM	NL★	42,07	+ 0,05
MONTEDISON	IT★	2,36	+ 0,43
NESTLE N	CH	2215,06	+ 0,68
PARMALAT	IT★	1,59	+ 1,27
PERNOD RICARD	FR★	74,20	− 0,27
RAISIO GRP -V-	FI★	1,88	+ 1,62
SCOTT & NEWCAST	GB	8,25	+ 0,78
SOUTH AFRICAN B	GB	7,60	− 0,83
TATE & LYLE	GB	3,78	....
TOMKINS	GB	2,45	− 1,91
UNILEVER	NL★	59,20	− 1,33
UNILEVER	GB	8,18	+ 0,59
UNIQ	GB	3,02	− 2,56
WHITBREAD	GB	9,97	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		235,48	+ 0,34

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ABB N	CH	82,06	− 2,33
ADECCO N	CH	576,40	− 2,96
AEROPORTI DI RO	IT★	9,31	....
AGGREKO	GB	7,04	....
ALSTOM	FR★	28,60	− 0,38
ALTRAN TECHNO	FR★	63,55	+ 4,27
ALUSUISSE GRP N	CH	670,83	....
ASSA ABLOY-B-	SE	14,94	+ 3,02
ASSOC BR PORTS	GB	6,21	....
ATLAS COPCO -A-	SE	20,74	− 9,55
ATLAS COPCO -B-	SE	19,81	− 9,95
ATTICA ENTR SA	GR	7,50	− 0,27
BAA	GB	10,04	− 0,32
BBA GROUP PLC	GB	4,20	....
BOOKHAM TECHNOL	GB	5,61	+ 7,95
BTG	GB	16,61	+ 4,19
CIR	IT★	1,88	+ 0,53
CAPITA GRP	GB	7,28	− 1,29
CDB WEB TECH IN	IT★	7,09	+ 1,43
CGIP	FR★	52,40	+ 1,55
CMG	GB	62,62	....
COOKSON GROUP P	GB	2,43	− 0,65
DAMPSKIBS -A-	DK	7904,29	− 1,67
DAMPSKIBS -B-	DK	9244	− 1,43
DAMSKIBS SVEND	DK	13263,13	+ 3,56
E.ON AG	DE★	50,50	+ 0,20
EADS SICO.	FR★	21,44	− 1,38
ELECTROCOMPONEN	GB	8,73	− 0,54
EPCOS	DE★	65,30	+ 4,15
EUROTUNNEL	FR★	1,17	− 0,85
EXEL	GB	12,75	+ 0,63
F.I. GROUP	GB	5,72	+ 3,45
GROUP 4 FALCK	DK	123,92	....
FINMECCANICA	IT★	1,14	+ 0,88
FINNLINES	FI★	21,73	+ 3,48
FKI	GB	3,16	+ 0,51
FLS IND.B	DK	14,67	+ 2,34
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38,99	+ 1,06
GAMESA	ES★	21,90	+ 2,82
GKN	GB	11,60	+ 0,97
HAGEMEYER NV	NL★	24,08	+ 1,65
HALKOR	GR	4,22	+ 2,93
HAYS	GB	4,23	+ 0,38
HEIDELBERGER DR	DE★	67	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	26	....
IFIL	IT★	6,75	+ 3,05
IMI PLC	GB	3,96	+ 0,40
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	18,39	....
INVESTOR -A-	SE	14,77	+ 0,37
INVESTOR -B-	SE	14,50	+ 0,38
ISS	DK	62,97	− 0,42
JOT AUTOMATION	FI★	1,14	+ 6,54
KINNEVIK -B-	SE	22,27	+ 0,74
COPENHAGEN AIRP	DK	98,47	....
KONE B	FI★	76	....
LEGRAND	FR★	232	− 0,09
LINDE AG	DE★	51,15	+ 0,29
MAN AG	DE★	28	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,75	+ 3,38
WARTSILA CORP A	FI★	24,92	+ 0,08
METSO	FI★	11,80	+ 1,29
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,83	....
TELE2 -B-	SE	36,33	+ 3,11
NKT HOLDING	DK	179,52	+ 1,52
EXEL	GB	12,75	+ 0,63
PACE MICRO TECH	GB	8,46	− 0,19
PARTEK	FI★	12,80	− 3,03
PENINS.ORIENT.S	GB	4,58	....
PERLOS	FI★	12,30	+ 3,36
PREMIER FARNELL	GB	5,05	+ 2,25
RAILTRACK	GB	11,65	+ 1,95
RANDSTAD HOLDIN	NL★	14,15	+ 2,54
RENTOKIL INITIA	GB	3,21	− 0,49
REXAM	GB	4,16	....
REXEL	FR★	80,75	− 1,28
RHI AG	AT★	21,75	+ 0,69
RIETER HLDG N	CH	296,99	− 0,87
ROLLS ROYCE	GB	3,34	− 0,94
SANDVIK	SE	21,83	− 4,55
SAURER ARBON N	CH	442,88	+ 1,49
SCHNEIDER ELECT	FR★	69,30	+ 1,32
SEAT PAGINE GIA	IT★	1,30	+ 2,36
SECURICOR	GB	2,32	....
SECURITAS -B-	SE	18,17	+ 0,91
SERCO GROUP	GB	6,50	+ 2,25
SGL CARBON	DE★	48,80	− 2,59
SHANKS GROUP	GB	2,62	....
SIDEL	FR★	35,30	+ 0,86
INVENSYS	GB	2,23	+ 0,72
SINGULUS TECHNO	DE★	21,40	+ 1,90
SKF -B-	SE	15,10	− 4,50
SMITHS GROUP	GB	11,24	+ 1
SOPHUS BEREND -	DK	28,13	+ 2,44
SPIRENT	GB	5,67	+ 2,29
T.I.GROUP PLC	GB	6,45	....
TECAN GROUP N	CH	880,55	+ 0,30
TPI	ES★	6,15	+ 2,50
THALES	FR★	45,36	+ 1,20
TOMRA SYSTEMS	NO	19,08	+ 3,68
TRAFFICMASTER	GB	4,70	+ 2,07
UNAXIS HLDG N	CH	190,83	+ 0,69
VA TECHNOLOGIE	AT★	33,30	+ 0,30
VEDIOR NV	NL★	12,90	− 1,53
VESTAS WIND SYS	DK	41,40	+ 3
VINCI	FR★	67	− 0,30
VIVENDI ENVIRON	FR★	49,80	+ 0,73
VOLVO -A-	SE	16,64	− 1,62
VOLVO -B-	SE	16,96	− 2,21
▶ DJ E STOXX IND GO P		452,08	+ 1,28

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
AEGIS GROUP	GB	2,11	+ 2,31
AEGON NV	NL★	32,21	+ 1,71
AGF	FR★	69,40	+ 0,14
ALLEANZA ASS	IT★	14,37	− 0,55
ALLIANZ N	DE★	321,80	+ 1,51
ASR VERZEKERING	NL★	85	....
AXA	FR★	124,80	+ 1,46
BALOISE HLDG N	CH	1105,25	+ 0,06
BRITANNIC	GB	14,67	+ 0,11
CGNU	GB	14,83	+ 1,41
CNP ASSURANCES	FR★	35,37	− 1,20
CORP MAPFRE R	ES★	23,75	+ 1,06
ERGO VERSICHERU	DE★	153	+ 0,33
ETHNIKI GEN INS	GR	12,88	....
EULER	FR★	53,95	− 1,28
CODAN	DK	81,72	....
FORTIS (B)	BE★	26,69	+ 1,33
GENERALI ASS	IT★	36	+ 1,84
GENERALI HLD VI	AT★	200	− 0,99
INDEPENDENT INS	GB	2,72	+ 0,59
INTERAM HELLEN	GR	14,26	− 2,33
IRISH LIFE & PE	GB	11,51	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,52	− 2,13
LEGAL & GENERAL	GB	2,46	+ 0,65
MEDIOLANUM	IT★	10,02	+ 2,45
MUENCH RUECKVER	DE★	320	+ 1,59
POHJOLA GRP.B	FI★	44,20	+ 1,14
PRUDENTIAL	GB	12,48	+ 0,26
RAS	IT★	12,96	− 0,08
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,31	....
SAI	IT★	16,70	+ 1,52
SAMPO LEONIA IN	FI★	57	....
SWISS RE N	CH	2060,70	+ 1,09
SCOR	FR★	47,15	− 1,67
SKANDIA INSURAN	SE	10,18	+ 2,20
ST JAMES'S PLAC	GB	6,20	....
STOREBRAND	NO	7,08	....
SWISS LIFE REG	CH	840,17	+ 0,47
TOPDANMARK	DK	28,13	....
ZURICH FINL SVC	CH	450,05	+ 2,37
▶ DJ E STOXX INSU P		383,71	+ 1,46

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
B SKY B GROUP	GB	14,11	+ 1,14
CANAL PLUS	FR★	3,38	− 0,29
CAPITAL RADIO	GB	15,26	− 3,52
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,12	....
CARLTON COMMUNI	GB	7,53	+ 1,72
DLY MAIL & GEN	GB	12,59	....
ELSEVIER	NL★	14,41	+ 0,07
EMAP PLC	GB	12,08	− 0,78
FOX KIDS EUROPE	NL★	12	....
FUTURE NETWORK	GB	1,48	....
GRANADA	GB	2,97	+ 1,08
GRUPPO L'ESPRES	IT★	6,62	+ 2,80
GWR GROUP	GB	8,34	− 0,76
HAVAS ADVERTISI	FR★	15,85	+ 0,13
INDP NEWS AND M	IR★	2,85	....
INFORMA GROUP	GB	9,36	....
LAGARDERE SCA N	FR★	58,75	+ 0,86
LAMBRAKIS PRESS	GR	12,54	+ 3,29
M6 METROPOLE TV	FR★	26,60	+ 0,45
MEDIASET	IT★	10,82	+ 2,27
MODERN TIMES GR	SE	30,21	+ 6,15
MONDADORI	IT★	9,15	+ 1,55
NRJ GROUP	FR★	24,30	+ 2,10
PEARSON	GB	21,14	+ 3,10
PRISA	ES★	16,52	+ 1,16
PROSIEBEN SAT.1	DE★	22,90	+ 1,78
PT MULTIMEDIA R	PT★	17,35	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	36,13	+ 0,58
PUBLIGROUPE N	CH	436,37	+ 3,08
REED INTERNATIO	GB	10,14	+ 0,79
REUTERS GROUP	GB	14,70	+ 2,78
RTL GROUP	LU★	68	+ 1,49
SMG	GB	3,31	+ 2,97
SOGECABLE R	ES★	21,58	+ 2,76
TAYLOR NELSON S	GB	3,73	+ 0,43
TELEFONICA	ES★	18,42	+ 2,33
TELEWEST COMM.	GB	1,89	+ 2,59
TF1	FR★	43,07	− 0,53
TRINITY MIRROR	GB	7,88	+ 0,61
UNITED PAN-EURO	NL★	9,59	− 1,64
UTD BUSINESS ME	GB	10,33	− 0,76
VIVENDI UNIVERS	FR★	67,70	+ 1,12
VNU	NL★	42,65	+ 1,55
WOLTERS KLUWER	NL★	23,58	− 0,25
WPP GROUP	GB	12,41	+ 0,90
▶ DJ E STOXX MEDIA P		377,82	+ 0,93

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
AHOLD	NL★	34,20	+ 0,47
ALTADIS	ES★	13,95	− 0,36
AMADEUS GLOBAL	ES★	6,93	+ 1,46
ATHENS MEDICAL	GR	5,74	− 0,69
AUSTRIA TABAK A	AT★	67,05	+ 0,07
AVIS EUROPE	GB	2,89	....
BEIERSDORF AG	DE★	115,25	+ 0,66
BIC	FR★	43,67	+ 0,97
BRIT AMER TOBAC	GB	8,96	− 0,70
CASINO GP	FR★	103	+ 0,98
CLARINS	FR★	79	+ 1,28
DELHAIZE	BE★	59,10	+ 0,08
COLRUYT	BE★	41,20	+ 0,49
FIRSTGROUP	GB	4,80	....
FREESERVE	GB	1,51	....
GALLAHER GRP	GB	7,07	− 0,67
GIB	BE★	41,55	− 0,12
GIVAUDAN N	CH	294,39	− 0,22
HENKEL KGAA VZ	DE★	70,50	− 1,05
IMPERIAL TOBACC	GB	11,81	− 0,67
JERONIMO MARTIN	PT★	7,60	....
KESKO -B-	FI★	11	....
L'OREAL	FR★	77,25	+ 2,39
LAURUS NV	NL★	7,50	+ 0,67
MORRISON SUPERM	GB	2,92	....
RECKITT BENCKIS	GB	15	− 0,74
SAFEWAY	GB	4,77	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,90	− 0,54
STAGECOACH HLDG	GB	0,89	+ 1,82
T-ONLINE INT	DE★	13,05	....
TERRA LYCOS	ES★	12,20	+ 3,83
TESCO PLC	GB	3,94	− 0,80
TNT POST GROEP	NL★	23,87	− 0,58
WANADOO	FR★	5,16	+ 0,98
WORLD ONLINE IN	NL★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		407,29	+ 0,95

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ALLIANCE UNICHE	GB	8,15	+ 0,20
AVA ALLG HAND.G	DE★	38,80	....
BOOTS CO PLC	GB	9,46	+ 1,02
BUHRMANN NV	NL★	30,33	+ 1
CARREFOUR	FR★	58,60	+ 2,36
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	13,70	+ 0,22
CHARLES VOEGELE	CH	130,26	− 0,99
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	192,90	+ 1,26
DEBENHAMS	GB	5,74	+ 1,40
DIXONS GROUP	GB	3,85	− 0,82
GAL LAFAYETTE	FR★	175	+ 2,46
GEHE AG	DE★	37,10	+ 0,27
GREAT UNIV STOR	GB	7,15	....
GUCCI GROUP	NL★	84	− 1,12
HENNES & MAURIT	SE	19,81	+ 2,84
KARSTADT QUELLE	DE★	36	+ 0,56
KINGFISHER	GB	7,09	+ 3,24
MARKS & SPENCER	GB	3,56	....
MATALAN	GB	7,55	....
METRO	DE★	46	....
NEXT PLC	GB	13,38	− 0,82
PINAULT PRINT.	FR★	199	+ 1,53
SIGNET GROUP	GB	1,02	....
VALORA HLDG N	CH	202,55	− 1,89
VENDEX KBB NV	NL★	16,90	− 0,29
W.H SMITH	GB	8,26	− 0,76
WOLSELEY PLC	GB	6,75	− 0,47
▶ DJ E STOXX RETL P		319,66	+ 1,46

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
AIXTRON	DE★	81,90	+ 3,80
ALCATEL-A-	FR★	38,12	+ 3,59
ALTEC SA REG.	GR	7,04	+ 1,73
ARM HOLDINGS	GB	5,04	+ 3,93
ARC INTERNATION	GB	2,43	+ 3,38
ASM LITHOGRAPHY	NL★	23,86	+ 4,24
BAAN COMPANY	NL★	2,70	....
BALTIMORE TECH	GB	2,78	+ 7,36
SPIRENT	GB	17,09	....
BAE SYSTEMS	GB	4,99	+ 1,95
BROKAT	DE★	12,18	+ 4,01
BULL	FR★	2,92	+ 0,69
BUSINESS OBJECT	FR★	35,08	+ 8,27
CAP GEMINI	FR★	157	+ 2,35
COMPTEL	FI★	7,55	+ 0,80
DASSAULT SYST.	FR★	54,05	+ 3,05
DIALOG SEMICOND	GB	87,41	....
ERICSSON -B-	SE	6,57	+ 2,56
F-SECURE	FI★	1,03	+ 5,10
FILTRONIC	GB	2,59	+ 6,54
FINMATICA	IT★	26,60	+ 2,82
GETRONICS	NL★	5,58	+ 1,45
GN GREAT NORDIC	DK	12,93	+ 8,43
INFINEON TECHNO	DE★	40,80	+ 4,88
INFOGRAMES ENTE	FR★	17	+ 3,09
INTRACOM R	GR	20,84	+ 1,36
KEWILL SYSTEMS	GB	3	+ 5
LOGICA	GB	17,64	+ 1,28
LOGITECH INTL N	CH	247,49	+ 2,70
MARCONI	GB	6,06	+ 4,67
NOKIA	FI★	29,25	+ 2,63
OCE	NL★	15,50	+ 0,98
OLIVETTI	IT★	2,12	+ 0,95
PSION	GB	1,89	+ 3,48
SAGE GRP	GB	4,10	+ 3,20
SAGEM	FR★	87,20	+ 4,06
SAP AG	DE★	132,40	+ 5,41
SAP VZ	DE★	133,80	+ 3,16
SEMA	GB	8,79	....
SEZ HLDG N	CH	553,60	....
SIEMENS AG N	DE★	116	+ 2,20
MB SOFTWARE	DE★	3,70	....
SPIRENT	GB	5,67	+ 2,29
STMICROELEC SIC	FR★	38,47	+ 2,67
TECNOST	IT★	2,83	....
THINK TOOLS	CH	62,52	+ 1,05
THUS	GB	0,95	+ 9,09
TIETOENATOR	FI★	27,40	+ 1,48
▶ DJ E STOXX TECH P		570	+ 2,90

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/03
ACEA	IT★	10,40	+ 1,17
AEM	IT★	2,61	+ 1,16
ANGLIAN WATER	GB	9,60	....
BRITISH ENERGY	GB	4,55	+ 0,35
CENTRICA	GB	3,72	− 1,27
EDISON	IT★	9,52	− 0,63
ELECTRABEL	BE★	227,70	− 0,09
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,17	....
ENDESA	ES★	19,12	+ 0,68
ENEL	IT★	3,49	+ 0,58
EVN	AT★	32,85	− 0,42
FORTUM	FI★	4,40	+ 1,15
GAS NATURAL SDG	ES★	17,61	+ 1,73
HIDRO CANTABRIC	ES★	26,40	+ 0,38
IBERDROLA	ES★	16,10	− 0,12
INNOGY HOLDINGS	GB	2,92	− 3,16
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	5,50	+ 0,58
NATIONAL GRID G	GB	8,93	....
INTERNATIONAL P	GB	3,83	− 1,23
OESTERR ELEKTR	AT★	120	− 0,16
PENNON GROUP	GB	9,60	+ 0,17
POWERGEN	GB	10,81	− 0,29
SCOTTISH POWER	GB	7,52	− 2,07
SEVERN TRENT	GB	11,16	− 1,82
SUEZ LYON EAUX	FR★	168,50	+ 0,60
SYDKRAFT -A-	SE	25,83	....
SYDKRAFT -C-	SE	21,61	....
THAMES WATER	GB	19,39	....
FENOSA	ES★	21,60	− 0,37
UNITED UTILITIE	GB	9,31	+ 0,17
VIRIDIAN GROUP	GB	10,52	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		296,19	+ 0,16

EURO NOUVEAU MARCHÉ

20/03 10 h 06 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 19/03
AIRSPRAY NV	17,45	− 0,57
ANTONOV	0,45	− 2,17
C/TAC	3,55	+ 4,41
CARDIO CONTROL	2,60	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,90	+ 0,85
INNOCONCEPTS NV	18,90	+ 5
NEDGRAPHICS HOLD	9,90	+ 2,06
SOPHEON	1,75	+ 2,94
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	1,45	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	5,75	+ 0,88

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 19/03
ARTHUR	6,20	....
ENVIPCO HLD CT	0,37	....
FARDIS B	17,60	....
INTERNOC HLD	0,63	....
INTL BRACHYTHER B	7,25	....
LINK SOFTWARE B	4,10	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Chargeurs** était suspendue de cotation, mardi 20 mars au matin. Le groupe de négoce de laine a déposé un projet d'offre publique de rachat (OPRA) portant sur 1,65 million de ses actions, soit 28,4 % de son capital hors autocontrôle, en vue de réduire son capital. L'opération se fera au prix de 92 euros par titre. L'action Chargeurs avait clôturé lundi à 77 euros, en hausse de 3,36 %.

● Le titre **Integra** perdait 14,2 %, mardi matin, à 2,96 euros, après avoir été réservée en baisse. L'agence web a enregistré une perte de 349,1 millions d'euros en 2000, contre 8,1 millions en 1999. Lundi, la valeur avait déja perdu 18,44 %, avant l'annonce des résultats.

● L'action **Sagem** regagnait 6,09 %, mardi matin, à 88,90 euros. Le titre avait chuté de 13,07 % lundi, sur des rumeurs de *« profit warning »* (avertissement sur les bénéfices) à venir.

● Le titre **Transiciel** s'envolait de 7,94 %, à 45 euros, mardi matin. La Société de services informatiques (SSII) a annoncé un résultat net avant survaleurs de 29,4 millions d'euros pour 2000, en hausse de 34 %. Le rythme de son activité au début 2001 est *« nettement supérieur »* à la même période de 2000, indique le groupe.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 20 MARS — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 26 mars

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR ❯	43,60	286	+0,69	0,90
AGF ❯	69,75	457,53	+0,65	1,62
AFFINE(EXIMM	39,80	261,07	...	1,30
AIR FRANCE G ❯	19,92	130,67	+1,17	0,14
AIR LIQUIDE ❯	157	1029,85	+0,90	2,60
ALCATEL ❯	38,15	250,25	+3,67	2,20
ALCATEL O ❯	39,95	262,05	+4,99	...
ALSTOM ❯	28,68	188,13	−0,10	0,55
ALTRAN TECHN ❯	63,90	419,16	+4,84	0,32
ATOS CA ❯	94,55	620,21	+3,22	...
ARBEL	...	...	...	0,53
AVENTIS ❯	83,50	547,72	+2,08	0,45
AXA ❯	124,70	817,98	+1,38	2
AZEO(EXG.ET ❯	75	491,97	...	0,92
BAIL INVESTI ❯	128	839,62	−0,47	6,51
BAZAR HOT. V	...	...	...	3
BIC ❯	44,67	293,02	+3,28	0,29
BIS	165	1082,33	+0,61	1,22
BNPPARIBAS ❯	90,10	591,02	+1,07	1,75
BOLLORE ❯	182,60	1197,78	−3,74	4
BOLLORE INV	45,50	298,46	+0,89	0,16
BONGRAIN	35,70	234,18	−2,19	10,70
BOUYGUES ❯	40,81	267,70	+1,42	2,59
BOUYGUES OFF ❯	54,90	360,12	−1,08	1,30
BULL# ❯	2,92	19,15	+0,69	...
BUSINESS OBJ ❯	35,20	230,90	+8,64	...
B T P (LA CI	...	...	...	0,46
BURELLE (LY)	75,50	495,25	+0,67	5,75
CANAL + ❯	3,38	22,17	−0,29	0,80
CAP GEMINI ❯	157,30	1031,82	+2,54	1
CARBONE-LORR ❯	48,10	315,52	+2,01	0,88
CARREFOUR ❯	58,70	385,05	+2,53	0,90
CASINO GUICH ❯	103	675,64	+0,98	1,27
CASINO GUICH	67,20	440,80	+2,60	1,31
CASTORAMA DU ❯	238,20	1562,49	+0,89	2,47
CEA INDUSTRI	183	1200,40	...	10,23
CEGID (LY)	79,85	523,78	+3,84	4,04
CFF.RECYCLIN	42,10	276,16	...	0,57
CGIP ❯	52,40	343,72	+1,55	0,90
CHARGEURS	...	...	...	2,13
CHRISTIAN DA	87,80	575,93	+3,29	0,76
CHRISTIAN DI ❯	39,23	257,33	+2,86	0,28
CIC -ACTIONS	118,50	777,31	...	1,39
CIMENTS FRAN ❯	53,15	348,64	...	1,40
CLARINS ❯	79	518,21	+1,28	1
CLUB MEDITER ■❯	74,80	490,66	+1,29	1
CNP ASSURANC ❯	35,37	232,01	−1,20	0,88
COFACE ❯	90	590,36	+0,56	1,50
COFLEXIP ❯	159	1042,97	+2,58	1,16
COLAS ❯	61,90	406,04	+0,32	4,25
CONTIN.ENTRE	47,51	311,65	−0,81	2
CPR	51,10	335,19	−0,20	...
CRED.FON.FRA	13,42	88,03	+0,45	0,83
CREDIT LYONN ❯	39,32	257,92	+0,56	0,50
CS COM.ET SY	...	...	...	...
DAMART	...	...	...	3,40
DANONE ❯	140	918,34	+0,65	3,50
DASSAULT-AVI	247	1620,21	−0,80	5
DASSAULT SYS ❯	54,10	354,87	+3,15	0,27
DE DIETRICH	...	...	...	1,80
DEVEAUX(LY)#	89	583,80	−0,11	3
DEV.R.N-P.CA	14,45	94,79	+1,40	0,55
DMC (DOLLFUS	14,48	94,98	...	0,61
DYNACTION	27,05	177,44	−1,64	0,50
EIFFAGE ❯	73	478,85	...	1,54
ELIOR ❯	15,20	99,71	...	...
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	31	203,35	−1,27	...
ERAMET ❯	47	308,30	+0,26	0,60
ERIDANIA BEG ❯	93,20	611,35	+1,53	3,30
ESSILOR INTL ❯	325,20	2133,17	−0,85	3,40
ESSO	...	...	...	1,50
EULER ❯	53,95	353,89	−1,28	...
EURAFRANCE ❯	69,70	457,20	−0,43	9,50
EURO DISNEY ❯	0,82	5,38	...	...
EUROTUNNEL ❯	1,17	7,67	−0,85	...
FAURECIA ❯	56,75	372,26	+1,16	0,91
FIMALAC SA C ❯	36,60	240,08	−0,81	3,72
F.F.P. (NY)	101,40	665,14	−2,03	0,95
FINAXA	...	...	...	2
FIVES-LILLE	...	...	...	...
FONC.LYON.#	32,70	214,50	+0,62	3,03
FRANCE TELEC ❯	61,95	406,37	+2,91	1
FROMAGERIES	486	3187,95	−0,61	10,06
GALERIES LAF ❯	175	1147,92	+2,46	0,30
GAUMONT #	46,20	303,05	−1,70	0,57
GECINA ❯	101	662,52	−1,66	3,18
GEOPHYSIQUE ❯	70,90	465,07	+1,29	1,22
GFI INFORMAT ❯	25,08	164,51	+2,28	0,61
GRANDVISION ❯	19,74	129,49	+0,97	0,25
GROUPE ANDRE	128,90	845,53	+2,22	1,98
GROUPE GASCO	84,50	554,28	−0,71	2,60
GR.ZANNIER (	78,50	514,93	+0,77	0,61
GROUPE PARTO	65,15	427,36	...	1,68
GUYENNE GASC ❯	92,45	606,43	+5,18	6,50
HAVAS ADVERT ❯	15,90	104,30	+0,44	3
IMERYS ❯	115,60	758,29	+0,52	3,20
IMMOBANQUE	...	...	...	10,67
IMMEUBLES DE	...	...	...	0,30
INFOGRAMES E ❯	16,92	110,99	+2,61	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	40,86
INGENICO ❯	24,19	158,68	+2,72	0,20
ISIS ❯	94,60	620,54	−0,21	2,16
KAUFMAN ET B ❯	21,95	143,98	+1,86	...
KLEPIERRE ❯	102,90	674,98	+0,88	2,50
LAFARGE ❯	98,80	648,09	+0,05	2,05
LAGARDERE ❯	58,75	385,37	+0,86	0,78
LAPEYRE ❯	55	360,78	−0,90	1,08
LEBON (CIE)	...	...	...	1,83
LEGRAND ❯	232	1521,82	−0,09	1,87
LEGRAND ADP	138,10	905,88	−0,79	2,99
LEGRIS INDUS ❯	51,70	339,13	...	1
LIBERTY SURF ❯	7,65	50,18	+1,73	...
LOCINDUS	124	813,39	−0,48	8,51
L'OREAL ❯	76,90	504,43	+1,92	3,40
LOUVRE #	78,15	512,63	−3,28	1,01
LVMH MOET HE ❯	54,90	360,12	+2,43	0,22
MARINE WENDE ❯	89	583,80	+0,51	2
MAUREL ET PR	11,51	75,50	+0,88	0,91
METALEUROP	5,56	36,47	−0,18	0,61
MICHELIN ❯	38,33	251,43	−0,44	0,71
MONTUPET SA	21,90	143,65	+1,86	0,17
MOULINEX	4,60	30,17	...	0,61
NATEXIS BQ P ❯	96,40	632,34	−0,10	2,20
NEOPOST ❯	25,35	166,29	+1,36	...
NORBERT DENT	20,78	136,31	−1,05	0,36
NORD-EST	27	177,11	−1,64	0,94
NRJ GROUP ❯	24,30	159,40	+2,10	0,15
OBERTHUR CAR ❯	15,90	104,30	+0,95	...
OLIPAR	9,01	59,10	−0,88	...
ORANGE ❯	8,85	58,05	+0,57	...
OXYG.EXT-ORI	381,10	2499,85	−0,03	13,72
PECHINEY ACT ❯	49,89	327,26	+0,28	0,81
PECHINEY B P	...	...	...	0,81
PENAUILLE PO ❯	69,40	455,23	+0,87	2,60
PERNOD-RICAR ❯	74,20	486,72	−0,27	0,80
PEUGEOT ❯	287,70	1887,19	+1,02	2,70
PINAULT-PRIN ❯	198,30	1300,76	+1,17	1,78
PLASTIC OMN. ❯	114,80	753,04	+2,04	12,20
PSB INDUSTRI	80	524,77	...	2,50
PUBLICIS GR. ❯	36,01	236,21	+0,25	1,70
REMY COINTRE ❯	31,95	209,58	+6,89	0,90
RENAULT ❯	54,35	356,51	+1,49	0,76
REXEL ❯	80	524,77	−2,20	1,34
RHODIA ❯	13,76	90,26	+1,33	0,40
ROCHETTE (LA	6,85	44,93	+0,15	0,18
ROYAL CANIN ❯	100,70	660,55	−0,79	0,90
ROUGIER #	62,40	409,32	+1,71	3,05
RUE IMPERIAL	1897	12443,50	+2,49	20,73
SADE (NY)	...	...	...	2,10
SAGEM S.A. ❯	87,45	573,63	+4,36	3,81
SAGEM ADP	55,10	361,43	+4,16	4,12
SAINT-GOBAIN ❯	160	1049,53	+1,20	3,60
SALVEPAR (NY	66,65	437,20	−0,07	3,05
SANOFI SYNTH ❯	59,75	391,93	+4,46	0,32
SCHNEIDER EL ❯	68,90	451,95	+0,73	1,34
SCOR ❯	47,40	310,92	−1,15	1,70
S.E.B. ❯	63,50	416,53	+1,93	1,90
SEITA ❯	45,70	299,77	+0,22	5
SELECTIBAIL(	17	111,51	−0,18	1,65
SIDEL ❯	35,62	233,65	+1,77	1
SILIC CA	164,80	1081,02	+0,06	6,30
SIMCO ❯	74,20	486,72	+0,27	2,47
SKIS ROSSIGN	16,15	105,94	...	0,23
SOCIETE GENE ❯	63,95	419,48	+1,03	6,20
SODEXHO ALLI ❯	53	347,66	+1,92	2,24
SOGEPARC (FI	...	...	...	1,90
SOMMER-ALLIB ❯	...	...	...	...
SOPHIA ❯	32,82	215,29	−0,55	1,48
SOPRA # ❯	57,55	377,50	+0,79	0,58
SPIR COMMUNI ❯	78	511,65	+1,89	2,70
SR TELEPERFO ❯	22,70	148,90	−1,30	0,13
STUDIOCANAL	10,55	69,20	−2,31	0,54
SUCR.PITHIVI	...	...	...	11
SUEZ LYON.DE ❯	168,10	1102,66	+0,36	3
TAITTINGER	...	...	...	9,30
THALES (EX.T ❯	45,26	296,89	+0,98	0,61
TF1 ❯	43	282,06	−0,69	4,60
TECHNIP ❯	156	1023,29	−1,76	3
THOMSON MULT ❯	41,55	272,55	+3,08	...
TOTAL FINA E ❯	151,50	993,77	+0,07	2,35
TRANSICIEL # ❯	45,80	300,43	+9,86	0,80
UBI SOFT ENT ❯	33,72	221,19	+2,18	...
UNIBAIL ❯	175,70	1152,52	+0,40	5
UNILOG ❯	100,10	656,61	+1,62	0,30
USINOR ❯	14,37	94,26	+0,14	0,48
VALEO ❯	52,10	341,75	−0,19	1,50
VALLOUREC ❯	61,40	402,76	+1,66	0,76
VIA BANQUE	...	...	...	3,05
VICAT	...	...	...	0,91
VINCI ❯	67	439,49	−0,30	1,60
VIVENDI ENVI ❯	49,75	326,34	+0,63	...
VIVENDI UNIV ❯	67,55	443,10	+0,90	...
WANADOO ❯	5,24	34,37	+2,54	...
WORMS (EX.SO	18,60	122,01	−0,53	0,46
ZODIAC ❯	256,10	1679,91	...	3,80

International – Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	585	3837,35	−3,62	3,47
AMERICAN EXP	43	282,06	+0,23	0,07
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT	34,60	226,96	+1,32	0,85
A.T.T. #	25,58	167,79	−0,35	0,03
BARRICK GOLD	16,75	109,87	+2,63	0,09
COLGATE PAL.	60,05	393,90	−1,48	0,14
CROWN CORK O	...	...	...	0,25
DE BEERS #	43,82	287,44	−0,63	0,46
DIAGO PLC	...	...	...	0,14
DOW CHEMICAL	...	...	...	0,11
DU PONT NEMO	48,30	316,83	−0,70	0,32
ECHO BAY MIN	0,90	5,90	−2,17	0,02
ELECTROLUX	15,45	101,35	−0,32	0,30
ELF GABON	172,10	1128,90	...	22,77
ERICSSON # ❯	6,52	42,77	+3,16	0,17
FORD MOTOR #	32,90	215,81	+1,23	0,27
GENERAL ELEC	45,79	300,36	+1,87	0,15
GENERAL MOTO	62,30	408,66	+1,47	0,46
GOLD FIELDS	4,36	28,60	+3,81	0,03
HARMONY GOLD	5,11	33,52	+1,59	0,11
HITACHI #	8,40	55,10	...	0,02
HSBC HOLDING ❯	12,98	85,14	−2,33	0,31
I.B.M. ❯	102,80	674,32	+1,68	0,12
I.C.I.	...	...	...	0,21
ITO YOKADO #	50,20	329,29	−1,08	0,09
I.T.T. INDUS	43,50	285,34	+1,16	0,14
KINGFISHER P ❯	7	45,92	+1,30	0,07
MATSUSHITA	18,99	124,57	+1,12	0,03
MC DONALD'S	29,70	194,82	+1,57	0,21
MERK AND CO	80	524,77	−0,37	0,31
MITSUBISHI C	...	...	...	0,02
NESTLE SA # ❯	2211	14503,21	...	17,87
NORSK HYDRO	...	...	...	0,83
PFIZER INC	42	275,50	...	0,10
PHILIP MORRI	52,45	344,05	−2,33	0,48
PROCTER GAMB	...	...	...	0,32
RIO TINTO PL	...	...	...	0,21
SCHLUMBERGER	69,95	458,84	−1,41	0,21
SEGA ENTERPR	...	...	...	0,08
SEMA GROUP # ❯	8,71	57,13	+2,47	0,02
SHELL TRANSP	8,80	57,72	−3,30	0,09
SONY CORP. # ❯	73,55	482,46	...	0,13
T.D.K. #	59,05	387,34	−0,76	0,13
TOSHIBA #	6	39,36	−0,66	0,03
UNITED TECHO	80,60	528,70	+0,88	0,21
ZAMBIA COPPE	0,63	4,13	−3,08	...

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	12,80	83,96	+0,79
AB SOFT	6,41	42,05	+6,83
ACCESS COMME	9,72	63,76	+1,89
ADL PARTNER	17,95	117,74	−5,03
ALGORIEL #	7,50	49,20	...
ALPHAMEDIA	1,55	10,17	−1,90
ALPHA MOS #	6,49	42,57	−4,98
ALPHA MOS BO	1,05	6,89	+3,96
ALTAMIR & CI	130,10	853,40	...
ALDETA	3,52	23,09	−12
ALTI #	9,56	62,71	+0,21
ALTI ACT.NOU ◆	12,35	81,01	...
A NOVO # ❯	171	1121,69	−3,39
ARTPRICE COM	13,45	88,23	+0,37
ASTRA	0,77	5,05	...
AUFEMININ.CO	3,95	25,91	−1,25
AUTOMA TECH	9,97	65,40	−0,20
AVENIR TELEC ❯	4,43	29,06	−9,59
AVENIR TELEC	1,80	11,81	−10
BAC MAJESTIC	8,40	55,10	−2,33
BARBARA BUI	15,35	100,69	...
BCI NAVIGATI	9,40	61,66	−2,08
BELVEDERE	12	78,71	...
BOURSE DIREC	2,89	18,96	−3,99
BRIME TECHNO	47	308,30	−4,08
BRIME TECHN ◆	2,10	13,78	...
BUSINESS ET	13,65	89,54	−2,50
BUSINESS INT	4,67	30,63	−1,48
BVRP ACT.DIV	29,50	193,51	−5,30
CAC SYSTEMES ◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER	11,75	77,07	−6,82
CAST	11,60	76,09	−1,94
CEREP	99	649,40	−1,98
CHEMUNEX #	0,60	3,94	...
CMT MEDICAL	18	118,07	+2,86
COALA #	22,70	148,90	−1,30
COHERIS ATIX	22,50	147,59	−10
COIL	11,50	75,44	...
CION ET SYS	2,85	18,69	+1,79
CONSODATA #	19,81	129,95	+3,18
CONSORS FRAN	5,10	33,45	−8,11
CROSS SYSTEM	6,18	40,54	+3
CRYO #	6,12	40,14	+0,16
CRYONETWORKS	3,19	20,93	+0,31
CYBERDECK #	1,17	7,67	−2,50
CYBER PRES.P	17,10	112,17	−1,16
CYBERSEARCH	3,05	20,01	−0,33
CYRANO #	2,06	13,51	−0,96
DALET #	4,90	32,14	−10,91
DATATRONIC	5,49	36,01	−0,18
DESK #	2,50	16,40	...
DEVOTEAM # ❯	44,80	293,87	...
DMS #	11	72,16	−2,65
D INTERACTIV	7,64	50,12	+2,55
D INTERACTIV ◆	7,20	47,23	...
DIOSOS	50	327,98	...
DIREKT ANLAG	24,30	159,40	+14,08
DIREKT ANLAG	20,75	136,11	+1,72
DURAND ALLIZ	0,80	5,25	−20,79
DURAN DUBOI	16,50	108,23	−5,66
DURAN BS 00 ◆	0,10	0,66	...
EFFIK # ◆	13,51	88,62	...
EGIDE #	361,50	2371,28	−7,31
EMME(JCE 1/1	10,35	67,89	+1,37
ESI GROUP	44	288,62	−3,30
ESKER	5,20	34,11	−3,70
EUROFINS SCI	28,25	185,31	+0,53
EUROFINS NOU ◆	30,50	200,07	...
EURO.CARGO S	9,55	62,64	−4,02
FIMATEX # ❯	4,13	27,09	−6,14
FI SYSTEM # ❯	5,29	34,70	−7,19
FI SYSTEM BS	1	6,56	−8,26
FLOREANE MED	8,50	55,76	−1,16
GAMELOFT COM	4,15	27,22	−5,68
GAUDRIOT #	32,50	213,19	−0,03
GENERIX #	14,35	94,13	−9,75
GENESYS #	26,22	171,99	−0,19
GENESYS NV 0 ◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00	5,25	34,44	−3,49
GENSET ❯	14,53	95,31	−17,96
GL TRADE #	29,99	196,72	−3,13
GUILLEMOT #	32,35	212,20	−0,15
GUYANOR ACTI	0,23	1,51	−4,17
HF COMPANY	55,40	363,40	−1,95
HIGH CO.#	91	596,92	+1
HIGH BS 01 ◆	3,65	23,94	...
HIGHWAVE OPT ❯	74,70	490	−5,14
HIMALAYA	9,35	61,33	−9,66
HI MEDIA	2,18	14,30	−9,17
HOLOGRAM IND	6,92	45,39	+3,13
HUBWOO.COM	6,53	42,83	−6,58
IB GROUP.COM	15	98,39	+0,67
IDP	2,25	14,76	+4,17
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO	10,85	71,17	−1,36
ILOG #	13,29	87,18	+0,68
IMECOM GROUP	2,20	14,43	+0,92
INFOSOURCES	0,59	3,87	−9,23
INFOSOURCE B ◆	1,94	12,73	...
INFOTEL #	34	223,03	−1,73
INFO VISTA	17,11	112,23	−9,99
INTEGRA NET ❯	3,45	22,63	−18,44
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL # ◆	2,46	16,14	...
IPSOS # ❯	82,20	539,20	+0,86
IPSOS BS00	4,88	32,01	+0,62
ITESOFT	6,11	40,08	−8,67
IT LINK	7,50	49,20	+4,17
IXO	1,44	9,45	+2,13
JOLIEZ-REGOL ◆	1,20	7,87	...
GPE JOLIEZ D ◆	0,07	0,46	...
KALISTO ENTE	1,21	7,94	−79,28
KALISTO NV J ◆	10,99	72,09	...
KEYRUS PROGI	2,80	18,37	+2,19
KAZIBAO	0,94	6,17	+10,59
LACIE GROUP	6,50	42,64	+3,17
LEXIBOOK #	18,76	123,06	+5,39
LEXIBOOK NOU ◆	20	131,19	...
LINEDATA SER	25,60	167,92	−1,54
LYCOS EUROPE	2,03	13,32	−0,98
MEDCOST #	6,30	41,33	−0,79
MEDIDEP #	106,90	701,22	+2
MEMSCAP	6,59	43,23	−5,86
METROLOGIC G	77,80	510,33	−7,05
MICROPOLE	7,75	50,84	−1,65
MONDIAL PECH	5,11	33,52	...
MULTIMANIA	4,75	31,16	−5
NATUREX	12,40	81,34	−3,88
NET2S #	17,97	117,88	−3,54
NETGEM ❯	9,77	64,09	−5,15
NETVALUE #	2,98	19,55	−9,70
NEURONES #	3,78	24,80	−1,82
NICOX #	69,80	457,86	−4,25
OLITEC	22,50	147,59	−7,79
OPTIMA DIREC	4,12	27,03	+4,30
OPTIMS #	3,49	22,89	−0,29
OXIS INTL RG	0,59	3,87	−1,67
PERFECT TECH	21	137,75	+0,48
PERF.TECHNO. ◆	6,20	40,67	...
PHARMAGEST I	18	118,07	+1,64
PHONE SYS.NE	3,83	25,12	...
PICOGIGA	19,94	130,80	−2,25
PROSODIE #	44	288,62	−2,22
PROSODIE BS ◆	15	98,39	...
PROLOGUE SOF	7,74	50,77	+5,02
PROXIDIS	1,30	8,53	+2,36
QBIOGENE	4,80	31,49	+2,78
QUALIFLOW	24,50	160,71	...
QUANTEL	4,48	29,39	−1,10
R2I SANTE	8,10	53,13	−4,71
RECIF #	27,50	180,39	+2,69
REPONSE #	45,50	298,46	−2,15
REGINA RUBEN ◆	7,95	52,15	...
RIBER #	11,90	78,06	−0,42
RIGIFLEX INT	143	938,02	+2,14
RISC TECHNOL	9,70	63,63	+7,18
SAVEURS DE F	8	52,48	−1,84
GUILLEMOT BS	16,75	109,87	+4,69
SELF TRADE	6,61	43,36	−1,34
SILICOMP #	50,20	329,29	−0,69
SITICOM GROU	26,30	172,52	−1,13
SODITECH ING	9,50	62,32	+3,26
SOFT COMPUTI	7,70	50,51	+2,94
SOI TEC SILI ❯	19,94	130,80	−0,55
SOI TEC BS 0	12,90	84,62	−0,77
SQLI	3,92	25,71	+0,51
STACI #	4	26,24	−4,76
STELAX	0,45	2,95	−4,26
SYNELEC #	12,99	85,21	−6,55
SYSTAR #	23,40	153,49	−2,34
SYSTRAN	5,93	38,90	+11,89
TEL.RES.SERV	10,90	71,50	−0,91
TELECOM CITY	5,98	39,23	−1,97
SOLUCOM	42	275,50	...
TETE DS LES	2,55	16,73	+19,72
THERMATECH I	24,95	163,66	−2,16

SECOND MARCHÉ

MARDI 20 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	39,75	260,74	−6,47
ACTIELEC REG	7,09	46,51	...
ALGECO #	101,90	668,42	...
ALTEDIA	39	255,82	−2,50
ALTEN (SVN) ❯	136,80	897,35	+0,81
APRIL S.A.#(	219,70	1441,14	+2,76
ARKOPHARMA #	129	846,18	+0,08
ASSYSTEM #	47,86	313,94	−0,50
AUBAY	14,41	94,52	+1,19
BENETEAU CA#	103,90	681,54	+2,06
BOIRON (LY)#	80,90	530,67	−0,49
BONDUELLE	35,28	231,42	+0,80
BQUE TARNEAU ◆	96	629,72	...
BRICORAMA #	61	400,13	+6,46
BRIOCHE PASQ	135	885,54	−0,74
BUFFALO GRIL	10,70	70,19	−0,93
C.A. OISE CC ◆	93,10	610,70	...
C.A. PARIS I	259,80	1704,18	+0,04
C.A.PAS CAL	138,80	910,47	...
CDA-CIE DES	45,10	295,84	−0,04
CEGEDIM #	50,80	333,23	...
CIE FIN.ST-H ◆	126,80	831,75	...
CNIM CA#	54	354,22	−0,92
COFITEM-COFI ◆	58,50	383,73	...
DANE-ELEC ME	3,99	26,17	+6,97
ENTRELEC CB	45,10	295,84	−2,70
ETAM DEVELOP	8,51	55,82	−0,47
EUROPEENNE C	99,45	652,35	+0,40
EXPAND S.A.	61	400,13	+0,08
FINACOR	13,60	89,21	−4,90
FINATIS(EX.L ◆	118,50	777,31	...
FININFO	33,40	219,09	+1,21
FLEURY MICHO	24,90	163,33	...
FOCAL (GROUP	66,70	437,52	−0,30
GENERALE LOC	110,90	727,46	−3,57
GEODIS	53,95	353,89	...
GFI INDUSTRI	28,02	183,80	−0,64
GRAND MARNIE ◆	7239,50	47488,01	...
GROUPE BOURB ◆	48	314,86	...
GROUPE CRIT	25	163,99	+4,17
GROUPE J.C.D	137,80	903,91	...
HERMES INTL ❯	137,70	903,25	−1,22
HYPARLO #(LY	28,02	183,80	−2,71
IMS(INT.META	8,33	54,64	−2,57
INTER PARFUM	66,40	435,56	+0,45
JET MULTIMED	47	308,30	+2,17
L.D.C.	131,60	863,24	−2,52
LAURENT-PERR	29	190,23	−3,33
LECTRA SYST.	8,30	54,44	−2,01
LOUIS DREYFU	10,16	66,65	...
LVL MEDICAL	68,25	447,69	−0,36
M6-METR.TV A ❯	26,50	173,83	+0,08
MANITOU #	67,50	442,77	+0,45
MANUTAN INTE	65	426,37	+3,17
MARIONNAUD P	120,10	787,80	−2,36
PARCDESEXPOS ◆	117	767,47	...
PCAS #	23,80	156,12	−0,42
PETIT FOREST	43	282,06	−0,46
PIERRE VACAN	57,10	374,55	+0,18
PINGUELY HAU	24,86	163,07	+4,23
POCHET ◆	98,50	646,12	...
RADIALL #	95	623,16	−3,55
RALLYE (LY) ❯	58,40	383,08	+0,26
RODRIGUEZ GR	315	2066,26	+5,46
SABATE SA #	35,64	233,78	−1
SECHE ENVIRO	98,25	644,48	+0,26
SINOP.ASSET ◆	19,75	129,55	...
SIPAREX CROI	30,48	199,94	+3,32
SOLERI ◆	294,50	1931,79	...
SOLVING #	70,10	459,83	+0,50
STEF-TFE #	44,30	290,59	...
STERIA GROUP	123,80	812,07	+0,73
SYLEA ◆	43,50	285,34	...
SYLIS #	29,90	196,13	−0,33
SYNERGIE (EX ◆	44,50	291,90	...
TEAM PARTNER	23,01	150,94	+0,04
TRIGANO ❯	46,20	303,05	+3,82
UNION FIN.FR	192,50	1262,72	+1,21
VILMOR.CLAUS	77	505,09	−1,41
VIRBAC	83	544,44	−1,19

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 19 mars**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,40	179,73	19/03
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,73	181,90	19/03
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2431,77	15951,37	19/03
BNP MONÉ PLACEMENT C	13357,17	87617,29	19/03
BNP MONÉ PLACEMENT D	11662,09	76498,30	19/03
BNP MONÉ TRÉSORERIE	151781,82	995623,47	14/03
BNP OBLIG. CT	168,08	1102,53	19/03
BNP OBLIG. LT	34,98	229,45	19/03
BNP OBLIG. MT C	149,42	980,13	19/03
BNP OBLIG. MT D	137,09	899,25	19/03
BNP OBLIG. SPREADS	181,03	1187,48	19/03
BNP OBLIG. TRÉSOR	1913,73	12553,25	19/03
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1782,74	11694,01	19/03
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	301,39	1976,99	15/03
BP OBLI HAUT REND.	112,07	735,13	18/03
BP MEDITERRANÉE DÉV.	80,42	527,52	18/03
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	132,79	871,05	18/03
BP OBLIG. EUROPE	50,77	333,03	19/03
BP SÉCURITÉ	100286,95	657839,27	19/03
EUROACTION MIDCAP	150,54	987,48	19/03
FRUCTI EURO 50	114,94	753,96	19/03
FRUCTIFRANCE C	93,10	610,70	15/03
FRUCTIFONDS FRANCE NM	284,88	1868,69	18/03
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	508,02	3332,39	18/03
NORD SUD DÉVELOP. D	412,34	2704,77	18/03
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	54,85	359,79	19/03
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	72,09	472,88	19/03
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,25	126,27	19/03
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,98	281,93	19/03
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	47,58	312,10	19/03
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,31	310,33	19/03
ÉCUR. EXPANSION C	14352,84	94148,46	19/03
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,10	269,60	19/03
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	57,35	376,19	19/03
ÉC. MONÉT.C	218,81	1435,30	19/03
ÉC. MONÉT.D	188,69	1237,73	19/03
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	175,01	1147,99	19/03
ÉCUR. TECHNOLOGIES	42,33	277,67	19/03
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,54	1800,86	19/03
ÉPARCOURT-SICAV D	28,60	187,60	19/03
GÉOPTIM C	2258,59	14815,38	19/03
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,65	246,97	19/03
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,77	221,52	19/03
ÉCUREUIL VITALITÉ C	42,56	279,18	19/03
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	458,14	3005,20	19/03
ATOUT FONCIER	344,75	2261,41	19/03
ATOUT FRANCE ASIE D	85,45	560,52	19/03
ATOUT FRANCE EUROPE	200,14	1312,83	19/03
ATOUT FRANCE MONDE	48,99	321,35	19/03
ATOUT FUTUR C	216,44	1419,75	19/03
ATOUT FUTUR D	196,13	1286,53	19/03
ATOUT SÉLECTION	117,15	768,45	19/03
COEXIS	338,70	2221,73	19/03
DIÈZE	454,16	2979,09	19/03
EURODYN	563,36	3695,40	19/03
INDICIA EUROLAND	123,08	807,35	16/03
INDICIA FRANCE	420,30	2756,99	16/03
INDOCAM AMÉRIQUE	42,26	277,21	19/03
INDOCAM ASIE	19,76	129,62	19/03
INDOCAM MULTI OBLIG.	177,84	1166,55	19/03
INDOCAM ORIENT C	34,73	227,81	19/03
INDOCAM ORIENT D	30,93	202,89	19/03
INDOCAM JAPON	150,23	985,44	19/03
INDOCAM STR. 5-7 C	339,92	2229,73	16/03
INDOCAM STR. 5-7 D	211,49	1387,28	16/03
OBLIFUTUR C	98,25	644,48	19/03
OBLIFUTUR D	84,56	554,68	19/03
REVENU-VERT	172,66	1132,58	19/03
UNIVERS ACTIONS	58,85	386,03	19/03
UNIVERS-OBLIGATIONS	43,13	282,91	19/03
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	87,30	572,65	16/03
INDOCAM VAL. RESTR.	296,31	1943,67	16/03
MASTER ACTIONS	46,72	306,46	15/03
MASTER OBLIGATIONS	30,22	198,23	15/03
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,85	130,21	16/03
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,04	124,89	16/03
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,18	125,81	16/03
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,94	117,68	16/03
OPTALIS EXPANSION C	16,76	109,94	16/03
OPTALIS EXPANSION D	16,64	109,15	16/03
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,69	116,04	16/03
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,99	104,89	16/03
PACTE SOL. LOGEM.	76,65	502,79	13/03
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,66	535,65	13/03
UNIVAR C	187,66	1230,97	21/03
UNIVAR D	184,92	1213	21/03
CIC BANQUES			
CIC EPARCIC	419,49	2751,67	19/03
CIC FINUNION	170,89	1120,96	19/03
CIC FRANCIC	33,86	222,11	19/03
CIC MONDE PEA	33,30	218,43	19/03
CIC OBLI LONG TERME C	15	98,39	19/03
CIC OBLI LONG TERME D	15	98,39	19/03
CIC PIERRE	35,42	232,34	19/03
EUROCIC LEADERS	438,18	2874,27	19/03
MENSUELCIC	1432,33	9395,47	19/03
RENTACIC	23,08	151,39	19/03
UNION AMÉRIQUE	461,22	3025,40	19/03
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT	610,69	4005,86	19/03
CIC NOUVEAU MARCHÉ	9,28	60,87	19/03
CIC TECHNO. COM	113,98	747,66	19/03
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	223,02	1462,92	16/03
LION 20000 C/3 11/06/99	959,75	6295,55	19/03
LION 20000 D/3 11/06/99	837,88	5496,13	19/03
SICAV 5000	179,60	1178,10	16/03
SLIVAFRANCE	312,37	2049,01	16/03
SLIVARENTE	40,19	263,63	19/03
SLIVINTER	161,23	1057,60	16/03
TRILION	748,98	4912,99	16/03
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	190,52	1249,73	16/03
ACTILION DYNAMIQUE D *	183,59	1204,27	16/03
ACTILION PEA DYNAMIQUE	74,68	489,87	16/03
ACTILION ÉQUILIBRE C *	179,50	1177,44	16/03
ACTILION ÉQUILIBRE D *	171,59	1125,56	16/03
ACTILION PRUDENCE C *	171,56	1125,36	19/03
ACTILION PRUDENCE D *	163,69	1073,74	19/03
INTERLION	228,42	1498,34	16/03
LION ACTION EURO	101,77	667,57	16/03
LION PEA EURO	102,43	671,90	16/03
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	23,83	156,31	19/03
CM EUROPE TECHNOL	6,01	39,42	19/03
CM FRANCE ACTIONS	38,33	251,43	19/03
CM MID. ACT. FRANCE	36,96	242,44	19/03
CM MONDE ACTIONS	327,38	2147,47	19/03
CM OBLIG. LONG TERME	105,26	690,46	19/03
CM OPTION DYNAM.	32,87	215,61	19/03
CM OPTION ÉQUIL.	53,98	354,09	19/03
CM OBLIG. COURT TERME	160,07	1049,99	19/03
CM OBLIG. MOYEN TERME	331,16	2172,27	19/03
CM OBLIG. QUATRE	163,89	1075,05	19/03
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,06	125,03	19/03
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	135,37	887,97	19/03
ASIE 2000	73,20	480,16	19/03
NOUVELLE EUROPE	232,61	1525,82	19/03
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3514,50	23053,61	16/03
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3302,18	21660,88	16/03
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	334,51	2194,24	16/03
ST-HONORÉ FRANCE	60,28	395,41	19/03
ST-HONORÉ PACIFIQUE	103,48	678,78	19/03
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	125,78	825,06	19/03
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	369,24	2422,06	19/03
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	101,77	667,57	19/03
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	28,17	184,78	19/03
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	218,61	1433,99	16/03
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6607,81	43344,39	16/03
STRATÉGIE INDICE USA	9376,70	61507,12	16/03
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	104,42	684,95	19/03
ADDILYS D	103,60	679,57	19/03
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,56	174,22	19/03
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,04	170,81	19/03
AMPLITUDE EUROPE C	35,66	233,91	19/03
AMPLITUDE EUROPE D	34,62	227,09	19/03
AMPLITUDE MONDE C	241,26	1582,56	19/03
AMPLITUDE MONDE D	218,35	1432,28	19/03
AMPLITUDE PACIFIQUE C	18,03	118,27	19/03
AMPLITUDE PACIFIQUE D	17,50	114,79	19/03
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	45,74	300,03	19/03
ÉLANCIEL EURO D PEA	110,36	723,91	19/03
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	34,22	224,47	19/03
GÉOBILYS C	118,60	777,97	19/03
GÉOBILYS D	109,10	715,65	19/03
INTENSYS C	20,12	131,98	19/03
INTENSYS D	17,48	114,66	19/03
KALEIS DYNAMISME C	227,66	1493,35	19/03
KALEIS DYNAMISME D	221,42	1452,42	19/03
KALEIS DYNAMISME FR C	85,27	559,33	19/03
KALEIS ÉQUILIBRE C	203,01	1331,66	19/03
KALEIS ÉQUILIBRE D	196,67	1290,07	19/03
KALEIS SÉRÉNITÉ C	188,96	1239,50	19/03
KALEIS SÉRÉNITÉ D	182,66	1198,17	19/03
KALEIS TONUS C	77,60	509,02	19/03
OBLITYS C	110,33	723,72	19/03
OBLITYS D	110,33	723,72	19/03
PLÉNITUDE D PEA	46,04	302	19/03
POSTE GESTION C	2549,93	16726,44	19/03
POSTE GESTION D	2336,75	15328,08	19/03
POSTE PREMIÈRE	6930,68	45462,28	19/03
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41157,51	269975,57	19/03
POSTE PREMIÈRE 2-3	8872,89	58202,34	19/03
PRIMIEL EUROPE C	72,76	477,27	19/03
REVENUS TRIMESTRIELS	783,90	5142,05	19/03
THÉSORA C	182,47	1196,92	19/03
THÉSORA D	154,52	1013,58	19/03
TRÉSORYS C	46145,70	302695,95	19/03
SOLSTICE D	358,83	2353,77	19/03
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	86,75	569,04	19/03
DÉDIALYS MULTI-SECT.	69,52	456,02	19/03
DÉDIALYS SANTÉ	94,39	619,16	19/03
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	44,22	290,06	19/03
DÉDIALYS TELECOM	59,61	391,02	19/03
POSTE EUROPE C	89,74	588,66	19/03
POSTE EUROPE D	86,12	564,91	19/03
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	193,88	1271,77	19/03
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	177,98	1167,47	19/03
REMUNYS PLUS	100,63	660,09	19/03
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,88	1029,07	19/03
CADENCE 2 D	154,78	1015,29	19/03
CADENCE 3 D	153,25	1005,25	19/03
CONVERTIS C	238,10	1561,83	19/03
INTEROBLIG C	57,58	377,70	16/03
INTERSÉLECTION FR. D	82,49	541,10	19/03
SÉLECT DÉFENSIF C	191,91	1258,85	19/03
SÉLECT DYNAMIQUE C	260,90	1711,39	19/03
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	174,93	1147,47	19/03
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	163,61	1073,21	19/03
SÉLECT PEA 1	230,13	1509,55	19/03
SG FRANCE OPPORT. C	485,10	3182,05	19/03
SG FRANCE OPPORT. D	454,21	2979,42	19/03
SOGENFRANCE C	527,21	3458,27	19/03
SOGENFRANCE D	475,10	3116,45	19/03
SOGEOBLIG C	109,39	717,55	19/03
SOGÉPARGNE D	44,90	294,52	19/03
SOGEPEA EUROPE	251,58	1650,26	19/03
SOGINTER C	63,68	417,71	19/03
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,54	115,05	16/03
DÉCLIC ACTIONS FRANC	59,42	389,77	16/03
DÉCLIC ACTIONS INTER	36,32	238,24	19/03
DÉCLIC BOURSE PEA	56,63	371,47	16/03
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,19	112,76	16/03
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,93	111,05	16/03
DÉCLIC PEA EUROPE	28,10	184,32	16/03
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	69,49	455,82	16/03
FAVOR	368,88	2419,69	19/03
SOGESTION C	51,72	339,26	16/03
SOGINDEX FRANCE C	583,37	3826,66	16/03

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES La recherche française embauche à nouveau, comme elle ne l'avait plus fait depuis longtemps. Le CNRS, l'Inria (informatique) ou l'Inserm (santé) ont inscrit à leurs concours 2001 un nombre de postes en très forte augmentation. ● CETTE EMBELLIE annonce un retournement durable de conjoncture pour les jeunes scientifiques. Elle s'explique, en partie, par le renouvellement des effectifs des organismes publics, touchés, aujourd'hui, par d'importantes vagues de départs à la retraite. ● CRAIGNANT qu'une pénurie de chercheurs ne succède à la pénurie de postes de ces dernières années, les syndicats réclament une *« loi de programmation de l'emploi scientifique »*. ● EN QUÊTE de candidats dans le secteur des sciences et des technologies de l'information, le CNRS et l'Inria mènent des campagnes de prospection aux Etats-Unis, auprès des jeunes docteurs français expatriés.

Les jeunes chercheurs retrouvent le chemin de l'emploi

Les organismes publics de recherche augmentent leurs recrutements, notamment dans les technologies de l'information et les sciences de la vie. Avec les vagues de départs à la retraite qui s'annoncent, les jeunes diplômés scientifiques vont devenir une denrée rare et convoitée

LA PUBLICITÉ est parue dans l'hebdomadaire américain *Science*, la revue britannique *Nature* et divers magazines français (*Le Monde de l'éducation*, *La Recherche*...), assortie d'une campagne d'affichage et d'informations sur le Web : *« Le CNRS recrute 583 chercheurs, niveau doctorat ou travaux équivalents. »* Du jamais-vu dans l'histoire du premier organisme de recherche national !

Le contraste est saisissant avec le déficit de postes de ces dernières années, qui contraignait souvent les jeunes chercheurs à s'expatrier s'ils ne voulaient pas *« finir caissières ou chauffeurs de taxi »*, selon le mot du précédent ministre de la recherche, Claude Allègre. La relance de l'emploi scientifique amorcée par ce dernier, après les coupes claires effectuées par la droite, ne suffisait pas, loin s'en faut, à assurer un débouché aux dix mille nouveaux docteurs arrivant chaque année sur le marché du travail.

Ces années de disette feront sentir encore longtemps leurs effets. Il faudra du temps avant que les « stocks » de jeunes diplômés soient résorbés. Mais, si ce ne sont pas encore les vaches grasses, l'embellie observée cette année annonce, néanmoins, un retournement durable de situation. Le chercheur va devenir, au cours de la prochaine décennie, une denrée rare et convoitée.

Les 583 postes inscrits aux concours 2001 du CNRS vont permettre un recrutement beaucoup plus important (+ 66 %) que celui de l'année passée. Il faut y ajouter 210 postes budgétaires, soit le double en postes réels, destinés à l'accueil temporaire de chercheurs venant de l'Université, de l'industrie ou de l'étranger. Dans le même temps, l'organisme public va embaucher 1 100 ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA), ce qui représente également une très forte augmentation (+ 69 %) par rapport à 2000. L'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) n'est pas en reste, avec 116 créations de postes de chercheurs et d'ITA, soit trois à quatre fois plus que par le passé. De son côté, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) doit augmenter ses effectifs de 100 postes de chercheurs et de presque autant d'ITA.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Cette campagne de recrutement sans précédent, sinon dans un passé lointain, a une triple explication. Tout d'abord, le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, a obtenu pour son premier budget la création de 130 postes de chercheurs et de 135 autres d'ITA. Ensuite, le nouveau directeur général du CNRS, Geneviève Berger, a décidé de mettre fin à une vieille pratique, consistant à « garder sous le coude » un volant de postes libérés en cours d'année, sans les pourvoir : cette réserve stérile a été supprimée, pour *« utiliser pleinement le potentiel de l'établissement »*. Enfin, l'effet mécanique des départs à la retraite et de leur remplacement commence à se faire sentir.

Les projections démographiques sont connues. Dans les dix ans à venir, près de la moitié des personnels de la recherche publique atteindront la limite d'âge. Des disciplines comme les sciences humaines et sociales, la physique, la chimie ou les sciences de l'Univers, qui présentent une pyramide des âges particulièrement déséquilibrée, devront être très largement renouvelées. Les flux de départs atteindront leur maximum entre 2005 et 2012, mais, dès cette année, le simple jeu des remplacements génère un appel d'air et un rajeunissement qui ne vont faire que s'amplifier. D'autant que les chercheurs sont de plus en plus nombreux à devancer l'appel : au CNRS, qui propose des *« indemnités de départ volontaire »*, l'âge moyen des partants est passé, en cinq ans, de soixante-quatre ans à soixante-deux ans.

« C'est vrai, le contexte est favorable, se réjouit Geneviève Berger. *Nous avons les moyens de mener une politique, ce qui est plus agréable et plus intéressant que de gérer la pénurie. »* Le CNRS met en effet à profit le renouvellement et la croissance de ses effectifs pour redessiner, en douceur, ses priorités scientifiques : la plupart des postes offerts sont affectés aux technologies de l'information et de la communication ou aux sciences de la vie, tandis que la physique nucléaire, hier choyée comme la science reine, est mise à la diète.

S'ils applaudissent aux recrutements, les syndicats de chercheurs critiquent pourtant cette redistribution, à leurs yeux trop sélective. *« L'occasion est belle de remodeler le paysage scientifique français et de rééquilibrer les disciplines et les pôles régionaux. Des choix sont nécessaires, mais ils méritent une réflexion d'ensemble, et celle-ci est embryonnaire »*, déplore Pierre Girard, du SGEN-CFDT. Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), craint aussi que le soufflé ne retombe : *« Il faut absolument poursuivre l'effort de création de postes pendant les cinq à six ans à venir. Sinon, on aura produit un effet d'accordéon mais sans rien régler. »*

THIERRY DALBY

Le risque, pour le moins paradoxal, serait de passer d'une carence de postes à une carence de candidats, lorsque les vagues de départs à la retraite se feront massives. La menace est réelle. Car, à la désaffection dont souffrent les études scientifiques depuis plusieurs années, s'ajoute l'effet de la reprise économique, propre à détourner les jeunes des études longues au profit d'une entrée rapide dans la vie active, de préférence dans le secteur privé.

NOMBREUSES CANDIDATURES

« La question de la qualité des recrutements va se poser », reconnaît Geneviève Berger. Celle-ci n'éprouve toutefois pas d'inquiétudes pour la campagne en cours : le plan de communication ayant porté ses fruits, en particulier à l'étranger – 480 candidatures de jeunes chercheurs français installés aux Etats-Unis ont été reçues, contre 80 en 2000 –, le CNRS aura le choix entre dix postulants pour un poste, soit une « pression » comparable à celle des années précédentes.

Mais pour l'avenir les syndicats de chercheurs exhortent le ministre à faire voter *« une loi de programmation de l'emploi scientifique »*, afin d'anticiper les futurs départs en retraite. *« Si nous ne prenons pas les devants, nous risquons de rater le coche. Nous disposons actuellement d'un vivier de jeunes chercheurs de très grande qualité, mais qui risque de s'épuiser »*, convient M. Schwartzenberg. A l'éventualité d'une loi de programmation, le ministre préfère toutefois l'idée, moins contraignante mais aussi plus vague, d'un *« engagement pluriannuel pour l'emploi »*. Son prochain budget devra en fixer les termes.

Pierre Le Hir

187 millions de francs pour des idées neuves

Pour *« mettre le pied à l'étrier »* à de jeunes chercheurs et leur permettre d'accéder plus rapidement à l'autonomie scientifique, en leur donnant les moyens de financer un projet et une équipe, le ministère de la recherche a mis en place une *« action concertée incitative »*. En deux ans, 132 millions de francs ont été attribués à 194 candidats de toutes disciplines, sélectionnés par un jury de scientifiques. Cette initiative, espère le ministre, aidera les jeunes chargés de recherche et maîtres de conférences à se dégager de *« structures contraignantes »* qui *« entravent leur capacité d'innovation »*, et favorisera *« l'émergence de nouvelles disciplines »*. En 2001, 55 millions de francs seront consacrés à cette action.

Opération de séduction en direction des « cerveaux » exilés outre-Atlantique

BOSTON, San Francisco, Los Angeles... Bernard Larrouturou vient de passer trois jours aux Etats-Unis. Au programme : cocktails, dîners et conférences. Dans ses valises, le PDG de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) avait emporté des plaquettes de présentation de son établissement et, surtout, un message à l'adresse des post-doctorants et des chercheurs français exilés : *« Les choses bougent en France dans le domaine de l'informatique. Les concours sont beaucoup plus ouverts et les opportunités plus nombreuses. Si vous voulez rentrer, c'est le moment ! »*

Cette « opération de séduction », Bernard Larrouturou l'a préparée avec le plus grand soin, avec le relais des ambassades de France aux Etats-Unis. C'est que l'Inria, qui a signé à l'été 2000 un contrat d'objectifs avec le ministère de la recherche et le secrétariat d'Etat à l'industrie, doit faire face à une véritable gageure : augmenter ses effectifs de 50 % en trois ans, c'est-à-dire recruter 350 personnes. Dont une grosse centaine dès cette année.

L'organisme a fait feu de tout bois : campagne de presse, affichage dans les laboratoires français et étrangers, mobilisation des directeurs de laboratoire et, pour finir, prospection outre-Atlantique. *« Les jeunes chercheurs français installés aux Etats-Unis en sont souvent restés à une image caricaturale de notre recherche,* commente le patron de l'Inria. *Ils ne savent pas qu'un vrai changement est en train de se produire dans les sciences et technologies de l'information, que les transferts industriels sont plus faciles – onze entreprises ont essaimé à partir de l'Inria l'an dernier –, que le capital-risque s'est développé. »* Le plaidoyer est si enthousiaste qu'il ferait passer l'Hexagone pour le Nouveau Monde des informaticiens.

Francis Jutand a fait, lui aussi, le voyage de l'Amérique. Celui des universités de Berkeley et Stanford plus précisément, pour y organiser un *back drain*, c'est-à-dire pour tenter de « récupérer » quelques-uns des « cerveaux » attirés par les Etats-Unis. Nommé voilà trois mois à la tête d'un nouveau département du CNRS, dédié aux sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC), il doit bâtir de toutes pièces un ensemble pluridisciplinaire, associant mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et sciences de l'homme. De 900 chercheurs aujourd'hui, issus pour la plupart d'une partition du département sciences pour l'ingénieur du CNRS, cet ensemble devrait compter 1 500 personnes dans les quatre à cinq ans à venir. Avec une première tranche d'embauches de 86 personnes cette année.

« CARRIÈRES PASSIONNANTES EN FRANCE »

« Quand nous avons annoncé notre plan de recrutement, on nous a dit que le pari était fou : l'industrie, l'université, l'Inria, les écoles des télécommunications, tout le monde était sur le même marché ; jamais nous ne trouverions assez de candidats... », relate Francis Jutand. A ses yeux, *« organismes de recherche, universités et entreprises portent tous le maillot de l'équipe France »* et doivent donc développer *« des actions collectives »*.

Comment convaincre les chercheurs exilés que *« des débouchés et des carrières passionnantes les attendent en France »* ? Le directeur ne croit pas nécessaire de leur construire un pont d'or : *« Bien sûr, il y a un effort à faire pour améliorer les conditions financières proposées aux cadres scientifiques notamment. Mais l'argent n'est pas leur motivation principale. Beaucoup ont envie de revenir, mais restent aux Etats-Unis parce qu'ils y ont davantage d'autonomie et de responsabilités, avec beaucoup moins de contraintes. C'est cet environnement qu'il nous faut créer. »*

A l'avenir, le CNRS comme l'Inria envisagent d'élargir leur champ de prospection et regardent, en particulier, vers le vivier d'informaticiens de l'Inde. *« Nous irons avec l'idée d'organiser des échanges,* précise Bernard Larrouturou. *Nous ne voulons pas jouer, comme les Américains, aux pilleurs de cerveaux. »*

P. L. H.

Un grain de zircon relance le débat sur l'âge des premiers continents

UN GRAIN de zircon provenant de la région de Jack Hills, à l'ouest de l'Australie, a été daté de 4,4 milliards d'années par une équipe de scientifiques australiens, américains et britanniques dirigée par Simon Wilde, de l'université technologique de Curtin, à Perth (Australie). La datation a été réalisée par une microsonde ionique avec la méthode uranium/thorium/plomb. Ce minuscule fragment de silicate de zirconium (160 microns sur 220 microns) inséré dans des sédiments plus jeunes serait le plus ancien témoin des premiers continents de notre planète. Précédemment, d'autres zircons provenant de la même région avaient déjà été datés de 4,26 milliards d'années.

Par ces travaux, les chercheurs espèrent remonter aux premiers âges de la Terre – née, il y a 4,56 milliards d'années, en même temps que le système solaire – afin de comprendre quand et comment se sont formés les premiers continents, à une époque où la surface de la Terre n'était vraisemblablement qu'un océan de magma. Une recherche d'autant plus difficile que les continents primitifs ont disparu depuis bien longtemps sous l'effet de la tectonique des plaques, de l'érosion et des importants bombardements météoritiques subis par le globe terrestre pendant les premiers 700 millions d'années de son existence.

> Par ces travaux, les chercheurs espèrent remonter aux premiers âges de la Terre, née il y a 4,56 milliards d'années

Paradoxe : en comparaison de l'âge de ces minuscules grains de zircon, les plus anciennes roches découvertes à Isua, au Groënland, ainsi que dans la région du lac des Esclaves (Territoires du Nord-Ouest) au Canada, se révèlent plus jeunes. Les premières *« recouvrent une surface considérable et la plus âgée d'entre elles a été datée de 3,9 milliards d'années. Et encore, c'est généreux »*, précise Urs Schärer, professeur de géochimie et géochronologie à l'université Paris-VII. Le chercheur cite un second exemple dans lequel *« il s'agit en fait d'une seule roche enclavée dans des terrains beaucoup plus jeunes, dont l'âge a été estimé à 4,1 milliards d'années »*, ajoute le spécialiste.

La nouvelle datation effectuée par l'équipe de Simon Wilde fait donc remonter la création des premiers continents terrestres à 160 millions d'années seulement après la naissance de la Terre et du système solaire. Ce délai est très court, et les travaux de l'équipe de Simon Wilde ont, de ce fait, des implications importantes. Car *« pour fabriquer de la croûte continentale, il faut de l'eau à l'état liquide. L'hydratation des roches est une condition nécessaire pour obtenir de bonnes conditions de température et de pression »*, précise Bernard Marty, professeur de géochimie à l'Ecole nationale supérieure de géologie de Nancy.

Et s'il y a de l'eau, il peut y avoir de la vie. Un pas que l'équipe de scientifiques franchit allègrement en déclarant que l'existence d'un zircon vieux de 4,4 milliards d'années *« pourrait avoir d'importantes implications pour l'évolution de la vie »*. Si cette hypothèse se révèle fondée, elle indiquerait que la vie sur Terre aurait pu apparaître beaucoup plus tôt que la date habituellement avancée de 3,8 milliards d'années.

Une hypothèse confortée par les travaux réalisés par l'équipe de Stephen Mojzsis de l'université de Californie, à Los Angeles, qui a étudié, avec deux autres collègues, la quantité d'un isotope de l'oxygène (O 18) présente sur des zircons âgés de 3,9 milliards à 4,28 milliards d'années provenant du district de Murchison, en Australie orientale. Ils en ont déduit qu'*« une hydrosphère était déjà présente et en interaction avec la croûte terrestre il y a 4,3 milliards d'années »*.

Cet enthousiasme est cependant tempéré par Alex Halliday, de l'Institut fédéral de technologie de Zurich, en Suisse. Dans un commentaire accompagnant les articles des chercheurs parus dans la revue *Nature*, ce spécialiste des sciences de la Terre reconnaît que ces doubles travaux, *« représentent une avancée significative dans la reconstruction des Ages noirs de la Terre »*. Mais il estime néanmoins que l'extrapolation concernant la présence d'une hydrosphère est un peu hasardeuse et nécessite encore quelques travaux supplémentaires. *« Il est possible,* avance-t-il, *que ces isotopes de l'oxygène aient été intégrés dans les zircons par diffusion après leur formation. »*

Il ne voit pas très bien non plus *« comment on peut élaborer une vision générale de la formation des continents terrestres à partir de quelques minuscules grains de zircon »*. Une opinion que partage Urs Schärer, professeur de géochimie et de géochronologie à l'université Paris-VII, à Jussieu. D'autant *qu'« on ne connaît ni la provenance ni l'histoire géologique de ce grain de zircon unique prélevé dans des sédiments beaucoup plus jeunes. Comment un grain de cet âge a-t-il pu survivre aussi longtemps à la surface d'un continent sans que ce dernier ait laissé d'autres traces ? »* s'interroge-t-il. Il note aussi que l'âge de 4,4 milliards d'années ne concerne qu'une petite zone du minuscule échantillon, les autres parties du cristal ayant un âge compris entre 4,28 milliards et 4,36 milliards d'années. *« Comment une telle variation temporelle peut-elle exister dans un seul grain ? »* fait remarquer le spécialiste. En conclusion, *« il faut d'autres confirmations de l'existence de ce type de roches à la surface de la Terre »*.

Christiane Galus

PRÊT-À-PORTER AUTOMNE-HIVER 2001-2002

Rigueur martiale et dessous chics

Après New York, Londres et Milan, Paris multiplie les allers-retours dans l'histoire de la mode et confirme sa diversité. Entre graphismes inspirés des avant-gardes russes et danseuses de saloon, les créateurs se baladent d'Est en Ouest

SI LES DÉFILÉS de Milan ou de New York ont posé les grandes lignes de la panoplie de l'hiver 2001-2002, entre uniformes de pensionnaire, silhouettes victoriennes et détails selliers, Paris prend toujours des chemins détournés pour révéler ses tendances. Multipliant les incursions dans l'histoire de la mode (prince-de-galles et tweed, graphisme des avant-gardes russes, frous-frous du Far West), les créateurs ont célébré plusieurs visions du corps, tantôt maintenu dans des uniformes, des corsets et des tissus raides, tantôt alangui dans des dentelles et des matières de lingerie.

Alors que les premiers rangs du défilé Dior rassemblaient un inquiétant commando de clientes en tailleurs camouflage sous des manteaux de vison, l'uniforme se féminise dans les collections d'hiver, inspiré du vêtement de parade plus que des tenues de combat. Chez Jean-Charles de Castelbajac, le camouflage est traité en tricot arachnéen, en tweed ou en patchwork de cuir, loin du total-look de la saison dernière. Gaspard Yurkievich casse la rigueur d'un gilet militaire d'un bloomer pailleté.

Chez Vuitton, Marc Jacobs adoucit le tissu d'homme (whipcord de laine bouilli) et remplace les boutons par des pompons de vison. Le manteau ceinturé dévoile une robe de velours, portée par Kirsten Owen, la doyenne des podiums (trente-deux ans) qui, depuis plus de quinze ans, affiche le même corps de brindille, aux épaules basculées vers l'arrière. Entraînées dans le marathon des collections depuis près d'un mois, les top-models ont du mal à finir la semaine parisienne. Un mannequin se désole de sa mèche de cheveux brûlée par le fer d'un coiffeur distrait, une autre pleure de ne pas être avoir été recrutée pour le défilé du couturier Valentino, qui l'a jugée *« trop grosse »*... Avec l'arrivée des cortèges de filles de l'Est au corps sec, la tension est au maximum. Les nouvelles égéries sont blondes et pâles comme Karolina Kurkova ou Delfine Bafort.

AVANT-GARDES VESTIMENTAIRES

Entre rigidité des tissus militaires et découpes géométriques, on pense aux robes « suprématistes » de Kasimir Malevitch et aux avant-gardes vestimentaires des années 1920. Nathalie Gervais, qui présentait son dernier défilé pour Nina Ricci, brasse – sans les personnaliser – les images de l'Est dans des manteaux de cosaque, des chapkas ou des robes de matriochka à taille haute. Chez Yves Saint Laurent, Tom Ford s'inspire de la collection paysanne du couturier (1974), dans des blouses roumaines et de longs manteaux brodés. Le créateur texan a laissé les tailleurs androgynes et les visions *« purifiées »* en noir et blanc pour une approche plus voluptueuse, dans des jeux de plis et des lignes moins tendues. Mais le corps ne s'abandonne pas. A son « bohemian chic » répondent les jupons de saloon d'Eric Bergère, qui remontent sur la cuisse ou la « gipsy romance » de John Galliano chez Dior.

« John a rajouté des pièces plus lisibles dans ses deux défilés », assure Valérie Hermann, PDG de John Galliano et directrice du prêt-à-porter Dior, pour qui, entre le défilé et la vente, « c'est comme entre un parfum et une eau de toilette : on décline la même essence de formes et de matières dans toutes les partitions. Sans produits forts, le message ne passe pas ». Une stratégie qui semble efficace au vu du nombre de boutiques Dior, passé de 6 à 93 entre 1994 et 2000, et du chiffre d'affaires du prêt-à-porter (plus 38 % entre 1999 et 2000), il est vrai faible auparavant.

Malgré quelques superpositions importables (string fluo sur un costume d'homme et des santiags...), on ne peut que noter la justesse d'exécution des vêtements. La veste de zibeline tricotée qui s'oublie sur le corps et le pantalon de gitane traversé d'arabesques et de miroirs témoignent du savoir-faire des ateliers, trop souvent oublié sous les effets de mise en scène.

HOMMAGE À TOUS LES NOIRS

Si le fluo et les couleurs pop apparaissent par flash dans les collections (imprimés Pokemon de Dior, plastique de Junya Watanabe, patchworks de Christian Lacroix etc.), l'hiver 2001 rend hommage à tous les noirs, avec, comme vision la plus aboutie, celle des Néerlandais Viktor & Rolf. Même Isabel Marant a troqué ses références ethniques pour des sihouettes monochromes très années 1930, sur le refrain du film *In the Mood for Love*.

Un air qui donne le ton de la saison, marquée par le retour de la sensualité, presque parodiée par Rei Kawakubo (Comme des Garçons) au fil de corsets décomposés ou de baby-dolls superposées. *« J'arrive à petits pas vers la féminité, les collections homme et femme sont de plus en plus dissociées »*, explique Jean Touitou, fondateur d'APC, qui associe l'esprit couture d'une jupe entoilée à la rigueur d'une veste militaire.

Quelques détails fétichistes s'imposent encore (casquette de cuir ou de satin, entre Charlotte Rampling dans *Portier de nuit* et Village People, bracelets de force, etc.), mais les visions du corps se sont assagies. *« Les images sont plus suggestives et féminines que hard-core. On cultive une certaine langueur, sur fond de lumière tamisée plutôt que de néons »*, confirme le créateur de souliers Bruno Frisoni.

Si les chaussures dictent l'allure, l'accessoire se fait plus discret. Dans le défilé Vuitton – toujours l'occasion d'un grand déballage de sacs – ne subsistaient que des mallettes de voyage rigides en toile monogramme glacée et des portefeuilles. La nouveauté réside plutôt dans le bijou, intégré au vêtement, comme dans les trompe-l'œil du tandem Clements Ribeiro chez Cacharel (des colliers de perles ou des broches imprimés sur une ceinture, des escarpins, ou un tailleur en prince-de-galles).

Si Nicolas Ghesquière et ses armures traversées de courbes Art nouveau, Alexandre Matthieu, Olivier Theyskens et Jeremy Scott ont insuffl é leur énergie, une certaine tension perce, sur fond de valse des créateurs et de rachats. *« La pression des gros groupes est très forte surtout au niveau de la production. Même si je commande avant eux, je serai livré après et le message est difficile à faire passer à la cliente finale »*, explique le créateur de soulier Rodolphe Ménudier.

« Le marché de la mode est dopé. Désormais, tout est surpayé (...), critiquait récemment Diego Della Valle, le patron de Tod's, dans les colonnes du quotidien italien *Il Sole-24 Ore. Les grands groupes acquièrent des fabricants et marques pour quelques dizaines de milliards* [de lires]. *Si bien qu'on aperçoit à la longue-vue le point d'équilibre financier. C'est un jeu de Monopoly infantile qu'il faut arrêter. »*

Anne-Laure Quilleriet

Fourrures, crinières, bijoux : l'univers impitoyable de Dallas revu avec humour par Jeremy Scott (ci-dessous).

Blouse Nina Ricci, par Nathalie Gervais.

Veste d'uniforme en gabardine de coton, APC.

PHOTOGRAPHIES CLAUDINE DOURY/VU

De gauche à droite : dentelles et surpositions par Jean Paul-Gaultier. Blouse de coton blanc, Emanuel Ungaro. Peignoir de satin, Gaspard Yurkievich. Devon dans une veste en patchwork de fourrure, Christian Lacroix. Les imprimés trompe-l'œil du tandem Clements Ribeiro pour Cacharel.

Modèle Yves Saint Laurent Rive Gauche, par Tom Ford.

Séance de maquillage avant le défilé Viktor & Rolf.

Les tissus mutants de l'été 2002

SOUS LE SIGNE des effets de matière, le salon Première Vision a rassemblé au parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis), du 1er au 4 mars, 800 tisseurs venus de toute l'Europe. Broderies de raphia, tissus rafraîchissants, feuilletés de transparences et jeux de lumière tamisée... Entre bien-être végétal et orfèvrerie sur trame, le textile de l'été 2002 cultive les oppositions et libère dans des effets de volume et des touchers sensuels une énergie nouvelle. Telle une matière vivante et légère, il bouillonne, plisse, cloque ou se nervure.

Mis en quarantaine quelques saisons, le naturel, cher aux années 1990 revient sous le signe des matières végétales – chanvre, lins bruts, shantungs... – dans des tissus mutants. Désormais, le raphia se tisse et s'applique, joue les broderies ou les guipures, se mêle au métal. Matière fétiche de la saison, le lin, brut ou délavé, s'adoucit d'un bain de soude. Parfois, il troque son aspect mat pour la lumière en se tissant de reflets changeants ou en s'illuminant d'un fil hologramme. Dans la course au bien-être, les tissus *new age* conjurent aussi les fléaux de la vie moderne. Chez Tissages de l'Aigle, ils luttent contre les ondes magnétiques – grâce à un fil électrostatique – ou contre la pollution à l'aide de microparticules de carbone, greffées dans les fibres qui filtrent l'air comme une hotte aspirante. Pour rafraîchir la peau, le Suisse Niki Bosch by Riopele mélange la céramique, isolante et anti-UV au polyester, et son compatriote Schœller évacue la transpiration grâce à son tissu à la fois hydrophobe et hydrophile.

Réconciliant high-tech et poésie, Jakob Schlæpfer multiplie motifs et matières dans des tissus-bijoux. Pièce phare de la collection, une dentelle française, rebrodée de fleurs et de strass, se vend ici à 5 000 francs le mètre. Et, comme un canevas quasi invisible, un tulle stretch s'alourdit d'une frange d'énormes cabochons en plastique. Moins clinquants pourtant, les tissus jouent les effets de lumière tamisée.

Autre orfèvre suisse de la broderie, Forster Willi St-Gall voile l'éclat de broderies hologrammes par des filtres en tulle noir. Ou prend en sandwich, entre deux couches de ce fin filet rebrodé de strass, des cheveux d'anges métallisés. Poursuivant ses jeux d'illusionnistes, le tissu se gonfle comme un soufflé de volumes accidentés. Un fil élastique compose sur du tulle un damier de boursouflures et un tissu laqué de noir se déchire de cicatrices-boutonnières, emportant l'imagination dans le tourbillon d'une poésie punk...

Louise Roque

Chic néo-victorien, par Eric Bergère.

Tweed incrusté de vynil, Junya Watanabe.

Cascade de perles et crêpe de soie, Stella McCartney pour Chloé.

Bottines gitanes et escarpins baby-doll chez Rodolphe Ménudier

***« La chaussure, c'est un peu comme la lingerie, elle révèle une vraie intimité, un vrai fantasme »*, remarque Rodolphe Ménudier, qui diffuse 40 000 paires par an dans 150 points de vente et attire les Japonaises dans sa boutique-aquarium de la rue de Castiglione.**

Après une précollection (commercialisée en juin 2001) sur le thème « Madonna à Saint-Tropez » – avec des boots américaines sur mini-talons, des sandales strassées « stars and stripes » ou des ballerines en tissu bandana –, le créateur français de souliers, âgé de trente-neuf ans, imagine pour l'hiver 2001-2002, une collection entre *« gipsy et baby doll »*.

Les bottines sont lacées et agrafées comme des corsets, les mules revoilées de dentelles et les escarpins affichent des rondeurs, négligées ces dernières saisons. *« Après le sexy hard-core de l'hiver 2000, on assiste au retour des bottes plissées comme des guêtres »*, explique Rodolphe Ménudier.

Il les a réalisées dans des pausseries de gants doublées de satin, *« pour qu'elles glissent sur la jambe »*.

Laurent, une villégiature aux Champs

Le restaurant discret du monde politique et de la finance rouvre ses portes sur les jardins des Champs-Elysées. Ici le cuisinier n'impose pas sa loi : il satisfait la clientèle

DESSINS DESCLOZEAUX

LAURENT vient de rouvrir après plusieurs mois de travaux ; c'est le restaurant parisien de la grande tradition classique, un souvenir d'enfance ou de la vie rêvée, un cadre raffiné, une clientèle choisie. Et un service imperturbable, même si l'on ne commande que six belons avec un Perrier.

Est-ce seulement un restaurant spectacle, inaccessible au contribuable ordinaire ? Non, la cuisine suit, par un travail d'équipe où chacun, à l'aune de son talent, défend les valeurs de son métier. Et le prix du menu est inchangé depuis plusieurs années. Laurent résume un siècle de savoir-vivre et autant de savoir-faire. D'aucuns les tiennent pour dépassés. L'élitisme est insupportable lorsqu'il est le fait de ceux qui prétendent l'ignorer. Il est juste que l'on exige ici du client le respect de la règle du jeu.

Laurent, Ledoyen et quelques autres ont inscrit leur histoire dans un paysage urbain où, depuis deux siècles, tout a changé, le nom des places, la fonction des « carrés » – c'est le nom des jardins au bas des Champs-Elysées – comme l'usage et le visage des bâtiments. Ces lieux, déjà flamboyants à la fin de l'Ancien Régime, époque de la création des premiers restaurants, virent le dernier dîner de Robespierre et de Danton, avant que l'irréparable fût accompli, à deux pas, sur la place de la Révolution. La politique et la gastronomie déjà se mêlaient à la fête, fût-elle tragique et digne de l'Antique. Moins d'un siècle après, Marcel Proust, enfant, joue aux barres avec Gilberte. C'est un jour de neige, près du restaurant Laurent, entre le guignol et le cirque. *« Déjà Gilberte courait* [...] *étincelante et rouge sous un bonnet carré de fourrure, animée par le froid, le retard et le désir du jeu... »*

> Rien ne reste, en revanche, du bal Mabille contigu, qui ravissait Toulouse-Lautrec

Plus tard, ce souvenir de Gilberte Swann provoque, chez Proust, le désir de ressusciter le temps perdu, et immortalise ce carré des Champs-Elysées, qui vit fleurir des établissements aux fortunes diverses.

Le bâtiment qui abrite Laurent est une ancienne fabrique, construction fragile, puis guinguette sous la Révolution. En 1842, l'architecte Hittorf, père de la gare du Nord, reconstruit la partie centrale. Il conforte la fonction de lieu de divertissement.

Rien ne reste, en revanche, du Bal Mabille contigu, qui ravissait Toulouse-Lautrec, lorsqu'il s'aventurait parmi les cascadeuses et les gambilleurs. Mogador, Rigolboche, Chicard, la Belle Otero ne font plus d'entrechats que sur les toiles du peintre, dont on célèbre cette année le centenaire de la mort. Hittorf construit donc un café, Le Café du Cirque, avec pilastres et colonnes classiques, et orne les façades de motifs historiés et polychromes. L'établissement est repris en 1860 par un certain Monsieur Laurent, dont le nom, on ne sait trop pourquoi, passe à la postérité.

En I906, deux ailes sont ajoutées aux extrémités du bâtiment. L'ensemble est repris en 1976, sous la direction d'Edmond Ehrlich, une sorte de héros viennois de roman de Kipling, un jeune Kim, qui aurait eu rendez-vous à Samarcande, pendant la seconde guerre mondiale, avec le destin, sinon avec la haute restauration. Métier qu'il achève ensuite d'acquérir à l'Ecole d'hôtellerie de Lausanne, avant de diriger l'Hôtel Scribe à Paris, puis Laurent, un quart de siècle durant et de main de maître, au point d'y attirer, tradition des carrés oblige, l'élite politique et financière de la République.

Edmond Ehrlich est un sexagénaire élégant, vêtu de clair, l'œil vif. Il cultive le paradoxe d'un farouche appétit de vivre, mis au service de l'excellence de la table. Toujours présent, il dirige avec application et rigueur le travail d'une équipe hôtelière, qu'il a formée, au fil des ans. C'est la formule du grand restaurant, issue de la tradition d'Escoffier et du XIXe siècle.

Clientèle de bon ton, pas trop guindée, accueillie par Philippe Bourguignon, qui fut meilleur sommelier de France, successeur désigné d'Edmond Ehrlich. On y parle bas, l'on y mange avec élégance.

Joël Robuchon est conseiller de l'établissement. Depuis dix ans, il y délègue un de ses anciens seconds, Philippe Braun, fin cuisinier dont on entendra bientôt parler. Il partira à la fin de l'année, mais déjà il travaille avec son successeur, Alain Pegouret, ancien du Crillon et de l'équipe Robuchon. La continuité est assurée.

Cet établissement où se côtoient le pouvoir et la finance, et aussi les antiquaires du quartier, est aux antipodes des lieux à la mode où il est bon d'être vu : peu de vedettes du spectacle et guère de clients étrangers entre les colonnes de la salle à manger. La cuisine s'ingénie à faire que l'ordinaire soit excellent et que l'excellent paraisse familier. En aucun cas, le cuisinier n'impose sa loi. Il satisfait les goûts de la clientèle. Toulouse-Lautrec eut aimé la suggestion du jour, une délicate tourte friande de canard au foie gras, et plus encore peut-être, la saucisse truffée maison, purée de pommes de terre, si parfumée et savoureuse. Le client apprécie, c'est la « légitimation ». Court bouillon glacé d'écrevisses à la coriandre, rouelles de cochon et pommes de terre en vinaigrette, turbot au laurier et beurre salé, poulet de Bresse rôti à la broche et macaronis au persil plat... L'énoncé est sobre, la technique assurée, les produits de premier ordre, les cuissons maîtrisées. Et même le foie gras de canard aux haricots noirs pimentés, un hommage du chef au Mexique, ne recèle aucune incongruité.

Rien ne vient troubler la belle mécanique, un service discret, un sommelier avisé qui, sans discours pléthorique, sait aussi s'exprimer d'un regard. Chacun est à sa place, appliquant à la lettre les leçons conjuguées de la tradition et de l'école de Lausanne. Laurent veille sur l'héritage. Le restaurant d'été, caché derrière les haies vives, est de nouveau mis en valeur, à coté de la fontaine toujours jaillissante. C'est un séjour estival très prisé, une sorte de villégiature en forme de lieu de mémoire, celle vive et authentique de Paris. L'Histoire, la littérature et la table ont ici partie liée.

Jean-Claude Ribaut

Le melon antillais

***« La banane est aussi française que le beaujolais »*, c'est ce qu'expliquait il y a quelques mois le maire d'une commune martiniquaise à un ministre en visite dans les Antilles. Comment nier en effet que, grâce aux départements d'outre-mer, certains produits exotiques sont aujourd'hui devenus de véritables biens nationaux. Si le climat des Caraïbes est propice à des productions inconnues dans l'Hexagone, ananas ou canne à sucre, il permet aussi de faire pousser certains fruits et légumes *« à contre saison »*. Ainsi qui aurait dit, il y a seulement vingt ans, qu'on trouverait en vente du melon français en cette période, alors même que l'hiver n'a pas pris fin. C'est parce que Simone et Claude Boyer aimaient la plongée sous-marine que tout a commencé. Ces cultivateurs de Tarn-et-Garonne décident au début des années 1980 de prendre quelques jours de vacances en Guadeloupe. Outre sur la beauté des fonds sous-marins, ils s'extasient sur le fait que, l'hiver, dans beaucoup de potagers de l'île c'est le moment où les melons arrivent à maturité. Dans leur Quercy natal, c'est au contraire la morte saison, et le melon, c'est justement leur spécialité. Pourquoi ne pas acclimater ici le charentais, cette variété qu'ils commercialisent avec succès dans la métropole ? *« Nous avons fait nos premiers essais en 1983 sur la commune du Moule,* raconte Claude Boyer, *et, dès l'année suivante, nous expédiions nos 30 premières tonnes. »* La production a depuis été multipliée par cent, et s'il n'y a toujours pas d'orangers sur le sol irlandais, on ne peut plus dire qu'il n'existe pas de melons français au mois de février. Bien sûr, la chair orange et très sucrée de ces fruits de contre-saison n'est pas donnée. Ces melons vendus sous la marque Philibon coûtent plus de 40 F (6,09 €) le kilo. *« Mais ce prix est justifié »,* explique Victoire Violanes, agricultrice à Grande-Terre, en Guadeloupe. Outre la rareté du produit, le transport coûte très cher. Pour être en vente dès le lendemain de la récolte, ces melons sont expédiés quotidiennement par deux avions. La cueillette démarre trente jours après la floraison de la plante. Plusieurs passages successifs sont faits dans les champs pour récolter le melon « tournant », quand la couleur vire du vert au jaune. Si des microfissures autour du pédoncule sont la promesse d'un melon bien sucré, on n'expédie en aucun cas un fruit fendu ou difforme. Ces melons, pourtant très bons, ne pourraient pas être vendus à prix d'or de l'autre côté de l'océan. On les surnomme ici les *« gueules cassées »* et ils font, à un tout autre tarif, le délice des habitants des îles. D'autres producteurs se sont bien sûr lancés à leur tour dans l'aventure du fruit de contre-saison. Si la maison Sol Dive, présente depuis 1986 en Guadeloupe, expédie aujourd'hui depuis là-bas 700 tonnes de melon d'hiver, la tentative de l'américain Dole de faire venir en cette période du melon produit en Guinée semble, en revanche, fort compromise. Les plantations sont actuellement envahies par les rebelles de Sierra Leone.**

Guillaume Crouzet

★ Melons antillais Philibon ou Sol Dive, entre 40 F (6,09 €) et 50 F (7,62 €) le kg.

BOUTEILLE

Vin du Liban

Château Kefraya rouge 1996

■ Le pharaon importait son vin favori de Canaan. Il est probable, admet Hugh Johson, que cette région fut celle où l'homme but du vin la première fois dès la plus Haute Antiquité. La plaine de la Bekaa, au Liban, produit un vin remarquable, le Château Musar, de Serge Hochar, mais aussi celui de son concurrent direct, le Château Kefraya. Elégant, racé et riche, c'est un assemblage de cabernet-sauvignon, de mourvèdre et de syrah, cépages que l'on trouve en France dans le Bordelais, le Languedoc et la vallée du Rhône. Après un élevage de dix-huit mois, il présente de puissants arômes de fruit et des notes de cèdre, de tabac et d'épices. Il est importé en France, et quelques vieux millésimes (1982) sont encore disponibles. On le trouve avenue Marceau, à l'épicerie Noura. Le 1996, très aromatique, convient avec les viandes grillées et aussi avec ces rares truffes libanaises, cryptogames mais ressemblant à des châtaignes, que l'on trouve à Paris dans quelques épiceries orientales. Château Kefraya 1996 : 147 F (22,41 €) la bouteille.

★ Château Kefraya Fattal Building, P.O. Box 165768, Beyrouth (Liban). Importé par Sodimo France, route de Bassin n° 1, 92230 Gennevilliers ; tél. : 01-47-94-29-83.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE PASSIFLORE

■ La fleur de la passion (ou passiflore), à la beauté troublante, exprime assez bien la cuisine, flamboyante et passionnée, de Roland Durand, capable d'apprivoiser les parfums des îles avec le gibier, une terrine de canard sauvage rehaussée d'un condiment au tamarin. Il a commencé au Camélia, à Bougival, puis au Pré Catelan, avant de disparaître chez Lenôtre. Le voici de nouveau devant un fourneau, sans le secours ni les pesanteurs d'une brigade. Piquante soupe exotique d'épinards au boudin antillais, savoureuse marinière de coquillages au basilic thaï, « gargouillou » de légumes à l'huile d'olive, l'intention est claire, affichée. Trois poissons (saint-jacques, rougets, cabillaud), quatre viandes, dont le pied de cochon en tournedos aux champignons, la côte de bœuf de Bavière et surtout l'excellent lapin rex du Poitou, épaules et rognons mijotés aux câpres et au basilic. Un menu alléchant, quelques vins modestes mais épatants, un décor sobre et plaisant, Roland Durand tient là une formule qui fait le succès. Menu : 195 F (29,73 €). A la carte, compter 300 F (45,73 €).

★ 33, rue de Longchamp, 75116 Paris ; tél. : 01-47-04-96-81. Fermé samedi et dimanche.

Gastronomie

MAISON BLANCHE

■ Pendant une décennie, ce restaurant juché sur le toit des Champs-Elysées a su s'attacher une clientèle brillante, un peu mondaine. Elle venait d'abord pour la cuisine astucieuse et inventive de José Lampréia, puis pour celle, plus exotique, de José Martinez. C'est aux frères Pourcel, les jumeaux triplement étoilés du Jardin des sens, à Montpellier, qu'incombe désormais la conception, sinon l'exécution, de la carte, qui semble vouée aux saveurs de la Méditerranée. La présentation joue un rôle prépondérant ; les produits sont émincés, dilacérés ; émulsions et mousses assurent le foisonnement des sauces. Des salades diversement assaisonnées font contraste avec le mets qu'elles accompagnent, comme la salade d'asperges aux huîtres et minute de saumon. Déception, en revanche, avec les viandes : une entrecôte au beurre à la moutarde verte, trop mince, trop cuite ; un émincé de noix de veau et topinambours nappé à l'excès d'un jus rébarbatif à la pâte d'arachide. Que dire encore d'un gigot d'agneau de lait des Pyrénées fourré d'herbes et jus aux gousses d'ail confites, sinon qu'il avait sans doute depuis longtemps abandonné le sein de sa mère, et surtout que ledit jus, dont on attendait un peu de vivacité, était devenu une pommade excessivement beurrée. Des desserts, nous n'attendions rien d'autre qu'un clin d'œil gourmand avec un bâtonnet glacé au carambar et chocolat blanc. Service un peu détaché, mais professionnel. Grande carte des vins et des alcools. A la carte, compter 500 F (76,22 €).

★ 15, avenue Montaigne, 75008 Paris ; tél. : 01-47-23-55-99. Fermé samedi midi et dimanche midi.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

En mars
Saveurs & Découvertes
de Trois Grands Chefs Etoilés
Corolle de Saint-Jacques marinées à l'Avruga
par Michel Lorain
Magret de canard laqué au miel épicé
Tuile au parfum des Baux
par Jean-André Charial
Crêpe fourrée à la crème légère vanillée
Coulis de framboises Sorbet mangue
par Michel Guérard
Charlot 12 place de Clichy 01 53 20 48 00.
Le Petit Zinc 11 rue St Benoît 01 42 86 61 00.
Le Procope 13 rue de l'Anc.Comédie 01 40 46 79 00.
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes 01 56 21 22 00.
La Fermette Marbeuf 5 rue Marbeuf 01 53 23 08 00.
Ouvert Jour & Nuit
L'Alsace 39 Champs-Elysées 01 53 93 97 00.
Le Grand Café 4 bd des Capucines 01 43 12 19 00.
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière 01 40 13 77 00.
Les Frères Blanc

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "St. Jacques" 208 frs 31,71€
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Encore de la pluie

MERCREDI. Le flux perturbé pluvieux continue de circuler sur la France et seul l'extrême sud du pays est relativement épargné. L'air doux tend à s'étendre vers le nord, mais l'air froid résiste sur l'extrême nord du pays.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. Après des éclaircies matinales, le ciel se couvre à nouveau, annonçant des pluies pour la soirée. Le vent de sud se renforce alors sur les côtes bretonnes. Il fera environ 15 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Il pleut fort en matinée du Nord aux Ardennes (pluie parfois mêlée de flocons) alors que le ciel s'éclaircit plus au sud. En journée, les éclaircies alternent avec quelques averses, celles-ci plus fréquentes au sud de la Loire. Il fera 8 degrés à Dunkerque, 15 à 17 de l'Ile-de-France au Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La pluie arrose toutes les régions en matinée, à toute altitude, et assez forte sur le relief. Le ciel s'éclaircit l'après-midi en Champagne, alors que les intempéries persistent ailleurs. Il fait environ 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les ondées sont fréquentes sur le nord de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et en Poitou-Charentes. Plus au sud, malgré un ciel assez chargé, le temps est globalement sec, sauf sur les Pyrénées frontalières. Il fera de 16 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps est maussade avec des pluies fréquentes et parfois fortes sur les Préalpes du Nord. La neige ne tombe qu'à haute altitude. Certaines vallées de l'Auvergne (la Loire, l'Allier) échappent au gros du mauvais temps. Il fera entre 16 et 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages circulent en rangs serrés mais ne donnent pas ou peu de pluie. Le vent d'ouest souffle à 70 km/h entre Corse et continent. Il fera de 18 à 21 degrés.

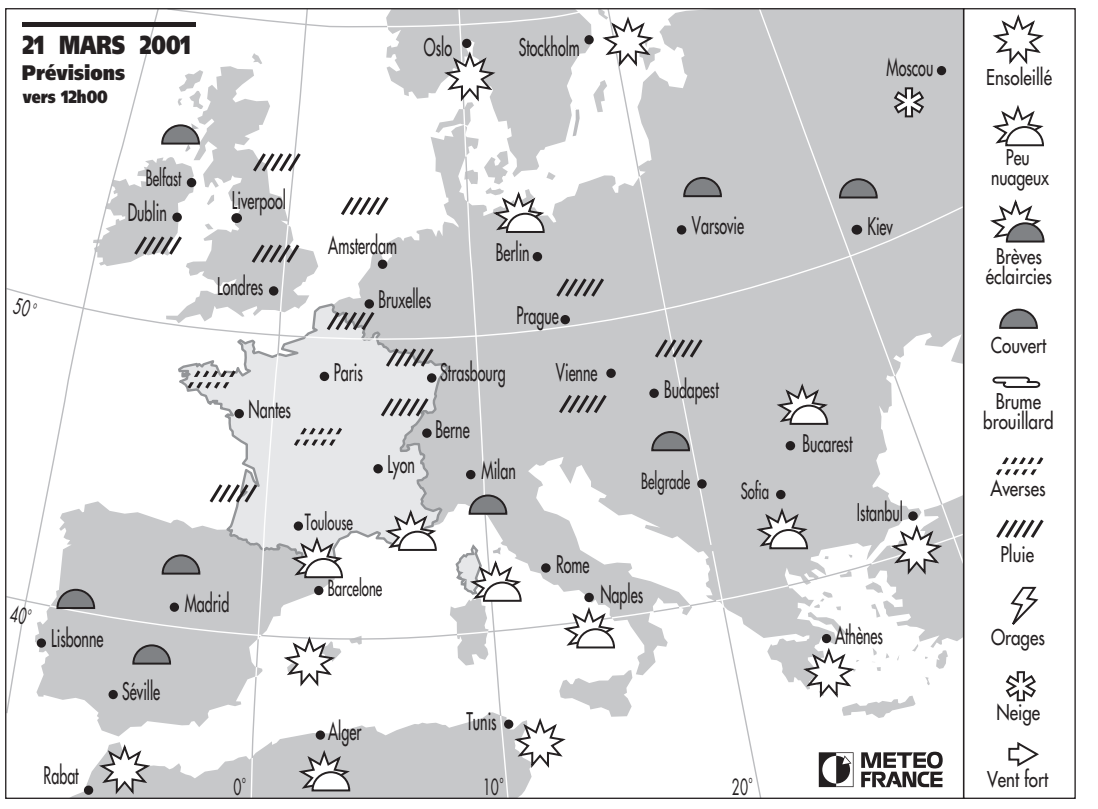

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TOURISME.** En raison de l'épizootie de fièvre aphteuse, des restrictions sont mises en place en Grande-Bretagne (consulter le site Internet www.grandebretagne.net). Outre les exploitations agricoles touchées, inaccessibles dans un rayon de 8 km, 11 parcs nationaux anglais et gallois ainsi que 3 parcs royaux (Richmond, Bushey et Hampton Court Home Park) sont fermés au public, ainsi que les réserves naturelles et plusieurs zoos. Le Quai d'Orsay ne déconseille pas les voyages à destination du Royaume-Uni. De son côté, l'office du tourisme écossais maintient sa campagne d'affichage à Paris.

■ **BRETAGNE.** En 132 pages, le numéro spécial de *Bretagne Magazine*, « Astérix, héros celte », propose, du Conquet à Carnac, du golfe du Morbihan à Ouessant, des promenades sur les pas du héros d'Uderzo et Goscinny, et les visites d'Erquy et Yaudet. En kiosque, 45 F (6,86 €).

PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	12/19	S
BIARRITZ	16/24	P
BORDEAUX	13/18	P
BOURGES	11/15	N
BREST	10/13	N
CAEN	3/13	N
CHERBOURG	9/12	N
CLERMONT-F.	13/16	P
DIJON	12/14	P
GRENOBLE	13/18	P
LILLE	5/12	P
LIMOGES	11/15	P
LYON	13/16	P
MARSEILLE	11/20	S
NANCY	10/14	P
NANTES	11/14	N
NICE	11/17	S
PARIS	11/16	C
PAU	14/23	P
PERPIGNAN	15/24	S
RENNES	12/14	N
ST-ETIENNE	10/15	N
STRASBOURG	9/15	P
TOULOUSE	13/24	S
TOURS	11/14	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	24/29	S
NOUMEA	25/29	P
PAPEETE	26/32	S
POINTE-A-PIT.	21/29	S
ST-DENIS-RÉ.	24/30	S
EUROPE		
AMSTERDAM	0/7	P
ATHENES	13/21	S
BARCELONE	14/22	S
BELFAST	0/4	C
BELGRADE	6/21	C
BERLIN	-4/5	S
BERNE	8/12	P
BRUXELLES	4/13	P
BUCAREST	-3/16	S
BUDAPEST	2/7	P
COPENHAGUE	-4/4	S
DUBLIN	2/6	P
FRANCFORT	4/13	P
GENEVE	8/16	P
HELSINKI	-11/-3	S
ISTANBUL	9/16	S
KIEV	-3/2	C
LISBONNE	15/18	C
LIVERPOOL	5/8	P
LONDRES	5/8	P
LUXEMBOURG	2/12	P
MADRID	7/20	C
MILAN	11/15	C
MOSCOU	-3/-2	*
MUNICH	2/10	P
NAPLES	12/19	S
OSLO	-14/3	S
PALMA DE M.	12/23	S
PRAGUE	-4/5	P
ROME	11/19	S
SEVILLE	13/21	C
SOFIA	4/19	S
ST-PETERSB.	-13/-3	S
STOCKHOLM	-9/2	S
TENERIFE	12/19	S
VARSOVIE	-6/2	C
VENISE	9/16	C
VIENNE	2/9	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/28	S
BUENOS AIR.	16/21	P
CARACAS	22/27	S
CHICAGO	-4/10	S
LIMA	20/25	P
LOS ANGELES	12/20	C
MEXICO	7/23	S
MONTREAL	-6/8	S
NEW YORK	5/10	P
SAN FRANCIS.	12/17	S
SANTIAGO/CHI	10/23	S
TORONTO	-2/4	S
WASHINGTON	8/11	P
AFRIQUE		
ALGER	11/26	S
DAKAR	21/26	S
KINSHASA	20/30	S
LE CAIRE	17/28	S
NAIROBI	16/29	S
PRETORIA	16/26	S
RABAT	12/23	S
TUNIS	15/27	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/30	P
BEYROUTH	18/25	S
BOMBAY	22/30	S
DJAKARTA	27/31	S
DUBAI	19/27	S
HANOI	21/26	C
HONGKONG	17/26	S
JERUSALEM	15/25	S
NEW DEHLI	16/30	S
PEKIN	10/23	S
SEOUL	5/12	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	20/27	C
TOKYO	9/18	S

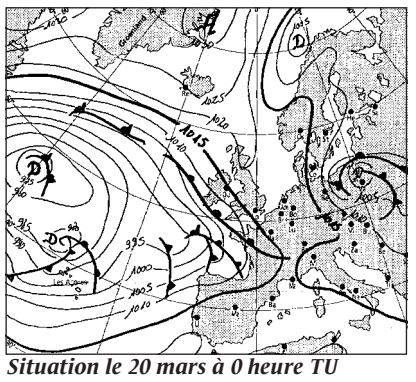

Situation le 20 mars à 0 heure TU

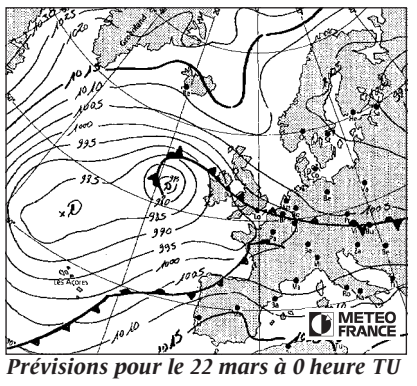

Prévisions pour le 22 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Ensemble, les Débiteurs anonymes tentent de maîtriser leur boulimie d'achats

POUR se protéger d'eux-mêmes, certains joueurs invétérés se font volontairement fermer l'entrée des casinos. Le même souci conduit Etienne à ne pas régler la pénalité pour lever l'interdiction bancaire dont il fait l'objet depuis deux ans – et ce pour la sixième fois. *« Maintenant que mes chèques impayés ont été honorés, je pourrais régulariser ma situation, mais je préfère ne pas le faire tant que je me sentirai incapable de gérer correctement mon argent »*, déclare-t-il. C'est aussi pour se prémunir de son irrépressible envie d'acheter que Florence affirme ne jamais sortir avec sa carte bancaire. Lætitia, de son côté, s'efforce de fuir les magasins de vêtements. Et quand elle ne peut résister à la tentation, son ultime espoir est de ne pas trouver sa taille dans la toilette désirée. Aujourd'hui, cependant, tel n'a pas été le cas, et la jeune femme, découragée, confie son *« impression de ne pas avancer »*.

Compagnons d'infortune, Etienne, Florence et Lætitia partagent leur détresse avec une vingtaine d'autres participants lors d'une réunion hebdomadaire organisée par les Débiteurs anonymes (DA). Créée il y a douze ans en France, cette association fonctionne exactement sur le même modèle que le mouvement des Alcooliques anonymes (AA). Cela n'a rien d'une coïncidence puisque les premiers Penny Pinchers américains (pingres) – devenus ensuite Debtors Anonymous – sont des buveurs tirés d'affaire grâce aux AA. Ils considèrent qu'à l'instar de l'alcoolisme, *« l'endettement compulsif »* – comme *« l'anorexie financière »*, autre mode de relation problématique avec l'argent – est une *« maladie »* évolutive, susceptible de rémission, à défaut de salut définitif.

Pour y faire face, ils ont repris les méthodes qui leur avaient permis de se désintoxiquer. Le caractère pathologique de ces *« achats pour l'achat »*, qui relèvent de la consolation plus que de la consommation, a été clairement analysé par les professeurs Jean Adès et Michel Lejoyeux. Sensiblement différents des emplettes inutiles et imprévues qu'il arrive à tout un chacun d'accomplir occasionnellement, les achats compulsifs répondent à un désir incontrôlable qui s'apparente à la dépendance à l'égard de l'alcool ou de la drogue, expliquent les psychiatres. Cette addiction à la dépense perturbe, à des degrés divers, la vie mentale et sociale de celui qui en est victime.

Perpétuellement en quête d'une sensation de plaisir qui se dérobe, l'acheteur est inéluctablement contraint, comme le joueur pathologique ou le toxicomane, à trouver l'argent qui lui permettra d'alimenter sa dépendance. Le désordre financier qui en résulte constitue, d'ailleurs, le principal symptôme du trouble – même si, bien sûr, toute situation de surendettement n'est pas la conséquence d'une conduite morbide.

PRATIQUER L'« ABSTINENCE »

Ces prodigues impénitents sont majoritairement des femmes, des personnes de bon niveau scolaire et professionnel, soulignent les médecins. Leur moyenne d'âge se situe autour de 30-40 ans, mais le trouble apparaît souvent aux environs de 18 ans, quand l'adolescent(e) commence à gérer son budget de façon autonome. Les achats compulsifs, cependant, sont longtemps méconnus ou cachés, avant que leurs conséquences financières n'alertent l'entourage. C'est souvent ce dernier qui est à l'origine des demandes de soins adressées aux spécialistes. Oser parler de leur impuissance à maîtriser un comportement qui leur rend la vie infernale est le premier pas que s'entraident à franchir les DA. Au-delà, le but est d'apprendre, peu à peu, à mieux contrôler ses finances. Pour endiguer leur frénésie d'achats, les gloutons de la dépense s'efforcent, avant tout, de limiter les moyens de l'assouvir en pratiquant *« l'abstinence »*. Forcément relative, celle-ci consiste à s'interdire toute nouvelle dette qu'on ne pourrait pas couvrir.

Concrètement, deux moyens doivent permettre aux intéressés de tenir cette gageure : la participation régulière aux réunions collectives pour vivifier leur volonté en partageant les difficultés comme les succès rencontrés, et la tenue d'un carnet où noter, au jour le jour, le montant et l'objet des dépenses effectuées, afin de savoir comment se volatilise l'argent.

En outre, deux *« parrains »* convalescents aident le débiteur à évaluer son passif et à établir un échéancier réaliste pour parvenir à solder ses dettes. Ils l'épaulent aussi tout au long de l'application de ce plan, ainsi que dans la mise en œuvre des différentes *« étapes »* qui constituent le versant spirituel du traitement proposé. Strictement identique à celui des Alcooliques anonymes, ce programme de repentance fait fuir plus d'un candidat à la solvabilité. En effet, malgré l'affirmation de son indépendance à l'égard de toute confession (et obédience politique), l'association n'en fait pas moins d'insistantes références à Dieu.

Chacun reste libre de concevoir cette « puissance supérieure » comme il l'entend ; néanmoins, cet examen de conscience demandé a longtemps empêché Pierre d'adhérer vraiment à la méthode du mouvement. *« Jusqu'au jour où je l'ai appliquée, sans plus me préoccuper du discours qui l'entoure*, précise-t-il. *J'ai alors commencé à souffler, et à comprendre le sens du mot "sérénité" que nous invoquons dans nos réunions. »*

Caroline Helfter

En savoir plus

● **Contacts.** Permanence téléphonique des Débiteurs anonymes : 01-48-22-16-58 (les 2e et 4e samedis du mois, 10 h 30 - 12 h 30). Internet : www.chez.com/debiteursanonymes. Il existe des groupes de DA à Paris, Brest, Cannes et Nice, et quelques-uns sont spécifiquement destinés aux chefs d'entreprise. Des réunions ont lieu en anglais et certaines rencontres sont ouvertes aux personnes intéressées sans être personnellement concernées (travailleurs sociaux, médecins, magistrats).

● **Lectures.** *La Fièvre des achats. Le syndrome des achats compulsifs*, par Jean Adès et Michel Lejoyeux, éditions Sanofi-Synthélabo, collection « Les Empêcheurs de penser en rond » (1999, 188 p., 84 F). *Les Dépensiers compulsifs et le langage de l'argent*, par René Bobet et Sandrine Charry, in revue *Pratiques psychologiques*, éditions L'Esprit du Temps (volume 4, 1997, 116 p., 100 F). *Les Dépensiers compulsifs. Quand l'argent cache un mal-être*, par Loly Clerc, éditions Anne Carrière (1994, 248 p., 110 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 068

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

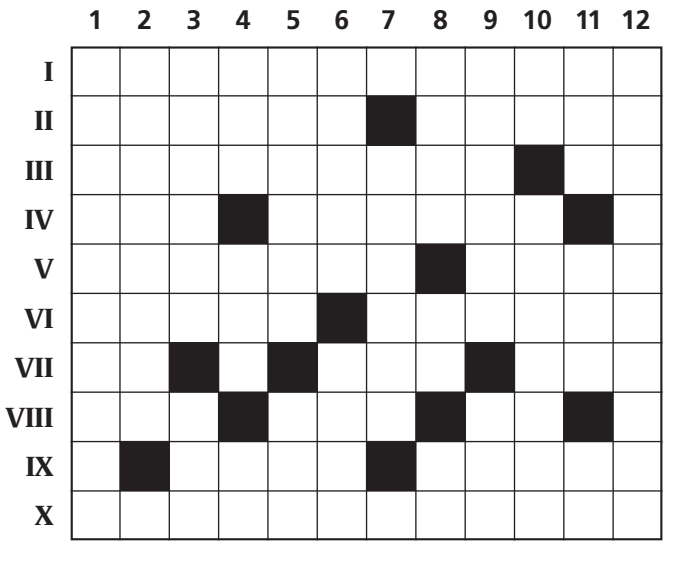

HORIZONTALEMENT

I. Difficile à supporter. - II. Donne des fruits aux femmes et aux fleurs. Triangle intime. - III. Homme de relations ou bonne pâte, c'est selon. Le platine. - IV. Un début pour l'épargnant. Briseur de plaisirs. - V. Moins d'images pour faire plus d'effets. Plusieurs petits coups, et il fait de l'effet. - VI. Ayant moins de travail, elle devient professionnelle. Réduisit au silence. - VII. Droit sur la table. Elimination discrète. Réfractaire aux essais. - VIII. Départ matinal. Passent régulièrement. Personnel. - IX. Partie du monde. Bien fatigué. - X. Remettre de l'ordre dans les affaires en attendant la reprise ou les dégâts.

VERTICALEMENT

1. Fait tout pour éviter la bagarre. - 2. Oiseaux, crustacés et autres pondeurs. - 3. A permis aux Américains de faire la bombe. Lieu de grève. - 4. Rouge ou jaune dans les pots. Zone de libres échanges. Pour un saint. - 5. Rouge après un trop bon repas. Libre quand on le laisse circuler. - 6. Renvoie. Met tout le monde en danger s'il quitte la chambre. - 7. Toujours en mouvements. - 8. Fait son choix. A notre portée. En matinée. - 9. Inquiétantes dès qu'elles sont froides. Plaisir du greffier. - 10. En liberté. Beau parleur. - 11. Pour aller plus vite dans ses règlements. Lue n'importe comment. Article. - 12. Homme de valeurs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 067

Horizontalement

I. Prédilection. - II. Répétitions. - III. Opale. Rétama. - IV. Jeté. Delà. On. - V. Erables. Lest. - VI. Césium. Hebei. - VII. Té. León / Léon. - VIII. Feudataire. - IX. Ola. Rebec. An. - X. Nécessiteuse.

Verticalement

1. Projection. - 2. Repérée. Le. - 3. Epatas. Fac. - 4. Délébile. - 5. Ite. Lueurs. - 6. Li. Démodés. - 7. Etres. Nabi. - 8. Ciel. Têt. - 9. Totale. Ace. - 10. INA. Ebri (brie). - 11. Osmose. Ras. - 12. Antigène.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 218

Pommard m'a tuer

VINCENT ROCA, actuellement sur la scène du Théâtre de la Main-d'Or, a naguère concocté pour « Le fou du roi » (France-Inter) un salmigondis de paronymes évoquant des noms de vin qui s'avèrent jouables au Scrabble : *Un type complètement TOKAY interroge un routier près de tomber dans les POMEROL. « Dites-VOUVRAY ? » Le routier le JURANÇON âme et conscience. Le type ARBOIS : « Parle ! CHINON... » « J'y suis pour rien, tout est BROUILLY dans ma tête, c'est pas moi CABERNET mon monde. » Le type a un pistolet, il SANCERRE, met le routier ANJOU en disant : « T'es né con, tu MEURSAULT ! » « POMMARD m'a tuer. »*

a) Voici huit mots de sept-lettres. En vous appuyant sur une des lettres posées sur la grille, transformez-les en noms de vin ou de cépage de huit lettres. Exemple : GAGIONS. Solution : GIGONDAS. N.B. : aucune des solutions ne figure dans la saynète de Vincent Roca. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer. 1. ADOUBER - 2. MARRENT - 3. ADMIRAS - 4. VERLANS - 5. CHARGEE - 6. JAUNIES - 7. MEDUSAT - 8. LINIERS.

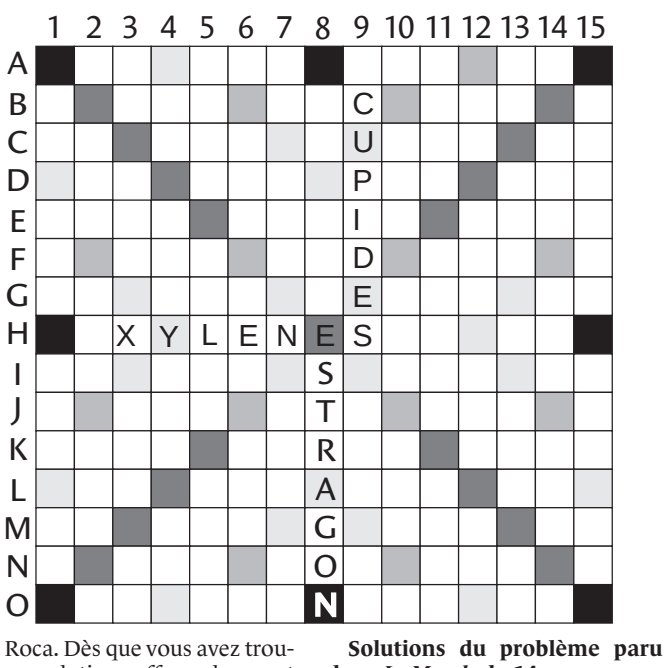

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

b) A B E E L R U : trouvez deux sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur un G et un Q. Trouvez ces deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 28 mars.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 14 mars.

a) NUANÇAIS, 14 G, 74 - NUISANCE, O 1, 83.

b) FUI, L 4, 31, faisant VU et QUITTAI - BRUNI, N 2, 36, en collante au-dessus de NUISANCE.

c) KHAT, 14 J, 36 - HEU, E 5, 39, faisant HA, REQUITTA et LU.

d) CUPIDES, CUSPIDÉ, E (bot.), *ayant une cupside, pointe acérée* - DISCULPE.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **L'agent provocateur Spike Lee a été remis en circulation cette semaine, avec un pamphlet tourné en vidéo digitale, *The Very Black Show.* En ressuscitant, *via* une émission de télévision, les minstrels shows de l'Amérique de la ségrégation, le héros, noir, de Spike Lee pousse l'industrie du spectacle au bout de ses contradictions. Le cinéaste explique comment les images ont toujours été un moyen d'asservissement de la minorité noire aux Etats-Unis, sur scène et à l'écran. Les damnés de la Terre occupent d'ailleurs massivement les écrans cette semaine, gamins des rues de Casablanca dans *Ali Zaoua, prince de la rue,* du Marocain Nabil Ayouch, qui voit la misère à travers les yeux des enfants, pendant que Darren Aronofsky la filtre à travers le spectre de l'héroïne et de ses consommateurs new-yorkais dans *Requiem for a Dream,* adapté du roman de Hubert Selby Jr. Jusqu'au marquis de Sade enfermé et martyrisé par la France napoléonienne, réinventée par la caméra de Philip Kaufman dans *Quills,* avec, dans le rôle-titre, l'étonnant acteur australien Geoffrey Rush. Enfin, le plaisir rare de découvrir un nouveau cinéaste, le Turc Nuri Bilge Ceylan, qui donne, avec *Nuages de mai,* une œuvre aussi singulière que prometteuse.**

Presque de la musique

PRESQUE CÉLÈBRE. Film américain de Cameron Crowe. Avec Billy Crudup, Kate Hudson, Philip Seymour Hoffman. (2 h 03.)

Plus difficile que le coït ou l'homicide : le solo de guitare. A l'écran, en tout cas. Car on a vu des milliers de couples faire l'amour, des milliers de victimes périr sous les balles ou les coups, et on y a cru. Billy Crudup lui-même, excellent jeune acteur américain, a aimé, s'est injecté de l'héroïne devant la caméra, sous les applaudissements. Et le voilà une Gibson Les Paul entre les mains. Dans *Presque célèbre,* sa mission est simple : faire croire qu'il est un *guitar hero* du début des années 1970.

Cameron Crowe, le réalisateur, a refusé le mime. Entre la vraie musique jouée pour de faux (comme Meryl Streep qui mimait ses solos de violon dans l'atroce *La Musique de mon cœur,* de Wes Craven) et la fausse musique jouée pour de vrai, Crowe a choisi la seconde. Crudup et ses camarades de Stillwater, le groupe inventé pour les besoins du film, ânonnent des chansons bancales censées, aux termes du scénario, leur ouvrir le chemin de la gloire. On y croit, presque.

Cameron Crowe avait seize ans en 1973. Embauché par le bimensuel *Rolling Stone,* alors au sommet de son acuité journalistique, il a suivi les grands groupes de l'époque en tournée. De ses souvenirs sur la route en compagnie des Eagles ou du Allman Brothers Band (dans le film, l'affiche de Stillwater est un démarquage exact de la pochette du *Live At Fillmore East* de ce dernier groupe), il a voulu faire un film.

ZOOM

De ses souvenirs de tournées des grands groupes de rock, Cameron Crowe a voulu faire un film

La mémoire de Cameron Crowe est un filtre d'une efficacité redoutable : toutes les impuretés sont retenues pour ne laisser couler que le lait de la bonté humaine. Les groupies sont de braves filles, qui recouvrent leur amour-propre en temps et en heure, les musiciens sont de chics types qui se chamaillent avant de se réconcilier en chantant en chœur *Tiny Dancer* d'Elton John. C'est une idée de film comme une autre, qui fonctionne par instants grâce au sens comique de Cameron Crowe.

Mais elle renvoie à un mystère sur lequel la génération de Woodstock a été forcée de se pencher une fois ou l'autre. Qui a déifié ces garçons ? Entre Led Zeppelin qui a pillé sans vergogne (et, longtemps, sans reverser de droits) le répertoire du blues de Chicago, les Allman Brothers qui se sont séparés après de sordides histoires de drogues et Lynyrd Skynyrd qui défendait l'héritage culturel du Sud esclavagiste, il n'y avait pas vraiment matière à culte de la personnalité. A moins qu'on ne prenne en compte la musique. Ce que Cameron Crowe aurait certainement aimé faire : retrouver le moment où résonnaient les premiers accords de *Jumpin' Jack Flash* ou de *I Can't Explain,* à l'ouverture des concerts des Rolling Stones ou des Who, électrisant en un instant des hangars d'aéroport ou des stades de basket-ball, ce qui tenait lieu de salle de concerts. C'était là que se jouait la grande aventure du rock'n'roll, et il aurait fallu beaucoup plus de chance et de talent que n'en fait preuve Crowe dans *Presque célèbre,* pour retrouver ces moments-là.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Marcel Rogemont, député au chevet du cinéma

« Député (PS) d'Ille-et-Vilaine et membre de la commission culturelle de l'Assemblée nationale, vous présidez une mission d'information sur le cinéma. Quel en est le sens ?

– Elle a été formée parce que le cinéma connaît des mutations importantes avec les grandes concentrations en cours et le séisme déclenché par la création des cartes « illimité ». Au-delà, les députés ont voulu manifester leur intérêt pour un secteur important sur le terrain économique, dont il faut soutenir le développement face à des concurrents puissants, notamment les Etats-Unis. Le cinéma est aussi au cœur d'enjeux culturels qui appellent une grande mobilisation, pour défendre la diversité des œuvres, la diversité des lieux où elles sont présentées et la diversité des publics qui y ont accès.

– Quelle est l'attitude des représentants des différents partis politiques membres de la commission sur ce dossier ?

– Sur les principes, nous sommes unanimes, même s'il existe des divergences sur la meilleure manière de faire évoluer ce système de cogestion avec la puissance publique qui, depuis quarante ans, a fait ses preuves. Un deuxième aspect de la mission concerne d'ailleurs le niveau européen : je prépare des rencontres avec des députés italiens, espagnols, suédois, britanniques, allemands, etc., qui se préoccupent de politique du cinéma. Il faut trouver une politique européenne de soutien à ce secteur.

– Cette démarche ne remet-elle pas en cause implicitement l'action de la Commission européenne ?

– Elle remet explicitement en cause son inaction. Il y a un dangereux blocage à Bruxelles sur ce dossier, nous devons faire entendre raison à l'Union européenne. Ce débat n'est pas technocratique mais politique. Il a d'ailleurs une autre dimension, à l'échelle internationale. Il est indispensable d'avoir également des contacts avec des pays extra-européens, de faire du prosélytisme pour le modèle culturel qui prévaut ici. Ce sera l'un des axes du rapport que nous remettrons début 2002 et qui pourrait déboucher sur une proposition législative. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Spike Lee raconte l'asservissement des Noirs américains par l'image

Le réalisateur évoque dans un entretien au « Monde » son nouveau film, « The Very Black Show », une satire de la télévision

LE NOUVEAU FILM *du réalisateur américain Spike Lee,* The Very Black Show, *aborde sous un angle satirique la question de la représentation des Noirs dans le cinéma américain à travers les minstrels shows, ces spectacles où des Blancs se grimaient en Noirs.*

« Comment vous est venue l'idée de *The Very Black Show* ?

– Mon premier court-métrage racontait les mésaventures d'un jeune scénariste noir qui doit écrire une version moderne de *Naissance d'une nation.* J'ai découvert à cette occasion le film de Griffith. La deuxième source d'inspiration est *Un homme dans la foule*, d'Elia Kazan, et le roman éponyme de Budd Shulberg, à qui *The Very Black Show* est dédié.

– Votre idée de filmer, dans les conditions du direct, la première d'une nouvelle émission de variétés en direct, donne un résultat étonnant.

– La plupart des gens dans la salle ne savaient pas qu'ils allaient découvrir les comédiens Tommy Davidson et Savion Glover grimés en Noirs. Nous avons filmé en direct avec des caméras dirigées sur les artistes et le public. Il s'est alors passé une chose étonnante. Vous souvenez-vous du plan où un couple blanc désarçonné par le spectacle se demande s'il faut applaudir ou siffler ? Dès qu'ils voient un de leurs voisins de siège noir taper dans les mains, ils l'imitent...

– Vous proposez une version moderne du *Minstrel Show,* en précisant qu'il s'agit d'une satire. Un film récent comme *Le Patriote* de Roland Emmerich, où l'on peut voir des Noirs émancipés en 1775, semble ignorer que l'esclavage ait existé. Comment expliquez-vous que des représentations aussi caricaturales aient toujours cours ?

– Je suis content que vous souleviez cette question, car elle permet de remettre en perspective *The Very Black Show.* Je ne traite pas uniquement dans mon film de la représentation des Noirs dans des vieux films hollywoodiens. Cette caricature a toujours cours. Mais les choses sont devenues plus sophistiquées. *Le Patriote* est l'un des pires films de propagande jamais produits par le système hollywoodien. Il se situe en 1775, mais où se trouvent les Indiens ? J'étais tellement exaspéré que j'ai envoyé une lettre à *The Hollywood Reporter* quand le film est sorti aux Etats-Unis, en juillet 2000, où j'écrivais : *« Que s'est-il passé ? John Wayne et John Ford ont-ils tué tous les Indiens pour les empêcher d'apparaître dans* Le Patriote ? » A la fin du film, Mel Gibson offre à son esclave noir de l'affranchir. Ce dernier refuse, et préfère l'aider à construire sa maison ! Comment en est-on arrivé à filmer pareilles bêtises ? L'Amérique sait si bien construire sa propre mythologie qu'elle en arrive à des représentations absurdes. Les Indiens sont montrés comme des sauvages, ce qui est une façon rationnelle de justifier leur génocide.

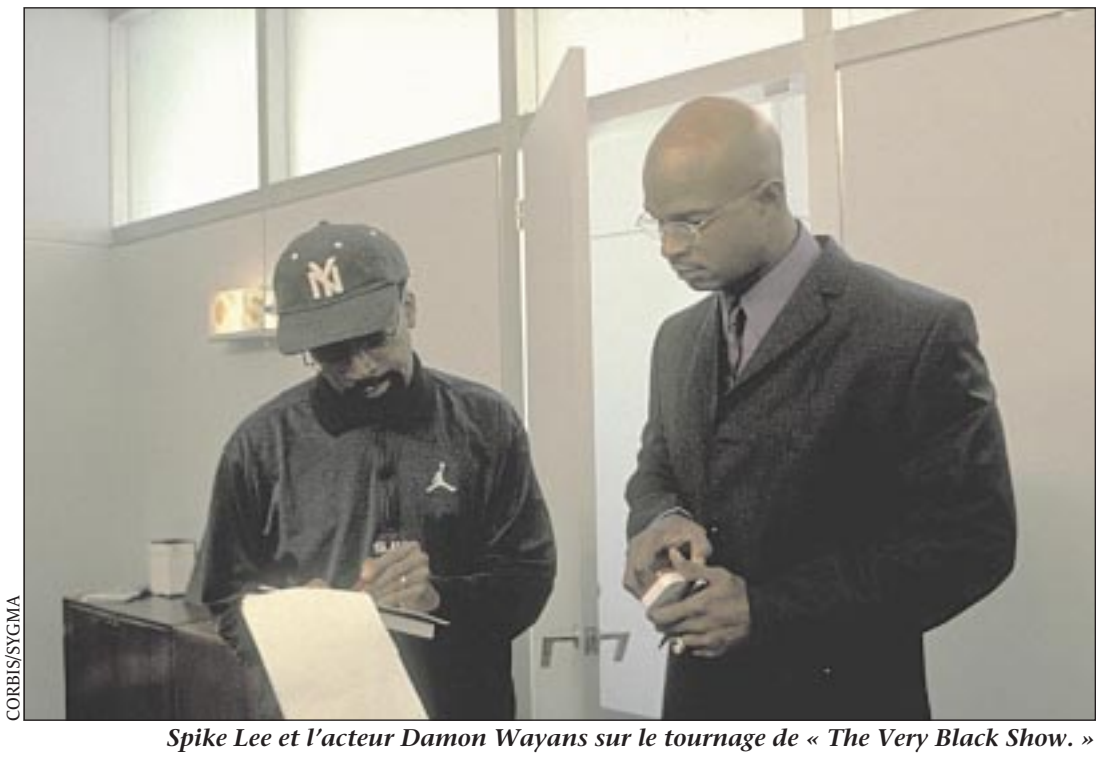

CORBIS/SYGMA

Spike Lee et l'acteur Damon Wayans sur le tournage de « The Very Black Show. »

– Une remarque analogue prévaut pour le nouveau film de Robert Redford, *La Légende de Bagger Vance* (sortie en France le 11 avril). On y voit un caddie noir, dans l'Etat de Georgie, dans les années 1920 prodiguer tranquillement ses conseils à un joueur de golf.

– On a lynché en Géorgie plus de Noirs que n'importe où ailleurs dans ce pays. Et ceux-ci n'avaient sûrement pas accès aux terrains de golf. Robert Redford l'ignore et met en scène ce conte où Will Smith interprète un caddie génial, aux pouvoirs mystiques. Will Smith voulait travailler avec Robert Redford et toucher un gros chèque. C'est son droit. Mais tant qu'à interpréter un caddie aux pouvoirs surnaturels, pourquoi ne pas les utiliser pour empêcher un Noir d'être lynché au lieu d'aider Matt Damon à perfectionner son swing ?

– Vous effectuez le parallèle dans *The Very Black Show* entre ce *Minstrel Show,* inventé pour les besoins du film, et des images d'anciennes productions hollywoodiennes où le Noir est ridiculisé. Comment les avez-vous retrouvées ?

– Ces images font partie du patrimoine américain. Le montage de scènes, à la fin, où l'on retrouve toutes ces représentations insupportables du Noir au cinéma et à la télévision est une des choses dont je suis le plus fier. Je voulais montrer que le prétendu âge d'or hollywoodien a une face très sombre. Ces images ne sont pas seulement le reflet des opinions racistes de Griffith, mais d'un état d'esprit qui était celui d'une partie de la société. Je n'avais jamais vu Judy Garland et Mickey Rooney peinturlurés en noir. Cette scène a été retirée des versions télévisées du film. Le seul extrait que nous n'avons pu obtenir est un *cartoon* de Bugs Bunny grimé en Noir. La Warner a refusé de nous en céder les droits.

– L'essayiste Greg Tate stigmatisait récemment le Gangsta Rap, la version machiste et violente du hip-hop, qu'il percevait comme une forme de prostitution que la communauté noire s'infligeait à elle-même.

– Je ne rejette pas la responsabilité uniquement sur les Blancs dans cette histoire. Will Smith doit assumer son rôle dans *La Légende de Bagger Vance.* Robert Redford ne lui a pas mis un pistolet sur la tempe pour le forcer à interpréter son rôle. Le Gangsta Rap est la forme moderne du Minstrel Show. Je n'ai certainement rien contre le hip-hop en général, mais le Gangsta Rap est l'exploitation des Noirs par d'autres Noirs, pour de l'argent. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Des minstrels à Will Smith

● **Les minstrels shows**. La force de la culture afro-américaine naissante dépasse la communauté noire, dès avant l'abolition de l'esclavage, en 1865. Comme il est hors de question que des Noirs se produisent devant des Blancs, des acteurs blancs, le visage noirci, se produisent sur scène dans les *minstrels shows.* Ils y caricaturent les traits que le racisme ordinaire prête aux Afro-Américains, mais popularisent également les formes musicales de la communauté noire.

● **Le cinéma américain**. Le péché originel du racisme de *Naissance d'une nation,* de Griffith, accompagnera Hollywood jusqu'à l'apparition des premières stars noires, Sidney Poitier et Harry Belafonte vers 1950. Dans cette litanie raciste, on peut retenir la figure de Stepin Fetchit, qui devint immensément riche grâce à ses portraits d'imbéciles paresseux, ou, plus digne, celle de Hattie McDaniel, la Mammy d'*Autant en emporte le vent,* qui reçut le premier Oscar jamais décerné à un Afro-Américain.

● **La télévision.** En 1951, *Amos'n'Andy* est le premier feuilleton entièrement joué par des Noirs. Dans les années 1960, on passe au Noir alibi, à l'image de Greg Morris dans *Mission : Impossible* pour arriver au triomphe général des années 1990 avec le *Cosby Show* ou *Le Prince de Bel Air,* qui révèle Will Smith.

L'oraison funèbre de Hollywood et du hip-hop

The Very Black Show. Spike Lee déconstruit brillamment la figure du Noir dans le cinéma américain

Film américain de Spike Lee. Avec Damon Wayans, Savion Glover, Jada Pinkett-Smith, Tommy Davidson, Michael Rapaport. (2 h 15.)

En anglais *The Very Black Show* s'appelle *Bamboozled.* Spike Lee emprunte son titre à un discours de Malcolm X : *« Vous vous êtes fait avoir. Vous avez été possédés. On vous a dupés, embobinés, menés en bateau. »* Le leader noir résumait ainsi la situation des Noirs depuis la fin de l'esclavage aux Etats-Unis.

Spike Lee y trouve un raccourci convenable pour décrire l'emploi du Noir dans le cinéma hollywoodien. Quand Pierre Delacroix (Damon Wayans) décide, sous les pressions de son directeur de chaîne, d'écrire une série télévisée baptisée *The New Millennium Minstrel Show*, il met en scène une noirceur qui n'a rien à voir avec une quelconque couleur de peau. Dans son sitcom, Mantan, un danseur de claquettes génial (Savion Glover), et Sleep N'Eat, son faire-valoir (Tommy Davidson), rivalisent de veulerie et de bêtise, dans des rôles d'Oncle Tom. En France, ils auraient décoré les boîtes de Banania. Aux Etats-Unis, ils traversaient le cinéma hollywoodien.

Ce *New Millennium Minstrel Show* bat, contre toute attente, des records d'audience. Pierre Delacroix pensait briser les stéréotypes du Noir en le dépeignant sous un jour tellement caricatural que le public le vomirait. Il amasse en retour les récompenses et les couvertures de magazines. Le scénario catastrophe imaginé par Spike Lee va bien au-delà de la satire. Il anticipe un futur possible où un danseur de claquettes au milieu d'un champ de pastèques de l'Alabama continuerait d'attirer les foules.

The Very Black Show est le film le plus complexe de Spike Lee. Il suscite admiration et agacement. Admiration devant l'inventivité du réalisateur à trouver une forme aussi dynamique à un projet théorique. Agacement devant un auteur qui dépeint le directeur juif de la chaîne CNS et l'une de ses conseillères, juive elle aussi, sous un jour caricatural avec des insinuations de minorité agissante et cynique.

UN PIÈGE AU HIP-HOP

La cible de Spike Lee n'est pourtant pas les patrons de chaîne mais la communauté hip-hop. *The Very Black Show* ressemble à un piège qui leur aurait été tendu. Damon Wayans n'est plus le membre le plus éminent de sa famille (son frère a réalisé *Scary Movie*), aperçu dans une série télévisée volontairement intégrationniste comme *In Living Color.* Il interprète ici un scénariste maniéré, conscient de ses racines, mais avant tout satisfait de sa place dans un grand network. Les rappeurs de The Roots sont parodiés sous la forme d'un groupe révolutionnaire, nommé The Alabama Porch Monkeys. Le chanteur Mos Def devient un militant noir, obèse, bête et mégalomane, décidé à mettre fin au *New Millennium Minstrel Show.* Le couturier favori des ghettos, Tommy Hillfigger se métamorphose en Tommy Hillnigger, un industriel cynique qui fabrique des T-shirts avec des trous en forme de balle.

Le plaisir manifeste de Spike Lee à régler la chorégraphie du *New Millennium Minstrel Show*, son talent évident à le transformer en un show jubilatoire laissent supposer que, malgré son dégoût pour ce spectacle, il n'a pu s'empêcher de déployer ses dons de metteur en scène de comédie musicale. *The Very Black Show* déclare une guerre symbolique à l'amalgame trop rapide effectué entre Noir et artiste. *« How can we sing in a strange land ? »* – « Comment pouvons-nous chanter dans un pays aussi étrange ? » –, chantait le groupe de reggae Steel Pulse. *The Very Black Show* affirme qu'en continuant de chanter, de danser et de rire, même avec le plus grand génie, les artistes noirs le feront toujours à leur détriment. Le hip-hop est devenu aujourd'hui une culture dominante. Les artistes noirs ne se sont jamais autant enrichis. Mais *The Very Black Show* stigmatise l'appauvrissement spirituel d'une communauté et ses dérives idéologiques.

« Les vrais mauvais garçons agissent en silence », affirme le rappeur KRS-One. Spike Lee étant un mauvais garçon, il était logique que son film se transforme progressivement en oraison funèbre. Des extraits de films et de cartoons hollywoodiens où le nègre fait figure de sempiternel souffre-douleur, y défilent jusqu'à l'écœurement. Le visage de Savion Glover apparaît, souriant, hilare, comme pour dire que *« The show must go on »*. Pour cette fois, le spectacle ne continuera pas.

S. Bd

Nabil Ayouch et les promesses du Sud

PORTRAIT

Primé dans plusieurs festivals, son film « Ali Zaoua » représentera le Maroc aux Oscars

LES CITÉS de l'Ouest parisien connaissent depuis longtemps déjà Nabil Ayouch : ce cinéaste franco-marocain de trente et un ans, sympathique, longiligne et myope, qui part à la conquête du grand public avec son deuxième long métrage, *Ali Zaoua, prince de la rue*, a donné sa première chance, en 1992, à celui qu'on peut bien aujourd'hui considérer comme une star des écrans – les petits plutôt que les grands : Jamel Debbouze. Né à Paris d'une mère prof et française, Nabil Ayouch a vécu l'essentiel de sa prime jeunesse à Sarcelles – *« plutôt modestement »*, dit-il simplement –, tandis que son père allait créer à Casablanca ce qui allait devenir l'une des principales agences de communication du royaume.

Entré en cinéma non par les écoles mais par les stages – *« à peu près à tous les postes »* –, Nabil Ayouch s'est frotté trois ans au théâtre à Paris, apprenti auteur et metteur en scène, puis s'est essayé à la publicité, au poste de concepteur-rédacteur chez Euro-RSCG – *« une bonne plate-forme d'observation pour comprendre comment marche un tournage »*.

Très vite, sa passion du cinéma l'a conduit à naviguer entre les deux rives de la Méditerranée, *« à plonger d'une culture, d'un monde à l'autre, d'un milieu social à un autre »*, au point d'estimer aujourd'hui *« être réconcilié »* avec ses origines. Et de payer aussi son tribut aux cinéastes qui l'ont précédé sur les écrans marocains : *« Nous récoltons les fruits de leur courage et de leur labeur. Evidemment, ils ont été un peu surpris, même agacés, quand ils ont vu débarquer au 4e Festival national du film marocain à Tanger, en 1995, une bande de jeunes cinéastes de la diaspora. Ce fut comme un raz-de-marée, la pierre angulaire d'un jeune cinéma marocain bénéficiant de ses contacts dans les pays développés et des facilités accordées par le Maroc. »*

DÉCOUVRIR LES JEUNES TALENTS

Pourtant, quand ses pairs ont proposé à Nabil Ayouch de créer une association des cinéastes de la diaspora, il a refusé tout net : *« Nous avons la chance d'être dans un pays où le cinéma commence à naître après celui de nos voisins africains. Nous devons donc nous solidariser avec les cinéastes installés au Maroc et fonder une association nous réunissant tous. »* Estimant que *« les défis sont à relever au Maroc et pas en Europe »*, le jeune cinéaste a décidé de créer sa propre maison de production à Casablanca, Ali N'Productions, pour permettre la découverte de jeunes talents : *« Nous avons besoin de la folie et de l'impertinence des jeunes de vingt ans pour bousculer les tabous et me donner l'envie d'aller encore plus loin. »*

Nabil Ayouch sait déjà ce que pourrait être ce lointain du cinéma marocain. En trois courts métrages et un premier long, *Mektoub*, qui a connu un succès d'estime il y a deux ans, il a déjà affirmé un style et une ambition : dire le Maroc d'aujourd'hui pour inventer le Maroc de demain – évidemment plus doux aux Marocains. Avec *Ali Zaoua*, il franchit un cap capital. Primé lors du Festival de Marrakech en février, à celui de Ouagadougou il y a deux semaines, présenté toujours avec succès dans plusieurs festivals européens et américains, choisi pour représenter le Maroc aux Oscars, le film sort en France et dans une vingtaine de pays cette année.

Produit en France – par la société Playtime, le Fonds Sud, une sofica ; TF1, Canal+ et TPS ont, ce qui est rare, payé conjointement leur écot –, son coût est de quelque 12 millions de francs (1,83 million d'euros). C'est-à-dire rien pour les magnats des écrans du Nord ; presque un record doublé d'une promesse pour les artisans du Sud.

Olivier Schmitt

BRUNO GARCIN GASSER

Le Marocain Nabil Ayouch, trente et un ans, a déjà réalisé trois courts et deux longs métrages.

Les enfants perdus des rues de Casablanca

Ali Zaoua, prince de la rue. Les jeunes interprètes de cette odyssée sordide et émouvante portent le film sur leurs épaules

Film marocain de Nabil Ayouch. Avec Mounïm Kbab, Mustapha Hansali, Hicham Moussoune, Saïd Taghmaoui. (1 h 40.)

Les enfants sont d'un maniement délicat à l'écran. Il est si facile de s'en servir pour arracher larmes ou sourires attendris. Surtout quand ils sont pauvres. Or il n'y a guère plus pauvre qu'Ali et ses trois amis, Kwita, Omar et Boubker, des petits garçons qui attendent l'adolescence en vivotant dans les rues de Casablanca. Au tout début du film, Nabil Ayouch montre le quatuor saisi par la caméra d'une journaliste de télévision compatissante à souhait. Ali raconte qu'il s'est enfui de chez lui parce que sa mère voulait vendre ses yeux.

Un temps, l'on peut croire que Nabil Ayouch pose cette séquence à l'entrée de son histoire pour faire monter les enjeux mélodramatiques. Cette vérité horrible va se compliquer, de par la volonté du cinéaste de ne pas réduire ses personnages au statut de victimes. Mais aussi de par la brusque convulsion dramatique qui fait basculer *Ali Zaoua* à peine les personnages installés dans le décor.

Si l'on veut profiter de cette excellente audace de scénario, on arrêtera ici sa lecture, pour éventuellement la reprendre après la vision d'un film, qui, de toute façon vaut le détour par une salle de cinéma. Mais on est obligé, pour parler encore un peu d'Ali et de ses camarades, de révéler la péripétie suivante : Ali meurt, lors d'une rixe qui oppose sa petite bande au gang terrifiant mené par Dib (Saïd Taghmaoui), un muet couturé de cicatrices qui veut maintenir sous sa coupe tous les enfants des rues de Casablanca. Et ce sont les trois survivants qui décident d'anoblir enfin Ali en lui organisant des obsèques de prince.

Ces efforts désordonnés sont filmés avec un mélange de compassion et d'humour qui tiennent soigneusement le film à l'écart de l'émotion facile. En général, on attribue le mérite des prouesses des enfants comédiens à la direction d'acteurs. Il se peut que Nabil Ayouch ait eu de la chance et ait trouvé d'un seul coup trois petits génies : de toute façon, Mounïm Kbab, Mustapha Hansali et Hicham Moussoune portent le film de bout en bout sur leurs épaules, avec une énergie, une violence, une cruauté qui accentuent encore leur fragilité d'enfants livrés à eux-mêmes.

MISÈRE MORALE

Le mélange de fascination et de répulsion qui les lient à la bande de Dib est saisi avec une grande acuité, encore accentuée par les efforts bestiaux, et couronnés de succès, de Saïd Taghmaoui pour faire de son personnage un monstre répugnant. Tout comme est dépeinte sans complaisance la misère morale et intellectuelle de ces enfants qui n'ont pas mis les pieds à l'école depuis des années.

En face d'eux le monde des adultes est montré avec un bonheur inégal. Madame Zaoua, la mère d'Ali, (Amal Ayouch) n'a jamais voulu vendre les yeux de son fils, mais elle vit de ses charmes. Cette variation sur le thème de la putain au grand cœur est en tout cas plus convaincante que le personnage du vieux marin, qui était prêt à embarquer Ali sur son bateau de pêche, juste avant que l'enfant ne se fasse tuer.

Cette figure stéréotypée de père-ange gardien tout comme la répétition *ad nauseam* du rêve poétique d'Ali (gagner une île éclairée par deux soleils) montrent bien que Nabil Ayouch n'est pas à l'abri de la facilité. C'est sans doute la rançon d'une invention trop riche. Lorsque celle ci trouve sa juste mesure, en général en restant au ras des trottoirs, en conservant le point de vue des enfants, *Ali Zaoua, prince de la rue* parvient à l'invention poétique, comme par inadvertance.

T. S.

Passage de générations sous un ciel de printemps

Nuages de mai. Sur les lieux de son enfance, un cinéaste turc signe un film initiatique de toute beauté

Film turc de Nuri Bilge Ceylan. Avec M. Emin Ceylan, Muzaffer Ozdemir, Fatma Ceylan, M. Emin Toprak, Muhammed Zimbaoglu, Sadik Incesu. (1 h 55.)

Il faut inscrire sur ses tablettes le nom de Nuri Bilge Ceylan, qui porte à une lettre près celui d'un des plus sombres et éblouissants poètes du XXe siècle. Rares sont les cinéastes qui, à son instar, possèdent le don d'extraire de la vie l'infinie variété de ses nuances, tout en conservant une simplicité aussi cristalline. A ceux qui réclameraient de prime abord quelques pistes esthétiques, on précisera que l'univers de *Nuages de mai*, sous sa nationalité turque et son titre japonisant, se situe en vérité entre la recherche inquiète de l'Iranien Abbas Kiarostami et la célébration élégiaque du Russe Alexandre Sokourov.

C'est dire que ce film, contrairement à beaucoup d'autres, s'accorde le temps de manifester sa subtilité et de conquérir sa beauté, au risque d'impatienter un public de plus en plus acquis à la vitesse et aux raccourcis. Il faut donc s'empresser d'aller à l'os, en ajoutant ceci, qui parlera à tous : *Nuages de mai* est l'un des plus beaux hommages cinématographiques jamais rendus par un fils à ses parents. Le fils en question, double patenté du cinéaste, s'appelle ici Muzaffer, et n'a justement rien de mieux à faire que de retourner dans le village de son enfance pour y tourner un film. Le sujet en demeure relativement obscur, sauf à avoir vu le premier long métrage de Nuri Bilge Ceylan, *Kasaba*, qui fut précisément tourné dans son village natal, avec des acteurs non professionnels, au premier rang desquels ses propres parents.

Nuages de mai, faux *making off* mais vrai film d'auteur, raconte l'histoire de ce tournage. Celui-ci se présente comme la tentative de mettre en scène un projet commun, en réunissant un certain nombre de personnages habités chacun par une idée fixe qui les éloigne a priori les uns des autres. Cet état des lieux pourrait peu ou prou convenir à n'importe quel tournage, mais il est porté dans ce film à un degré de sensibilité qui révèle admirablement les points communs entre l'enroulement d'un métrage limité de pellicule dans un boîtier de caméra et le déroulement de la vie des hommes à travers le temps qui leur est échu.

En voici les principaux protagonistes, avec leurs obsessions respectives. Muzaffer est un *« jeune homme »* d'une quarantaine d'années, flegmatique et entêté, qui se promène avec une caméra vidéo à la main, et s'efforce non sans mal de rallier les villageois à la cause du film à faire.

Les plus récalcitrants de ses acteurs sont ses parents (interprétés par les propres parents de Ceylan), et plus particulièrement son père Emin, vieux paysan attaché à sa terre comme à la prunelle de ses yeux, et qui ne songe qu'à sauver ses arbres des griffes de l'Etat qui les convoite. Emin, enrôlé de force par son fils, est ainsi déchiré entre le tournage qui requiert sa présence et la surveillance des agents du cadastre, susceptibles de débarquer à tout moment. Ali, neveu des parents, a quant à lui un autre souci, qu'il doit à sa tante : celle-ci a promis au garçonnet de lui payer la montre musicale qu'il désire tant s'il parvient à conserver intact durant quarante jours l'œuf qu'elle lui a fourré dans la poche. Quant au problème du cousin, assistant du réalisateur, il est encore plus grave : il a démissionné, au grand dam de sa famille, de l'usine, et pense qu'il va faire carrière à Istanbul dans le cinéma.

LA POURSUITE D'UNE CHIMÈRE

En gros, du plus jeune au plus ancien, personne n'écoute personne dans ce film de famille, parce que chacun y est trop occupé à poursuivre ses chimères. Aussi bien, cette chimère, sous les diverses formes que lui confèrent les personnages, est-elle celle de la vanité du désir de l'homme confronté au temps qui passe, et sa poursuite collective le véritable sujet de *Nuages de mai*. Tout concourt à ce sentiment, depuis la contemplation sensuelle de la nature (le frémissement du vent dans les arbres, les scintillements de lumière dans la ramure, l'ombre fugace des nuages dans le ciel) jusqu'aux éléments symboliques qui le jalonnent, qu'il s'agisse de la précaire intégrité de l'œuf d'Ali, de l'impénétrable dénuement de la tortue qu'il observe en compagnie de Muzaffer, ou encore du briquet incongru qui se met à jouer la *Lambada* aux moments les plus dramatiques.

Entre la vie et la mort, l'humour et la tragédie, tout ici, à tout moment, semble devoir claquer entre les doigts des personnages. Ce qui rend le film admirable, c'est la manière avec laquelle il parvient malgré tout à raccorder, sous ces auspices mélancoliques, les sensations fugitives et les désirs désaccordés. Du domaine privé au domaine public, du documentaire à la fiction, du mensonge à l'authenticité, ce parcours est aussi celui du cinéma. Et lorsqu'il semble, dans une séquence muette bouleversante, vouloir embaumer le temps sur le visage de ses parents vieillissants, Nuri Bilge Ceylan ne saurait être plus au cœur de la vocation lyrique et cérémonielle de cet art. *Nuages de mai*, c'est le sacre du printemps arraché au spleen du temps qui passe, la sainteté des pères incarnée dans l'œuvre des fils : cela s'appelle la grâce.

J. M.

Nuri Bilge Ceylan, cinéaste, réalisateur de « Nuages de mai »

« Le cinéma que je pratique ne doit pas grand-chose à l'industrie »

« Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de devenir cinéaste ?

– Il faudrait commencer par se demander qui n'a pas envie de faire du cinéma en Turquie : tout le monde, là-bas, a un scénario à vendre. Pour ce qui me concerne, j'ai été attiré vers l'âge de quinze ans par la photographie et la poésie. Mais c'est en quelque sorte l'addition des deux, le cinéma, que j'ai découvert un peu plus tard, qui a changé ma vie. La profondeur de l'âme, associée à la poésie de l'image, je les ai notamment découvertes chez Bergman.

– Plus concrètement, comment êtes-vous entré dans ce milieu ?

– Je crois que je n'y suis jamais tout à fait entré. Je gagne toujours ma vie comme photographe, je n'ai jamais suivi de cours de cinéma et celui que je pratique ne doit pas grand-chose à l'industrie. Je crois que la dimension collective de cet art m'effraie un peu. En fait, après avoir dévoré des centaines de livres sur la technique cinématographique et suivi au moins autant de reportages sur les tournages de films à la télévision, je me suis jeté à l'eau seul, en achetant une vieille caméra 35 millimètres ainsi que des stocks de pellicule russe, et j'ai commencé à tourner avec l'aide de quelques amis. Les premiers courts métrages que j'ai réalisés étaient consacrés à mes parents, on voit d'ailleurs des extraits de l'un d'eux dans *Nuages de mai*.

– Comment, dans ces conditions, avez-vous pu réaliser vos deux longs métrages ?

– Exactement de la même façon. En investissant dans le projet tout l'argent que je possède, en tournant sur une durée très longue qui dépend d'abord de mes propres disponibilités, en me passant de la contrainte d'un scénario défini et en m'entourant d'une équipe très réduite, constituée d'amis fidèles. *Nuages de mai*, par rapport à *Kasaba*, constitue à ce titre une avancée dans la professionnalisation, puisque, grâce aux différents prix obtenus par mon premier long métrage, j'ai réalisé le deuxième avec un budget de cent mille dollars, en son direct, avec une "grande" équipe de quatre personnes, et que le tournage a duré six semaines au lieu d'un an. Grâce à la sélection du film par le Festival de Berlin en 2000, il a été vendu dans une dizaine de pays.

– Tous les commentateurs évoquent l'influence du cinéaste iranien Abbas Kiarostami sur ce film. La revendiquez-vous ?

– Absolument. C'est le cinéma de Kiarostami, que je n'ai par ailleurs jamais rencontré personnellement, qui m'a notamment donné la force et le courage de tourner avec des amateurs.

– Comment sont reçus vos films en Turquie ?

– Mes deux longs métrages ont fait environ vingt mille entrées chacun, ce que l'on peut considérer comme un succès d'estime. Mais c'est peu de chose à côté de la fréquentation d'un film populaire, qui peut attirer un million de spectateurs. La situation du cinéma turc, comme celle de beaucoup d'autres pays, est, hélas, mauvaise. Nous sommes passés d'une production de 400 longs métrages par an à une vingtaine de films seulement, et la part de marché du cinéma turc a été laminée par le cinéma hollywoodien, qui en détient environ 95 %.

– Quelle est la politique de l'Etat à l'égard de la production nationale ?

– Il existe théoriquement une politique de soutien, qui se révèle dans la réalité dérisoire. J'ai obtenu, pour mon premier long métrage, une subvention de quinze mille dollars, et je dois vous avouer qu'après en avoir déposé la demande pour mon deuxième film j'ai renoncé en cours de route à cause de la course d'obstacle bureaucratique que cela représente.

– Pensez-vous retourner dans votre village natal pour votre prochain film ?

– Non. J'ai le sentiment, après ces deux films, d'avoir bouclé la boucle. Et puis j'ai promis à mes parents d'arrêter de les mettre à contribution. Le matériau sera sans doute toujours autobiographique, mais il concernera une part plus récente de mon passé et l'action se déroulera à Istanbul. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

HORS CHAMP

■ **La 2e édition du Printemps du cinéma** aura lieu les 25, 26 et 27 mars. Durant ces trois jours, les 5 000 salles françaises proposent un tarif unique de 20 francs par séance. La première édition de cette manifestation organisée par la Fédération nationale des cinémas français, en 2000, avait attiré 2,3 millions de spectateurs, le double de la fréquentation des trois mêmes jours d'une semaine équivalente.

■ **Le palmarès du Festival de Fribourg (Suisse)**, qui s'est tenu du 11 au 18 mars, a attribué son Grand Prix à *Yi Yi* du Taïwanais Edward Yang. Le prix du meilleur scénario va à *Murmure caché,* de Vivian Chang (Taïwan), le Prix spécial en l'honneur des « droits de la personne » à *Entassés*, de Singing Chen (Taïwan), celui de la critique et celui de la Fédération internationale des ciné-clubs au *Quai,* de Jia Zhang-ke (Chine), le Prix de la presse politique aux *Cendres du volcan,* de Pedro Pérez Rosado (Mexique).

■ **Les producteurs et distributeurs espagnols** ont pour la première fois réuni leurs représentants à Madrid, le 15 mars, afin de construire une réponse aux mauvais résultats de leur cinéma national (9,6 % de part de marché). L'une des mesures proposées est la création d'une taxe dont le produit serait partagé entre les différents secteurs, dont l'exploitation, conviée à rejoindre le nouveau comité.

Jeux de masques autour d'un fait divers

Après « Ressources humaines », Laurent Cantet tourne « L'Emploi du temps », inspiré de l'affaire Romand

CE JOUR de début mars, il flottait sur la belle maison d'architecte un parfum de douce gueule de bois. Sans perdre une once de son flegme apparent, Laurent Cantet savourait la consécration que venait de lui valoir la cérémonie des Césars, avec le Prix du meilleur premier film et celui du meilleur jeune comédien pour son interprète principal, Jalil Lespert. Apothéose d'une année de rêve, depuis que la sortie de *Ressources humaines* a déclenché une avalanche de réactions flatteuses. Fort de son succès, Laurent Cantet réalise donc actuellement son... premier film, *L'Emploi du temps.* Aux yeux de la réglementation, *Ressources humaines* était en effet un téléfilm, comme son premier opus long, l'excellent composant français de la série internationale « 2000 vu par... », *Les Sanguinaires.*

Depuis ses premiers courts métrages, Cantet a conservé une méthode issue d'un creuset qui a connu lui aussi son heure de gloire, mais posthume, à l'occasion des Césars. Le sacre de Dominik Moll pour *Harry, un ami qui vous veut du bien* est en effet celui d'un autre membre d'un groupe de jeunes cinéastes réunis dans la société de production Sérénade, disparue en 1998. Outre Moll et Cantet, Gilles Marchand (scénariste de *Ressources humaines*, qui réalise à présent son premier long métrage), Vincent Dietschy (réalisateur de *Julie est amoureuse*) et Thomas Bardinet (signataire du *Cri de Tarzan*) ont fait leurs premières armes au sein de cette structure commune : un véritable collectif, où chacun participait aux entreprises des autres.

INTERPRÈTES AMATEURS

La disparition de Sérénade n'a pas mis fin à cette manière singulière de travailler. En l'occurrence, c'est Vincent Dietschy qui accompagne Laurent Cantet tout au long de la réalisation du film : il est simultanément interlocuteur, conseiller, assistant, empêcheur de s'assoupir, souffre-douleur, doublure image ou donneur de répliques lors des répétitions.

Pour l'heure, Vincent Dietschy est une femme, Muriel. Dans le canapé du salon de la grande maison, elle s'apprête à intervenir dans la conversation entre son mari, Vincent, et les parents de celui-ci. Dietschy joue les doublures pour que les interprètes des parents, Jean-Pierre et Monique Mangeot, qui ne sont pas des professionnels, répètent leur texte. Cantet lui-même tient pour l'instant le rôle de son personnage principal, ce Vincent qu'il a conçu à partir d'une réalité qui a failli lui jouer un vrai tour de fiction. Le Vincent du film est en effet librement inspiré de Jean-Claude Romand qui, le 9 janvier 1993, a tué sa femme, ses enfants et ses parents. Chômeur, Romand s'était inventé auprès de ses proches une fausse existence, et n'avait trouvé d'autre issue que cette extrémité tragique devant le risque de dévoilement de la vérité après dix-huit ans de double vie.

Davantage que son issue tragique, c'est cette invention d'une autre vie qui avait d'emblée intéressé Laurent Cantet, qui en tire un scénario en compagnie de Robin Campillo. Un film construit non pas autour d'un massacre, mais d'une question : *« Comment échapper à ce qu'on construit ? »*

C'était avant qu'Emmanuel Carrère ne publie chez P.O.L. *L'Adversaire* (« Le Monde des livres » du 7 janvier 2000), inspiré de la même affaire, qui connaîtra un important succès public. C'était donc avant que Nicole Garcia n'acquière les droits du livre pour un film dont le rôle principal est confié à Daniel Auteuil. On imagine le désarroi de celui qui était encore un jeune cinéaste inconnu, débordé par ces personnalités et ces opérations financièrement sans commune mesure avec ses propres possibilités.

On imagine moins, quand on sait les mœurs de ce milieu, le ton d'évidence sur lequel la productrice du film, Caroline Benjo – dont la société, Haut et court, est au côté du réalisateur depuis *Les Sanguinaires* – raconte comment a été démêlé ce qui aurait dû devenir un inextricable sac de nœuds juridique : en envoyant aux parties concernées une copie du scénario et la preuve de son antériorité.

« Finalement, l'ombre du livre d'Emmanuel Carrère m'a aidé à me concentrer sur mon personnage », dit Laurent Cantet, en insistant sur le pronom possessif. S'il a, comme lors de ses précédents films, fait appel à nombre d'acteurs amateurs, le cinéaste, qui revendique d'être *« moins systématique »* dans ses options de mise en scène, a aussi eu recours à deux professionnels de haut niveau pour les rôles principaux.

L'EXIGENCE DE DÉFINITION

Aurélien Recoing joue Vincent, qui prétend avoir un poste prestigieux en Suisse, erre sur les autoroutes des Alpes, s'est trouvé une sorte de famille alternative. Il parle avec effusion de cet homme qui *« se désaliène de sa vie, s'échappe en se construisant une vie imaginaire »*. A l'entendre, son personnage ressemble à un acteur, en même temps qu'il est une figure critique de la société dont il remet en cause l'exigence de définition par une fonction. *« Peu importe si ma vision de Vincent n'est pas tout à fait celle de Laurent Cantet, au contraire, cet espace est utile, puisque nous sommes d'accord sur l'essentiel. »*

Dans le rôle de l'épouse de Vincent, Karin Viard s'enchante de ce réalisateur qui *« avait peur de travailler avec des vrais acteurs »* et des résultats obtenus ensemble. Elle dit être arrivée sur ce tournage *« à reculons »*. *« Je m'entendais bien avec Laurent Cantet, mais nous étions d'accord que ce personnage n'était pas pour moi. D'ailleurs, après une série de succès inespérés, j'avais envie de prendre du recul, je ne voulais pas travailler aussi tôt. Rien n'y a fait. »*

Avec cette exubérance calme qui la caractérise, la comédienne parle de l'étrange situation dans laquelle la place un film où *« la mise en scène assume le mensonge et moi, la vérité »*. Assis près de lits superposés, le réalisateur tente d'expliquer la même chose à une petite fille et à un petit garçon qui sont à la fois ses propres enfants et les enfants de Vincent. Ils ont l'air de comprendre très bien.

J.-M. F.

La descente aux enfers de quatre traîne-misère

Requiem for a Dream. Le réalisateur de « Pi » signe une adaptation stylisée du roman d'Hubert Selby Jr

Film américain de Darren Aronofsky. Avec Ellen Burstyn, Jared Leto, Jennifer Connelly, Marlon Wayans. (1 h 50.)

Le titre du film souffre d'approximations. Le requiem n'est pas exactement le genre musical auquel ferait songer sa réalisation, plus proche d'un rap saccadé, quoiqu'incontestablement funèbre. Et *« Dream »* aurait mérité d'être au pluriel : dans le film se joue en effet la mort, violente, d'un grand nombre de rêves – des personnages, d'une société, de certaines manières de faire du cinéma.

Les personnages sont quatre. Sara vieillit seule à Brooklyn, entre son poste de télé et les amies de l'immeuble avec lesquelles elle prend le soleil sur le trottoir, concentrant toute sa vitalité sur deux rêves : passer un jour dans un show télé et voir son fils, Harry, réussir dans la vie. Celui-ci a lui aussi deux rêves : continuer à se camer tranquillement et fonder un foyer avec sa copine Marianne. Marianne a exactement les mêmes ambitions dans l'existence, tandis que Ty, le copain black de Harry, est moins précis sur le moyen terme, mais partage le même goût pour la poudre blanche, et compte comme son ami sur son commerce pour prospérer grâce à un gros coup qui lui permettrait d'accomplir la promesse de réussite faite, enfant, à sa maman.

Tous ces projets sont promis à l'échec et entraîneront ceux qui les portent dans un gouffre, au cours d'un film énonçant clairement son programme et l'accomplissant sans dévier d'un iota, jusqu'au paroxysme de la déchéance, de la souffrance, de la terreur. Inexorable descente aux enfers, *Requiem for a Dream* monte en parallèle différentes formes de misère affective et intellectuelle, placées sous le double signe de la soumission – qui prend la forme de la dépendance (à la drogue, à la nourriture, à la télévision, à l'argent...) – et de la bêtise, tous les personnages se montrant incapables d'échapper à la poignée de stéréotypes qui les définit.

Un ramassis de crétins suivant un parcours rectiligne : on voit le danger encouru par le cinéaste. Celui-ci répond de deux façons. Tentant de sauver malgré tout ses personnages, il les filme avec assez de tendresse pour qu'ils ne basculent pas dans l'indifférence irrémédiable des spectateurs. Aidé par des comédiens cramponnés chacun à un mince fil tendu entre caricature et atonie, le réalisateur évite de regarder de haut ses protagonistes, refusant le point de vue moral surplombant comme le point de vue sociologique, guère plus convaincant – à cet égard, parmi les différents « rêves » enterrés par le film, l'*american dream* est une fausse piste, les situations montrées ne portant qu'à des généralisations sans intérêt.

La deuxième ligne de défense d'Aronofsky, la plus importante, est stylistique. Multipliant les effets visuels et les ruptures de récit, voire même d'image par le recours à l'écran divisé, il élabore un système de symboles utilisé, par exemple, à chaque prise de drogue, et fonctionnant comme des phrases mélodiques – pas du tout mélodieuses – répétées en refrain, scandant les parcours parallèles de ses pauvres hères.

MISE EN SCÈNE DE CAUCHEMAR

Le délire de pilules amaigrissantes de la vieille dame, ses hallucinations autour de son téléviseur et de son réfrigérateur, Marianne aspirée dans une spirale de partouzes pour se payer ses doses, Harry dont le corps commence à pourrir et Ty renvoyé à l'esclavage : les distorsions de l'image et du son, l'irréalisme croissant des situations, le montage de plus en plus instable construisent un objet plastique, dont toutes les composantes paraissent malléables selon les seuls besoins de la réalisation.

Autre rêve ainsi mis à mort, celui que fabrique la mise en scène hollywoodienne, avec sa grammaire et son imagerie : comme de tous les autres songes évoqués, Aronofsky entreprend d'en faire un cauchemar. Mais sa mise en crise est elle-même bien systématique, et à la liste des rêves défunts s'ajoute celui d'une mise en scène véritablement critique : le malaise est ici un ingrédient narratif comme un autre, distillé avec adresse mais sans prendre beaucoup de risques. Là est la limite de cette descente aux enfers : c'est grand, les enfers ! Il faut une sacrée énergie pour occuper un tel espace, il n'est pas certain que la mise au point d'une signalétique choc y suffise. Là se joue la différence entre le film et le livre d'Hubert Selby Jr qu'il adapte.

Celui-ci s'intitulait déjà *Requiem for a Dream* (devenu, en français, *Retour à Brooklyn*, pour la continuité avec *Last Exit to Brooklyn*). L'écriture disait à chaque ligne qu'il s'agissait de Selby, éclaté entre des figures fantasmées de lui-même. Cet égocentrisme donnait au livre, au-delà de sa violence noire, une couleur de chant funèbre et justifiait le singulier du rêve – celui d'un homme qui a bousillé sa vie. Tandis que les électrochocs tordent les corps, que le sang, le sperme, la haine giclent en rythme sur l'écran, peut-être est-ce, malgré le sens de la composition d'Aronofsky, ce déficit de présence qui fait ricaner Hubert Selby dans un des derniers plans du film.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

MADEMOISELLE

■ On est tellement heureux de voir Sandrine Bonnaire heureuse. Sa vie à l'écran n'a pas toujours été rose. Ici, pas de KGB pour la persécuter, pas de terrible secret de famille à assumer. Elle est Claire, une visiteuse médicale, mère de famille, femme épanouie. Elle rencontre Pierre (Jacques Gamblin), acteur dans une troupe d'improvisation. Elle ne prend pas tout de suite le train qui aurait dû la ramener chez elle et passe quelques heures avec lui. Tirant un accord parfait de ses deux comédiens (Bonnaire aérienne, donc, Gamblin un petit peu plus extraverti que d'habitude), Philippe Lioret brode avec bonheur sur ce vieux canevas. Pierre et Claire font du scooter (hommage à *Vacances romaines* ?), prennent une chambre dans un hôtel à l'ombre de la raffinerie de Feyzin, commandent du café au buffet de la gare de La Part-Dieu. La mise en scène minutieuse (il se passe souvent quelque chose à l'arrière-plan), la qualité des seconds rôles tirent *Mademoiselle* des mauvais pas qui la guettent de temps en temps – situations convenues, idées de scénario peu maniables à l'usage. Et Sandrine Bonnaire sourit presque tout le temps. ***T. S.***

Film français de Philippe Lioret. Avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Isabelle Candelier, Zinedine Soualem. (1 h 25.)

JEAN-MARIE LEROY/H&K

« Mademoiselle » : Sandrine Bonnaire enfin heureuse.

L'ART (DÉLICAT) DE LA SÉDUCTION

■ Même s'il reste neuf mois avant la fin de l'année, le premier film de Richard Berry remporte haut la main le César 2001 de l'antiphrase. Prenons le titre à rebours. De séduction, point, puisque Etienne (Patrick Timsit) et Laure (Cécile de France) tombent réciproquement amoureux au premier regard. Elle le convainc d'attendre cinq mois avant de consommer leur liaison. Il s'entraîne : s'inscrit au gymnase, va au bordel, apprend l'art de l'orgasme tantrique, lit Joseph Conrad parce que c'est l'auteur préféré de Laure, et baptise son pénis Kurtz, du nom du trafiquant d'*Au cœur des ténèbres.* Voilà pour la délicatesse. Quant à l'art, Richard Berry met tout cela en scène avec un sens louable de la pédagogie universelle, chaque plaisanterie étant répétée jusqu'à ce que les cancres du fond de la classe en aient goûté la substantifique moelle. ***T. S.***

Film français de Richard Berry. Avec Patrick Timsit, Cécile de France, Richard Berry. (1 h 35.)

LES MORSURES DE L'AUBE

■ Adapté du roman éponyme de Tonino Benacquista (publié chez Rivages), *Les Morsures de l'aube* navigue entre *Detour* d'Edgar G. Ulmer, les films de Georges Lautner dialogués par Michel Audiard et le cinéma fantastique. Antoine (Guillaume Canet) hante les bars la nuit et dort le jour dans un club de sport. Ses pérégrinations le mènent sur les pas d'un mystérieux Jordan, dont il est sommé, en échange d'une forte somme d'argent, de retrouver la trace. Antoine de Caunes fait preuve, pour son premier film, d'un indéniable savoir-faire qui se caractérise par une direction d'acteurs impeccable (Guillaume Canet, Gérard Lanvin et Asia Argento sont excellents), une utilisation intelligente des codes (série B française et américaine) auxquels le film rend clairement hommage, et une série de personnages secondaires bien écrits. Un dernier tiers orienté de façon peu convaincante vers le vampirisme vient gâter un premier film prometteur. ***S. Bd***

Film français d'Antoine de Caunes. Avec Guillaume Canet, Asia Argento, Gérard Lanvin, Gilbert Melki. (1 h 35.)

O FANTASMA

■ Ça commence comme un porno homo SM : l'étreinte de deux hommes dont l'un est recouvert d'une combinaison en latex noir. Ce n'est pourtant pas exactement cela. Le protagoniste principal est un jeune éboueur, Sergio, dont on suit les errances dans les rues d'un Lisbonne nocturne. Très vite, dans une pure logique de restitution brute du comportement du héros, le récit décrit des activités essentiellement guidées par le désir sexuel. Une rencontre furtive avec un homme dans une pissotière précède l'essayage fétichiste d'un slip trouvé dans une poubelle, ainsi qu'un rapport brutal et menotté avec un policier et enfin un viol. *O Fantasma* n'a sans doute qu'un seul sujet, mais celui-ci est de taille : la distance entre le fantasme et sa réalisation, les contraintes qu'impose la réalité face au passage à l'acte. ***Jean-François Rauger***

Film portugais de Joao Pedro Rodrigues. Avec Ricardo Meneses, Beatriz Torcato, André Barbosa. (1 h 30.)

THE VERY BLACK SHOW PRESQUE CÉLÈBRE

■ *Lire page 34.*

ALI ZAOUA, PRINCE DE LA RUE, NUAGES DE MAI

■ *Lire page 35.*

REQUIEM FOR A DREAM

■ *Lire ci-contre.*

QUILLS

■ *Lire page 37.*

GAMER, ON APPELLE ÇA LE PRINTEMPS

■ *La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.*

HORS CHAMP

■ **Un manifeste « Anti-Dogma »** est diffusé par des réalisateurs et techniciens du cinéma scandinave *« inquiets de la tendance actuelle à la paresse de mise en scène et aux équipements de vidéo digitale de mauvaise qualité qui envahissent le cinéma »*. Mêlant humour satirique et défense du professionnalisme et des corporatismes du secteur, le manifeste énumère dix commandements contredisant mot pour mot le célèbre « vœu de chasteté » énoncé en 1995 par Lars Von Trier et ses amis, et qui est devenu une référence pour une génération de jeunes cinéastes. Le premier film annoncé par les anti-Dogma s'intitule *God*, du Norvégien Johnny Markussen, candidat à une sélection pour le prochain Festival du film international de Cannes.

■ **Le Prix du scénario historique** récompense un projet audiovisuel écrit par de jeunes auteurs sur un sujet ayant trait à l'histoire. Organisé pour la deuxième année consécutive, ce concours est ouvert jusqu'au 1er juin 2001, et le lauréat se verra attribuer un prix de 15 000 francs, tandis que son projet sera diffusé sur la chaîne du câble et du satellite Histoire sous la forme d'un court-métrage de 26 minutes. Les candidats doivent envoyer un traitement de moins de trente pages à l'adresse suivante : Prix du scénario historique, 26, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris.

Maria Schneider saluée à Créteil

Le Festival du film de femmes évoque la carrière de l'actrice en six films

LA 23e ÉDITION du Festival international du film de femmes de Créteil débute le 23 mars. Outre les dix films (dont six premières œuvres) de la compétition, une sélection de documentaires ainsi que des courts métrages sont présentés.

La section Graine de cinéphage soumet des films plus spécialement dédiés à l'adolescence à un jury de lycéens et de collégiens. Une sélection (fictions et documentaires) traite des héroïnes du XXe siècle, de Rosa Luxemburg à Lucie Aubrac. Sous le titre générique Les Tabous, un panorama de films permet de découvrir le regard de cinéastes femmes (Catherine Breillat, Christine Pascal, Agnès Varda) sur la sexualité. Enfin un hommage en six films est rendu à l'actrice Maria Schneider.

Née à Paris en 1952, d'un père célèbre (Daniel Gélin) mais absent, elle voulait être peintre, fut figurante dans *Les Femmes* (1969), de Jean Aurel, où elle rencontra Brigitte Bardot, qui la logea durant deux ans. Elle tient des petits rôles (*Madly*, de Roger Kahane, en 1970 ; *La Vieille Fille*, de Jean-Pierre Blanc, en 1971). C'est en la voyant en photo avec Dominique Sanda que Bernardo Bertolucci eut l'idée de lui faire faire des essais pour *Le Dernier Tango à Paris* (1972), avec Marlon Brando, qui venait de terminer le tournage du *Parrain*. Retenue parmi deux cents candidates, elle hésite malgré la perspective de tourner avec Brando : on lui proposait en même temps un rôle pour le nouveau film de Valerio Zurlini, *Le Professeur*. *« Si j'avais accepté, le début de ma carrière aurait été plus tranquille »*, commente-t-elle aujourd'hui.

Avec le rôle de cette jeune fille qui vit quelques jours d'une passion torride avec un quinquagénaire veuf américain installé à Paris, elle endosse un personnage qui sans doute la dépasse, et devient une icône de la révolution sexuelle. Le scandale va la tenir prisonnière d'une époque où les archaïsmes de comportements affrontaient les velléités de changements des mœurs.

DÉCLARATIONS SCANDALEUSES

De la confusion entretenue par une certaine presse entre la réalité et le personnage qu'elle incarne aux nombreuses propositions de rôles similaires, la suite sera lourde à gérer. A l'époque, elle réagit par la provocation, multiplie les déclarations scandaleuses. Elle est, aujourd'hui, sévère avec le film qui a tout déclenché : *« Bertolucci est malin et a suivi la mode. C'est un film qui a vieilli. »* Tout autre est son jugement sur *Profession reporter*, de Michelangelo Antonioni, occasion d'une grande rencontre avec un cinéaste admiré depuis toujours.

Après *La Baby-Sitter* (1973) de René Clément – *« un des plus grands directeurs d'acteurs qui soient »* – et plusieurs tournages en Italie, elle rencontre Jacques Rivette pour l'expérience limite de *Merry-Go-Round* (1977), où *« tout était improvisé sur le tournage »*, se souvient-elle, avant de constater : *« Beaucoup de films que j'ai acceptés ont été faits contre l'avis de mon agent, qui les jugeait trop marginaux :* Le Voyage au jardin des morts, *de Philippe Garrel (1976),* Violanta, *de Daniel Schmid (1977). »*

A ces choix radicaux, représentatifs d'une période qui se termine, succède une carrière en pointillé, émaillée de projets qui n'aboutiront pas (deux films de Bertrand Blier, le rôle principal d'*Un vrai crime d'amour*, de Luigi Comencini ; une *Dame aux camélias* avec Losey, une adaptation de D'Annunzio avec Vittorio De Sica). Elle est renvoyée après deux jours de tournage du plateau de *Cet obscur objet du désir* (1977), Buñuel ayant décidé d'engager deux actrices (Carole Bouquet et Angela Molina) pour tenir son rôle. Elle dit : *« Je n'ai pas tourné aussi souvent que je l'aurais voulu. »*

J.-F. R.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**L'Exorciste**	1	**571 933**	440	-	**571 933**
2	**Stalingrad**	1	**316 600**	463	-	**316 600**
3	**Traffic**	2	**270 795**	438	– 31 %	**748 179**
4	**Un crime au paradis**	3	**270 353**	473	– 23 %	**1 222 946**
5	**Hannibal**	3	**268 512**	600	– 48 %	**2 079 028**
6	**La Vérité si je mens 2**	6	**236 636**	563	– 35 %	**7 237 017**
7	**Ce que veulent les femmes**	5	**163 483**	446	– 33 %	**2 507 607**
8	**Le Placard**	9	**77 286**	286	– 25 %	**5 014 263**
9	**Vertical Limit**	4	**74 955**	250	– 42 %	**1 044 557**
10	**Le Pacte des loups**	7	**70 082**	281	– 43 %	**4 974 781**

* Période du mercredi 14 mars au dimanche 18 mars inclus

Trois phénomènes dominent cette semaine où le spectacle de la politique a davantage attiré l'attention que celui des grands écrans. D'abord un reflux global de la fréquentation, logique après les sommets atteints courant février. Cette baisse est symbolisée par l'accueil tiède réservé à *Stalingrad,* la « grosse sortie commerciale » du moment. Du coup, c'est une reprise culte, *L'Exorciste,* qui tire les marrons du feu, avec un taux de fréquentation par copie diabolique (1 300). Le deuxième phénomène concerne une meilleure résistance des grands succès français de la saison : la trajectoire *Le Placard, Pacte des loups, Vérité si je mens,* désormais rejoints par *Un crime au paradis,* est plus satisfaisante que celle des *Hannibal, Vertical Limit* et autres *Chocolat.* Enfin, selon une logique de « niche » et non plus de conquête du grand public, certains nouveaux titres obtiennent des résultats réjouissants : si *Les Démons à ma porte* déçoivent, à seulement 13 000 entrées malgré une sortie très médiatisée, les 20 000 spectateurs de *Trois Huit* et les 8 500 de *Tout près des étoiles,* dans seulement 7 salles, constituent des succès.

Source : *Ecran total*

Un Sade facétieux à l'asile de Charenton

Quills. Portrait-caricature de l'écrivain en martyr de l'ordre moral

Film américain de Philip Kaufman. Avec Geoffrey Rush, Kate Winslet, Michael Caine, Joaquin Phoenix. (2 h 05).

Le titre de ce film se traduit à la fois par *« plume »* (celle que l'on prête pour écrire un mot) et par *« empennage »* (l'extrémité d'une flèche, garnie de plumes, celle que l'on voit dépassant de la chair de saint Sébastien). *Quills* était déjà le titre de la pièce de Doug Wright qui réinventait les derniers jours du marquis de Sade.

Sur ce motif, Philip Kaufman a brodé un film intelligent, agressant délibérément les forces qui, aux Etats-Unis, font régner un ordre moral qui empêche la sortie des films et met en danger la circulation des écrits. Mais *Quills,* et ce n'est pas le moindre de ses charmes, choquera les pasteurs de la *Bible Belt* et les plus intégristes des spectateurs français du marquis de Sade. Méprisant l'exactitude historique, Philip Kaufman et Doug Wright (qui a adapté sa propre pièce) donnent à l'asile de Charenton – où Sade vit ses derniers jours sous le règne de Napoléon – l'aspect bucolique d'un manoir anglais peuplé par des acteurs résolus à exercer les prérogatives de leur charge.

Au centre de cette maison de fous, Geoffrey Rush en Sade. Lubrique, égotiste, il développe les ambiguïtés inhérentes au portrait de l'artiste en victime de son art. Avec netteté, avec lourdeur aussi, le texte de Doug Wright revient sans cesse à la responsabilité de l'auteur. A l'acteur Rush de faire de ces dilemmes le thème d'un jeu, plutôt que le sujet d'une dissertation. Il y parvient en dévoilant la peur, les lâchetés d'un homme, qui puise pourtant toujours en lui les réserves de courage et d'énergie quand sa capacité à écrire semble menacée.

ACTEURS DÉCHAÎNÉS

Une menace incarnée par le docteur Royer-Collard. Michael Caine en fait une espèce d'idiot savant, très britannique, convaincu que la science du comportement ne connaît d'autres réponses que physiques et pénales. Il affronte l'abbé Coulmier, Joaquin Phoenix, qui porte aussi bien la soutane que Montgomery Clift dans *La Loi du silence.* L'abbé convoite douloureusement la lingère de l'asile, Madeleine, Kate Winslet – accorte au possible – qui découvre la vie à travers les écrits de Sade, qu'elle fait sortir clandestinement de Charenton. Cette bande d'acteurs déchaînés est mise en scène par un cinéaste qui s'ébroue joyeusement dans la démesure. L'asile de Charenton ressemble au décor d'un film d'horreur de Roger Corman, dans lequel s'épanouissent les physiques pittoresques des pensionnaires que Sade mobilise pour jouer ses saynètes.

On pourrait écrire des livres sur la manière dont Philip Kaufman passe à côté du vrai Sade, mais il a réussi à faire vivre de vrais personnages de cinéma. Et il serait suffisant de la part de Français que de croire que la dénonciation de la censure ne concerne que nos cousins américains retournés à l'état sauvage. Il suffit de se souvenir de *Baise-moi.*

T. S.

Geoffrey Rush, un Oscar pour le Marquis ?

LOS ANGELES
correspondance

Son interprétation du marquis de Sade dans *Quills* vaut à Geoffrey Rush une nomination aux Oscars dans la catégorie de meilleur acteur. Une ironie qui n'échappe pas à l'acteur de théâtre australien découvert par Hollywood dans *Shine*. Il y tenait le rôle du pianiste David Helfgott, qui lui valut son premier Oscar en 1996. Depuis, celui qu'on a surnommé le « Laurence Olivier de l'hémisphère Sud », a joué dans *Shakespeare in Love* (et décroché sa deuxième nomination aux Oscars), *Elisabeth*, *Les Misérables*, ainsi que dans *Mystery Men* ou encore *House on Haunted Hill*...

« Comment fabriquer un marquis de Sade qui était beaucoup plus âgé et pesait plusieurs kilos de plus que moi ? », demande l'acteur, cinquante ans, particulièrement mince et élancé. Mais le réalisateur Philip Kaufman cherchait justement une présence *« nerveuse et gothique »*, et Rush a donc ajouté à sa galerie de portraits de maniaques, de marginaux, d'excentriques et d'alcooliques, un *« démon de l'Histoire »*, qu'il a délibérément traité en grand guignol, en bouffon, *« presque dans le style d'un film de série B »*.

Geoffrey Rush, dont la femme, Jane Menelaus, joue l'épouse de Sade, ajoute *: « Je ne pouvais pas jouer l'écriture, il fallait que je crée un personnage crédible, susceptible d'écrire des choses pareilles. Dans la pièce de théâtre dont est tiré le scénario, il y a une réplique formidable, où l'abbé traite Sade de "paon atteint de démence". Pour moi, c'était une image physique précieuse. »*

UNE LECTURE CONTEMPORAINE

Pour incarner la personnalité complexe du Marquis, *« j'ai utilisé ma perruque comme un masque, qui me donnait l'impression d'être une chèvre de montagne, en déséquilibre au bord d'une falaise qui s'effrite, et mes chaussures à boucles sur mes jambes maigres étaient comme des sabots fendus. C'est ainsi que j'ai trouvé la dimension physique du Marquis, cette façon de bouger de quelqu'un qui reste debout avec arrogance, alors qu'il se trouve en situation de précarité. Je voulais aussi une odeur qui traduise l'atmosphère autour de cette vieille star du rock légendaire et décadente, alors je m'arrosais de patchouli bon marché, ce qui faisait dire à Kate Winslet : "Tu pues !". »*

Plus obsédé par l'écriture que par la sexualité, plus martyr que bourreau, le Sade de Geoffrey Rush participe à une certaine réhabilitation du Marquis, et en offre en tout cas une lecture contemporaine. *« C'est un tel caméléon qu'on peut projeter sur lui les préoccupations de notre époque. Ses écrits sont encore toxiques, dépravés, scandaleux. Et on est en train de le redécouvrir, sa correspondance est traduite en anglais pour la première fois, et laisse entrevoir une autre dimension, plus romantique, plus humaine. Et n'oublions pas que c'est la remise en question des subventions artistiques à certaines œuvres jugées "provocantes" qui a poussé Doug Wright à écrire la pièce. »* Geoffrey Rush a beaucoup de sympathie pour son Marquis, *« une idole de la contre-culture de ma jeunesse à la fin des années 1960, un enfant obstiné qui joue avec des allumettes et des pétards, sans s'inquiéter des explosions qu'il déclenche, parce qu'il aime juste les couleurs des étincelles ! »*, lance-t-il dans un grand éclat de rire sardonique.

Avec bravoure, jetant perruque et costume, Geoffrey Rush joue entièrement nu dans la dernière partie du film. L'acteur accepte volontiers la comparaison avec un Christ nu. *« La fin ressemble à une pietà perverse, peinte par Francis Bacon plutôt que par Michel-Ange ! »*

Claudine Mulard

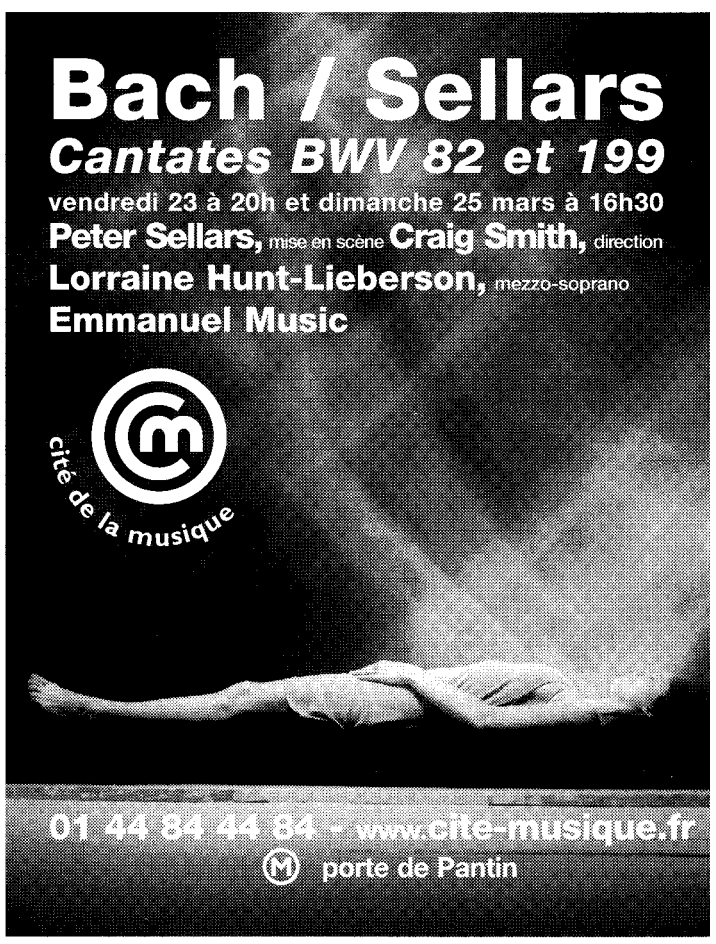

Théâtre de la Ville PARIS
DIRECTION GERARD VIOLETTE
AUX ABBESSES SAM. 24 MARS 17H
ANDREW MANZE
violon baroque
RICHAR EGARR
clavecin
BACH - PANDOLFI
31 RUE DES ABBESSES, 18e
01 42 74 22 77

SORTIR

PARIS

Turin, berceau du cinéma italien
Organisée par le Centre Pompidou, l'Association nationale du cinéma et le Musée national du cinéma (Fondation Maria- Adriana-Prolo), ouvert en juillet 2000, la rétrospective retrace cent ans de cinéma réalisé à Turin et dans le Piémont. Les films sont regroupés par thèmes : des « influences étrangères », notamment française, aux « années 1980 », en passant par le « phénomène *Cabiria* » (film de Giovanni Pastrone, 1914) et la « naissance du star système en Italie »... L'exposition entend prouver que Turin, capitale du cinéma transalpin à la fin des années 1910, maintient sa vocation de ville-laboratoire du septième art.
Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4e. M° Châtelet. Du 21 mars au 4 juin. Tél. : 01-44-78-12-33. 27 F.

Tom Jones
Grâce à la jeune génération et à quelques vétérans du rock qui l'ont convié en 1999 à un enregistrement de duos (*Reload,* V2), Tom Jones a fait un retour en force, lui qu'il était étiqueté chanteur de charme pour palaces de Las Vegas. Tom Jones, Gallois d'origine, c'est d'abord une voix, puissante, précise, un répertoire bien plus étendu que ses succès de grande variété le laissent supposer, et en particulier une passion pour le rhythm'n'blues. Le 15 mai 2000, il enchantait Bercy avec un *show* bien réglé. Les absents d'alors ont droit à un rattrapage au Palais des sports.
Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15e. M° Porte-de-Versailles. 20 h 30, le 21. Tél. : 08-25-03-80-39. 254 F.

Alain Planès (piano)
Au fil des ans, Alain Planès construit sagement une carrière faite de disques souvent graves et dignes, de concerts dont sa modestie légendaire, et presque maladive, ferait presque oublier la beauté et, souvent, l'importance. Mais la netteté de son jeu (une merveille de tonicité dans Haydn), son lyrisme sans ostentation, son absence de pittoresque ajouté (idéal pour Chabrier et même pour Debussy), son goût pour les sentiers ombragés de la musique (Janacek) et sa curiosité (Dusapin) en font un parfait musicien.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. M° Alma-Marceau. 20 heures, le 21. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 300 F.

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Premiers Maux
mise en scène de Joël Jouanneau.
Bois d'Arcy (78). Centre culturel, rue Baragué. 14 h 30, le 21. Tél. : 01-34-60-10-23. 10 F et 25 F.

Compagnie Beau Geste
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. M° Trocadéro. 14 h 30, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-53-65-30-00. De 50 F à 70 F.

Orchestre de Paris
Œuvres de Strauss, Bartok. David Robertson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. M° Ternes. 20 heures, les 21 et 22. Tél. : 0-825-000-821. De 60 F à 250 F.

Sergueï Leiferkus, Semyon Skigin
Œuvres de Beethoven, Chostakovitch.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris-1er. M° Louvre. 20 heures, le 21. Tél. : 01-40-20-84-00. 140 F.

Patricia Barber
Pantin (93). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. M° Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-49-15-41-70. De 75 F à 95 F.

Les Elles
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. M° Place-de-Clichy. 20 h 30, les 21, 22, 23 et 24. Tél. : 01-43-87-97-13. De 105 F à 130 F.

EN VUE

■ **Jörg Haider**, leader xénophobe autrichien, irrité par les partis d'extrême droite italiens qui trop souvent se réclament de lui, a déposé le copyright de son nom.

■ **Henryk Baran,** 72 ans, *« agréablement surpris »*, a reçu chez lui en Pologne des Allemands de Grudersby venus remettre leur collecte : 2 000 marks pour le dédommager de son travail forcé dans la laiterie du village pendant la période nazie.

■ **Willer Bordon**, ministre italien de l'environnement, menace de couper l'électricité à Radio-Vatican si les antennes géantes, qui diffusent son message dans le monde entier, continuent d'émettre des ondes nocives à ses voisins.

■ Après le vol, vendredi 16 mars, du cadavre du banquier **Enrico Cuccia** dans un cimetière des bords du lac Majeur, la police italienne rappelle un précédent : en 1987, les proches de l'industriel **Serafino Ferruzzill**, refusant de payer une rançon pour sa dépouille, l'avaient abandonnée aux mains des ravisseurs qui avaient pris la peine de la déterrer.

■ La NASA le refuse à bord de son vol le 30 avril prochain et le Soyouz lancé en octobre sera complet : le touriste américain **Dennis Tito**, 60 ans, qui a payé 20 millions de dollars son billet pour l'espace, reste cloué au sol.

■ L'administration américaine des autoroutes juge 167 993 ponts *« défectueux »*, notamment le Bilbo Creek Bridge en Alabama que les écoliers traversent à pied tandis que leur bus passe à vide.

■ Le FBI, fier de son ouvrage, invitait de hauts responsables américains à visiter le tunnel secret creusé sous l'ambassade soviétique à Washintgon.

■ Lundi 19 mars à l'aube à Téhéran, cinq personnes, dont une femme, reconnues coupables de trafic de drogue, ont été pendues en public à l'aide de câbles attachés à des grues.

■ Les jeunes Egyptiens de Louxor, où vivent un millier de couples mixtes, mariés à des touristes âgées et fortunées *« ne sont pas heureux en ménage »*, constate l'avocat **Badaoui Abou Chanab**, spécialiste du divorce.

■ *« Les contrevenants pris sur le fait devront jurer de ne pas recommencer »*, menace **Chea Sophara**, gouverneur de Phnom Penh, en interdisant les ébats sexuels sur les bancs publics.

■ *« Si j'étais sûr qu'elle soit sans danger, je croquerais volontiers une pomme transgénique »*, a déclaré le cardinal **Ersilio Tonini** au cours d'un débat sur les biotechnologies, samedi 17 mars à Piacenza.

Christian Colombani

A quoi sert le Conseil constitutionnel ?

Noëlle Lenoir, qui vient de quitter l'institution de la rue Montpensier, explique dans « le débat » pourquoi celle-ci se trouve plus directement confrontée que ses homologues étrangères au pouvoir politique

AU TERME du mandat de neuf ans qu'elle vient d'accomplir au Conseil constitutionnel, Noëlle Lenoir expose au *Débat* (nº 14, mars-avril 2001) les réflexions que lui inspire son expérience de juge constitutionnel. Elle souligne d'abord que cette institution est plus directement confrontée au pouvoir politique que les cours constitutionnelles dont se sont dotés de nombreux pays. D'abord parce qu'elle ne peut être saisie que par les autorités politiques. Ensuite parce qu'elle exerce un contrôle a priori, dans un délai extrêmement bref (un mois) avant la promulgation de la loi. Ainsi est-elle conduite, plus nettement que ses homologues étrangères, à *« interférer dans un processus de décision politique »*. Pour Noëlle

Lenoir, *« le juge, à son corps défendant, fait en quelque sorte office de "tuteur" vis-à-vis du législateur »*.

Ce rôle politique tient, selon elle, à la culture politique française qui, au nom de la primauté de la volonté générale, confie au Conseil le soin non de *« garantir aux citoyens la protection de leurs droits fondamentaux »*, comme c'est le cas ailleurs, mais de défendre la souveraineté du peuple, incarnée, au-delà du législateur, par *« le pouvoir constituant »*. Il est lié aussi à l'histoire de cette institution puisque, selon le général de Gaulle, son fondateur, elle devait veiller avant tout à ce que le Parlement *« ne déborde pas du champ de compétences que lui assigne la Constitution de 1958 »*.

Il est vrai que le Conseil constitutionnel a beaucoup changé et qu'il est *« devenu de lui-même une cour constitutionnelle »*. Pour Noëlle Lenoir, le tournant date de la décision du 16 juillet 1971 sur la liberté d'association : en s'appuyant sur le *« bloc de constitutionnalité »* que forment non seulement la Constitution de 1958 mais aussi la Déclaration de 1789 et le Préambule de 1946, le Conseil a étendu sa mission à celle de garant des droits fondamentaux. Sa jurisprudence a également évolué.

TROIS THÈMES POUR L'AVENIR

Le Conseil a ainsi reconnu la valeur constitutionnelle de la liberté contractuelle en faisant primer, à propos des lois Aubry sur les 35 heures, la négociation sur la loi. Il s'est montré plus rigoureux sur la gestion de l'Etat, en défendant l'exigence de *« sincérité budgétaire »* et en manifestant *« une plus grande ouverture aux aspirations décentralisatrices »*, notamment au sujet de la Corse.

Pour l'avenir, l'auteur suggère trois grands thèmes de réflexion. Le premier concerne les rapports entre le Conseil et les citoyens. Noëlle Lenoir se demande si le nouveau rôle de l'institution peut *« s'accommoder de l'éloignement de la société qu'induit la procédure du contrôle abstrait de la loi »*. Elle rappelle que *« l'ouverture de l'accès du Conseil aux citoyens à travers le filtre étroit de l'exception d'inconstitutionnalité »* a été sérieusement envisagée et considère qu'une réforme instituant un contrôle a posteriori de la loi *« reste d'actualité »*.

Deuxième sujet : comment faire mieux comprendre au public le fonctionnement du Conseil ? *« Je suis favorable à la pratique des opinions dissidentes ou concurrentes »*, déclare Noëlle Lenoir.

Dernier défi : les rapports entre le droit constitutionnel et le droit international. La Cour de cassation et le Conseil d'Etat, souligne-t-elle, donnent la priorité au respect de la Constitution sur celui des engagements internationaux. Pour Noëlle Lenoir, *« faire primer la souveraineté nationale sur les engagements internationaux est problématique »*. Il est temps, conclut-elle, que le Conseil constitutionnel cesse d'éluder ce débat afin que les règles du jeu entre les différentes expressions de la souveraineté soient clairement posées devant les citoyens.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ L'excès de confiance de certaines éminences ministérielles parties à la conquête de mairies de droite, négligeant les serments antérieurs sur le non-cumul des mandats, relevait de cet espoir qu'une bonne gouvernance donnerait de bons fruits électoraux. L'erreur est manifeste. C'est même le problème fondamental de la gauche gouvernante depuis 1997, elle n'a pas réussi à modifier le rapport de force avec la droite. La poursuite de l'effondrement communiste témoignant de l'incapacité du parti de Robert Hue à « fixer » un vote populaire sensible aux sirènes de l'extrême gauche, la poussée des Verts amenant des électeurs moins enclins aux reports de voix de second tour qui ont soudé la gauche traditionnelle : tout cela pose à Lionel Jospin le redoutable problème d'un électorat qui se modifie politiquement et sociologiquement, sans pour autant gonfler globalement. La clef des échéances de 2002 pour le premier ministre reste de formuler un avenir de la gauche, au-delà de son bilan.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Qui a perdu ? Battue, l'arrogance de certaines sphères dirigeantes, à droite comme à gauche. Battue, de Paris à Blois, une tendance à se considérer comme propriétaires du domaine public. Battue par la revanche des tâcherons sur les vedettes, des intendants sur les châtelains. Humilié, symboliquement, Jacques Chirac, qui voit Paris échapper à son contrôle. Battu, politiquement, Lionel Jospin, que Paris et Lyon ne sauraient consoler de la déroute de beaucoup de ses partisans. Battu, le Parti communiste, qui avait suffisamment conservé de bastions pour que, douze ans après la chute du mur de Berlin, leur chute fasse encore du bruit. Battue, du coup, la culture de l'« union de la gauche », insuffisamment relayée par une « gauche plurielle » aux contours flous et aux électeurs indisciplinés.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Si Lionel Jospin ne montre aucune précipitation à tirer les leçons concrètes de sa non-victoire ou de son demi-échec aux municipales, c'est qu'il ne sait pas encore ce que sera, dans un an, le prochain affrontement avec la droite. S'agira-t-il d'un scrutin législatif, comme le veut le calendrier et comme y tient le chef de l'Etat ? Ou bien la présidentielle aura-t-elle lieu avant les législatives comme le voudrait le premier ministre. On ne se prépare pas de la même manière à une échéance législative qui suppose une réorganisation en profondeur de la majorité plurielle et à une échéance présidentielle dont la logique est plus simple.

www.boowakwala.com

450 activités sonores et animées pour les moins de dix ans

BOOWA est un gros chien bleu calme et débonnaire, toujours prêt à aider son compagnon Kwala, un petit koala jaune, impatient et malicieux, qui tire la langue sans arrêt et se cache derrière ses oreilles au moindre danger. Chaque mois, près de 250 000 enfants internautes viennent découvrir les nouvelles aventures de leurs deux héros, actuellement très occupés à retrouver les dix petits pétales de la fleur de Lune. Il s'agit d'une histoire en douze épisodes, entièrement en animations et en chansons, créée par Véronique et Jason Barnard, un couple franco-britannique. A l'origine, *Boowa et Kwala* était un album pour enfants en mal d'éditeur : *« A la naissance de notre fille,* explique Véronique, *nous avons décidé d'associer nos compétences de musicien et de graphiste pour créer un livre-disque destiné aux moins de dix ans, qui racontait en chansons les tribulations de Boowa et Kwala autour du monde. Les produits existant sur le marché nous semblaient éducatifs mais ennuyeux, ou alors amusants mais pas très esthétiques. Nous avons fait le tour des éditeurs, sans grand succès. C'est alors que Jason a eu l'idée de tester cette histoire sur Internet. »*

Après deux ans de fonctionnement, le site, traduit en cinq langues, propose près de 450 activités. Près de la moitié des visiteurs sont américains. Véronique et Jason répondent chaque jour à une centaine d'e-mails et inventent en permanence de nouvelles activités, toujours à base d'animations : coloriages, labyrinthes à parcourir à l'aide des flèches du clavier, objets cachés, mélodies à composer... Plus ludiques qu'éducatives, les rubriques s'inspirent souvent des propositions et des suggestions envoyées par les jeunes utilisateurs. Certains sont évasifs : *« J'aimerais que vous fassiez un jeu de saucisse, de crêpe, de chien et de chat. Signé : Pierre. »* D'autres, au contraire, très directifs : *« Mon jeu serait de choisir un sapin, de choisir des décorations, de le décorer et l'imprimer. Signé : Gabrielle. »*

L'année dernière, Véronique et Jason ont choisi de s'associer au producteur de dessins animés Philippe Mounier, séduit par la dimension universelle de leurs petits personnages. Ils ont déménagé à l'île Maurice, où ils ont monté un studio de création et d'animation employant quinze personnes. Ils réfléchissent actuellement à mettre en place un système d'abonnement payant et à ouvrir une boutique en ligne. Si tout se passe comme ils l'espèrent, les peluches de Boowa et Kwala ne devraient pas tarder à trôner à côté des ordinateurs.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

NETÉCONOMIE

■ L'encyclopédie Britannica.com, qui est en ligne gratuitement depuis octobre 1999, va licencier 68 de ses 220 employés. Une première vague de licenciements avait eu lieu en novembre 2000. Par ailleurs, la société a annoncé son intention de promouvoir plus activement ses services payants, encore peu utilisés. – *(AP.)*

REVENUS MODESTES

■ Selon une étude de l'institut de sondage Nielsen/Ratings, le nombre d'Américains à faibles revenus (moins de 25 000 dollars par an) utilisant Internet a atteint 6,3 millions en février 2001, ce qui représente une augmentation de 46 % par rapport à février 2000. L'une des principales causes de cet accroissement serait l'apparition des fournisseurs d'accès gratuits. – *(Reuters.)*

FIFI

■ La troisième édition du Festival international du film de l'Internet (FIFI) aura lieu à Lille du 26 au 30 mars. Vingt œuvres de fiction, venues des Etats-Unis, du Canada et de six pays européens, sont en compétition.
www.film-internet.org

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Sourires *par Luc Rosenzweig*

C'EST LA VIE : lundi soir, au journal de 20 heures, ce fut TF1 qui accueillit Bertrand Delanoë, vainqueur de la joute électorale parisienne, et France 2, Philippe Séguin, le battu, audience oblige. C'est peut-être injuste, car ce soir-là, la chaîne publique avait « mis le paquet » pour montrer, analyser et interpréter les principaux résultats des municipales à travers la France, alors que TF1 était sagement revenue à la mise en exergue des faits divers judiciaires, météorologiques et épizootiques.

Mais ce soir-là, pour un mordu de politique, à plus forte raison s'il fait partie de la grande majorité des Français n'habitant pas Paris, il était plus intéressant d'entendre les explications de Séguin que l'exercice de modestie responsable dans lequel excelle Delanoë. Et l'on ne fut pas déçu, car en matière d'entretien télévisé le style Séguin, c'est quelque chose de singulier et d'inimitable. Il reçoit chaque question avec un mouvement d'humeur et une gestuelle qui signifient sans détour à celui qui l'a posée qu'elle est complètement à côté de la plaque et qu'il va falloir, une fois de plus, qu'il reprenne les choses au début pour les remettre à l'endroit.

On ne s'appesantira pas, ici, sur le fond de l'argumentation développée par le candidat malheureux à l'Hôtel de Ville, consistant à dire que, si la bataille est perdue, l'honneur est sauf, ce qui en soi est déjà une grande victoire. En revanche, l'interpellation directe de Claude Sérillon par un Philippe Séguin très pugnace mérite qu'on s'y arrête. *« Je vous répète que je n'étais pas, en venant à Paris, à la recherche d'une place, et je vous remercie, monsieur Sérillon, de ne pas sourire comme vous le faites d'habitude devant ce genre de propos »*, lança-t-il à l'interviewer médusé. Il est assez rare de voir rompre les codes tacites des rapports entre hommes politiques et journalistes à la télévision, et cette « sortie » de Séguin n'était pas impromptue. Voulue ou non, la moue ironique par laquelle Sérillon accueille les réponses de ses interlocuteurs a le don d'irriter l'ensemble de la classe politique, et une partie du public.

Séguin touchait donc juste, ce qui ne l'empêchait pas, lui, de ponctuer ses réponses par un sourire qui apparaît le plus souvent lorsqu'il vient de lancer un missile verbal. Cela nous rappelle le culot d'Herbert Wehner, un poids lourd de la politique allemande des années 1950, qui avait éludé une question embarrassante lors d'une interview radiophonique en disant *: « Je ne répondrai pas aux questions d'un journaliste qui a la braguette ouverte ! »* Une accusation fausse, évidemment, mais difficilement réfutable en direct...

MARDI 20 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Premiers Américains. **Forum**
22.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? **Forum**
23.00 L'Apartheid économique. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Philippe Maurice ; Omara Portuondo. **Canal +**
19.00 Archimède. Le pivert dans tous ses états. L'avion et la libellule. L'atome toujours plus proche. **Arte**
20.50 E = M 6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout. **M 6**
20.50 Vie privée, Vie publique. Elle court, elle court la rumeur. Invités : Jean-Jacques Beineix ; Stone ; Davina ; Maya Blache ; Alain Carpentier ; Jacques Guichené ; Thierry Marceaux ; Jacques Colin ; Jean-Noël Kapferer ; Patrick Morali ; Anne Carpentier. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Invités : Jorge Volpi ; Jean-Didier Vincent ; Nicole Le Douarin. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. Les psys ont-ils envahi la société ? **TV 5**
1.00 Rock Press Club. A quoi servent les rock critics ? **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.05 Jazz Heroes. [6/6]. **Planète**
20.15 Cinq filles et une balance. [7/10]. Tentatives et tentations. **Arte**
20.50 Legends. Harrison Ford. **Odyssée**
21.00 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso. [3/3]. **Histoire**
21.30 La Nomenklatura soviétique. **La Chaîne Histoire**
21.35 Cahokia, une cité perdue. **Planète**
21.40 La Seconde et le Siècle. **Odyssée**
22.25 Porteurs d'ombres électriques. **Planète**
23.10 Profils. Coco Chanel. **La Chaîne Histoire**
23.35 Les Mystères de l'Histoire. Les chasseurs d'aliens. **La Chaîne Histoire**
23.40 Les Filles de la sardine. **Odyssée**
23.45 Kassav'. **Planète**
23.45 Soweto, histoire d'un ghetto. [3 et 4/6]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue féminine. Quart de finale. Match aller. **Pathé Sport**
20.30 Volley-ball. Pro A masculine : Tours - Poitiers. **Eurosport**

MUSIQUE

20.00 Claudio Arrau joue Beethoven. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**
20.10 Tchaïkovski. Ouverture de *Roméo et Juliette*. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
21.00 « Jephtha ». Oratorio de Haendel. Par the BBC Scottish Symphony Orchestra, dir. sir Neville Marriner. **Muzzik**
22.45 « Méphisto-Valse », de Liszt. Avec Alain Marinaro, piano. **Mezzo**
23.45 Nice Jazz Festival 2000 (programme 9). **Muzzik**

THÉÂTRE

20.45 Comedia. *Faust I*. Pièce de Johann Wolfgang von Goethe. **Arte**

TÉLÉFILMS

22.15 L'Homme de Suez. Christian-Jaque. [3/3]. **Festival**
22.50 Traque sur autoroute. Kaspar Heidelbach ○. **M 6**
0.05 Dalva. Ken Cameron. **Festival**

SÉRIES

20.50 Ally McBeal. Sex, Lies and Second Thoughts (v.o.). **Téva**
21.30 First Wave. Terminal City. **13ème RUE**
21.30 Friends. [1/2]. Celui qui faisait sa demande (v.o.) ○. **Canal Jimmy**
22.45 Twin Peaks. Episode n°23 (v.o.). **13ème RUE**
22.55 Les Chroniques de San Francisco. [4/12] (v.o.). **Téva**
23.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. [1/2]. Le temps des images. **13ème RUE**
0.30 La Quatrième Dimension. Les blousons noirs ○. **Série Club**

FILMS

16.55 L'Inspecteur Harry ■■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min) ◘. **Ciné Cinémas 3**
17.55 On a volé la Joconde ■■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min) ○. **Cinétoile**
18.40 Shanghaï Express ■■■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) ◘. **Ciné Classics**
19.30 La Flèche et le Flambeau ■■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, 90 min) ○. **Cinétoile**
20.30 Magnum Force ■■
Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) ◘. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Trop tard ■■
Lucian Pintilié (France - Roumanie, 1996, 100 min) ○. **Cinéfaz**
20.55 Les hommes préfèrent les blondes ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, 95 min) ○. **TMC**
21.00 La Guerre du feu ■■■
Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.00 Pulp Fiction ■■
Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, v.o., 150 min) ◘. **Cinéstar 2**
21.55 Saludos hombre ■■
Sergio Sollima (Italie, 1968, 115 min) ◘. **Canal + Vert**
22.15 Fin août, début septembre ■■
Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) ○. **Cinéstar 1**
22.40 L'Homme aux colts d'or ■■
Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.45 Norma Rae ■■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

23.40 Roméo et Juliette ■■
George Cukor. Avec Norma Shearer, Leslie Howard (Etats-Unis, 1936, v.o., 125 min). **TCM**
0.00 La Kermesse des aigles ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.35 La Route des Indes ■■
David Lean (Etats-Unis, 1984, v.o., 155 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.30 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.40 Du côté de chez vous.
20.55 Fallait pas ! Film. Gérard Jugnot ○.
22.40 Le Temps d'un tournage.
22.45 Ciel mon mardi !

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Casque bleu Film. Gérard Jugnot.
22.35 On a tout essayé.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Tatort : Le Spécialiste ○.

FRANCE 3

16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Vie privée, Vie publique. Elle court, elle court la rumeur.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Sans retour ■ Film. Walter Hill ◘.
1.05 Premier jour de printemps. Film. Jessica Forde et Claude Berne ○.

CANAL +

16.35 Le Monde de Marty Film. Denis Bardiau ○.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Les Griffin ○.
18.30 Nulle part ailleurs ○.
20.35 L'Extraterrestre Film. Didier Bourdon ○.
22.05 Mrs. Tingle Film. Kevin Williamson (v.o.) ○.
23.40 Les Présipales 2001.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cinq filles et une balance. Tentatives et tentations [7/10].
20.45 Comedia. Faust I. Tragédie de Goethe.
1.35 Insectes et Société.

M 6

17.25 Mariés, deux enfants ○.
17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.38 Un jour à part.
20.40 E = M 6 découverte. Le cirque du voyage.
20.50 E=M6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout.
22.50 Traque sur autoroute. Téléfilm. Kaspar Heidelbach ○.
0.25 Wolff, police criminelle ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Perspectives contemporaines. *La Spirale du Ptérodactyle*, d'Ann Marchi.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. A l'ombre de Roger Judrin.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Angot (*Normalement* et *La Peur du lendemain*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invitées : Gaëlle Machaly, soprano ; Isabelle Perrin, harpiste ; Bevinda, chanteuse.
22.00 Jazz, suivez le thème. Stormy to the Stars.
23.00 Le Conversatoire. En direct des Grandes Marches.
0.00 Tapage nocturne. Festival Présences 2001 Jaune.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Enregistré le 6 septembre 1999, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Simon Rattle. Œuvres de Rave, Beethoven, Strauss.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Prokofiev, Moussorgski, Chostakovitch.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Comedia : Faust
Il a fallu douze ans à Peter Stein pour monter *Faust 1* et *Faust 2*, l'intégrale de la dernière œuvre de Gœthe, qui la termina juste avant sa mort. Le 23 juillet 2000, à Hanovre, dans le cadre de l'Exposition universelle, le rêve de celui qui dirigea la Schaubühne de Berlin se concrétise. Le *Faust* qu'il présente est un défi : vingt et une heures de spectacle, cinq cents personnages joués par trente-trois comédiens... C'est aussi un succès monstre, à Hanovre ou à Berlin – la pièce y est jouée jusqu'en juillet –, avant Vienne, de septembre à décembre. Dans *Faust 1*, la partie la plus connue, le Dr Faust scelle son pacte avec Méphisto et s'énamoure de Marguerite, avant que celle-ci soit emprisonnée et frappée d'infamie. Il a fallu pas moins de douze caméras et deux semaines et demie de tournage suivies de trois mois de montage pour capter les images de cette mise en scène vertigineuse à l'Arena de Berlin.

TCM

23.40 Roméo et Juliette ■■
C'est à la politique de prestige du producteur Irving Thalberg à la MGM que l'on doit cette magnifique adaptation de la tragédie de Shakespeare. Thalberg avait fait venir de Londres le décorateur et costumier Oliver Messel et celui-ci créa un univers esthétique inspiré de la peinture italienne, tandis que Georges Cukor imprimait à sa mise en scène un rythme en accord avec le texte. En v.o.

MERCREDI 21 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. L'après les élections municipales 2001. **Public Sénat**
21.00 Les Coptes, minorité d'Egypte. **Forum**
22.00 Carte blanche à... Cheb Mami. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. Bhopal : un nuage dans la nuit. Les pacsés de l'an I. *P.-s.* : Un bébé à trois. **TV 5**
16.30 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix. Guy Béart. Nicole Croisille. **Paris Première**
18.15 Union libre. Invités : Titoff ; Ricky Martin. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Joey Starr ; Kool Shen. **Canal +**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Colombie, une guérilla sans fin. **Arte**
20.55 Ce qui fait débat. Prostitution : la grande hypocrisie. **France 3**
21.05 Au nom de la loi. Libérez mes enfants ! Invité : Louis Michel. **TV 5**
22.35 Ça se discute. L'argent peut-il rendre fou ? **France 2**
23.10 52 sur la Une. Nés sous X... j'ai retrouvé mes vrais parents. **TF 1**
0.15 Le Club. Patrice Chéreau. **Monte-Carlo TMC**
0.30 La Route. Invités : Philippe Starck ; Jean-Baptiste Mondino. **Canal Jimmy**
1.00 Des mots de minuit. Invités : Abdel-Hafed Benotman ; Emine Sevgiozdamar. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.30 Arrêt de mort. **Planète**
18.30 Henri Matisse. **Mezzo**
19.00 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. **La Chaîne Histoire**
19.00 Connaissance. A la recherche des origines de l'homme. **Arte**
19.05 Dracula, seigneur des ténèbres. **Odyssée**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Les Juifs du roi d'Angleterre. **La Chaîne Histoire**
20.05 Ed Sullivan's Rock'n'Roll Classics. Move to the Music. **Canal Jimmy**
20.15 Cinq filles et une balance. [8/10] A l'aise à Détroit. **Arte**
20.20 L'Homme avec la mort en tête. **Odyssée**
20.50 Je, tu, îles. La Réunion. **Odyssée**
21.00 Les Grandes Batailles. Les conquêtes normandes. **La Chaîne Histoire**
21.00 Soweto, histoire d'un ghetto. [5 et 6/6]. Etats d'urgence. Espoirs et divisions. **Histoire**
21.40 Le Tunnel sous la Manche. [3/3]. **Planète**
21.45 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya. **Odyssée**
22.00 Musica. Kurt Jooss, chorégraphe des temps modernes. **Arte**
22.00 Servus Adieu Shalom. **Histoire**
22.05 Hollywood Dearest. Gary Cooper. **Ciné Classics**
22.45 Egypte. La peur et la foi. **Planète**
23.00 Biographie. CheGuevara, l'indomptable guérillero. **La Chaîne Histoire**
23.20 Balthus intime. **France 3**
23.25 Jazz Heroes. [6/6]. **Planète**
23.35 Legends. Harrison Ford. **Odyssée**
23.40 Profil. Fragments de bonheur. Le poète H.C. Artmann. **Arte**
23.45 La Vie en face. Des flics dans la ville. Johannesburg. **TSR**
0.30 Eichmann, le fugitif nazi. **La Chaîne Histoire**
0.35 Mémoire du futur. Comment préserver le savoir à l'ère électronique ? **Odyssée**
0.40 La Lucarne. Une journée disparue dans le sac à main. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Championnat D 2 (32e journée) : Sochaux - Nancy. **Eurosport**
2.05 Basket NBA. Milwaukee Bucks - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

23.00 Musica. La Table verte. Par le Joffrey ballet de Chicago. **Arte**
23.45 Coppélia, de Delibes. Chorégraphie de Ninette de Valois. Par le Royal ballet. Avec Carlo Acosta, Leanne Benjamin, Luke Haydon. Par l'Orchestre et les Chœurs de Covent Garden, dir. Nicolae Moldoveanu. **Mezzo**

MUSIQUE

20.10 Ton Koopman dirige l'Orchestre baroque d'Amsterdam. Avec Jaap Ter Linden. **Muzzik**
21.00 Classic Archive. Par l'Orchestre national de la RTF, dir. Paul Kletzki. **Mezzo**
23.05 Sonny Rollins. En 1982, lors du Festival international de jazz. **Muzzik**
0.05 The Christian McBride Quartet. Montréal, en 1995, lors du Festival international de jazz. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.50 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant. [3/3]. **Festival**
19.00 La Légende de Cendrillon. Robert Iscove. **Disney Channel**
20.45 Une leçon particulière. Yves Boisset ○. **TF 6**
20.50 La Spirale. Miguel Courtois ○. **M 6**
22.20 L'Irlandaise. José Giovanni. **Festival**
22.30 La Justice du désespoir. Armand Mastroianni ○. **Téva**
22.45 La Proie et l'Ombre. Jag Mundhra ◘. **M 6**

SÉRIES

17.45 Code Quantum. L'homme préhistorique ○. **Série Club**
17.50 Starsky et Hutch. Le professeur. **RTBF 1**
17.55 Friends. Celui qui avait le derrière entre deux chaises ○. **France 2**
18.05 Les Griffin. En clair. Je panse donc j'essuie ○. **Canal +**
18.55 Buffy contre les vampires. La face cachée ○. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. La loi a toujours raison ○.
19.50 Tequila et Bonetti. Un super chien ○. **Série Club**
20.40 Homicide. Crise d'identité ○. **Série Club**
20.50 L'Instit. La Gifle. **France 2**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Fils et filles ○. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. Victimes par procuration ○. **Série Club**
22.25 New York District. Témoignage de première importance (v.o.). Crime passionnel (v.o.). **13ème RUE**
23.40 Gun. Jour de fête ○. **Canal Jimmy**
23.45 Tequila et Bonetti. Un super chien ○. **Série Club**
23.58 I Love Lucy. The Ricardos Are Interviewed (v.o.). ○. **Téva**
0.30 La Quatrième Dimension. Très affectueusement, Agnès ○. **Série Club**
0.30 Les Craquantes. Le cadeau de mamma Watkins (v.o.) ○. **Téva**
0.35 Sex and the city. Légendes urbaines ○. **M 6**

FILMS

15.50 Fifi peau de pêche ■
Albert Edward Sutherland. Avec Mae West, Edmund Lowe, (Etats-Unis, 1937, v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
17.10 Shanghaï Express ■■■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
17.40 Bébert et l'omnibus ■■
Yves Robert (France, 1963, 90 min) ○. **Cinétoile**
18.30 La Guerre du feu ■■■
Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.35 La Pointe Courte ■■
Agnès Varda (France, 1955, 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.35 Magnum Force ■■
Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.o., 120 min) ◘. **Ciné Cinémas 3**
18.45 Une étoile est née ■■
William Wellman (Etats-Unis, 1937, 120 min). **TCM**
19.10 Tous en scène ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**
20.30 Little Buddha ■■
Bernardo Bertolucci (France - Grande-Bretagne, 1993, 140 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

20.30 Le général est mort à l'aube ■■
Lewis Milestone. Avec Gary Cooper, Madeleine Carroll, (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
20.30 La Kermesse des aigles ■■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Impitoyable ■■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1992, 145 min) ○. **TCM**
22.50 Y'a bon les Blancs ■■
Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.50 Vampires ■■
John Carpenter (Etats-Unis, 1998, 105 min) ◘. **Ciné Cinémas 2**
23.05 Cœurs brûlés ■■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1930, v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
23.35 Colorado ■■■
Sergio Sollima (Italie - Espagne, 1966, 95 min) ◘. **Canal + Vert**
23.35 Métisse ■■
Mathieu Kassovitz (France, 1993, 90 min) ○. **Cinéstar 2**
23.45 Golgotha ■■
Julien Duvivier (France, 1935, 90 min) ○. **Histoire**
0.35 Le Cavalier électrique ■■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1979, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Le Clan du bonheur.
15.45 Cœurs rebelles.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.25 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.44 Demain s'imagine aujourd'hui.
20.55 120 minutes de bonheur.
23.10 52 sur la Une. Nés sous X... j'ai retrouvé mes vrais parents.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Les Sauveteurs de l'impossible.

FRANCE 2

13.40 et 14.45 **Derrick** ○.
15.50 Tiercé.
16.05 En quête de preuves ○.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends ○.
18.20 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.35 Talents de vie.
20.50 L'Instit. La Gifle. Série. Roger Kahane.
22.35 Ça se discute.
0.40 Journal, Météo.
1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Atterrissage forcé. Téléfilm. Noel Quinones.
16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Ce qui fait débat. Prostitution : la grande hypocrisie.
22.50 Météo Soir 3.
23.20 Balthus intime.
0.20 et 1.05 **La Loi de Los Angeles.** La raison d'Etat. Les femmes et leur vie.

CANAL +

13.45 Mes pires potes ○.
14.10 A la une ○.
14.30 Ned et Stacey ○.
14.55 2267, ultime croisade ○.
15.45 Babylon 5 : L'Appel aux armes. Téléfilm. Michael Vejar ○.
17.15 et 17.35 **Animasia.** Vision d'Escaflowne ○. Cowboy Bebop ○.
► En clair jusqu'à 20.35
18.05 Les Griffin ○.
18.30 Nulle part ailleurs ○.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 Mon ami Joe Film. Ron Underwood ○.
22.55 Eddie Film. Steve Rash (v.o.) ○.
0.30 Anthropophagous Film. Joe D'Amato ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 **Le Journal de la santé.**
14.05 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. George Andrew Reisner, 1867-1942.
14.35 Derniers paradis sur terre.
15.35 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.00 T.A.F.
16.30 En juin, ça sera bien.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux. La Pêche miraculeuse.
18.55 Météo.
19.00 Connaissance. A la recherche des origines de l'homme.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cinq filles et une balance. [8e volet]. A l'aise à Détroit.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Colombie, une guérilla sans fin.
22.00 et 23.00 **Musica.** Kurt Jooss, chorégraphe des temps modernes. La Table verte.
23.40 Profil. Fragments de bonheur. Le poète H.C. Artmann.
0.40 La Lucarne. Une journée disparue dans le sac à main.
1.15 Le Cheval venu de la mer Film. Mike Newell (v.o.).

M 6

13.30 M6 Kid ○.
17.00 Fan de.
17.25 Mariés, deux enfants ○.
17.55 Highlander ○.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ○.
20.38 Un jour à part.
20.40 Décrochages info, Jour J.
20.50 La Spirale. Téléfilm. Miguel Courtois ○.
22.45 La Proie et l'Ombre. Téléfilm. Jag Mundhra ◘.
0.35 Sex and the city. Légendes urbaines ○.
1.05 Wolff, police criminelle. Traque informatique ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30
21.00 Mesures, démesures. La Cantate rebelle, création de Farid Paya. Les Transclassiques.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique royal des Flandres, dir. Philippe Herreweghe : œuvres de Brahms.
22.00 Jazz, suivez le thème. That's all.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Solomon. Opéra en trois actes de Haendel. Par le Gabrieli Consort and Players, dir. Paul Mc Creesh. Avec Andreas Scholl, IngerDam - Jensen.
23.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn.

Le Monde TELEVISION

TF 1

23.10 52 sur la Une
Après Mireille Dumas, Jean Bertolino s'intéresse aux enfants nés sous X... Thème délicat : tous ceux qui ont été abandonnés à la naissance sont fragilisés par cette blessure et Bertolino ne nous a guère habitués à la finesse. Malgré certains passages touchants, le reportage verse plutôt dans le genre sitcom ou *telenovela*, ne reculant devant rien : caméra cachée, musique, effets appuyés, suspense...

France 3

23.20 Balthus intime
Juste avant sa mort, le 18 février 2001 (*Le Monde* daté 20 février), le peintre Balthus avait accepté de recevoir les caméras de télévision. Le début du documentaire, réalisé par Christine Lenief et Xavier Lefebvre, fait craindre le pire : une pseudo-conversation entre Balthus, nonagénaire, et sa fille Harumi. Toutefois, à de courts moments qu'il faut saisir au vol, le film prend plus d'intérêt.

Arte

0.40 La Lucarne
Pendant trente-trois minutes, la caméra de Marion Kainz, auteur du court métrage *Une journée disparue dans le sac à main*, diffusé ce soir dans « La Lucarne », suit une vieille dame qui déambule sans fin. Perd-elle la mémoire ? Deviendrait-elle folle ? La réalisatrice ne répond pas, elle nous fait vivre la détresse de madame Mauerhoff. Un bijou de tendresse, couvert de prix, diffusé bien tardivement.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'oeuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 21 MARS 2001

Le sous-commandant Marcos annonce qu'il retourne au Chiapas

La droite a jugé inconcevable d'entendre un rebelle masqué au Congrès

MEXICO
correspondance

Le sous-commandant Marcos a brusquement décidé, lundi 19 mars, de mettre fin à son séjour à Mexico dix jours à peine après une entrée triomphale dans la capitale et alors qu'il avait affirmé vouloir y rester jusqu'à ce que le Parlement approuve une loi en faveur des Indiens du Chiapas.

Lors d'une conférence de presse à l'Ecole nationale d'anthropologie et d'histoire de l'université de Mexico, où il s'est installé depuis son arrivée, Marcos a expliqué qu'il regagnerait le Chiapas vendredi prochain 23 mars, vraisemblablement pour s'enfermer à nouveau dans son « bastion » de La Realidad, un village perdu au fin fond de la forêt des Lacandons d'où il avait lancé sa guérilla en janvier 1994. Auparavant, il tiendra, mercredi 21 mars, un rassemblement à la cité universitaire, a-t-il indiqué.

Le leader guérillero a justifié sa surprenante décision en accusant le Congrès (Parlement) de refuser *« une discussion digne »* sur la loi, déposée en décembre dernier par Vicente Fox et qui prévoit une relative autonomie pour les Indiens du Chiapas, la population la plus défavorisée du Mexique.

Pour défendre cette loi, le chef de la guérilla zapatiste avait exigé la semaine dernière de pouvoir intervenir en personne devant les parlementaires réunis au grand complet. Cette exigence avait provoqué une polémique au sein de la classe politique entre les partisans d'une telle intervention – en général des parlementaires de gauche – et ceux – généralement de droite – considérant comme inconcevable l'apparition d'un rebelle masqué devant le Congrès.

Condamnant *« l'étroitesse d'esprit »* des politiciens mexicains, Marcos a affirmé que *« les zapatistes ont attendu avec patience que le Congrès accepte un dialogue digne et respectueux »*, mais qu'ils n'ont reçu en réponse qu'une proposition *« indigne et irrespectueuse »*, une allusion à une offre de rencontrer un groupe réduit de députés et sénateurs pour discuter et mettre au point la loi en faveur des Indiens.

La décision de Marcos qui, accompagné de 24 commandants zapatistes, avait quitté le Chiapas le 25 février, intervient après qu'il eut mis à profit une « longue marche » de près de 3 000 km à travers le sud et le centre du Mexique pour rassembler ses fidèles et donner ainsi une nouvelle jeunesse à son mouvement, menacé d'essoufflement après sept ans d'existence.

CAPITAL DE SYMPATHIE

A Mexico, Marcos avait encore accru son capital de sympathie en recevant notamment le soutien inconditionnel de personnalités étrangères, parmi lesquelles le Prix Nobel de littérature José Saramango, l'écrivain espagnol Manuel Vasquez Montalban et les Français José Bové, Sami Nair, Danielle Mitterrand ou Alain Touraine.

De manière quelque peu paradoxale, le chef de la guérilla avait même reçu l'aval du président Vicente Fox, qui avait accepté sans réserve la marche zapatiste et donné la bienvenue à Marcos dans la capitale, lui proposant même à plusieurs reprises de venir dialoguer en tête-à-tête au palais présidentiel. Le président mexicain espérait que devant tant de bonne volonté Marcos finirait bien par reprendre avec les autorités des négociations interrompues depuis septembre 1996.

La décision de Marcos de quitter Mexico, qui, autant qu'un geste de mauvaise humeur, pourrait être tactique, a d'ailleurs pris de court le chef de l'Etat, qui a aussitôt fait une nouvelle tentative pour amadouer l'imprévisible chef de la guérilla. *« Je souhaite que Marcos se réunisse avec le Congrès afin d'impulser la loi en faveur des Indiens »*, a déclaré Vicente Fox, conscient sans doute qu'un départ précipité du guérillero masqué ne peut que compliquer le règlement du conflit du Chiapas qu'il avait promis, au court de sa campagne électorale, d'obtenir en *« quinze minutes »*.

André Renaud

► www.lemonde.fr/chiapas

Le droit de la presse s'applique à la diffamation sur Internet

La Cour de cassation inverse la jurisprudence

PAR UN ARRÊT qui va soulager plus d'un patron de presse, la Cour de cassation vient de trancher l'épineuse question de la diffamation sur Internet. Le problème était de savoir si le droit de la presse s'appliquait également au nouveau type de média que constitue le Web. Et, en particulier, si le délai de prescription de trois mois après la publication d'une information présumée diffamante – qui est la règle dans les médias traditionnels – peut être transposé dans le domaine d'Internet. En l'absence de textes clairs, quelques jugements rendus dans un passé récent avaient créé une jurisprudence tendant à démontrer que ce délai ne saurait être retenu dans des affaires de diffamation en ligne. De quoi inquiéter les responsables de sites Internet.

Or la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans une décision rendue le 30 janvier et révélée par *Libération* dans son édition du mardi 20 mars, a inversé cette tendance. Elle a cassé un arrêt de la cour d'appel de Papeete (Polynésie française) dans une affaire de diffamation en ligne à l'encontre d'une fonctionnaire locale. Le 9 mars 2000, la Cour d'appel avait demandé à la plaignante, Annie Rousseau, d'apporter la preuve de la date de la première publication des propos la diffamant, publiés par un artiste local, Mathius, sur son site. Les juges polynésiens avaient débouté la plaignante, au motif qu'*« il est nullement impossible que la publication de cet écrit soit antérieure au 16 mai 1999 »*, soit trois mois après le dépôt de sa plainte.

« C'est ce point que la Cour de cassation a refusé d'admettre, en invitant les juges à rechercher le point de départ de la prescription », commente Claire Waquet, l'avocate de la partie civile, citée par *Libération*. De la sorte, la Cour de cassation reconnaît la validité de ce délai et, par conséquent, de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Toutefois, soulignent de nombreux experts, il n'est pas toujours aisé de trouver la date de la mise en ligne d'un texte. Les données incriminées sont inscrites sur un disque dur, et seul un juge peut en ordonner la lecture.

Antoine Jacob

Un chimiquier maltais chargé d'acide en perdition dans le golfe de Gascogne

UN NAVIRE CHIMIQUIER avec à son bord 23 membres d'équipage était en perdition, mardi matin 20 mars, et commençait à couler dans le golfe de Gascogne. Selon le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) d'Etel, dans le Morbihan, et le service d'information de la marine nationale, ce navire, le *Balu*, battant pavillon maltais, venait du Danemark et se dirigeait vers l'Espagne en transportant 8 000 tonnes d'acide sulfurique. Le lieu du naufrage se situe à mi-chemin entre Ouessant et La Corogne en Espagne, dans la zone économique exclusive française. Un hélicoptère espagnol devait arriver en fin de matinée sur zone pour tenter de récupérer les 23 marins réfugiés dans un canot de sauvetage. Un avion français des douanes et un Falcon de l'Aéronavale étaient aussi en train de survoler la zone. On indique, dans les milieux de la marine nationale, qu'au contact de la mer l'acide sulfurique explose, formant un nuage toxique et se transforme ensuite en coulant en sulfate de calcium. A l'endroit du naufrage, à quelque 200 kilomètres des côtes françaises, la profondeur est de 4 800 mètres.

Des images de la destruction d'un bouddha géant d'Afghanistan

UNE TÉLÉVISION du Qatar a diffusé, lundi 19 mars, des images de la destruction par les talibans de l'un des deux bouddhas géants sculptés dans une falaise de Bamiyan (centre de l'Afghanistan). Le film diffusé par la chaîne satellitaire *al-Jazira* commence avec un plan de quelques secondes montrant la plus petite des deux statues, haute de 38 mètres, avant sa destruction. Les images donnent ensuite à voir une énorme explosion et une épaisse fumée noire se dégageant du site, tandis que des cris d'*Allah Akbar* (Dieu est le plus grand) sont entendus hors champ. La séquence suivante montre la niche, vide, dans laquelle se dressait le bouddha. *Al-Jazira* a précisé que les images avaient été tournées après la fête musulmane d'al-Adha, qui s'est achevée le 9 mars. – *(AFP.)*

Le corps du banquier italien Enrico Cuccia a été déterré

LE CORPS du puissant banquier italien Enrico Cuccia, décédé le 23 juin 2000 à l'âge de 92 ans, a disparu du cimetière de Meina, une localité située sur les rives du lac Majeur (au nord de l'Italie). Il y avait été enterré aux côtés de son épouse. Cette disparition a été découverte, samedi 17 mars, par des membres de la famille. Considéré comme l'éminence grise du capitalisme transalpin de l'après-guerre, il avait créé une galaxie industrielle et financière autour de Mediobanca, la célèbre banque d'affaires milanaise. L'enlèvement du cercueil de Cuccia apparaît comme l'épilogue étrange à un parcours hors norme, le banquier, austère, étant réputé pour sa manie du secret. Une enquête a été ouverte. Il existe en Italie un précédent fameux : l'enlèvement en 1987 de la dépouille mortelle de l'industriel Serafino Ferruzzi, fondateur du groupe agroalimentaire du même nom.

DÉPÊCHES

■ **SERBIE : la KFOR a repris, lundi 19 mars, des discussions séparées avec les représentants de Belgrade,** d'une part, et les représentants albanais, d'autre part, pour préparer des négociations politiques sur la vallée de Presevo, région à majorité albanaise du sud de la Serbie où sévit une guérilla albanaise. Le commandant de la force multinationale de l'OTAN au Kosovo (KFOR), le général Carlo Cabigiosu, a rencontré le vice-premier ministre serbe Nebojsa Covic à Merdare, zone située à la limite administrative du Kosovo et de la Serbie. Une première réunion tripartite était envisagée pour mardi à Merdare. – *(AFP.)*

■ **CHILI : une manifestation contre la Banque interaméricaine de développement (BID),** qui tenait sa 42e assemblée générale, a rassemblé, lundi 19 mars, à Santiago quelque deux cents personnes. *« Nous protestons contre les politiques néolibérales de la BID appliquées au niveau mondial, en faveur des grandes transnationales, qui font qu'il existe 200 millions de pauvres en Amérique latine »*, a déclaré la secrétaire générale du PC chilien, Gladys Marin, à la tête de la manifestation. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mardi 20 mars 2001 : 800 627 exemplaires. 1-3

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr
MERCREDI 21 MARS 2001

PORTRAIT
Bernard Yslaire relate le XXe siècle, « le premier qui peut se raconter avec des images fixes ou animées ».
P. IV

CITOYEN
Créé par Wappup et des étudiants de Sciences-Po, le site Démocratie interactive se veut un espace de débat politique sur le Net et par le téléphone.
P. V

CYBERCULTURE
Deuxième étape de notre tour de France des villes de la cyberculture avec Marseille, où la création foisonne dans un refus du consumérisme.
P. VII

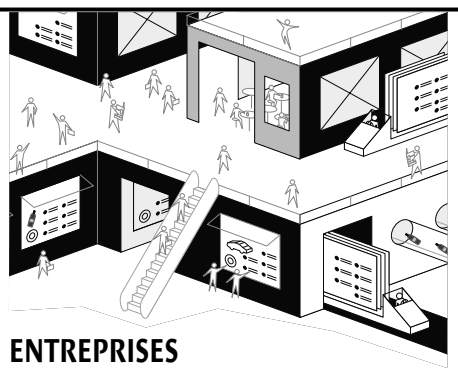

ENTREPRISES
En migrant sur Internet, le marché des pages jaunes a gardé sa rentabilité et élargi ses potentialités. De quoi attirer de nouveaux acteurs.
BusinessWeek e.biz
P. VI

MÉTIERS
Chercheuse en cryptographie, Helena Handschuh sécurise les outils numériques.
P. VIII

ENQUÊTE

Web fiction : recherche style désespérément

Le cinéma pour Internet émerge tout juste de l'animation en ligne. Il lui reste à trouver son propre langage

VOILÀ DÉJÀ trois ou quatre ans que des fictions en images circulent et se multiplient sur la Toile. Elles n'ont pas encore leur corps de critiques patentés mais déjà des festivals, très nombreux, souvent et assez logiquement virtuels, comme celui du FIFI (le Festival international du film de l'Internet), qui ouvre ses portes le 26 mars et semble avoir réussi à devenir, en trois ans, un événement international. Mais, à trop comparer ce phénomène au cinéma traditionnel, comme nous y enjoint un peu le FIFI par sa volonté de refaire Cannes à Lille, le spectateur internaute est sûr d'être déçu.

Le cinéma Internet – réalisé uniquement pour le Web – n'arrive pas à la cheville de son grand frère. Entre une et trois minutes d'images animées, peu ou pas de scénario, un son parfois anémique... Pas de quoi ressentir, face à son PC, un début de fascination comme celle, qui, dans une salle obscure, « *nous prend en rêve en nous séparant du monde par le truchement d'un théâtre étrange, où les acteurs sont présents, sans être là* », selon l'historien Pierre Legendre (*).

CARIBARA.COM

Les premiers essais de cinéma pour la Toile des grands studios et de réalisateurs vedettes n'ont pas convaincu. Reste encore à définir un modèle économique viable, en attendant la généralisation de réseaux à haut débit.

Le « microcinéma » (visible sur un micro-ordinateur et de petit format), comme l'appelle Pascal Desfarges, professeur aux Beaux-Arts de Marseille, n'est pas encore du cinéma. Mais, pour éviter la comparaison qui tourne au massacre, le microcinéma doit absolument développer un langage propre, qui tire pleinement parti du média pour devenir un genre à part entière.

Le chantier est vaste. Le microcinéma ne profite encore que des vertus de diffusion exceptionnelles du Réseau, qui ont par exemple permis à *Jolt*, du Français Pierre Wayser, d'avoir été repéré par un festival virtuel coréen. L'interactivité, pourtant portée aux nues comme l'un des principes de la Toile, est presque inexistante. La plupart des microfilms sont des animations qui n'inventent rien de nouveau sous le soleil de Mickey ou de Goldorak, même si elles sont plaisantes à regarder. Des expériences en vidéo sont également tentées, surtout de l'autre côté de l'Atlantique, mais soit elles réinterprètent à l'envi le principe de la Webcam braquée dans la cuisine du créateur, soit elles « *restent de faux documentaires sans acteurs* », selon Marco Manetti, cinéaste italien et auteur de Web fictions vidéo.

Cette pauvreté créatrice s'explique aisément. « *Ceux qui se sont emparés du média sont des jeunes venus à l'informatique avec Internet et imbibés par la culture* Star Wars », assène le peintre Pierre Wayser, 44 ans, qui force un peu le trait mais pointe à raison un phénomène générationnel. Les auteurs de ces films font également face à la faiblesse des débits disponibles sur le Réseau. En vidéo, la qualité de l'image est encore médiocre. Avec le logiciel Flash, les créateurs doivent éviter les motifs animés les plus lourds, au risque d'alléger la trame de leurs scénarios et de la rendre transparente.

Une conjoncture économique beaucoup moins bonne que l'année dernière a forcé des projets ambitieux à avorter. Ainsi de *Zekandidates* (www.zekandidates.com), une animation 3D, rarissime encore sur le Réseau. Un groupe Internet, Firststream, avait passé commande du projet aux Mangeurs d'étoiles, agence de publicité parisienne, à Cannes l'année dernière. Le groupe s'est ravisé en septembre 2000, laissant aux Français un gros bébé-projet et 1,5 million de francs de manque à gagner sur les bras. Enfin, le microcinéma est tout jeune. « *A ses débuts aussi, le cinéma ne faisait que de la parodie, il lui a fallu trente ans pour décoller* », rappelle Jérôme Duval, professeur de microcinéma aux Beaux-Arts de Marseille. Il n'a pas encore ses structures d'aide à la création, sur le principe du CNC pour le cinéma, et l'arrivée des hauts débits pourrait l'élever au-dessus des contingences techniques qui l'entravent. Donc il faut lui laisser du temps. Mais pour qu'il ne tombe pas dans le sous-cinéma, le microcinéma a besoin de grandir en se posant des questions pour développer sa propre écriture. Ou de voir arriver des créateurs qui sachent raconter des histoires.

Pourquoi pas des cinéastes traditionnels ? Pour l'instant, ce n'est pas la ruée, malgré les essais en Flash de Tim Burton, Steven Spielberg, Ron Howard, et les projets de David Lynch et de Peter Grenaway. Les cinéastes qui y viennent par enthousiasme, comme les frères Manetti, sont exceptionnels. Ces derniers, très connus chez nos voisins transalpins pour leurs clips vidéo et une triomphale réalisation (*Zoza la Vampira*, sorti en 2000), ont découvert la vidéo pour le Web l'année dernière (www.planetinvasion.com). Marco Manetti assure avoir « *réappris à travailler librement et avec passion, et pris beaucoup de plaisir à réaliser un film très* cheap ». Les cinéastes en mal de liberté seront-ils la chance du Web cinéma ?

Cécile Ducourtieux

(*) *Le Siècle du cinéma*, hors-série des *Cahiers du cinéma*, novembre 2000.

Les équipes de réalisation se heurtent aux limites technologiques et budgétaires.

Lire page III

PUBLICITÉ

L'ébauche d'un nouveau genre

Qu'on l'appelle digima ou Web fiction, le cinéma réalisé pour Internet adopte de multiples formes qui, aujourd'hui partagent un ton parodique et une brièveté des formats

EST-IL déjà possible d'affirmer qu'Internet est le lieu d'expression d'un nouveau genre fictionnel à base d'images qui aurait développé son propre langage ? Pas encore vraiment. Pour preuve, la difficulté à nommer le phénomène. Les organisateurs du Festival international du film de l'Internet (FIFI) parlent de « cinéma sur Internet » ou de « digima », issu de la contraction de digital et de cinéma.

D'autres utilisent le terme de « microcinéma », en rapport avec la petitesse de l'écran qui encadre la fiction en ligne. Géraldine Gomez, responsable de la programmation Les ciném@s de demain, lancée en janvier dernier au Centre Pompidou, préfère « Web fiction ».

Au-delà d'une querelle sur les termes, ce qui rend encore difficile de parler de genre sur Internet, c'est *« l'inexistence d'une grammaire des images propre au média »*, selon Pierre Wayser, peintre et auteur d'une Web fiction, *The Finger Nail*, en sélection officielle du FIFI 2001, qui ouvre ses portes le 26 mars. C'est vrai, le « film du Net » n'a pas encore inventé son plan, son champ/contrechamp, son flashback, tous ces procédés qui ont transformé une technique, le cinématographe, en 7e art.

Ce qui fait aussi défaut aux Web fictions, c'est que les créateurs tirent encore peu parti de l'interactivité, pourtant l'une de leurs qualités en propre, et que les autres médias ne peuvent leur disputer. Pour Jean Menu, directeur du multimédia au Centre national de la cinématographie (CNC), les films sur Internet *« semblent avoir les caractéristiques d'une certaine forme de modernité : rapides en nombre de secondes, légers en kilo-octets, souvent drôles, parfois un peu trash et décalés, très souvent créatifs et différents, mais pas encore interactifs »*.

Pourtant, des œuvres aussi diverses que les films d'animation proposés sur les plates-formes de divertissement de Team cHmAn, Bechamel ou Œil pour œil, les dessins animés réalisés par Fabrice Luang-Vija sur www.toondra.com, les courts métrages en format vidéo diffusés par plusieurs sites américains – AtomFilms, Ifilm, The Bit Screen ou D.Film –, comme le célèbre *405*, réalisé par Bruce Branit et Jeremy Hunt, partagent déjà, outre celle de leur canal de diffusion, quelques caractéristiques de leur adaptation au Web.

Du côté des formats et des techniques utilisés, des tendances commencent tout juste à se dessiner. Deux formats se partagent le secteur : l'animation avec le logiciel Flash et la vidéo avec plusieurs modes de diffusion. L'animation tend à être plus répandue à l'heure actuelle que la vidéo, essentiellement pour des raisons techniques : une vitesse de téléchargement beaucoup plus rapide pour les films d'animation et la taille des fenêtres de diffusion peu adaptée aux œuvres vidéo.

En termes de durée, cette prédominance de l'animation se traduit par une tendance à faire court, entre 2 et 10 minutes. Même les œuvres en vidéo se rallient à cette règle. Une des rares expériences tentées pour produire une œuvre de durée plus longue conçue pour Internet s'est soldée par un relatif échec. Il s'agit du moyen métrage (32 minutes) *Quantum Project*, réalisé en mai 2000 par Eugenio Zanetti et diffusé sur le site payant www.sightsound.com.

Autre point de rapprochement à toutes les Web fictions, les références culturelles de leurs créateurs. Ils appartiennent presque tous à une même génération, entre 25 et 35 ans, qui s'est familiarisée jeune avec Internet. Parmi eux, nombreux sont ceux qui viennent des domaines de l'illustration, du cinéma ou de l'audiovisuel traditionnels. Ils ont trouvé avec le Net un mode d'expression novateur, en dehors des circuits de diffusion habituels. D'où l'existence de références communes : les jeux vidéo, les bandes dessinées pour adultes du style *Métal hurlant* ou *Hara-Kiri*, les mangas, l'esprit de fronde et l'insolence qui caractérisent certains fanzines en ligne (zinland.ifrance.com ou www.fanzino.com).

Dernier point commun entre ces œuvres : une grande liberté de ton, avec une prédilection pour l'humour et la parodie. Le détournement des grandes figures du cinéma traditionnel constitue l'une des activités favorites de bon nombre de « digifilms ». Par exemple, la série animée « Murder et Scoty », dont le premier épisode est diffusé sur le Visiodrome d'Œil pour œil, est une parodie des « X-Files ». Le digima reste encore marqué par l'influence de son ancêtre, le cinéma, dont il reprend aussi les grands genres.

Cristina Marino

La session du spectateur

A spectacle nouveau, public nouveau ? Pas si sûr. Le cinéma sur Internet attire, semble-t-il, des spectateurs cinéphiles, amateurs de musiques et curieux des nouvelles technologies. Les mêmes, en fait, qui fréquentent régulièrement les salles obscures. C'est du moins ce que constate Vincent-Cyril Thomas, président du FIFI. Contrairement aux films en salle, les spectateurs se révèlent plus actifs dans la communication avec l'auteur d'un film du Net, qui, de son côté, « sent » son public en lisant le contenu de ses mails. Les renseignements encore rudimentaires glanés sur le public des écrans de PC ne peuvent toutefois pas contenter un Wanadoo Edition, filiale de Wanadoo, qui s'est lancé dans la production et l'édition de Web fictions depuis l'été dernier.

« Nous allons lancer des enquêtes spectateurs. Ce que nous savons déjà, c'est que l'internaute regarde les films seul derrière son PC et qu'il faut absolument lui proposer la fonction "envoyer ce film à un ami", parce qu'il adore et que cela participe de l'effet communauté que, seul entre les médias, Internet peut créer », **explique Bernard Tani, PDG de Wanadoo Edition. Avec l'arrivée de l'Internet illimité, que Bernard Tani espère pour avant la fin de l'année 2001, les habitudes des spectateurs de Web fictions devraient se figer.**

■ www.holott.org/frameset.htm

■ hotwired.lycos.com/animation/collection/mirek_nisenbaum/piazzolla

Flash domine les outils

LES CHANTRES du film d'animation sur Internet n'ont qu'un mot à la bouche : Flash. Bien plus que les formats vidéo, le logiciel d'animation édité par la firme Macromedia règne en maître sur ce nouveau type d'œuvre en ligne. Outre son prix – moins de 4 000 francs –, sa simplicité d'utilisation a été, sans doute, l'un des facteurs ayant permis la multiplication des « microfilms ». Et, aujourd'hui, la quasi-totalité des internautes possèdent sur leur navigateur – parfois sans même le savoir – le plug-in nécessaire à la lecture des animations Flash (311 millions d'utilisateurs, selon Macromedia).

« *Les logiciels d'animation peuvent coûter jusqu'à 70 000 francs,* explique ainsi Guillaume Joire, graphiste et cofondateur de bechamel.com, *et leur fonctionnement nécessite en général des machines très puissantes, donc très coûteuses.* » Rien de tel en ce qui concerne Flash, qui peut être utilisé sur des ordinateurs personnels classiques. Une « démocratisation » technologique qui, couplée aux capacités de diffusion du Réseau, permettra, prophétise Guillaume Joire, *« à de nouveaux talents d'émerger et de se faire connaître »*.

Et pour cause : nul besoin d'être informaticien pour manipuler ce programme dont l'interface se rapproche fortement de celles des logiciels couramment utilisés dans le monde du graphisme. Ce qui explique d'ailleurs, selon Guillaume Joire, *« la forte proportion de graphistes et d'illustrateurs »* dans le monde du film d'animation en ligne. Ces derniers doivent toutefois se plier à des contraintes techniques pour rendre accessibles leurs créations. La majorité des internautes ne disposant pas encore d'un accès à haut débit, il faut traquer le moindre kilo-octet superflu. Ce qui constitue, pour Fabrice Luang-Vija, créateur de toondra.com, *« une bonne partie du travail »*. Quitte, pour cela, à envisager l'œuvre définitive à l'aune de cette contrainte.

TRAQUER LES FICHIERS LOURDS

« Au format Flash, la réutilisation d'un même motif, graphique ou musical, n'alourdit pas le fichier, poursuit ce jeune créateur de 33 ans. *Nous essayons par conséquent de tirer parti au maximum de cette caractéristique en utilisant des paysages identiques dans plusieurs scènes par exemple, ou encore des thèmes musicaux très simples. »* C'est, sans doute, la raison pour laquelle nombre de films écrits au format Flash utilisent à l'envi des petits leitmotiv visuels et sonores qui donnent cette touche particulière à ces animations. La suprématie de Flash sur l'animation multimédia commence toutefois à être âprement contestée. En mars 2000, Adobe, le principal éditeur de logiciels de graphisme, a ainsi lancé LiveMotion, premier concurrent direct du logiciel de Macromedia. Par ailleurs, aux résultats minimalistes obtenus avec Flash, certains créateurs préfèrent des logiciels généralement utilisés par les éditeurs de jeux vidéo. Ces derniers ne peuvent toutefois être rangés dans la même catégorie.

Dans le cas de 3D Studio Max, édité par Discreet et notamment utilisé par les créateurs de zekandidates.com, il est possible de gérer et d'animer les trois dimensions d'un motif par un jeu de fenêtres offrant plusieurs angles de vue d'un même personnage ou d'une scène. La facture des créations qui en résultent est ainsi comparable à celle des œuvres d'animation grand public destinées aux salles obscures. Mais le prix de ces logiciels, qui peut atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs, les place d'emblée hors de portée des amateurs ou de ceux qui ne peuvent se lancer dans des productions coûteuses.

S. Fo.

■ www.bechamel.com
■ www.zekandidates.com
■ www.toondra.com

La critique absente

SI CERTAINS cinéastes se plaignent du rôle négatif joué par les critiques dans la carrière de leur film, les artistes de l'animation sur Internet n'ont, pour le moment, pas les mêmes soucis. Non que les critiques soient particulièrement tendres avec eux, mais parce qu'ils sont presque systématiquement oubliés par la majorité des grands journaux traitant du cinéma. La plupart des hebdomadaires, des quotidiens et des mensuels spécialisés consacrent en effet de nombreuses pages aux sorties de la semaine dans les salles obscures. Rien, en revanche, ou alors épisodiquement, sur ce qu'on appelle « le cinéma sur Internet », c'est-à-dire ces fictions, interactives ou non, tournées en vidéo ou élaborées à partir de logiciels et diffusées uniquement sur la Toile.

Plus qu'à un ostracisme délibéré, ce manque de visibilité dans la presse des œuvres sur Internet est avant tout dû à la difficulté que rencontrent les professionnels pour appréhender ce genre nouveau. Un genre encore anarchique, en quête de normalisation et dont la diffusion sur une multitude de sites personnels n'est pas faite pour simplifier son exposition dans la presse. Avec le cinéma sur Internet, pas de projection de presse, ni de véritable plan de communication autour des œuvres. Mais plutôt un travail de fourmi pour dénicher la fiction intéressante, le film qui mérite qu'on s'y arrête.

Et pour quelques initiatives en ligne de grands réalisateurs comme David Lynch ou Tim Burton abondamment médiatisées, combien de films restent ignorés du grand public. *« C'est vrai qu'il existe un gros problème de visibilité pour ces œuvres »*, analyse Catherine Millet, rédactrice en chef du magazine *Art Press,* consacré à l'art contemporain. *C'est d'ailleurs un véritable paradoxe car la Toile offre une diffusion massive. Mais je crois que l'on éprouve parfois du découragement face au foisonnement des œuvres et que nous n'avons pas encore le réflexe d'aller les chercher. »*

UN RÔLE D'ÉCLAIREUR

Laurent Delmas, rédacteur en chef de *Synopsis*, bimestriel consacré aux scénarios et à l'écriture cinématographique, estime lui aussi que la presse n'est pas encore apte à offrir la même couverture aux fictions Internet qu'aux films classiques : *« Nous avons consacré un numéro hors-série aux nouvelles formes d'écriture, notamment interactives, mais il y a un vrai manque au niveau du travail critique. Il faut que la presse joue son rôle d'éclaireur et que nous puissions informer nos lecteurs de ce qui se passe dans ce secteur. Pour* Synopsis, *nous avons avant tout un problème de place et de budget car, en l'état actuel, je n'ai pas les moyens de payer des gens pour assurer une couverture régulière du site du cinéma sur Internet. Mais ce n'est pas l'envie qui manque. »*

Les amateurs de Web fictions désireux d'avoir un avis critique extérieur devront donc attendre encore un peu avant de voir émerger des rubriques régulières dans la presse. Surtout, ils devront prendre leur mal en patience pour qu'une critique construite, adaptée au format des fictions Internet, apparaisse. Une critique qui ne se contenterait pas de faire du descriptif technique, mais bien un vrai travail d'analyse sur l'écriture et la mise en scène de cette nouvelle forme de cinéma.

Le magazine *Première* promet déjà pour la prochaine version de son site une rubrique spéciale pour orienter les lecteurs vers les meilleures productions. *« Nous nous intéressons surtout à ce qui se fait au niveau artisanal sur les pages personnelles*, commente ainsi Paul Dion, du site premiere.fr. *Mais toutes ces ressources sont difficiles à canaliser, et surtout il faut bien savoir qu'il n'y a pour le moment qu'une faible demande de la part des lecteurs. Mais comme ce qui se passe sur la Toile a des répercussions sur le cinéma, l'intérêt va aller croissant. »*

Guillaume Fraissard

Clés

« Contrairement au cinéma traditionnel, où les auteurs ont précédé la naissance des industries, nous arrivons après l'installation d'agences de publicité et d'opérateurs de télécommunications, et c'est d'autant plus dur de nous imposer. »

■ Jérôme Duval, cinéaste et animateur de l'atelier « microcinéma » aux Beaux-Arts de Marseille.

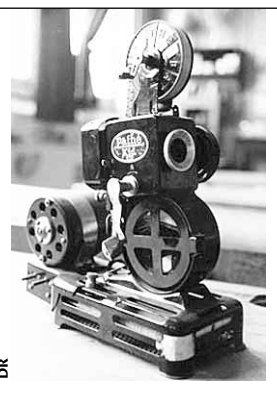

DR

Les ciném@s de demain

Un rendez-vous mensuel lancé en janvier 2001 par le Centre Pompidou, qui pourrait déboucher sur la création d'un festival des Web fictions en avril prochain.
Les réalisateurs devront plancher sur les couleurs du Centre Pompidou, rouge, vert, bleu, jaune et blanc.

96%

des internautes sont capables de lire les animations en Flash, de l'éditeur Macromédia, sur le Web grâce au plug-in Flash Player. Flash est, de fait, devenu un standard sur la Toile.

■ Source : Macromedia

Une réalisation sous contraintes

Les équipes de création luttent contre les limites de la technologie et des budgets

CERTES, à condition de disposer d'un PC, tout le monde peut se lancer dans la réalisation d'un film sur le Net. *« C'est d'ailleurs pour cela que le Réseau est encombré de choses clignotantes et si lourdes à charger en Flash »*, assène Jens Schmidt, 32 ans, un puriste du logiciel Flash, le produit star de l'éditeur informatique américain Micromédia, qui permet d'animer des images en ligne. Car, selon le designer berlinois, lauréat au FIFI 2000 avec *The Secret Garden*, pour concevoir un microfilm de qualité, il faut *« réunir en une personne les talents d'un développeur informatique, d'un infographiste, d'un illustrateur sonore et d'un scénariste »*. C'est pourquoi il a préféré créer Moccu, sa société de design, l'été 2000, pour travailler avec une équipe de réalisation structurée de cinq personnes.

La plupart des microfilms qui circulent dans les festivals de films du Net mobilisent pendant plusieurs semaines une équipe de professionnels et des moyens financiers parfois comparables à ceux d'un court-métrage, pouvant atteindre 200 000 francs. Mais la fabrication d'une « Web fiction » inaugure de nouveaux rapports de travail entre les membres de l'équipe, rapports qui résultent du combat permanent qu'ils mènent pour aller au-delà d'une technologie primitive, Flash, et de la prise en compte des contraintes de débit du Réseau.

Dans les trois quarts des cas, les microfilms sont encore des animations Flash, et les étapes de leur fabrication sont presque celles d'une animation pour la télévision ou le cinéma, y compris côté durée et coûts de conception. Mirek Nisenbaum, 33 ans, directeur artistique de la société de design américaine Studio mobile, dont le projet « Tango », sélectionné par le FIFI 2001, est un petit bijou visuel et musical, le confirme. *« Pour une animation de 6,5 minutes, nous nous mobilisons à six, pendant deux mois, et les étapes sont celles de l'animation traditionnelle. Nous établissons des scénarios, nous développons des caractères, puis nous les animons et les produisons en Flash. Enfin, nous les éditons. Les coûts peuvent varier de 4 000 à 50 000 dollars »*, précise-t-il.

Or Flash mal utilisé peut rendre l'animation très lourde à charger. Une hantise pour Mirek Nisenbaum et Jens Schmidt, qui vendent tout de même à des portails (DaimlerChrysler ou Siemens, dans le cas du Berlinois) des animations qui doivent pouvoir être vues par le maximum d'internautes. *« La vraie qualité d'un film Flash réside dans son optimisation »*, précise Jens Schmidt. Du coup, les informaticiens sont convoqués dès le début des projets.

LES ASTUCES DES INFORMATICIENS

« Quand j'ai une idée visuelle, je me demande tout de suite avec eux comment je peux la réaliser sur le Web, raconte Jens Schmidt. *Certaines choses ne passeront pas bien car trop lourdes à charger. Les informaticiens auront une astuce pour contourner le problème, car ils voient souvent les choses plus simplement. Par exemple, dans l'animation sous-marine de Moccu,* Moccu Ree*f, qui concourt au FIFI 2001 en sélection officielle, l'informaticien nous a conseillé de réduire le nombre des bulles. On aurait aimé en mettre un millier. »*

Même quand l'équipe est réduite et le propos carrément artistique, sans but commercial immédiat, la technologie n'est pas prise par-dessus la jambe. Pierre Wayser s'y est même confronté dans la douleur pour la réalisation d'un remarquable minipolar, *The Finger Nail*, tout entier réalisé avec des caractères typographiques (en compétition officielle au FIFI 2001). *« L'internaute paie toutes les minutes passées en ligne, et, du coup, quand c'est long, il a tout de suite peur de perdre de l'argent. Il nous faut donc créer une tension sur son écran en deux ou quatre secondes, alors qu'au cinéma on peut s'installer dans un plan de trente secondes pour créer une émotion. »*

Avec un musicien, enseignant dans la vie civile, ils ont travaillé au projet en pointillé pendant deux mois. *« Le plus long, ce furent les réunions de réflexion sur le découpage du scénario, pour faire très court et dense, et le choix des typographies,* précise Pierre Wayser. *Nous avons en effet choisi de donner l'impression au spectateur qu'il voit alors qu'il lit. Aussi parce que, avec Flash, impossible d'amener un flot continu d'images avec du son à la fois à l'internaute. Il a donc fallu totalement repenser l'écriture musicale, les sons étant stockés et indexés sur les images, une sacrée gymnastique mentale pour le musicien. »* Pour ce peintre, vidéaste, scénographe de théâtre de 44 ans, le travail avec Flash fut un arrachement et une « *immense frustration* ».

Cécile Ducourtieux

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES SUR
interactif.lemonde.fr

■ **www.icuna.com/movies/basictraining/basictraining_hr_fr.html**

■ **www.moccu.com et www.yenz.com**

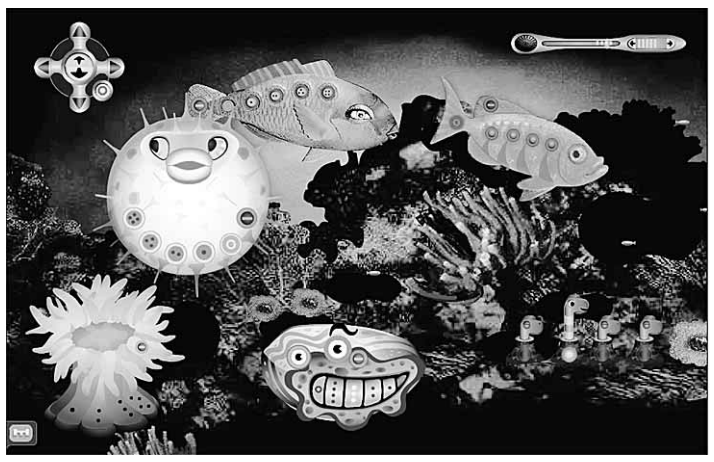

L'échec des majors en ligne

Les grands studios ont été rapidement sanctionnés par leurs investisseurs

L'INDUSTRIE du cinéma en ligne n'est pas encore née. Pourtant, les majors du cinéma ou de l'animation traditionnelle n'ont pas lésiné sur les moyens, l'année dernière, pour imposer un modèle économique de production et de diffusion de films pour la Toile. Il y a moins d'un an, Internet apparaissait en effet pour les investisseurs, et une partie de la communauté hollywoodienne, comme un médium nouveau susceptible de concurrencer le cinéma et la télévision.

La crédibilité et l'assise financière de plusieurs des promoteurs du film sur Internet devaient lui assurer sa pérennité. Parmi ces pointures, on pouvait dénombrer Frank Biondi, un ancien de Viacom, Terry Semel, l'ex-président de la division cinéma de Time Warner, Jeffrey Katzenberg, le président du studio hollywoodien DreamWorks, Brian Grazer et Ron Howard, les dirigeants d'Imagine Entertainment.

Les studios d' « e-tainment » ont, depuis le mois de juin 2000, connu le même sort que bien des start-up exagérément valorisées. Comme ces dernières, ils s'étaient lancés sur le marché sans véritablement envisager la question de leur rentabilité et se trouvèrent rapidement sanctionnés par leurs investisseurs. Plusieurs dizaines de sites, comme Digital Entertainment Network, AntEye, Kibu, iFuse, Snowball, consacrés à la production de contenus, se sont déclarés en faillite. D'autres comme Pop.com, financé par Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg, ne se sont même pas donné la peine de se lancer sur le Net, découragés par la qualité moyenne de leurs programmes et un environnement défavorable. *« Il n'y a pas d'argent à gagner sur le Net »,* déclarait récemment Jeffrey Katzenberg.

TROUVER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Disney vient de fermer brutalement, en février dernier, son portail baptisé Go Network, avec lequel il comptait concurrencer Vivendi-Universal et AOL/Time Warner. La compagnie dirigée par Michael Eisner a perdu 790 millions de dollars dans l'opération. Ces revers massifs, imputables à des dirigeants souvent brillants, dont le succès et le talent, dans le cadre des modèles de l'économie hollywoodienne, n'est plus à prouver, s'expliquent au moins par deux raisons.

La première est que, comme pour la télévision, la création de contenus spécifiques pour le Net va fatalement prendre plusieurs années, au risque de décevoir les investisseurs, qui tablaient sur des bénéfices rapides. Lorsque la nouvelle économie bouleversait tout sur son passage, ces dirigeants ne s'étaient pas demandé pourquoi la télévision avait connu une période expérimentale d'une vingtaine d'années avant d'être lancée aux Etats-Unis à la fin des années 1940.

Pourtant, des expériences dans le domaine de la production de contenus pour Internet ont été menées au début des années 1990, mais se sont soldées par des échecs cuisants. Time Warner avec Pathfinder, Fox avec The Delphi Internet Online Service, qui se contentait de diffuser des épisodes des « Power Rangers », utilisaient le Net comme un autre écran de télévision.

Cette pauvreté n'est pas surprenante. La plupart des dirigeants des sites de contenus viennent de la télévision et appliquent des recettes qui ont fonctionné sur le petit écran. Deux sites comme AtomFilms et Shockwave, qui ont fusionné en décembre 2000, ont attiré des metteurs en scène aussi connus que Tim Burton, qui a réalisé *Stain-Boy,* adapté de son livre de contes pour enfants, ou Trey Parker et Matt Stone, les créateurs de *South Park.* Une initiative audacieuse. Mais il s'agit de films qui pourraient tout aussi bien être diffusés à la télévision ou distribués en salles.

Deuxième raison de l'échec des majors en ligne, leur incapacité à trouver un modèle économique adapté. Comment comptent-elles s'y prendre pour faire payer des internautes habitués à la gratuité ? Les bases économiques de la vidéo sur demande semblent acquises, mais comment évaluer le prix à payer pour un court-métrage de trois minutes ?

AtomFilms, avec la série de courts-métrages « Angry Kid », produite par les studios Aardman (*Chicken Run, Wallace et Gromit*), l'un des rares succès sur le Net, a trouvé un modèle économique viable. « Angry Kid » est sponsorisé, et devrait amortir ses coûts de production avant sa sortie en vidéo et sa diffusion à la télévision.

Certes, comme tous les autres producteurs de films sur Internet, indépendants ou sociétés de design, les majors souffrent de l'insuffisance du débit sur les réseaux conduisant au poste de l'internaute moyen. Aujourd'hui, la découverte d'un court-métrage avec une connexion à bas débit crée d'abord une immense frustration et équivaut à exhumer un vieux film muet.

Samuel Blumenfeld

Le.top.des.réseaux

Les sites des festivals du film Internet

SCIFI.COM/CHICHIAN

www.internet-film.org

Le site du FIFI, quand il fonctionne, permet de visionner les différentes créations des lauréats des précédentes éditions (1999 et 2000) du festival lillois. Egalement la liste de la sélection officielle, mais sans les URL.

www.flashfilmfestival.com

Le festival organisé deux fois l'an à San Francisco par Macromédia, l'éditeur de Flash, est une plate-forme très recherchée par les équipes d'animation du monde entier, car il met particulièrement bien en valeur les œuvres des lauréats et leur assure ainsi une large visibilité.

www.primefilm.com

Le Prime Film Festival (deuxième édition) est un festival du court-métrage sur Internet. Les internautes découvrent les films sur leur écran d'ordinateur, via le site, et votent du 11 avril au 3 octobre à raison d'un film par mois parmi neuf proposés. Seule la cérémonie de clôture (à Paris) n'est pas virtuelle.

www.thebitscreen.com

The Bit Screen est un festival mondial (localisé à Philadelphie et lancé en 1998 par la francophile Nora Barry) réservé aux très courts métrages uniquement diffusés sur le Web. Des créations à la limite du cinéma traditionnel, du clip musical et du dessin animé.

www.thesync.com

Ce site, lancé en 1997 propose une des palettes de films vidéo les plus riches du Web. The Sync a son festival en ligne. Pour les participants, pas de date limite d'envoi : les films qui n'ont pas plu aux internautes sont remplacés par les nouveaux arrivés.

Trois questions à...

Jérôme Duval

1 Vous êtes cinéaste, auteur de documentaires pour Arte et Paris Première, et professeur aux Beaux-Arts de Marseille, où vous avez notamment lancé l'atelier « microcinéma » (*). Aujourd'hui, vous vous lancez, avec au moins trois projets de films sur Internet. Quelles sont vos motivations ?

Ce qui m'intéresse dans ce nouveau média, c'est d'en tirer parti à fond, de réaliser une fiction qui n'aurait pas de sens sans le Réseau. C'est d'ailleurs ce que je demande à mes élèves des Beaux-Arts, de concevoir quelque chose qui ne se justifie que parce qu'il est conçu pour Internet. Je leur dis : *« Imaginez que si j'enlève le Réseau, cela ne puisse plus fonctionner. »* En fait, ce sur quoi je réfléchis, c'est au hors-champ, à tout ce qui se passe entre le spectateur et l'écran, et hors écran pour le spectateur. Mon rêve serait de réitérer le coup d'Orson Welles, qui, à 23 ans seulement, avec son émission de radio inspirée de *La Guerre des mondes* en 1938, et l'annonce du débarquement des Martiens sur Terre, a donné une nouvelle dimension au médium radio en le travestissant. Il est mon maître à penser. Aujourd'hui, ce que l'on appelle fiction sur le Web, ce n'est presque, hélas, que de l'animation. Mais rien de nouveau, sur le plan de l'écriture, qui soit propre à ce nouveau média. Et les contraintes techniques évoquées sont un alibi. Orson Welles aurait adoré la vidéo en ligne, même si on ne peut pas la proposer en plein écran.

2 Quels projets de Web fictions développez-vous dans cette logique de nouvelle écriture cinématographique propre au Réseau ?

Mon rêve serait de reproduire l'effet *Blair Witch Project*, cette histoire d'étudiants qui ont fait croire à leur disparition dans les bois de Burkittsville, et dont l'idée a fait le tour du Web avant d'être récupérée par l'industrie du cinéma, qui en a fait un film. Un de mes trois projets, pour lequel j'attends une décision sur des droits d'auteur, joue à fond là-dessus. J'ai aussi deux autres projets déjà bien avancés, l'un du nom de « Nightshot », où il s'agit de proposer à des inconnus, internautes candidats ou gens croisés dans le train par exemple, de se laisser filmer dans leur sommeil, pour ensuite réaliser des fictions à partir de ces images, et l'autre, « Kilomètrezéro », une fiction sur les autoroutes européennes.

3 Vos projets en ligne ont-ils déjà trouvé des financiers ?

Pas encore. Le Centre national de la cinématographie ne bouge pas beaucoup dans le sens d'une aide au financement des fictions en ligne, et les cinéastes sont conservateurs, donc les financements sont difficiles à décrocher. Ce qui nous handicape, nous créateurs de Web fictions, c'est que le multimédia a commencé avec les industriels, qui poussaient la vente de matériel sans véritable contenu, alors que ce fut le contraire avec le cinéma, qui a d'abord vu l'apparition de créateurs comme Méliès, avant que naisse une industrie. En attendant, il faut bien vivre, et je continue à réaliser des documentaires.

C. Du.

(*) Jérôme Duval donnera une conférence sur les Web fictions lors du week-end consacré à ce nouveau genre qu'organisera le Centre Pompidou, les 28 et 29 avril prochain.

De 4 000 à 50 000 dollars

C'est le coût que peut atteindre la fabrication, pendant quatre semaines, d'une animation en ligne d'une durée de trois minutes.

■ Mirek Nisenbaum, directeur de la création de Studio Mobile.

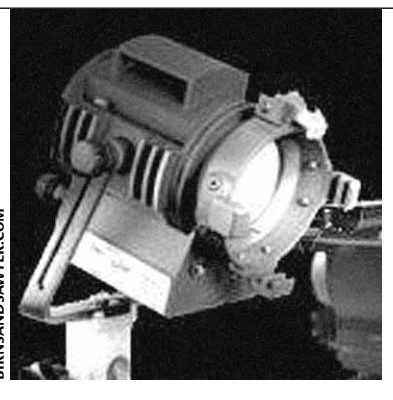

BIRNSANDSAWYER.COM

« La vraie fiction sur Internet, c'est la Web série. Le format d'un film n'excédera pas cinq minutes car, au-delà, il sera impossible de garder l'internaute en ligne. Mais comme les histoires durent en général plus longtemps, ce seront des séries. »

■ Marco Manetti, cinéaste italien, auteur avec son frère Antonio de séries en vidéo sur www.planetinvasion.com.

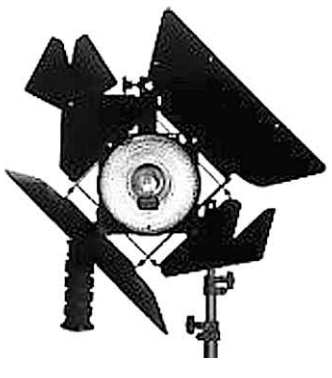

FIFI 2001

Du 26 au 30 mars 2001, à Lille et sur www.internet-film.org

■ Retrouvez toute l'actualité du FIFI sur interactif.lemonde.fr, avec, dès le mercredi 21 mars, des extraits exclusifs de films du Festival.

PORTRAIT

L'imagier de la mémoire

Bernard Yslaire raconte l'histoire du XXe siècle en jonglant avec le dessin, la mémoire et l'ordinateur

PATRICK SWIRC

BERNARD YSLAIRE, de son vrai nom Hislaire, est une des stars de la bande dessinée. « Sambre », série romanesque débutée en 1986, lui a permis de se faire un nom et de rencontrer le succès auprès du public et de la critique. Avec « Mémoires du XXe Ciel », une autre série qui a vu le jour au mois de février 1997, changement de dimension. Il a remisé le crayon, la gomme, l'encre et la feuille de papier au profit de la souris, de la palette graphique, du scanner et de l'ordinateur.

Lancé sous la forme d'un site, prolongé par trois albums et un CD-ROM, « Mémoires du XXe Ciel » est un projet atypique, aujourd'hui hébergé par Les Humanoïdes associés, qui l'accompagnent sur le Web. L'histoire, coréalisée avec la psychanalyste Laurence Erlich, fait défiler les figures du XXe siècle dans un récit qui jongle avec l'image et la mémoire. *« Le XXe siècle est le premier siècle qui peut se raconter par des images, fixes ou animées. Le projet joue sur cette possibilité. »* Bernard Yslaire précise que le site Web (www.xxeciel.com) est né le 31 février 1997, avant la publication des albums... Le 31 février ? C'est bien sûr un clin d'œil à l'histoire d'Eva Stern, 98 ans, la narratrice des « Mémoires du XXe Ciel ». Le 31 de chaque mois, cette disciple de Freud reçoit un courrier électronique d'un certain @nonymous. Les messages sont accompagnés de photos emblématiques du siècle.

PASSIONNÉ PAR LES BUGS

Comme nombre de ses collègues de la littérature à bulles, Bernard Yslaire dessine depuis l'enfance. *« Comme j'étais premier de la classe, j'ai pu choisir ma voie : à onze ans, j'ai décidé que je serai dessinateur plutôt qu'ingénieur en aéronautique. Mon père a accepté. »* Après des études classiques, il commence à travailler pour *Le Journal de Spirou* (1975), avant sa première série intitulée « Bidouille et Violette » (1978). Il s'essaie un temps au dessin d'humour et conçoit des habillages graphiques pour la Radiotélévision belge de la Communauté française, dans les années 1980, avant de changer de registre. Bernard Yslaire passe alors aux contrastes forts, au noir et blanc, au rouge sang. Pour « Sambre », et parce qu'il est impossible d'avoir une impression objective de la période de la révolution de 1848, il a recréé le XIXe siècle à partir de photos, de films, de peintures, de textes.

Avec cette série, Bernard Yslaire a revu son travail. Désormais, il fait un crayonné du dessin, le scanne et le récupère sous Photoshop. C'est alors que commence la création : *« Ce qui est bien avec l'informatique, c'est qu'on ne sait pas à quoi ressemblera le dessin récupéré. »* Ensuite, il multiplie les calques, les dossiers, avant de choisir la version définitive. Pour lui, à 44 ans, l'informatique a pris une dimension extraordinaire. Elle lui donne une impression de puissance. *« Il suffit de regarder les programmes dont le préfixe commence par "Power". Mais l'informatique est tout sauf parfaite, les bugs en sont la preuve. »* Ce sont ces erreurs qui le passionnent, et que l'artiste intègre à sa création.

Quand on s'étonne des bugs du CD-ROM tiré de « XXe Ciel », il rigole. *« C'est normal, les bugs ! Il y en a tous les jours, cela fait partie de la poésie du CD-ROM, de l'informatique. C'est aussi un clin d'œil à l'an 2000 et au bug annoncé. »* L'informatique lui donne aussi la possibilité de créer une vraie narration interactive. Une visite sur le site de « XXe siècle » permet de se rendre compte que l'auteur tire joliment parti des possibilités de la Toile. Et l'homme n'est pas près de ranger son ordinateur. Alors que paraît le troisième volume de sa trilogie, il travaille sur le site www.xxeciel.com, qui fonctionne désormais sous la forme d'un magazine Web, et cultive d'autres projets : une suite de « Sambre » et un travail sur le Moyen Age. Il doit aussi plancher sur la nouvelle décoration de la gare centrale de Bruxelles.

Drôle d'oiseau que ce Bernard Yslaire. Quand on lui demande comment il se définit, il rappelle qu'en Belgique, deux cultures coexistent : germanique et latine. Il revendique son appartenance à la première. *« Lorsque les peintres de Die Brücke ont rencontré Manet, ils ont été abasourdis de voir que celui-ci peignait comme ça, pour le plaisir, alors que chez eux, la peinture était l'expression d'une nécessité, quelque chose de viscéral. Chez moi, le dessin, c'est aussi quelque chose de nécessaire. »* Loin de l'image d'Epinal du dessinateur éternel grand enfant, le maniement du crayon s'apparente à une vraie thérapie pour Bernard Yslaire. Mais au fil du temps, le dessin devient moins l'expression d'une nécessité qu'une source de plaisir.

Avec « XXe Ciel », il n'a pas cherché l'objectivité. *« Quand on dessine, c'est qu'on n'est pas satisfait du monde dans lequel on vit,* explique-t-il. *Pour cette série, je me suis servi de mon instinct, de ma mémoire, pour dresser le portrait du siècle. C'est pour cela que j'ai commencé par des images et que le texte est intervenu après. »* Peu importe si l'histoire a un air décousu, telle une conversation entre un patient et son thérapeute. Ou si elle prend des allures de navigation sur le Web, quand l'on rebondit de site en site. Au contraire. La psychanalyse est, selon lui, le fait majeur du XXe siècle. Et une source d'inspiration primordiale dans une grande partie de son œuvre. Plaisante-t-il quand il affirme que *« ce sont les psy qui ont inventé Internet »* ? Le personnage a ses mystères. Pour en savoir plus sur le site, il faut se résigner à attendre le 31 du mois suivant. La phrase s'affiche d'ailleurs comme un message plein de promesses à chaque fin de consultation : *« Je vous contacterai... »*

Pierre Bouvier

RETROUVEZ NOS PORTRAITS SUR
interactif.lemonde.fr

A bon droit

Nouvelles formes de cybersquatting

DEUX ORDONNANCES du juge des référés du tribunal de grande instance de Nanterre viennent de sanctionner des réservations abusives de noms de domaine, qui portent atteinte à des marques de tiers, tout en mettant au jour une pratique destinée à contourner les règles de nommage de l'Afnic (Association française pour le nommage Internet en coopération), chargée de l'attribution en « .fr ».

Dans une première affaire, la société de téléphonie SFR avait découvert qu'une société ETE, spécialisée dans l'installation de matériels électroniques et avec laquelle SFR était d'ailleurs en relation d'affaires, avait procédé à l'enregistrement auprès de l'Afnic du nom de domaine ephone.fr. Coïncidence plus que curieuse : deux mois auparavant, SFR avait officiellement annoncé, à l'occasion d'une convention nationale à laquelle participait la société ETE, la refonte de son réseau et la mise en place d'un nouveau réseau de distribution sous l'enseigne e-phone. L'Afnic exigeant la production d'un extrait K-bis justifiant la réservation du nom de domaine, il est apparu que pour répondre à cette exigence, la société ETE avait modifié son inscription au registre du commerce, pour faire apparaître sur son extrait K-bis le nom commercial ETE/EPHONE.

Saisi par la société SFR sur le fondement de la contrefaçon de ses marques E-phone, E-phone-Shop et E-Phone Espace SFR , le juge des référés n'a pas été dupe et a notamment ordonné la radiation du nom de domaine ephone.fr. Dans son ordonnance du 8 janvier 2001, le magistrat a relevé que *« la société ETE, qui ne justifie d'aucun droit privatif sur la dénomination ephone, n'a pas de titre pour réserver ce domaine, en fraude manifeste des droits de la société SFR »*.

C'est la même démarche qui a permis à la société 6 de procéder à la réservation des noms de domaine playstation.fr et playstation2.fr auprès de l'Afnic : pour pouvoir répondre aux conditions posées par sa charte de nommage, notamment l'obligation de fournir un extrait K-bis conforme, la société 6 a modifié son nom commercial pour y ajouter les termes Dreamcast PlayStation. L'ordonnance de référé rendue le 19 février dernier par le même juge, à la requête de Sony Japon, titulaire de ces marques, révèle que la réservation détournée de ces noms de domaine avait même été suivie d'un détournement de clientèle. Un internaute, induit en erreur par le nom de domaine playstation.fr, avait commandé sur ce site une console de jeux, qu'il n'a jamais reçue, bien que son compte bancaire ait été débité du montant versé.

Le juge a également rappelé que la charte de l'Afnic empêchait les sociétés étrangères de réserver en « .fr » : pourtant, le fait que Sony Japon ne soit pas autorisée à enregistrer les noms de domaine playstation.fr ou playstation2.fr n'empêche pas que soit ordonnée la poursuite d'acte de contrefaçon de marque.

Le juge a donc décidé d'interdire l'utilisation des dénominations contrefaisantes, tant sur les pages Internet qu'à titre de noms de domaine, et a enjoint la société 6 de retirer les mentions PlayStation et PlayStation2 de son extrait K-bis du registre du commerce, sous astreinte de 10 000 francs par jour de retard.

De façon salutaire, la jurisprudence met ainsi un terme à un détournement des règles de nommage adoptées par l'Afnic.

Il s'agissait de l'un des thèmes d'une conférence-débat qui s'est tenue le 2 février, et dont le compte-rendu est disponible sur le site de cette association, qui a fait le point sur la jurisprudence en matière de contrefaçon de marques et d'usurpation de nom de domaine.

Alain Hazan, avocat à la cour

- **www.nic.fr**
- **www.legalis.net**

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS — CETTE SEMAINE EN **MOLDAVIE**

SYLVIE FRANÇOISE

CYBERFORMATION À CHISINAU

La Moldavie, l'un des Etats les plus pauvres de l'Europe, s'est ouverte à Internet en 1993. Depuis, la connexion au Réseau se répand doucement, avec l'ouverture de cinq cafés Internet comme celui de la rue du 31-Août. Situé au cœur de la capitale de cette ancienne République socialiste soviétique, il est directement relié avec le gouvernement et la bibliothèque nationale. Est-ce la réminiscence d'une vieille habitude consistant à surveiller les communications ? Non, il s'agit plutôt de s'associer aux réseaux publics pour disposer d'une connexion moins chère. Celle-ci – câble et satellite – a coûté environ 1 400 francs pour l'installation. Les connexions reviennent à 350 francs par mois. Ouvert en 1998, Internet cafe dispose de huit ordinateurs dont les claviers comportent deux alphabets, cyrillique et latin. Une quarantaine de visiteurs y passent chaque jour, de 10 heures du matin à minuit. La majorité ont entre 10 et 25 ans. Leur intérêt : la connexion à Internet – 15 lei de l'heure, environ 8 francs – et les jeux en réseau, pour 10 lei par heure, soit quelque 6,50 francs. Viennent aussi des utilisateurs désireux d'accéder aux logiciels de traitement de texte. Le café propose d'ailleurs des stages de formation : pour 45 heures d'initiation à l'ordinateur, il en coûte 500 lei, soit environ 292 francs, le revenu net par habitant étant de quelque 2 500 francs par an.

Internet cafe, 78 A, rue du 31-Août, CHISINAU, MOLDAVIE, Icf2-1@moldava.md

PUBLICITÉ

Débats démocratiques en ligne

La start-up Wappup et des étudiants de Sciences-Po ont créé un site pour développer le débat citoyen

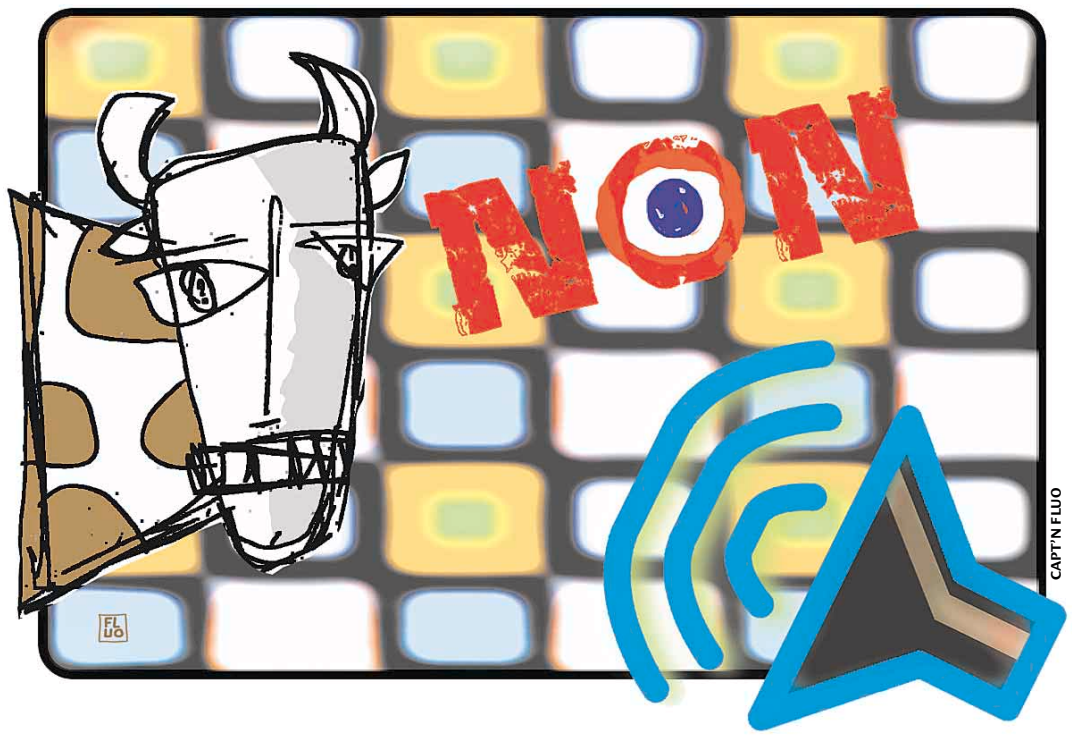

AU VU DE la campagne des élections municipales, hommes politiques, partis et municipalités ont encore du mal à s'adapter à l'ère Internet. Trop peu de sites proposent des espaces de dialogue. Les internautes n'ont qu'un choix : rester passifs devant leur écran. Forts de cette constatation, Dominique Duthod et Michaël Cinquin, deux étudiants en quatrième année de l'Institut d'études politiques de Paris, réfléchissent depuis plusieurs mois à l'alchimie entre Internet et démocratie.

« L'idée, c'était d'utiliser les possibilités offertes par Internet pour prendre en compte les opinions individuelles, explique Dominique Duthod. *Si l'on consulte la base plus souvent, on arrivera à une plus grande démocratisation des décisions publiques. »* A l'automne 2000, les deux étudiants ont rencontré l'un des fondateurs et dirigeants de la start-up Wappup, un portail multi-accès sur le WAP. L'idée a intéressé la société. Tous ont alors décidé de se concerter et d'utiliser les ressources et le savoir-faire technique de l'entreprise.

De cette rencontre est né le projet puis le site de Démocratie interactive. Le concept : créer un espace de débat politique sur le Net. En pratique, les internautes peuvent débattre des questions en cours de discussion à l'Assemblée nationale, réagir sur la « question du jour » choisie par le comité éditorial du site ou proposer des sujets. Des dossiers d'actualité sont préparés par les animateurs du site, et un système de vote électronique est mis en place. Chaque semaine – ou quand l'actualité l'exige –, une synthèse des débats sera envoyée aux sénateurs et députés.

« Imaginez si, sur un sujet comme l'interdiction des farines animales, les parlementaires prennent connaissance du vote de 20 000 internautes, illustre Antoine Duboscq, de Wappup, *ils ne pourront pas ne pas prendre en compte leur opinion. »* Autre possibilité de Démocratie interactive : le vote des internautes depuis leur téléphone mobile. Par exemple, à la question « Etes-vous favorable à la limitation des dates de chasse ? » reçue sur l'écran de leur portable, les internautes pourront répondre « oui », « non » ou « ne se prononce pas ».

Pour éviter tout risque de confusion entre Wappup et Démocratie interactive, censé obéir à une logique non marchande, une association loi 1901 vient d'être créée. Elle sera animée par trois entités distinctes : un conseil d'administration, une équipe éditoriale chargée de modérer les débats, – *« pour éviter la publication de propos diffamatoires »*, précise Dominique Duthod –, et un comité des sages.

Pour les fondateurs de Démocratie Interactive, ce comité, qui sera composé de neuf personnes, garantira le bon fonctionnement moral de l'association et vérifiera que le site ne tombe pas sous la houlette d'intérêts particuliers et partisans. Y seront représentés des hommes politiques de tous bords, des journalistes, des avocats, des intellectuels... Plusieurs politiques se sont déjà montrés intéressés par la démarche. Le site, dans un premier temps, va être testé à petite échelle auprès des étudiants de Sciences-Po.

Quelques bémols, cependant. Premièrement, il sera sans doute difficile d'asseoir la crédibilité de cette association, mise en place en partie par une société privée commerciale ne cachant pas l'intérêt qu'elle trouve au projet en termes d'image. Deuxièmement, comment considérer l'accès au site sur téléphone mobile comme un gage de débat démocratique élargi ? Les internautes auront simplement à répondre « oui » ou « non » à des questions. Enfin, ces derniers étant plus aisés financièrement que la moyenne des Français, Démocratie interactive devra faire un gros effort d'ouverture pour éviter de devenir un site lobby pour catégories socioprofessionnelles supérieures.

Sandrine Feydel

■ **www.democratieinteractive.com**

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ CITOYENNE DU WEB SUR
interactif.lemonde.fr

Un gîte pour la Toile citoyenne

Gitoyen entend devenir l'opérateur de l'Internet non marchand

L'UNION fait la force. Partant de ce principe, très en vogue en période électorale, trois associations ont décidé de se réunir pour créer Gitoyen, un groupement d'intérêt économique (GIE) citoyen. Il regroupe French Data Network (le premier fournisseur historique d'accès à Internet en France), Globenet (hébergeur gratuit d'une kyrielle de sites d'associations et de syndicats) et Placenet (défenseur du logiciel libre qui propose des liaisons ADSL à prix réduit). Deux entreprises à vocation sociale, Gandi (société créée par Valentin Lacambre et Laurent Chemla, qui vend les noms de domaines .com, .net et .org à un prix défiant toute concurrence) et Netaktiv (concrétisation commerciale du portail Internatif) font également partie du GIE.

Objectif ? Permettre l'existence d'un Web indépendant du monde marchand. Logique, mais pas facile quand l'accès à la Toile reste la propriété des grands opérateurs de télécommunications. D'où la parade imaginée par l'équipe de Gitoyen : *« Créer un nouveau fournisseur d'infrastructure d'hébergement et d'accès à un Internet dans un but non marchand et un cadre principalement citoyen, associatif et social. »* Comment ? En mettant en commun leurs compétences et leurs moyens.

Premier combat du GIE : offrir aux acteurs de l'Internet non marchand un accès au Réseau aux plus bas prix possibles. *« Plus on est riche, plus on a de chances d'avoir de la bande passante, car plus un tuyau numérique est gros, moins il est cher,* stigmatise Stéphane Bortzmeyer, ingénieur système réseaux à Netaktiv et porte-parole improvisé de Gitoyen. *De notre côté, on galère pour avoir de la bande passante pendant que les serveurs des grandes sociétés ont tout facilement. »*

En effet, le prix de la connectivité Internet est très élevé pour une simple association. D'où l'idée de se regrouper pour acheter de la bande passante en gros et réaliser ainsi des économies d'échelle substantielles. Une coopérative agricole de l'Internet, en somme. *« Le GIE a vocation à être un opérateur de télécommunications »*, résume Stéphane Bortzmeyer qui rêve de devenir le pire cauchemar des principaux opérateurs français. En effet, le GIE entend acheter la connectivité directement aux opérateurs de télécommunications, sans passer par un fournisseur d'accès à Internet pour ne pas dépendre de l'un d'entre eux.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, Gitoyen ne sera jamais un opérateur destiné à des utilisateurs finaux mais à des entités collectives. Sa raison d'être est d'offrir de la connectivité à ses membres. Les associations devront s'adresser directement aux membres du GIE en fonction de ce qu'elles recherchent : Placenet pour une connexion ADSL, Globenet pour un hébergement de sites Web ou Gandi pour un nom de domaine.

Dans un premier temps, le cercle des membres devrait se limiter à celui des fondateurs, et toute nouvelle adhésion sera soumise à leur unanimité. *« Ceux qui voudront se joindre à nous devront refuser avec nous qu'Internet soit seulement un supermarché »*, prévient Stéphane Bortzmeyer. Pour l'heure, les « gitoyens » se débattent avec la paperasse. Dans trois mois, le GIE devrait être opérationnel.

Stéphane Mandard

■ **www.gitoyen.net**

PUBLICITÉ

Le trésor caché des annuaires en ligne

EN CES TEMPS de mondialisation, les secteurs vastes, rentables et non concurrentiels se font rares. C'était le cas du marché des annuaires, archi-dominé en France

BusinessWeek e.biz — Le Monde INTERACTIF

par Wanadoo. C'était... car l'arrivée, le 20 mars, de Scoot France, filiale de l'opérateur britannique d'annuaires téléphoniques et en ligne Scoot, peut créer une brèche dans la forteresse. La division annuaires de Wanadoo, propriété à 88 % de France Télécom, trouve en Scoot France, détenu à 61 % par Vivendi Universal un rival à sa mesure.

Tant que la diffusion des annuaires ne concernait que l'imprimé, Wanadoo était inattaquable. Certes, France Télécom est, depuis 1990, obligé de vendre sa base de données au même prix à tous les annuairistes, y compris sa filiale. Mais ce prix, de 35 millions de francs annuels, est prohibitif pour les acteurs pas encore implantés. De plus, le coût de diffusion de 46 millions d'annuaires par an dans 36 000 communes représentait une barrière à l'entrée quasi infranchissable.

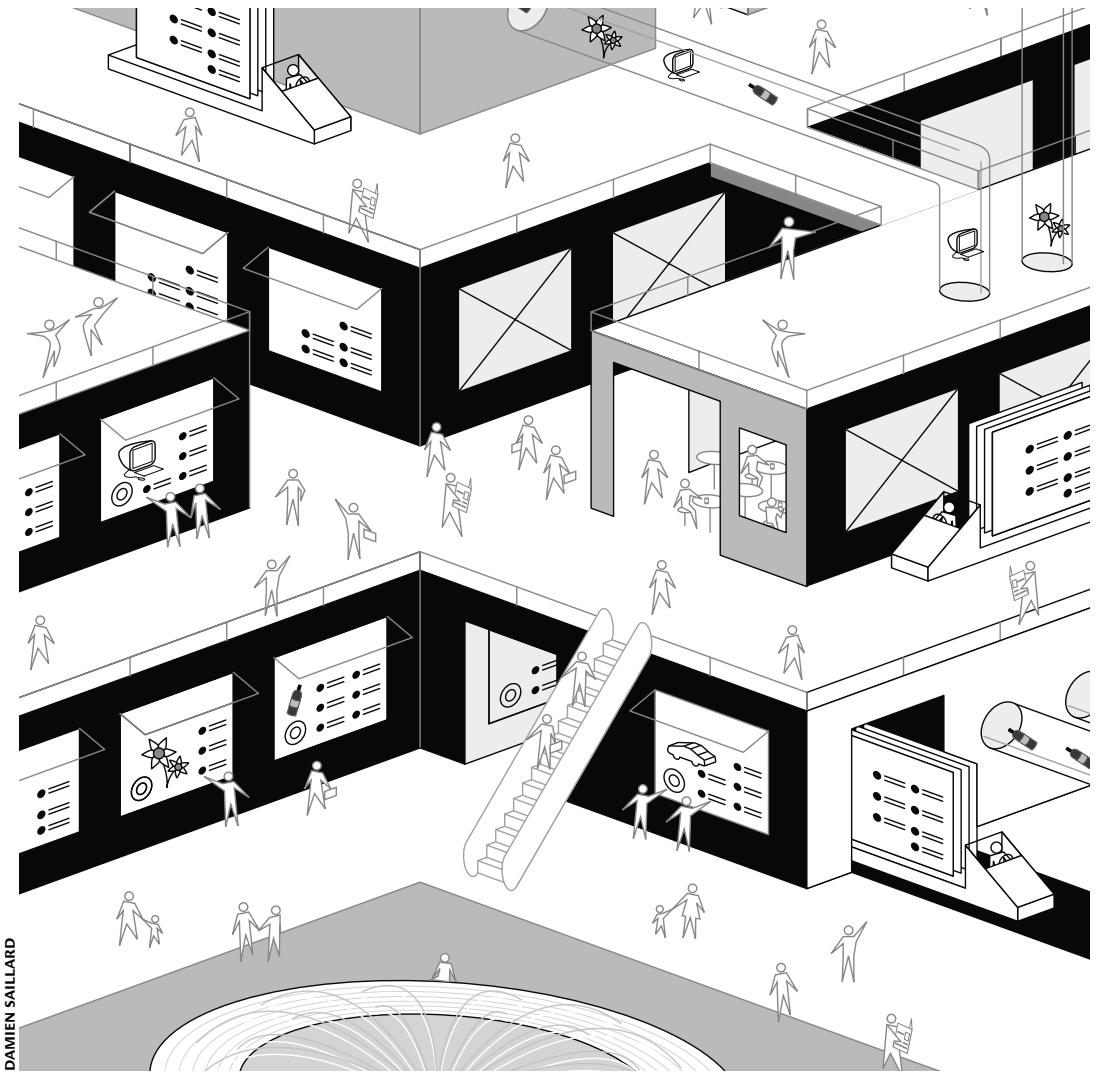

DAMIEN SAILLARD

OUTIL FINANCIER ET STRATÉGIQUE

Wanadoo Annuaires, troisième régie publicitaire derrière TF1 et France Télévision avec ses 4,8 milliards de chiffre d'affaires, occupe donc, en 2000, 80 % du marché et dégage une opulente marge d'exploitation de 30 % ! *« Cette activité est une machine à sous pour France Télécom,* note Peter Bradshaw, analyste à la banque Merrill Lynch. *Elle contribuait en 1999 pour au moins 10 % de son bénéfice net, alors qu'elle ne représentait que 2 % de ses ventes. »* D'ailleurs, quand France Télécom a introduit en Bourse Wanadoo, il a pris soin d'adjoindre à ses activités Internet ses activités Annuaires, les imposants bénéfices des secondes épongeant les immenses pertes des premières.

Cette association n'a pas qu'un but financier mais aussi stratégique. Aujourd'hui, pagesjaunes.fr ne réalise que 5 % des recettes publicitaires de Wanadoo Annuaires. Mais ce site draine déjà une vaste audience et un gros flux publicitaire. Un annuaire en ligne représente donc un apport-clé pour tout portail Web grand public. De plus, pagesjaunes.fr est déjà rentable alors que les activités de fourniture d'accès, portails et commerce électronique de Wanadoo ne passeront pas ce cap avant deux ans. Car si les bannières publicitaires ont démontré leur inefficacité sur la Toile, la cyberpublicité de proximité n'en a pas été affectée. De même que le commerçant peut passer un encart dans l'annuaire papier, avec son logo et trois lignes descriptives, pagesjaunes.fr lui propose de payer pour ses trois lignes sur le Net, voire un peu plus pour ajouter un lien vers son site Web. Sur les 532 000 annonceurs sur le papier, 135 000 étaient, à la fin de 2000, aussi sur la Toile. *« Nous avons dépassé notre objectif de 115 000,* se réjouit Michel Datchary, directeur de Pages jaunes. *Nous bénéficions des relations de confiance tissées par nos 1 000 commerciaux partout en France. Nous avons aussi quinze ans d'expérience dans la publicité locale sur le Minitel (16 % des recettes publicitaires). Notre nouvel objectif est d'attirer 380 000 annonceurs sur le Net en 2003, soit autant que sur le Minitel. »*

En migrant sur le Net, le marché des pages jaunes a gardé sa rentabilité et élargi ses potentialités

La migration des annuaires de Wanadoo vers le Net est un succès indéniable. pagesjaunes.fr enregistre 300 000 requêtes par jour et 62 millions de pages vues par mois. Son audience est le double de celle des autres grands sites de pages jaunes européens tels Yell, au Royaume-Uni, ou Seat Pagine Gialle (SPG) en Italie. pagesjaunes.fr est surtout le site français leader en termes de revenus publicitaires, avec 185 millions de francs en 2000 (la moitié des recettes de publicité de Wanadoo). De plus, la généralisation du Net a ouvert à Pages jaunes un nouveau métier : la création de sites Web. Sur les 4,5 millions de professionnels de son annuaire, une majorité sont de toutes petites entreprises absentes de la Toile. Pages jaunes est ainsi devenu l'une des premières agences Web françaises, avec plus de 20 000 sites à son actif, soit un chiffre d'affaires additionnel de 188 millions en 2000.

Un tel gâteau ne pouvait qu'attirer les convoitises, d'autant que le coût d'un annuaire en ligne est très inférieur à ceux du papier. Scoot France paraît le rival le plus sérieux. Vivendi connaît le secteur puisque sa filiale Havas a longtemps géré la régie des pages blanches et jaunes de France Télécom, et apporte à Scoot l'appui d'une autre filiale, la Comareg, leader de la presse gratuite disposant de 700 commerciaux dans l'Hexagone.

Le directeur marketing de Scoot France, Jean-Laurent Poitevin, défend l'originalité de son approche. *« Notre modèle économique est différent : nous misons autant sur les renseignements par téléphone (concurrence du 12 de France Télécom) que sur l'Internet. Nous référençons l'ensemble des professionnels, mais ceux qui voudront une meilleure visibilité paieront un abonnement annuel. Outre ce revenu publicitaire, nous prendrons une commission (5 à 25 francs) sur chaque contact établi entre un professionnel abonné et un client par l'intermédiaire de Scoot. »*

Pour attirer du trafic, Scoot compte sur sa base, qui donne des informations bien plus riches que sur Pages jaunes (pour un restaurant : les horaires d'ouverture, le type de cuisine, la présence d'une terrasse, etc.) et sur une puissante campagne de communication. *« Le modèle commence à faire ses preuves en Angleterre,* estime Javier Marin, analyste à la banque Morgan Stanley. *Scoot y reçoit 150 000 requêtes par jour et compte 55 000 annonceurs. »* Scoot France a pour objectif d'avoir 125 000 professionnels abonnés d'ici à 2003 et de répondre à 125 000 recherches par jour, pour moitié par téléphone et pour moitié sur le Net.

BATAILLE EUROPÉENNE

Les autres concurrents français dans l'annuaire en ligne viennent de la télématique (Iliad : 3617 Annu) ou de la cartographie (1bis.com, ex-Planfax). Ils restent petits mais, selon Guillaume de Maussion, directeur général de 1bis.com, qui espère attirer 1 500 annonceurs d'ici à la fin de 2001, *« même si nous ne grignotons que 5 à 10 % du business de Pages jaunes, ça vaut le coup ».*

Mais le jeu n'est plus seulement national. Outre Scoot et le belge Infobel, annuairistes européens 100 % électroniques, les filiales des grands opérateurs de télécoms cotées en Bourse passent les frontières. L'espagnol Telefonica Publicidad e Informacion (TPI) s'est ainsi emparé d'annuaires en Amérique latine, et le suédois Eniro est implanté dans 23 pays, scandinaves, d'Europe centrale et de l'Est. L'éditeur néerlandais VNU est, lui, présent au Benelux, au Portugal et en Afrique du Sud.

Mais le premier adversaire de Wanadoo en Europe de l'Ouest, outre le norvégien Telenor, qui a racheté l'Annuaire Soleil (2,7 millions d'annuaires distribués en Ile-de-France) pour les développer en ligne, est l'italien SPG. Ce dernier s'est montré très agressif avec les rachats, en France, de l'annuaire d'entreprises Europages et de la base de données comportementales Consodata, en Allemagne du spécialiste de l'assistance téléphonique Telegate et, au Royaume-Uni, du numéro deux des annuaires, Thomson Directories, à la barbe de Wanadoo. Le français a, lui, mis la main sur le deuxième annuaire espagnol, Indice Multimedia, mais dément tout intérêt pour Yell, qui est à vendre. Wanadoo ne cache pas ses ambitions de prédateur : il en a les moyens.

Gaëlle Macke

Siemens veut partager ses richesses

A l'aide d'un système de gestion des connaissances, Siemens constitue un fonds commun de ses compétences

EN JUILLET 1999, une soixantaine de cadres de la division télécommunications de Siemens sont déposés sur la rive du lac Stamberger (Allemagne) et se voient intimer l'ordre de construire des radeaux. Ils disposent de quelques bidons en acier, de rondins, de flotteurs et de cordes. Et il leur est interdit de parler. Les cadres, venus du monde entier, doivent se contenter de griffonner des messages sur des feuilles mobiles. Ils passeront le plus clair de leur temps à essayer de se communiquer leurs connaissances. A la fin de la journée, ils parviendront à assembler une petite flotte de radeaux.

Cette expérience a été organisée par Joachim Döring, un directeur adjoint chargé d'apporter une solution high-tech à un problème vieux comme le monde, à savoir la propension des salariés à veiller jalousement sur leur savoir-faire. Joachim Döring a conçu un projet ambitieux, consistant à utiliser Internet pour diffuser les connaissances des 461 000 collaborateurs dans le monde. *« Les gens qui sont prêts à dispenser leurs compétences reçoivent des connaissances en retour »,* affirme Joachim Döring, un hyperactif de 31 ans.

La pierre angulaire de son projet est un site Web appelé ShareNet. Le site associe un forum de discussion, un moteur de recherche et une base de données. Les salariés peuvent y stocker, à l'aide d'un formulaire de saisie en ligne, les informations susceptibles de présenter un intérêt pour leurs collègues, sans aucune exclusive : tous les documents sont acceptés, de la présentation PowerPoint à la description d'un projet réussi. Les autres salariés de Siemens peuvent lancer une recherche dans le site ou consulter les différentes rubriques, puis prendre contact avec les auteurs par courrier électronique s'ils désirent obtenir plus de détails.

Jusqu'à présent, les résultats dépassent toute espérance. Au sein du groupe Réseaux d'information et de communications (11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires), qui fournit des services et des équipements de télécoms, près de 12 000 commerciaux ont testé le site depuis sa mise en service au mois d'avril 1999. L'outil, qui n'a coûté que 8,4 millions d'euros, a généré un chiffre d'affaires de 131,2 millions d'euros. Il a notamment permis de décrocher un contrat de 3,2 millions d'euros pour la réalisation d'un réseau pilote pour Telekom Malaisie.

Les commerciaux locaux, qui ne disposaient pas de l'expérience nécessaire pour soumettre une proposition solide, ont découvert grâce à ShareNet qu'une équipe opérant au Danemark avait participé à un projet quasiment identique. Profitant de l'expérience acquise par l'équipe danoise, le groupe basé en Malaisie a remporté l'appel d'offres. Les programmes de gestion des connaissances commencent à se répandre dans les entreprises du monde entier, et ShareNet est en général considéré comme un cas d'école. Chevron, Johnson & Johnson, Royal Dutch/Shell, Ford Motor et Whirlpool figurent au nombre des précurseurs.

DÉMEMBRER L'EMPIRE ?

Siemens n'avait guère d'autre solution que de chercher à prendre de l'avance dans ce domaine. Ce conglomérat qui pèse 78,5 milliards d'euros et fabrique à peu près tout, des appareils de radiographie aux trains à grande vitesse, est soumis à d'intenses pressions. Certains analystes sont convaincus que le géant sera contraint de démembrer son empire, en cédant certaines unités industrielles à faible croissance, telles que les centrales électriques, et en se recentrant sur les secteurs plus rentables, comme les télécoms et la technologie médicale.

Une solution que le PDG, Heinrich von Pierer, se refuse à envisager. Le président du groupe s'efforce de démontrer que le gigantisme peut s'avérer un atout. Il souhaite diffuser la méthode ShareNet, mise en œuvre dans le seul secteur des télécoms, dans l'empire Siemens. Prochaine étape : obtenir la participation du personnel chargé de l'entretien des équipements de télécoms, ainsi que celle des scientifiques des services de recherche et développement. Jusqu'à présent, seules quelques centaines de salariés, sur les quelque 10 000 collaborateurs concernés, sont connectés au réseau.

Siemens pourrait même concevoir des systèmes sur mesure, qui permettraient à ses clients d'accéder directement à l'entrepôt de connaissances. La difficulté consiste à protéger les informations confidentielles de la clientèle. Si le système fonctionne, Siemens espère que ce dialogue en ligne aboutira à la mise au point de produits plus performants.

Bien que les avantages soient indéniables, le groupe doit surmonter un obstacle de taille : inciter les salariés à modifier leurs habitudes. *« Il faut pénétrer dans les services et modifier les pratiques en vigueur »,* explique Greg Dyer, analyste chez IDC. Pour y arriver, Siemens a recruté 100 « évangélistes » au sein de ses différentes divisions et les a chargés de former le personnel.

Pour vaincre la résistance au changement, le groupe a aussi mis en place un système de primes. Les cadres sont récompensés s'ils utilisent ShareNet et contribuent à l'augmentation du chiffre d'affaires. *« Les commerciaux, rémunérés à la commission, ont compris qu'ils pouvaient décrocher des affaires très lucratives en faisant appel aux compétences de leurs lointains collègues »,* ajoute Roland Koch, PDG de la division télécommunications de Siemens.

Les employés y participeront tant qu'ils pourront se procurer des informations utiles via ShareNet. *« Tout repose sur la notion de réciprocité, sur l'équilibre entre le fait de donner et celui de recevoir »,* indique Joachim Döring. *« Il se peut que la confiance s'effrite à mesure que le réseau s'étendra »,* reconnaît-il. La difficulté majeure consiste à répandre l'idée ShareNet dans l'ensemble de la société, sans donner naissance à un monstre de lourdeur. Certaines restrictions sont toutefois indispensables si l'on veut éviter de surcharger les réseaux d'informations et de les rendre inutilisables. Plusieurs équipes ont donc été chargées d'observer le contenu de ShareNet et d'éliminer les informations hors sujet et les détails sans intérêt, pour aider les gens à travailler avec plus d'efficacité.

Jack Eving
avec Faith Keenan BusinessWeek e.biz

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Bernadette Imbert

Start-up

Ukantoo
assiste la création d'entreprise

Créer une start-up il y a un an, alors que le krach des valeurs technologiques avait déjà fait des dégâts, il fallait y croire. Se lancer de plus dans l'édition de logiciels, secteur éminemment concurrentiel, cela devenait de la témérité. Pourtant, c'est bien dans cette aventure que s'est lancé, après dix ans d'expertise comptable, Philippe Lapidus. Il a fondé Ukantoo, qui propose des applications informatiques pour guider le petit entrepreneur dans la création, la gestion et le développement de son entreprise.

Le premier produit, Pack Créateur, aide le futur patron à prendre la décision de la création : établissement d'un business plan, choix du statut juridique de la société, etc. La deuxième offre, Pack Social, permet de simplifier la gestion sociale de l'entreprise, et la troisième, PME Studio, permet de créer son site Internet.

En cours de test dans une centaine d'entreprises, ces deux dernières offres sortiront en avril.

Ces logiciels seront notamment distribués par la Fnac. Ukantoo vise les 2,5 millions de PME de moins de 30 salariés (soit 95 % des entreprises françaises). Elle ne se positionne pas sur le marché des logiciels de comptabilité et gestion, déjà très encombré par les grands éditeurs tels Ciel, EBP, CCMX et Cegid. *« Nous occupons une position périphérique et, par certains côtés, complémentaire,* explique Philippe Lapidus. *D'ailleurs, Ciel, sur le Pack Créateur, est notre partenaire. »*

Selon Anne-Marie Abissègue, consultante logiciels pour le groupe d'études IDC, *« pour entrer sur le marché des logiciels de gestion, il faut proposer des offres innovantes sur des marchés de niche. »* C'est bien ce que souhaite Ukantoo, dont l'offre marie des logiciels et une prestation de services. Par exemple, quand il achète le Pack Social, le chef d'entreprise reçoit chaque semaine une newsletter sociale par courriel. Il bénéficie également d'un service de protection juridique sociale par téléphone et Internet, l'assistance juridique étant prise en charge par une compagnie d'assurances dont le prix est compris dans le pack. Ukantoo cherche aussi à assurer sa visibilité et à construire des relations de partenariat de long terme avec quelques grands groupes prescripteurs, parmi les leaders de leur secteur, qui achètent leurs packs en gros pour s'équiper (Néopost, Club-Internet, GAN, etc.).

L'entreprise semble prospérer : *« Notre chiffre d'affaires a décollé tout de suite, à 4 millions de francs, dont 2,8 grâce au partenariat en 2000, le reste provenant de la vente de nos packs et de la maintenance annuelle. En 2001, le chiffre d'affaires devrait se compter en dizaines de millions de francs »,* prévoit le PDG. La perte nette s'est montée à 1 million en 2000, mais l'entreprise prévoit d'arriver au bénéfice cette année. Après 250 000 francs injectés par les quatre fondateurs, une première augmentation de capital de 2 millions a été réalisée en novembre 2000. Ukantoo (15 salariés) n'a pas besoin d'une deuxième levée de fonds.

Lola Trabendo

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES « BUSINESSWEEK-EBIZ » SUR
interactif.lemonde.fr

Deuxième étape de notre tour de France des villes de la cyberculture avec Marseille, où la création foisonne dans un refus affiché du consumérisme. Et pour se donner plus de visibilité, les artistes du multimédia flirtent avec la scène techno.

Marseille s'approprie la technologie

L'APPROPRIATION est une seconde nature dans une ville comme Marseille, où s'emparer reste pour chacun le meilleur moyen de ne pas se laisser posséder. Qui plus est lorsque l'objet par lequel on ne veut pas être conquis traîne avec lui un parfum de consumérisme aussi prononcé que le multimédia.

Quelle que soit la forme qu'elle emprunte, la cyberculture marseillaise, toujours un peu rebelle, tourne par conséquent autour d'une même idée : développer des usages et des pratiques qui permettent d'investir la technologie avec une autre logique que celle de la consommation.

Et ce type de défi, où l'on sait toujours rivaliser d'ingéniosité, occasionne la création d'objets multimédias étonnants. On trouve par exemple sur le site des Webtrotteurs les reportages réalisés par des adolescents issus de quartiers défavorisés de diverses cités. Le résultat montre que, quelles que soient leurs origines sociales, les ados sont capables (parfois avides) de mettre les nouvelles technologies au service de leur sens critique afin de livrer un regard objectif sur leur environnement. Un regard suffisamment nouveau, en tout cas, pour avoir été récompensé en 2000 au XVe Festival international du scoop et du journalisme d'Angers.

Dans un autre ton mais sur le même mode, La Friche de la Belle de Mai, l'incontournable lieu de rencontre des cultures de Marseille et d'ailleurs, soulève avec une soixantaine de structures résidentes (AcomZ, Espace culture multimédia, Cypres, AMI, Sparrow, Vidéochroniques...) le problème de l'intégration des nouvelles technologies dans les processus de création artistique. *« Partant du principe que les créateurs ne se sont pas encore suffisamment approprié Internet pour le mettre au service de leur production, nous nous efforçons de faire travailler ensemble les artistes et les concepteurs multimédias »*, résume Emmanuel Verges, responsable de l'Espace culture multimédia de La Friche.

Un résultat parmi tant d'autres : de curieux petits « haïkus multimédias » qui, sur une page Web, mettent en scène images, textes, sons et paroles selon le principe de l'écriture hypertexte et de la narration non linéaire. La méthode ayant fait ses preuves, un auteur, un photographe, un concepteur multimédia et deux vidéastes travaillent à créer un objet multimédia de plus grande envergure, à partir de regards croisés sur les villes de Marseille et d'Alexandrie.

Bien entendu, limiter la cyberculture marseillaise à ces quelques exemples serait injuste. Il existe beaucoup d'autres initiatives liées à la musique, à la vidéo, à la danse, aux arts de la rue, à la photographie ou à la vie associative (Ubris Studio, le GMEM, le GRIM, Fearless, Rêveurs de réalités, Inforoots...), qui participent chacune à leur façon à cette appropriation cyberculturelle où, comme partout ailleurs, l'artistique côtoie l'intellectuel et l'underground toise le politique.

Mais peut-être manque-t-on justement d'un peu de coordination et de corporatisme pour assurer une visibilité plus large et un impact médiatique plus efficace. Sur ce dernier point, les milieux artistiques ont compris les premiers l'intérêt de se rapprocher un peu plus de la scène musicale techno et de ses lieux de diffusion, qui, en l'absence d'un média ayant la compétence de les relayer, sont avec les cybercafés les seuls capables de propager les codes cyberculturels auprès du grand public. Les lieux d'exposition, de concert et de performance sont souvent les mêmes (Friche, Dock des Sud, Web Bar, Poste à galène), et il n'est pas rare d'y retrouver, coude à coude au comptoir, artistes multimédias, raveurs, spectateurs ou simples curieux.

Nicolas Weinberg

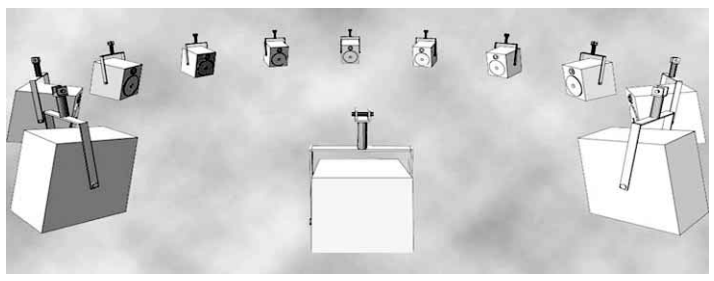

www.gmem.org

www.reveurs.net

www.inforoots.org

- www.webtrotteurs.com
- www.lafriche.org/friche/multimedia/index.html
- www.inforoots.org
- www.reveurs.net
- www.gmem.org

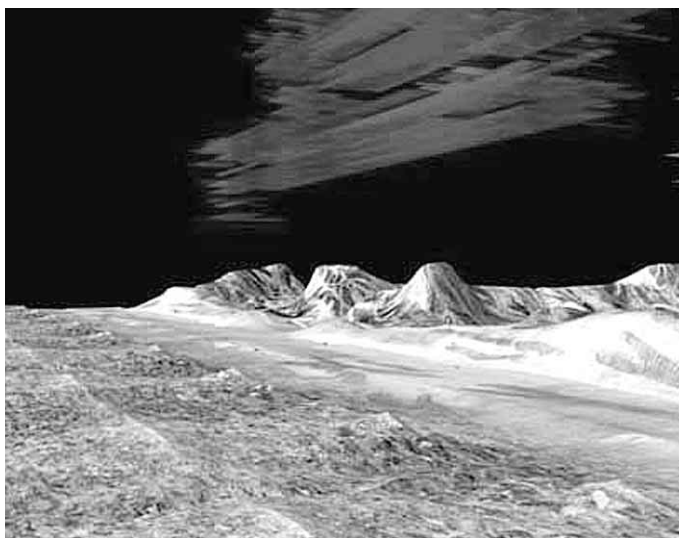

L'orgue de couleurs du XXIe siècle de Jack Ox.

« A noir, E blanc, I rouge, O bleu... »

Quelle nouvelle esthétique peut naître de l'intégration des nouvelles technologies dans la création artistique et comment réaliser cette intégration ? Ces questions semblent bien peu poétiques. Il faudra pourtant y répondre si l'on souhaite qu'un jour numérique, temps réel et interactivité interviennent dans la conception artistique, avec autant de naturel que les couleurs, les mots ou les notes de musique. C'est à ce vaste chantier que les scientifiques et artistes réunis en novembre 2000 par le MIM (Laboratoire musique et informatique de Marseille) se sont attaqués à l'occasion du colloque « Intersens et nouvelles technologies ».

Partant du principe que la force du multimédia réside dans sa capacité à solliciter simultanément plusieurs de nos sens, le MIM s'est intéressé aux aspects intuitifs, structurels et scientifiques de la synesthésie. Le colloque est, entre autres, revenu sur les travaux de Raewyn Turner (lumière colorée, sons, odeurs), avant d'examiner les relations structurelles entre les différentes disciplines artistiques et leurs possibles correspondances dans les œuvres multimédias (travaux de Paul Hertz, orgue de couleurs de Jack Ox et traduction en peinture de l'Ursonate de Kurt Schwitters...) puis d'interpeller des chercheurs (CNRS, INA-GRM, université d'Oslo...) sur les éclairages que peuvent apporter les sciences humaines et les neurosciences dans cette quête esthétique. En septembre 2001, le colloque voyagera jusqu'à New York pour une seconde édition qui se tiendra dans les locaux de l'espace Engine 27, à l'Electronic Music Foundation.

- **www.cosa-mentale.fr/mim.html** (en cours de mise à jour)

Lumières savantes et sensibles d'Emile Zola

LE MUSÉE IMAGINAIRE D'ÉMILE ZOLA,
Pages jaunes éditions,
Distribué par EMME,
CD-ROM hybride,
247 francs (37,65 euros).

ZOLA tient son temps sous ses yeux. Il rencontre Manet avant tout le monde, défend Dreyfus contre l'ignominie militaire, attaque les conformismes repus de la bourgeoisie louis-philipparde qu'il englue dans sa touche naturaliste. En même temps, il exalte les aspirations des désirs humains. Comment fait-il pour voir autant ? A quelles lumières se fie-t-il pour faire poser ses personnages, colorer un champ de fleurs, animer une guinguette ?

Aux lumières des peintres qu'il fréquente, répond le CD-ROM. Tout d'abord, on entend le critique partisan : ridicule de Cabanel bon pour affrioler *« le sexe intermittent »*, disait Léon Bloy de ces messieurs en haut-de-forme qui méprisent l'impressionnisme ; génie de Cézanne *« qui devrait entrer au Louvre ! »*. Tous ces articles sont lus dans le programme et les mots frappent fort (quel dommage qu'on ne puisse les imprimer !). La lecture commande le passage des tableaux, tous disponibles en plein écran. Et quels tableaux : magnifiquement reproduits, ils ont la touche de l'équipe d'ODA, dont France Télécom ferait bien de promouvoir un peu mieux le site du Louvre (www.louvre.edu/).

Mais ce que Zola apprend dans le Salon des refusés n'alimente pas que ses articles. Zola écrit avec les peintres, à travers leurs tableaux : inutile d'écrire en plein air *La Faute de l'abbé Mouret*, les coquelicots de Monet sont tellement plus vrais. Pendant l'audition de l'extrait, chaque détail du tableau vient en regard du texte qui le concerne. Zola avait la tête multimédia, et ses mots suivent son souvenir du *Déjeuner sur l'herbe* pour éclairer la description d'une forêt, ses adjectifs empruntent à Claude Lorrain leur toucher si nuancé, au peuple de Renoir leur vigueur ponctuelle.

Désire-t-on voir Zola que l'index offre une entrée par thèmes : l'usage du japonisme, le nu académique, la caricature, chacun relie le lecteur-auditeur-spectateur aux pages qu'il inspire. Il n'est pas d'ouvrière plus juste que *La Repasseuse* de Degas, pas de tentation romantique mieux figurée que celle de Delacroix, et Zola intègre ici un geste, là une maison, ailleurs une simple écharpe mais peinte par Whistler avec des rouges de laque rare. Le montage des détails de chaque tableau ou dessin dans la lecture des extraits leur évite de paraître des illustrations. Zola combine avec une liberté ce que seul un montage pouvait montrer.

L'introduction par Henri Mitterand prépare à cette visite-lecture : le professeur connaît son sujet. Il campe Zola, laisse ses mains modeler la stature de l'écrivain et rejette la posture universitaire qui plombe tant d'amphithéâtres. Ce CD-ROM veut attacher à la lecture la plus pleine : sensible et savante, précise et rêveuse, elle capture son lecteur, le change en curieux tous azimuts de littérature autant que de peinture. Tout un dix-neuvième siècle tumultueux de chemins de fer, de Commune, de bêtise et d'invention se tient sous le regard de Zola multiplié par celui des peintres.

Patrice Longuet

PAGESJAUNES ÉDITION

Sons de la nature et des synthétiseurs

LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE,
Hyptique,
CD-ROM hybride,
249 francs (38 euros).

LONGTEMPS la musique savante contemporaine s'est tenue à l'abri du public, cloîtrée dans deux institutions, le Groupe de recherche musicale (GRM) et, plus tard, l'Ircam. L'édition d'un CD-ROM consacré à la musique électroacoustique représente donc un premier pas vers un public élargi. Pour cela, les auteurs ont choisi une triple approche de ce monde sonore particulier : rappelons que la musique électroacoustique vient d'un travail sur des sons prélevés dans la nature ou d'autres produits par des synthétiseurs, et donc inédits jusqu'au jour du concert.

Une histoire du GRM se dégage d'une suite d'extraits qui ont marqué son évolution entre les premiers essais de Pierre Schaeffer en 1950 et s'achève tout près de nous. La *Symphonie pour un homme seul*, 1950, inaugure ainsi une suite d'extraits comme les *Espaces inhabitables* de François Bayle, 1967, et permet d'entendre une évolution par ailleurs expliquée avec les mots simples de musiciens soucieux d'être compris. Les techniques qu'ils utilisent justifient un lexique bienvenu dès qu'on a compris que les textes glissent sous le curseur et se révèlent bien plus longs que ne le laisse croire leur apparition à l'écran.

Tout l'environnement sacrifie à l'élégance la plus raffinée, quitte à perdre parfois en clarté. D'ailleurs la possibilité d'imprimer toutes les notices se révèle fort utile, tant les caractères, certes très beaux, sollicitent la vue la plus aiguë. Les auteurs ont sûrement anticipé nombre d'appréhensions face à ce genre musical puisqu'ils proposent un second chapitre, « Entendre », qui permet de découvrir certains extraits commentés par les compositeurs eux-mêmes. L'éditeur a, pour l'occasion, développé un programme qui *« radiographie »* les morceaux et permet de les voir sous forme de partitions colorées, avec des jeux de formes qui permettent une distinction claire entre les sons. Cette histoire semble tracée à l'écart de Boulez ou de Messiaen, qui ont un temps croisé le GRM ; on regrettera aussi l'absence de compositeurs étrangers dont l'œuvre appartient à la même esthétique.

Mais les auteurs ont sans doute préféré limiter les problèmes de droits d'auteur, et maintenir une écoute seulement éclairée par les musiciens eux-mêmes. Ce parti pris est confirmé par la troisième partie, intitulée « Faire », où l'écran se change en théâtre d'expérimentations qui nous place cette fois aux commandes d'un appareillage simplifié (trop ?), doté des principaux curseurs manipulés par les « électroacousticiens ». Même si la place du hasard, par exemple, n'est pas assez explicite, même si l'intelligence de l'objet musical reste encore relative, on entre dans le programme comme à un concert habillé, pour en revenir convaincu qu'une part de l'histoire des sensibilités s'est élaborée là.

P. Lo.

Sabir cyber

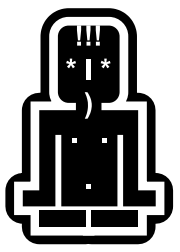

Reconnaissance

Normalement, la reconnaissance est l'inverse de l'ingratitude. Mais dans le cyber, les contraires se rejoignent souvent. L'usage du mot *reconnaissance* dans un contexte informatique provoque en effet un réflexe salvateur chez les vieux sages : ils vérifient leurs airbags, replient leur tête sur leurs genoux et attendent que ça passe. Quand on demande à l'ordinateur de reconnaître quelque chose, tout l'irrite, il ne correctionne plus : il ventile, il disperse, façon puzzle. Il y aurait comme de l'eau dans le gaz, de l'huile dans l'eau, bref de la rupture de paradigme. La reconnaissance de caractères ? Appelée souvent OCR, pour Optical Character Recognition, soit reconnaissance optique de caractères, cette technique consiste à scanner un document comprenant du texte et à faire réinterpréter l'image obtenue par l'ordinateur pour qu'il la traduise dans un fichier de traitement de texte.
En d'autres termes, c'est une technique, très faillible, destinée à pallier le manque de bonnes dactylos. Or une bonne dactylo étant une dactylo pas chère, il s'agit, soit d'une technique de flemmard, soit d'une substitution capital-travail classique dans la lutte des classes. Mais l'ordinateur, bon camarade, ne marche pas facilement dans la combine, il suffit d'essayer un OCR pour s'en persuader. La reconnaissance de formes ? Il s'agit de faire « comprendre » à la machine ce qu'on lui montre à travers une caméra. Le rêve des flics. Mais pour l'instant, quelque chose qui ressemble plutôt aux avions renifleurs. L'implication de la société Elf, pour une fois, en moins. La reconnaissance d'écriture ? Seuls quelques golden boys ou fondateurs de start-up ayant vendu à temps cherchent la rédemption de tout cet argent vite gagné en s'escrimant à entrer sur leur Palm, à une vitesse qu'on dépasse généralement vers Noël en cours préparatoire, des adresses importantes ou des rendez-vous cruciaux. Un bon ordinateur bien élevé n'accepte qu'une écriture, et encore : celle du clavier. De toute façon, ces petits traîtres frimeurs qui prétendent « reconnaître » l'écriture finissent écrasés sous une fesse dans un cybercafé.
La reconnaissance vocale ? C'est l'idée que l'on puisse commander son ordinateur à la voix et lui dicter son courrier. **Que les pisse-vinaigre** qui trouvent l'informatique ennuyeuse assistent un jour à une dictée sur le logiciel Via Voice, par exemple. Ils jouiront, in vivo, du spectacle.
Non, l'ordinateur ne re-connaît rien. Il connaît, sans doute, mais tout court. Quant à nos petits problèmes ergonomiques, ce n'est pas tellement qu'il s'en tape, c'est qu'il n'est pas fait pour ça. La coalition des fainéants, des flics, des économiseurs de main-d'œuvre et des frimeurs a beau être impressionnante de puissance et de détermination, il met un point d'honneur à résister depuis déjà fort longtemps.
Le mot *reconnaissance* est donc un beau – quand même – cri de dépit, presque un trépignement, de ceux qui prétendent humaniser l'ordinateur. Droit dans ses bottes numériques, ce dernier est d'une bonne nature. Franc du collier. Et c'est peut-être sa façon à lui de nous être reconnaissant de l'avoir inventé.

Alain Le Diberder

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA CYBERCULTURE SUR
interactif.lemonde.fr

MÉTIERS

Une tête chercheuse en cryptographie

Helena Handschuh imagine les solutions qui sécuriseront les outils numériques de demain

ENIGMES, casse-tête, échecs, bridge : Helena Handschuh a, très jeune, troqué sa poupée Barbie pour des jeux autrement plus cérébraux. Depuis l'enfance, elle n'aime que les problèmes. Pour mieux les résoudre ! Matheuse émérite, diplômée de l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées (Ensta), elle s'inscrit au DEA algorithmiques, filière codage, complexité et cryptographie de Polytechnique, et poursuit par une thèse sur les algorithmes à clefs secrètes, un domaine de la cryptographie qui rassemble à peine plus de cinq cents chercheurs sur la planète, une trentaine en France !

Embauchée par Gemplus, l'inventeur de la carte à puce, elle travaille aujourd'hui à évaluer le niveau de sécurité des solutions de sécurisation algorithmiques proposées par les chercheurs du monde entier, et s'efforce d'imaginer les systèmes d'authentification qui rendront le futur téléphone UMTS le plus inviolable possible. *« C'est un double travail de collaboration à la recherche collective et d'invention ou d'exploration de solutions directement exploitables par mon employeur »*, précise-t-elle.

Les enjeux sont colossaux : une faille trouvée par un chercheur français de Gemplus dans un algorithme américain ou japonais d'un concurrent, et c'est une formidable publicité pour l'entreprise. Une nouvelle méthode pour sécuriser les transactions financières sur Internet, et c'est la poule aux œufs d'or. Recherche fondamentale et recherche appliquée sont donc plus imbriquées que jamais dans le domaine de la cryptographie. *« C'est ce qui est passionnant,* confie Helena Handschuh. *Dès qu'on a une idée, elle est directement applicable. »*

A entendre la rieuse demoiselle de 28 ans, il n'y a rien de plus excitant que de passer sa journée à « attaquer » (« cryptanalyser », en termes plus scientifiques) les algorithmes de chiffrement. Aurait-elle une âme de hackeuse ? *« Je suis du bon côté de la barrière,* se défend-elle. *Entre les hackers et les chercheurs, c'est une bataille permanente. »* Quatre fois par an, Helena Handschuh, polyglotte (pas moins de cinq langues à son actif), se rend dans les conférences internationales sur la cryptographie, pour se tenir informée des dernières recherches scientifiques, et pour présenter ses propres travaux.

La cryptographie est une science très récente dans sa version informatisée : le premier standard de chiffrement américain n'a été publié sur ordinateur qu'en 1977. Les chercheurs sont donc exceptionnellement jeunes (25 à 30 ans le plus souvent) et les enseignants encore rares. Pour pallier le manque de compétences, Helena Handschuh et ses collègues passent régulièrement chez les clients de Gemplus pour distiller un peu de leur savoir. L'occasion de rencontrer des spécialistes dans des domaines périphériques. *« Je crois beaucoup en une collaboration transversale des chercheurs,* explique Helena Handschuh. *J'aimerais travailler plus étroitement avec les spécialistes de la sécurité informatique. »* Un seul type de problèmes complexes ne suffit décidément pas à cette « inquisiteuse » professionnelle. Une preuve de plus ? La jeune femme avoue passer certaines de ses soirées sur le plus grand puzzle du monde : 9 000 pièces !

Sophie Godat

LIZA OLSHANSKAYA

Profil

Le curriculum vitae idéal

Formation : école d'ingénieur, troisième cycle en mathématiques ou informatique + thèse en cryptographie.
Expérience : stages de DEA et thèse effectués en entreprise.
Compétences : haut niveau en mathématiques, maîtrise de l'informatique, notions de linguistique, aisance rédactionnelle.
Qualités demandées : curiosité, logique, patience.
Langue : anglais.
Salaire annuel : 250 000 à 350 000 francs.

Les formations

DEA algorithmique, filière complexité, codage et cryptographie
cohabilité par l'Ecole polytechnique, ENS Ulm, ENS Cachan, ENST, universités Paris-VI, VII et Paris-Sud.
www.edite-de-paris.com.fr/DEA/algo.html
DEA cryptographie codage
université de Limoges, département de mathématiques, 123, avenue Albert-Thomas, 87060 Limoges Cedex
www.unilim.fr/laco/dea
DEA d'informatique, option codes et cryptographie
cohabilité par les universités de la Méditerranée, de Provence, de Toulon et du Var, d'Avignon et des pays de Vaucluse, et de la Réunion
www.dil.univ-mrs.fr/dea/Pages/coursDea2000.html
DEA intelligence artificielle et algorithmique, option algorithmique, protection de l'information
université de Caen, département d'informatique, BP 5186, 14032 Caen Cedex
www.info.unicaen.fr/departement/PreDEA.html

Sur la Toile

www.securite.org
Annuaire de ressources sur la sécurité, les réseaux et la cryptographie.

www.multimania.com/marief
L'histoire de la cryptographie racontée par un passionné de la question.

www.iacr.org
Le site de l'Association internationale des chercheurs en cryptographie.

PUBLICITÉ

Les formations chirurgicales en ligne

MAÎTRISER les dernières techniques de chirurgie laparoscopique, décider d'une option chirurgicale au cours d'une intervention, anticiper les blessures de la voie biliaire... L'apprentissage des techniques chirurgicales, notamment mini-invasives, est en ligne depuis février dernier sur websurg.com. Ce site Internet de formation conçu aux normes de l'accréditation des formations américaines est dédié aux professionnels des blocs opératoires et accessible pour le moment en langues anglaise et française. *« Mais une version polyglotte en espagnol, italien, japonais sera disponible dans quelques mois »*, précise Jacques Marescaux, professeur de chirurgie digestive au CHU de Strasbourg et rédacteur en chef du site d'édition et de téléformation.

Les praticiens y trouveront la mise à jour mensuelle des formations aux dernières techniques de chirurgie, et régulièrement une centaine de chirurgiens experts interviendront en ligne. *« C'est aussi tout l'intérêt du patient, qui aura accès d'ici trois ans à une version simplifiée du site »*, indique le professeur.

Convivial et didactique, ouvrant sa page Web d'accueil sur la séquence vidéo de la semaine, le site donne l'accès payant (2 500 F/an) à une université virtuelle. Actuellement, au programme de formation : la chirurgie de l'estomac et des voies biliaires. Elle est passée au crible, depuis le kit d'équipement du parfait chirurgien jusqu'aux complications postopératoires. Photos, schémas, séquences d'intervention, zooms sur des illustrations animées ou sur des extraits de films vidéo..., l'apprentissage du métier est commenté par des experts de renom, en modes audio et vidéo sur Internet. Un espace multimédia, complété par des avis d'experts, des publications et des cas cliniques, est relayé par une aire de discussions entre les internautes. *« Vingt nouvelles thématiques enrichiront au fil des mois les formations »*, observe Jacques Marescaux.

Les moyens mis en œuvre ? Une équipe de 40 artisans des nouvelles technologies installée dans les locaux de l'EITS (Institut européen de téléchirurgie de Strasbourg) : traducteurs, instrumentistes, vidéastes, chefs de projet. Des scénarios envoyés par des experts du monde entier sont validés pour leur intérêt scientifique et linguistique, avant d'être adaptés à un traitement multimédia. *« Je réalise sur Photoshop des planches d'anatomie chirurgicale à partir des croquis du chirurgien »*, explique Yvan Freund, illustrateur médical. Un de ses collègues archive un instrument de dissection ultrasonique après l'avoir dessiné d'après un modèle réel, vectorisé puis intégré en version animée. Un troisième adapte le traitement vidéo au support technique de diffusion.

WebSurg, dont *« le budget de fonctionnement annuel atteindra 52 millions de francs, aura nécessité un apport initial de 20 millions de francs »*, précise Jacques Marescaux. Des investisseurs américains, français (notamment Havas) ont injecté 33 millions de francs. Trois géants de l'industrie du matériel chirurgical – Storz (allemand), Tyco (américain) et Olympus (japonais) – ont sponsorisé le lancement de WebSurg à hauteur de 20 millions de francs.

Geneviève Meunier

RETROUVEZ NOTRE AGENDA SUR
interactif.lemonde.fr

Le Monde INTERACTIF
16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricoit.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.